



S n. m. (*ess* ou *se*). Dix-neuvième lettre de l'alphabet et quinzième des consonnes : un *S* majuscule ; un *s* minuscule. L'*s* placé entre deux voyelles se prononce comme un *z* : rose, vase (pron. rose, vase).

SA adj. f. V. son.

SAA m. n. Mesure algérienne, usitée pour la vente des grains et valant 48 litres.

SABAYE (*ba-i* ou *bé*) n. f. Cordage servant à halier un canot mouillé près de la côte.

SABAYON (*ba-i-on*) n. m. (ital. *sabaione*). Mélange de jaunes d'œufs, de sucre, de vin et d'aromatés, que l'on fait cuire en le battant pour l'épaissir.

SABBAT (*sa-ba*) n. m. (hébr. *sabbat*). Repos sacré que, d'après la loi de Moïse, les Juifs devaient observer le septième jour de la semaine, consacré à Dieu. Assemblée nocturne de sorciers et de sorcières, qui, suivant une superstition populaire, se tenait, le samedi à minuit, sous la présidence de Satan. Fig. Tapage, grand bruit : c'est un véritable *sabbat*.

SABBATAIRE (*sa-ba-té-re*) n. m. Juif converti au christianisme, qui continuait à pratiquer le repos du sabbat et d'autres observances juïdaïques. Anabaptiste qui observait le sabbat.

SABBATHIEN, ENNE (*sa-ba-ti-in, -é-ne*) n. et adj. Membre d'une secte fondée au IV^e siècle par Sabbathius, qui célébrait la Pâque, comme les Juifs, le quatorzième jour de la lune de mars.

SABBATIN, E (*sa-ba*) adj. *Bulle sabbatine*, bulle qui contenait les privilèges du scapulaire.

SABBATINE (*sa-ba*) n. f. Petite thèse de controverse, que les écoliers de philosophie soutenaient un samedi à la fin de la première année de leur cours.

SABBATIQUE (*sa-ba*) adj. Qui appartient au sabbat : repos *sabbatique*. Nom donné par les Juifs à chaque septième année sanctifiée par la cessation des travaux agricoles.

SABÉEN, ENNE (*bé-in, -é-ne*) adj. et n. Du pays de Saba : les *Sabéens* habitaient jadis l'Arabie Heureuse. Personne qui professe le sabéisme : les *Sabéens* enseignaient que Dieu était l'âme du monde.

SABÉISME (*bé-is-me*) n. m. Religion mentionnée dans le Coran, dans laquelle l'adoration des astres tenait une grande place. Religion des chrétiens de Saint-Jean ou mendaites. (On dit aussi *SABAÏSME* et *SABAÏSME*.)

SABELLE (*bé-le*) n. f. Genre de vers maritimes à branches disposés en demi-cercle, qui vivent dans des tubes faits de vase.

SABELLIANISME (*bél-li-a-nis-me*) n. m. Doctrine de Sabellius.

SABELLIEN, ENNE (*bél-li-in, -é-ne*) n. et adj. Se dit des idiomes indo-européens, autres que le latin, l'oïque et l'ombrien. Syn. *SABELLIQUE*.

SABELLIEN, ENNE (*bél-li-in, -é-ne*) n. Disciple de Sabellius : les *sabelliens* niaient la distinction des trois personnes de la Trinité.

SABELLIQUE (*bél-li-ke*) adj. Syn. de *SABELLIEN*.

SABINE n. f. Genévrier de l'Europe méridionale, dont les feuilles ont des propriétés médicinales.

SABIR n. m. Langage mêlé d'arabe, de français, d'italien, d'espagnol, et qui est parlé dans le Levant et en Algérie.

SABLAGE n. m. Action de sabler.

SABLE n. m. (lat. *sabulum*). Sorte de poudre minérale, provenant de la désagrégation de certaines roches. Par ext. Gravier : *sable de rivière*. Méd. Gravier qui se forme dans les reins. Fig. *Bâtir sur le sable*, fonder une entreprise sur quelque chose de peu solide.

SABLE n. m. (russe *sobol*). Martre zibeline à pelage noir. Sa fourrure. Blas. Un, des cinq émaux de l'écu, qui est de couleur noire. (V. la planche BLASON.)

SABLE, E adj. Couvert de sable : *allée sablée*. Fontaine *sablée*, vaisseau dans lequel on fait filtrer l'eau à travers du sable. N. m. Sorte de gâteau sec.

SABLER (*bé*) v. a. Couvrir de sable : *sabler une allée*. Couler dans un moule fait de sable fin : *statue sablée*. Fig. Boire d'un trait : *sabler une coupe de champagne*.

SABLERIE (*ri*) n. f. Partie d'une fonderie où l'on fait les moules de sable.

SABLEUR n. et adj. m. Ouvrier qui fait les moules en sable.

SABLEUX, EUSE (*bé-ux, -eu-ze*) adj. Mêlé de sable.

SABLIER (*bli-é*) n. m. Appareil dans lequel une certaine quantité de sable fin mesure, en s'écoulant d'un compartiment



Sabella.



Sablier.

dans un autre, la durée du temps. Petit vase contenant du sable, qu'on jette sur l'écriture pour la sécher.

SABIERE n. f. Carrière de sable. Pièce de bois posée horizontalement et destinée à recevoir l'extrémité d'autres pièces dans la charpente d'une toiture. (V. **TRAME**.)

SABLON n. m. Sable très fin.

SABLONNER (*blo-né*) v. a. Ecurer avec du sablon; *sablonner des chandeliers*.

SABLONNEUX, EUSE (*blo-neù, eu-ze*) adj. Où il y a beaucoup de sable: le Sahara est un pays *sabloneux*.

SABLONNIER (*blo-ni-è*) n. m. Qui vend du sablon.

SABLONNIERE (*blo-ni*) n. f. Lieu d'où l'on tire le sablon.

SABORD (*bor*) n. m. Ouverture quadrangulaire pratiquée dans la muraille du navire et servant soit de passage à la volée des pièces, soit de prise d'air pour les chambres et les batteries. (V. **PLANCHES NAVIRE**.) *Sabord de charge*, *sabord plus grand que les autres*, par où l'on charge les marchandises encombrantes.

SABORDEMENT (*man*) ou **SABORDAGE** n. m. Action de saborder.

SABORDER (*dé*) v. a. Percer un navire au-dessous de la flottaison pour le faire couler.

SABOT (*bo*) n. m. Chaussure grossière, faite d'une seule pièce de bois, ou d'un dessous de bois et d'un dessus de gros cuir; *marcher en sabots*. Corne du pied du cheval et de plusieurs autres animaux. (V. la planche **CHEVAL**.) Garniture de métal qu'on adapte à l'extrémité d'un poteau. *Sabot enroulé du menuisier*. Morceau de bois qui emboîte les calibres du maçon. Outil de bois du cordier. Garniture de cuivre qu'on met au bas de chacun des pieds de certains meubles. *Jouer en forme de toupie*, qu'on fait tourner en le frappant avec une lanterne de peau d'anguille. Plaque de fer qu'on met, dans les descentes, sous l'une des roues d'une voiture, pour l'empêcher de tourner. *Fig.* Mauvais instrument de musique, mauvais billard. (Se dit en général de tout ce qui est mauvais.) *Dormir comme un sabot*, profondément.

SABOTAGE n. m. Fabrication des sabots. Métier de sabotier. Opération consistant à entailler obliquement les traverses de chemins de fer pour y fixer les coussinets ou les rails. *Techn.* Acte malhonnête de l'ouvrier qui, volontairement, introduit dans les produits du travail soit des erreurs, soit des maléfices, ou détériore le matériel qui lui est confié.

SABOTER (*té*) v. n. Faire du bruit avec ses sabots. Jouer au sabot. V. a. Munir d'un sabot le pied d'un poteau. *Fam.* Exécuter vite et mal; *saboter un morceau de musique*. Détériorer volontairement un outillage industriel, etc.

SABOTERIE (*ri*) n. f. Fabrique de sabots.

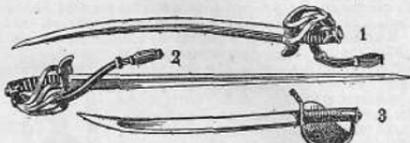
SABOTEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui sabote. Personne qui exécute mal un ouvrage ou qui, par malveillance, détériore un organe de machine ou d'appareil.

SABOTIER (*ti-è*) ÈRE, n. Ouvrier qui fait des sabots. Personne qui sabote.

SABOTIERE n. f. Sorte de danse, qu'on exécute en sabots.

SABOULER (*lé*) v. a. Tiraille, secouer, houspiller.

SABRE n. m. (alle. *säbel*). Sorte d'épée qui ne tranche que d'un côté: *sabre de cavalerie*; *sabre*



Sabres: 1. Bancal; 2. Latte; 3. D'abordage.

d'abordage. *Fig.* La force militaire: la domination du sabre. *Traineur de sabre*, militaire qui affecte des airs de bravahe. *Sabre de bois*, latte d'Arlequin.

Sorte de juron familier. *Ecrire au sabre*: faire du sabre. (V. la planche **ESCRIME**.)

SABRE-BÂTONNETTE (*ba-ïo-nè-te*) n. m. Sorte de sabre court, qui peut être placé au bout du fusil en guise de baïonnette. Pl. des *sabres-bâtonnettes*. (V. **BÂTONNETTE**.)

SABREUR (*bré*) v. a. Donner des coups de sabre. *Fig.* et *fam.* Faire vite et mal: *sabrer un travail*. Biffer résolument: *sabrer un manuscrit*.

SABRETACHE n. f. (de l'alle. *säbeltasche*, poche de sabre). Espèce de sac plat, qui pendait au ceinturon dans certains uniformes de cavalerie.

SABREUR n. et adj. m. Celui qui donne des coups de sabre. Militaire brutal et peu instruit. *Fam.* Homme qui travaille vite et mal.

SABURRAL (*bu-ral*), **E, AUX** adj. Qui a rapport à la saburra: langue *saburrale*.

SABURRE (*bu-re*) n. f. (du lat. *saburra*, gravier). *Méd. anc.* Matières muqueuses, que l'on supposait se produire dans l'estomac à la suite de mauvaises digestions.

SAC (*sak*) n. m. (lat. *saccus*). Espèce de poche, ouverte par le haut: un sac de toile; les cordons d'un sac. Son contenu: sac de blé. Poche de toile pour serrer de l'argent: avoir le sac bien garni, et *pop.*, avoir le sac, être riche. Havre de peau ou de toile que le farfadé porte sur son dos. Habit de toile, que l'on portait dans certains ordres religieux par esprit de pénitence. *Anat.* Cavité entourée d'une paroi membraneuse. *Pop.* Estomac, ventre: remplir son sac. Le fond du sac, les pièces les plus secrètes. *Sac à ouvrage*, poche que les femmes portent avec elles et où elles serrent l'ouvrage auquel elles travaillent. *Vider son sac*, dire tout ce qu'on a sur le cœur. *Prendre quelqu'un la main dans le sac*, le prendre sur le fait. *Homme de sac et de corde*, sclératé, homme digne des plus grands châtimens. *Sac à vin*, ivrogne. *Sac à papier*, juron familier.



Sac.

SAC (*sak*) n. m. (ital. *sacco*). Pillage d'une ville; massacre de ses habitants: le sac de Rome par les troupes du connétable de Bourbon.

SACCADE (*sa-ka-dé*) n. f. Brusque secousse donnée à un cheval en lui tirant les rênes ou les guides. Mouvement brusque: *n'aller, n'avancer que par saccades*.

SACCADÉ (*sa-ka-dé*). E adj. Brusque, irrégulier: mouvements *saccadés*. *Fig.* Style *saccadé*, à phrases courtes, heurtées.

SACCADER (*sa-ka-dé*) v. a. Donner des saccades à: *saccader un cheval*.

SACCAGE (*sa-ka-je*) n. m. Bouleversement, confusion: *saccage d'un jardin*. (Peu us.)

SACCAGEMENT (*sa-ka-je-man*) n. m. Action de saccager: *saccagement d'une ville*. (Peu us.)

SACCAGER (*sa-ka-je*) v. a. (Prend un e muet après le g devant a et o: il *saccagea*, nous *saccageons*.) Mettre à sac, au pillage: *saccager une ville*. *Fam.* Bouleverser: *saccager une bibliothèque*.

SACCAGEUR (*sa-ka*) n. m. Qui saccage: *saccageur de provinces*.

SACCHARATE (*sak-ha*) n. m. Combinaison du sucre avec un oxyde métallique.

SACCHARÉUX, EUSE (*sak-ha-reù, eu-ze*) adj. (du lat. *saccharum*, sucre). De la nature du sucre.

SACCHARIDE (*sak-ha*) n. m. Nom générique des composés résultant de l'action des acides organiques sur les sucres. Médicament auquel le sucre sert de véhicule.

SACCHARIFÈRE (*sak-ha*) adj. Qui p'duit, contient du sucre: *substance, plante saccharifère*.

SACCHARIFICATION (*sak-ha, si-on*) n. f. Conversion en sucre: la *saccharification de l'amidon*, des grains.

SACCHARIFIÈRE (*sak-ha-ri-è-è*) v. a. (Se conj. comme *prier*.) Changer, transformer en sucre.

SACCHARIGÈNE (*sak-ha*) adj. Qui donne du sucre par hydratation.

SACCHARIMÈTRE (*sak-ha*) n. m. Instrument pour doser le sucre en dissolution dans un liquide.

SACCHARIMÉTRIE (*sak-ha, tri*) n. f. Ensemble des procédés servant à mesurer la quantité de sucre en dissolution dans un liquide.

SACCHARIN, E (*sak-ka*) adj. Qui est de la nature du sucre. Qui a rapport au sucre, à sa fabrication.

SACCHARINE (*sak-ka*) n. f. Poudre blanche sucrée, tirée du goudron de la houille, peu soluble dans l'eau, mais soluble dans l'alcool, et qu'on emploie en médecine : à poids égal, la saccharine sucre 300 fois plus que le sucre.

SACCHAROÏDE (*sak-ka-ro-i-de*) adj. Qui a l'apparence du sucre ; gypse saccharoïde.

SACCHAROLÉ (*sak-ka*) n. m. Nom du sucre employé comme excipient.

SACCHAROLÉ (*sak-ka*) n. m. Nom générique des médicaments à base de sucre : les sirops sont des saccharolés.

SACCHAROLOGIE (*sa-ka, jé*) n. f. Traité sur le sucre.

SACCHAROMYCES (*sa-ka, sèss*) n. m. pl. Genre de champignons qui se développent dans les jus sucrés, où ils provoquent la fermentation.

SACCHAROSE (*sak-ka-rò-ze*) n. f. Nom donné au sucre de canne et à ses isomères.

SACCHARURE (*sak-ka*) n. m. Médicament solide à base de sucre.

SACULAIRE (*sak-ku-lè-re*) adj. Qui a rapport au sacule.

SACULLE (*sak-ku-le*) n. m. Organe membraneux rempli de lymphes, dans l'oreille interne.

SACULIFORME (*sak-ku*) adj. Qui a la forme d'un petit sac.

SACERDOCE (*sèr*) n. m. (lat. *sacerdotium*). Dignité et fonctions des ministres d'un culte : être élevé au sacerdoce. Corps des prêtres et des ecclésiastiques ; le sacerdoce français.

SACERDOTAL, E, AUX (*sèr*) adj. Qui appartient au sacerdoce ; dignité sacerdotale.

SACERDOTALISME (*sèr, liss-me*) n. m. Esprit, influence des sacerdoce, des prêtres. (Peu us.)

SACHÉE (*ché*) n. f. Contenu d'un sac : une sachée de noix.

SACHEM (*chèm*) n. m. Membre du conseil de la nation, dans les peuplades de l'Amérique du Nord.

SACHET (*ché*) n. m. (de sac). Petit sac. Petit coussin où l'on met des aromates : sachet de parfums. Sac de serge ou de papier, destiné à soutenir la charge de poudre d'un canon se chargeant par la culasse. Petit sac de mouseline, rempli de substances médicamenteuses.



Sachete.

SACOCHE n. f. (ital. *saccoccia*). Sorte de grosse bourse de cuir. Sac dans lequel les garçons de recette mettent l'or et l'argent. Partie du harnachement de la cavalerie, qui se place sur le devant de la selle.

SACOLÈVE n. f. ou **SACOLÈVA** n. m. Navire caboteur du Levant, courbé et relevé de l'arrière : les sacolèves ont une marche très rapide.

SACOME n. m. (ital. *sacoma*). Moulurencastille. Calibre, profil de cette moulure.

SACRAMENTAIRE (*man-tè-re*) n. m. Livre qui contient les prières de la messe et celles qu'on récite lorsqu'on administre les sacrements. N. m. pl. Nom donné par les luthériens aux dissidents qui refusaient de croire à la présence réelle dans l'eucharistie.

SACRAMENTAL, E, AUX (*man*) ou mieux **SACRAMENTEL, ELLE** (*man-tèl, è-le*) adj. (du lat. *sacramentum*, sacrement). Qui appartient aux sacrements : espèces sacramentelles. Paroles sacramentelles, formule essentielle pour la conclusion d'une affaire, d'un traité.

SACRAMENTALEMENT (*man-ta-le-man*) ou **SACRAMENTELLEMENT** (*man-tè-le-man*) adv. D'une manière sacramentelle.

SACRAMENTAUX (*man-tò*) n. m. pl. Objets ou exercices de piété auxquels sont attachées des

grâces spéciales, comme l'eau bénite, le béatitude, l'angélus, etc.

SACRARIUM (*ri-om'*) n. m. (mot lat.). Chez les Romains, oratoire domestique. Partie d'un temple, où l'on gardait les objets sacrés.

SACRE n. m. (sacr. verb. de *sacrer*). Action, cérémonie religieuse par laquelle on consacre un roi, un évêque : le sacre des rois de France se faisait dans la cathédrale de Reims.

SACRE n. m. (ar. *sagr*). Grand faucon de l'Europe méridionale et de l'Asie. Fig. et pop. Homme sans conscience et sans mœurs.

SACRE, E adj. Qui a rapport à la religion, au culte : les vases sacrés. Qui doit inspirer une profonde vénération : la personne d'un père est sacrée pour ses enfants. Inviolable : rien de plus sacré qu'un dépôt. Pop. Maudit, exécré : sacré menteur. Livres sacrés, l'Ancien et le Nouveau Testament. Histoire sacrée, par opposition à Histoire profane. Ordres sacrés, la prêtrise, le diaconat et le sous-diaconat. Le sacré collège, le collège des cardinaux, à Rome. Feu sacré, se dit de certains sentiments nobles et passionnés : le feu sacré du travail. N. m. Ce qui est sacré ; le sacré et le profane.

SACRÉ-CŒUR n. m. Cœur de Jésus, à qui l'Eglise catholique rend un culte de latrie.

SACREMENT (*man*) n. m. (lat. *sacramentum*). Acte religieux, ayant pour but la sanctification de celui qui en est l'objet : les sacrements de l'ancienne loi. Rit religieux institué par Jésus-Christ pour donner ou augmenter la grâce. (Il y a sept sacrements : le baptême, la confirmation, l'eucharistie, la pénitence, l'extrême-onction, l'ordre et le mariage.) Spécialement. Mariage : se lier par le sacrement. Le saint sacrement, l'eucharistie. Les derniers sacrements, pénitence, eucharistie et extrême-onction, que les catholiques reçoivent quand ils sont en danger de mort. Fréquenter les sacrements, se confesser et communier souvent.

SACRER (*hré*) v. a. (lat. *sacrare* ; de *sacer*, saint). Conférer un certain caractère au moyen de cérémonies religieuses : Charlemagne fut sacré empereur par le pape Léon III. V. n. Jurer, blasphémer.

SACRÉT (*hré*) n. m. Sacré mâle ; hieurel.

SACRIFIABLE adj. Qui peut être sacrifié. (Peu us.)

SACRIFICATEUR n. m. Antiq. Prêtre qui offrait le sacrifice ; les sacrificateurs romains. Grand sacrificateur, grand prêtre des Juifs, que l'on choisissait dans la famille d'Aaron.

SACRIFICATEIRE adj. Qui a rapport au sacrifice : pompe sacrificatoire.

SACRIFICATEUR n. f. Dignité, fonction de sacrificateur : exercer la sacrificature. (Peu us.)

SACRIFICE n. m. (de *sacrifier*). Offrande faite à la Divinité (ou à une divinité), avec certaines cérémonies. Le saint sacrifice, le sacrifice de la messe. Fig. Renoncement, volontaire ou forcé, à un bien : l'honneur exige que vous fassiez ce sacrifice. Dépenses : faire de grands sacrifices pour l'éducation des enfants. Sacrifices humains, immolation d'une personne à une divinité.

SACRIFIER (*fi-é*) v. a. (lat. *sacrificare* ; de *sacrum*, sacrifice, et *facere*, faire. — Se conj. comme *prier*). Offrir en sacrifice : sacrifier des victimes. Fig. Se priver volontairement d'une chose en considération de quelqu'un : sacrifier ses intérêts à un ami. Consacrer en entier à : sacrifier sa fortune à l'éducation de ses enfants. V. n. Offrir un sacrifice : sacrifier aux idoles. Sacrifier à une passion, s'y abandonner. Sacrifier à la mode, s'y conformer. Se sacrifier v. pr. Se dévouer entièrement : se sacrifier à la patrie.

SACRILÈGE n. m. (lat. *sacrilegium*). Profanation des choses sacrées. Par ext. Attention sur une personne sacrée ou digne de vénération : frapper un prêtre est considéré comme un sacrilège.

SACRILÈGE adj. et n. (lat. *sacrilegus*). Qui commet une profanation de choses sacrées : vestale sacrilège ; punir un sacrilège. Souillé d'un sacrilège : main sacrilège. Fig. : intention sacrilège.

SACRILÈGEMENT (*man*) adv. D'une manière sacrilège. (Peu us.)

SACRIPANT (*pan*) n. m. (de *Sacripante*, personnage de Boïarde et de l'Arioste. (V. *Part. hist.*). Nautrien, mauvais drôle capable de toutes les violences.

SACRISTAIN (*kris-tin*) n. m. Celui qui a soin de la sacristie d'une église.

SACRISTE (*kris-ti*) ou **SAPRISTI** (*pris-ti*) interj. Juron familier.

SACRISTIE (*kris-ti*) n. f. (lat. *sacristia*). Lieu où l'on serre les ornements d'église, ou les prêtres vont revêtir leurs habits sacerdotaux. Ce qu'on entend la sacristie.

SACRISTINE (*kris-ti-ne*) n. f. Celle qui, dans un monastère de filles, a soin de la sacristie.

SACRO-SAINT (*sac*). E adj. Très saint, doublement saint. (Se dit, souvent par ironie.)

SACRO-VERTEBRAL, E, **AUX** (*vèr*) adj. Qui appartient au sacrum et aux vertèbres.

SACRUM (*krom*) n. m. (mot lat.). Os placé à la partie inférieure de la colonne vertébrale et s'articulant avec les os iliaques pour former le bassin.

SADIQUE adj. (de *Sade* n. pr.). Qui a le caractère du sadisme.

SADISME n. m. (de *Sade* n. pr.) Lubricité accompagnée de cruauté.

SADUCÉEN ou **SADDUCÉENNE** (*sa-du-sé-in*, *é-ne*) n. Membre d'une secte juive opposée aux pharisiens, favorable à l'hellénisme, et qui se recrutait surtout dans la classe riche : *les saducéens niaient l'immortalité de l'âme et la résurrection*. Adjectif. : *secte saducéenne*.

SADUCÉISME ou **SADDUCÉISME** (*sa-du-sé-is-me*) n. m. Doctrine des saducéens.

SAFRAN n. m. (persan *safer*). Genre d'Iridacées cultivées pour leurs fleurs, dont on enlève le stigmate qui sert pour la teinture en jaune, et comme assaisonnement dans certains mets.

SAFRAN n. m. *Mar*. Pièce de bois destinée à augmenter le gouvernail en largeur.

SAFRANÉ, E adj. Qui présente la couleur du safran : *teint safrané*.

SAFRANER (*né*) v. a. Apprêter ou jaunir avec du safran : *safraner du riz*.

SAFRANIER (*ni-é*) n. m. Celui qui cultive le safran.

SAFRANIERE n. f. Plantation de safran.

SAFRE adj. et n. Goulu, glouton. (Vx.)

SAFRE n. m. (autre forme de *saphir*). Oxyde bleu de cobalt.

SAGA n. f. (mot scand.). Nom générique d'anciens récits et légendes scandinaves, rédigés pour la plupart en Islande du XII^e au XIV^e siècle : *la mythologie des sagas*.

SAGACE adj. (lat. *sagax*). Donné de sagacité.

SAGACITÉ n. f. (de *sagace*). Pénétration, pénétration d'esprit : *la sagacité d'Œdipe lui fit deviner l'énigme du Sphinx*.

SAGAIE (*ghé*) n. f. V. ZAGAIE.

SAGAMITE n. f. Mets des peuplades de l'Amérique septentrionale, qui consiste en une espèce de bouillie de maïs, dans laquelle on fait cuire de la viande.

SAGARD (*ghar*) n. m. Ouvrier qui débite le bois en planches, dans une scierie forestière.

SAGE adj. (lat. *sapiens*). Instruit, savant. (Vx.) Qui a sa raison : *tel se croit sage, qui n'est qu'un fou*. Prudent, circospect : *agir en homme sage*. Modéré, retenu : *sage dans ses désirs*. Obéissant, doux, qui n'est point turbulent : *enfant sage*. Pudique, chaste : *femme, fille sage*. Se dit des actions, des paroles : *conduite, réponse sage*. N. m. : *le sage est maître de ses passions*. Le Sage, titre qu'on donne à l'auteur des livres dits *sapientiaux*. **ANT. FOU**.

SAGE-FEMME (*fa-me*) n. f. Celle dont la profession est de faire des accouchements. Pl. des *sages-femmes*.

SAGEMENT (*man*) adv. D'une manière sage, prudente. **ANT. FOLLEMENT**.

SAGÈNE n. f. Mesure de longueur employée en Russie et valant 2^m, 1336.

SAGESSE (*jé-se*) n. f. (lat. *sapientia*). Connaissance des choses, naturelle ou acquise : *Moïse était instruit dans la sagesse des Égyptiens*. Prudence, bonne conduite dans le cours de la vie : *la sagesse pratique de la vie*. Moderation, retenue. Chasteté, en parlant d'une femme. Docilité, en parlant des enfants : *remporter le prix de sagesse*. Caractère de ce qui est dit ou fait sagement : *sagesse d'une réponse*. **ANT. FOLLE**.

SAGETTE (*jé-te*) n. f. (lat. *sagitta*). Flèche. (Vx.)

SAGITTARE (*jité-re*) n. m. (du lat. *sagitta*, flèche). *Antiq. rom.* Archer. N. f. Plante à fleurs blanches, vulgairement appelée *flèche d'eau*.

SAGITAL, **AUX** (*jítal*). E adj. Qui est en forme de flèche. *Anal. Suture sagittale*, celle qui unit les deux pariétaux. (Peu us.)

SAGITTE (*jé-té*). E adj. (du lat. *sagitta*, flèche). Qui a la forme d'un fer de flèche : *feuille sagittée*

SAGOU n. m. Fécule qu'on retire de la moelle des sagoutiers.

SAGOIN n. m. Sorte de petit singe. *Fig. et fam.* Homme malpropre. (On dit aussi, au féminin, *sagouine*.)

SAGOUTIER (*ghou-té*) ou **SAGOUTER** (*ghou-ité*) n. m. Palmier des Molluques, qu'on appelle aussi *arbre à pain*, et dont la tige renferme une farine alimentaire nommée *sagou*.

SAGUM (*ghom*) n. m. (mot lat., emprunté au gaulois) ou **SAIS** (*sè*) n. f. Lianten court en laine, vètement militaire des Romains et des Gaulois, que l'on attachait sur l'épaule au moyen d'une broche.

SAI (*sa-i*) n. m. Nom vulgaire d'un singe américain, dit aussi *capucin*.

SAIE (*sè*) n. f. Petite brosse en soie de porc, à l'usage des orfèvres.

SAIETTER (*sè-ité-té*). a. Nettoyer avec la saie.

SAIGA n. m. Genre d'antilopes de l'Orient, au nez bossu et bombé.

SAGAIENT (*sè-man*). E adj. Qui dégonfle de sang : *blessure saignante*.

SAGAIENT (*sè-man*). *Fig. Plaie encore saignante*, injure, douleur toute récente. *Viande saignante*, viande assez peu cuite pour laisser couler du sang.

SAGIÈNE (*sè-gné*) n. f. Ouverture de la veine pour tirer du sang : *la saignée est beaucoup moins pratiquée aujourd'hui qu'autrefois*. Sang tiré par cette ouverture : *saigné abondante*. Pli formé par le bras et l'avant-bras : *recevoir un coup sur la saignée*. Rigole pour faire écouler l'eau d'un terrain marécageux. *Fig. Exaction*. Sacrifice que l'on s'impose.

SAGIEMENT (*sè-gne-man*) n. m. Ecoulement de sang, principalement par le nez.

SAGNER (*sè-gné*) v. a. (lat. *sanguinare*). Tirer du sang en ouvrant une veine : *saigner un malade*.

Tuer par effusion de sang : *saigner un poullet*. Faire écouler par des rigoles l'eau de : *saigner un fossé*.

Fig. Rançonner, arracher de l'argent à : *saigner les contribuables*. V. n. Perdre du sang naturellement ou par une blessure : *saigner du nez*. (Saigner du nez, se dit aussi au *fig.*, pour manquer de résolution, de courage.) *La plaie saigne encore*, se dit d'une offense, d'un malheur dont on ressent encore les effets. **Se saigner** v. pr. S'épuiser en sacrifices d'argent : *se saigner pour ses enfants*.

SAGNEUR (*sè-gneur*) n. et adj. m. Celui qui saigne : *un saigneur de porcs*. Médecin qui aime à pratiquer la saignée. (Vx en ce sens.)

SAGNEUX, **EUSE** (*sè-gnéu*, *eu-se*) adj. Taché de sang : *un mouchoir saigneux*.

SAILLANT (*sa, li mil., an*). E adj. Qui avance, qui sort en dehors : *corniche saillante*. *Blas*. Se dit des chèvres, moutons, licornes, représentés dressés sur leurs pattes de derrière. *Angle saillant*, dont le sommet est en dehors, par opposition à *angle rentrant*. *Fig.* Vif, brillant, frappant : *trait saillant*; *idée saillante*. N. m. Partie d'un ouvrage de fortification qui fait saillie. (V. FORTIFICATION.) **ANT. RENTRANT**.

SAILLIE (*sa, li mil., é*) n. f. Elan, mouvement brusque et interrompu : *animal qui avance par saillies*. Accomplissement des animaux domestiques. Eminence à la surface de certains objets : *on qui fait saillie*. *Archit.* Avance d'une pièce hors du



Sagoutier ; A, fruit.



Safran.



Saiga.

corps de bâtiment, comme un balcon, une corniche, etc.; *portique en saillie*. Peint. Relief apparent des objets représentés dans un tableau; *cette figure n'a pas assez de saillie*. Fig. Boutade, emportement; *les saillies de la jeunesse*. Trait d'esprit brillant et imprévu; *ouvrage plein de saillies*.

† **SAILLER** (sa, il mll., tr) v. n. (du lat. *salire*, sauter. — S'emploie surtout à l'infin. et à la 3^e pers. de quelques temps; *Il saillit. Il saillissait. Il saillit. Il saillira*, etc. *Saillissant. Sailli*, e.) Jaillir, sortir avec force (vx.); *son sang jaillit brusquement*. S'avancer en dehors, être en saillie, en parlant d'un balcon, etc. V. a. Couvrir la femelle (en parlant des grands animaux domestiques).

SAIMIRI (sa-i) n. m. Genre de singes de l'Amérique tropicale, à longue queue penante.

SAIN, E (sin, sè-ne) adj. (lat. *sanus*). Qui a une constitution non vicieuse d'éléments morbides; *homme sain; corps sain*. Qui n'est point gâté; *ce bois est encore sain*. Salubre, salutaire pour la santé; *air sain*. Fig. Dont les facultés intellectuelles, morales, sont en bon état; *être sain d'esprit*. Orthodoxe; *doctrine saine. Sain et sauf*, sans avoir éprouvé aucun mal. *Mar. Où il n'y a pas d'écueil;rade saine*. ANT. **Malsain, vicie.**

SAINBOIS (sin-boi) n. m. (de *sain*, et *bois*). Bot. Syn. de **CAORU**.

SAINDOUX (sin-dou) n. m. (du lat. *sagina*, graisse, et de *doux*). Graisse de porc, fondue.

SAINEMENT (sè-ne-man) adv. D'une manière saine; *être sainement logé*. Judicieusement; *juger sainement les choses*.

SAINFOIN (sin) n. m. (de *sain*, et *foin*). Genre de légumineuses, comprenant des herbes vivaces qui fournissent un excellent fourrage.

SAINTE (sin, E adj) (lat. *sanctus*). Essentiellement pur, souverainement parfait; *la sainte Trinité*. Se dit d'un élu qui a obtenu dans le ciel une haute récompense et qui est reconnu par l'Église; *les saints martyrs*. Qui vit selon la loi de Dieu; *un saint homme*. Conforme à la loi divine, à la piété; *vie sainte*. Qui appartient à la religion; *saint temple*. Se dit des jours de la semaine qui précèdent le dimanche de Pâques; *mercredi saint; vendredi saint*. Semaine sainte, semaine qui précède le jour de Pâques. *Terre sainte*, terre bénie pour inhummer les fidèles; *vouloir être enterré en terre sainte*. **Les lieux saints**, la terre sainte, la Palestine. N. Personne qui vit ou qui est morte en état de sainteté; *les litaines des saints*. *Par ext.* Homme, femme d'une vie exemplaire. **Le saint des saints**, la partie la plus sacrée du temple de Jérusalem. *La communion des saints*, la société des fidèles. *Lasser la patience d'un saint*, être très impatient. *Ne savoir à quel saint se vouer*, n'avoir plus de ressources. Prov.: **Comme on connaît les saints, on les honore**, on traite chacun selon son caractère, selon ses mérites. **Il vaut mieux avoir affaire au bon Dieu qu'à ses saints**, il vaut mieux s'adresser directement à la personne de qui dépend une affaire qu'à ses subordonnés. **La fête passée, adieu le saint**, une fois le plaisir passé, on oublie qui l'a fait naître.

SAINTE-CRÉPIN (sin) n. m. (du n. du patron des cordonniers). Ensemble des outils nécessaires à un cordonnier. *Par ext.* Ensemble des objets mobiliers d'une personne peu riche; *porter tout son saint-crêpin sur son dos*.

SAINTE-BARBE (sin-te) n. f. Dans un vaisseau, endroit où sont enfermées la poudre et les munitions. Fête des canoniers et artilleurs, le 4 décembre. Pl. des *saintes-barbes*.



Saimiri.



Sainfoin.

SAINTEMENT (sin-te-man) adv. D'une manière sainte; *mourir saintement*.

SAINTE-ESPRIT (sin-tès-pri) n. m. Troisième personne de la sainte Trinité, qui procède du Père et du Fils.

SAINTEÉTÉ (sin) n. f. Qualité de ce qui est saint. *Se Sainteété*, titre d'honneur donné au pape.

SAINTE-FRUSQUIN n. m. V. **FRUSQUIN**.

SAINTE-GERMAIN (sin-jér-min) n. m. Poire fondante et très sucrée.

SAINTE-HONORÉ n. m. Sorte de gâteau à la crème. **SAINTE-OFFICE** (sè-tè-off) n. m. Congrégation de l'Inquisition, établie à Rome. Tribunal de l'Inquisition; *Galilée fut condamné par le saint-office*.

SAINTE-PÈRE (sin) n. m. Nom par lequel on désigne le pape.

SAINTE-SIÈGE (sin) n. m. Siège du chef de l'Église catholique. Gouvernement pontifical.

SAINTE-SIMONIEEN, ENNE (sin, si-mi, è-ne) adj. Qui concerne le saint-simonisme; *la doctrine saint-simonienne*. N. Disciple de Saint-Simon.

SAINTE-SIMONISME (sin, nis-me) n. m. Doctrine de Saint-Simon. (V. *Part. list.*)

SAÏQUE (sa-i-ke) n. f. Bâtiment de charge, du Levant, ayant deux mâts sans perroquets.

SAÏSI (sè-si) n. m. Débiteur sur lequel on a fait une saisie.

SAÏSIE (sè-si) n. f. Acte par lequel on saisit entre les mains du possesseur un bien dont on revendique la propriété, ou que l'on veut faire vendre pour obtenir le paiement d'une dette. Action de s'emparer provisoirement des choses qui sont l'objet d'une convention, ou qui peuvent fournir la preuve d'un crime, d'un délit; *opérer la saisie de marchandises de contrebande. Saisie forcaine, saisie pratiquée sur des meubles trouvés dans la commune qu'habite le créancier et appartenant à un débiteur qui réside dans une autre commune. Mar. Capture d'un navire neutre*.

— Les saisies se divisent en *saisies conservatoires*, qui ont pour objet d'empêcher l'aliénation ou la destruction d'un bien dont la propriété est contestée (*saisie-gagerie, saisie forcaine, saisie-revendication*); en *saisies constituant une voie d'exécution forcée* (*saisie-exécution, saisie-brandon, saisie des rentes, saisie immobilière*); en *saisie mixte* (*saisie-arrêt*), qui est conservatoire tant qu'elle n'a pas été dénoncée, et qui devient ensuite une voie d'exécution.

SAÏSIE-ARRÊT (sè-si-a-rè) n. f. Dr. Opposition formée au paiement de la somme que doit un tiers. Pl. des *saisies-arrêts*.

SAÏSIE-BRANDON (sè-si-br) n. f. Dr. Saisie des fruits pendans par racines. Pl. des *saisies-brandons*.

SAÏSIE-EXÉCUTION (sè-si, si-on) n. f. Dr. Saisie et vente, par les ordres du créancier, des meubles de son débiteur. Pl. des *saisies-exécutions*.

SAÏSIE-GAGERIE (sè-si, ri) n. f. Dr. V. **GAGERIE**. Pl. des *saisies-gageries*.

SAÏSIE-RENDICATION (van, si-on) n. f. Acte par lequel celui qui prétend avoir un droit de propriété ou de gage privilégié sur une chose mobilière possédée par un tiers met cette chose sous la main de la justice jusqu'à ce qu'il en ait été statué. Pl. des *saisies-rendications*.

SAÏSINE (sè-si-ne) n. f. (de *saisir*). Dévolution de plein droit des biens du défunt à ses héritiers légitimes, à l'instant même du décès. *Mar. Cordage servant à maintenir ou à saisir un objet à bord*.

SAÏSIR (sè-sir) v. a. (germ. *satjan*). Prendre vivement et avec vigueur; *saisir quelqu'un au collet*. Prendre quelque chose pour le tenir, s'en servir ou le porter; *saisir une épée par la poignée*. Se rendre maître; *saisir le pouvoir*. Opérer la saisie de; *saisir un mobilier*. Mettre en possession de; *saisir quelqu'un d'un héritage*. Ne pas laisser échapper; *saisir l'occasion*. Discerner, comprendre; *saisir une pensée*. S'emparer d'une personne, en parlant d'un mal, d'une passion; *la douleur le désespéra, le saisit*. Être saisi, être frappé subitement d'effroi, de douleur, d'étonnement, etc. *Saisir un tribunal d'une affaire*, la porter devant sa juridiction. **Se saisir** v. pr. S'emparer, se rendre maître; *vouloir qu'il se saisit de l'argenterie*.

SAÏSISSABILITÉ (sè-si-sa) n. f. Qualité de ce qui est saisissable; *contester la saisissabilité d'une pension alimentaire*. ANT. **Insaisissabilité**.

SALISSABLE (*sè-zî-sable*) adj. Qui peut être saisi : *vente saisissable*. ANT. **INSALISSABLE**.

SALISSANT (*sè-zî-san*). E adj. Qui surprend tout d'un coup : *froid salissant*. Fig. Qui émeut vivement : *spectacle salissant*. N. m. Celui au nom de qui se fait une saisie : *les droits du salissant*.

SALISSEMENT (*sè-zî-se-man*) n. m. Impression subite et violente, causée par le froid. Fig. Emotion forte et soudaine : *mourir de salissement*.

SALISON (*sè-son*) n. f. (du lat. *satio*, action de semer). Chacune des quatre divisions à peu près égales de l'année : *les quatre saisons sont : le printemps, l'été, l'automne, et l'hiver*. Temps où dominent certains états de l'atmosphère : *la saison des pluies*. Époque où se fait une culture, une récolte : *la saison des semailles ; la saison des cerises*. Époque où l'on a l'habitude de faire une chose : *la saison de la chasse*. Durée de séjour dans une station thermale : *faire une saison de 21 jours à Vichy*. *Saison nouvelle*, le printemps. *Arrière-saison*, v. à son ordre alph. Fig. Age de la vie. *Monte-saison*, v. à son ordre alph. *Être de saison*, être à propos. *Cela est hors de saison*, déplacé. — La différence des saisons est due à l'inclinaison de l'axe de la terre sur le plan de l'écliptique. Si, dans sa révolution annuelle, la terre avait toujours la même inclinaison à l'égard du soleil, il n'y aurait aucun changement de saison : les contrées polaires seraient couvertes d'une glace éternelle, et les zones tempérées jouiraient d'un printemps sans fin.

SALISONNIER (*sè-zo-ni-é*). ÈRE adj. Dont la marche est réglée sur celle des saisons : *maladies saisonnières*.

SAJOU n. m. Genre de singes de l'Amérique tropicale, à longue queue pré-nante. (V. planche MAMMIFÈRES.)

SAKÉ ou **SAKI** n. m. Boisson japonaise, fabriquée par la fermentation du riz.

SAKIEH (*hi-è*) n. f. Sorte de noria usitée en Égypte, constituée par une roue verticale munie de vases et mise en mouvement par des bœufs.

SALADE n. f. (*de saler*). Mets composé d'herbes ou de légumes, crus ou bouillis, assaisonnés avec du sel, du vinaigre et de l'huile : *salade de laitue*. Toute plante dont on fait de la salade. Tout mélange de plusieurs mets, fruits, viandes froides, etc., mis en viande : *salade de homard, d'anchois*, etc. Fam. Réunion de choses confusément assemblées.

SALADE n. f. (ital. *celata*). Sorte de casque rond, léger, que portaient les gens de guerre, du xv^e au xviii^e siècle : *la salade de don Quichotte*.

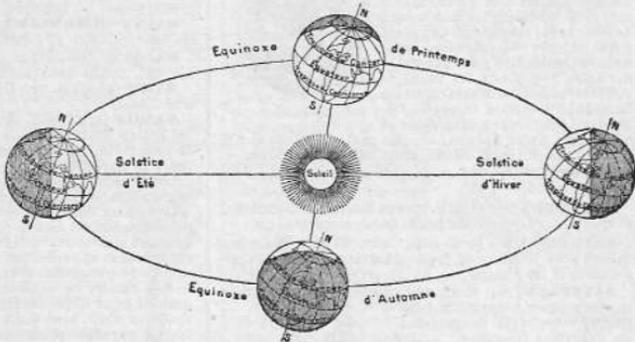
SALADERO (*dé*) n. m. (mot espagn.). Établissement où l'on sale la viande de bœuf, dans l'Amérique du Sud.

SALADIER (*di-é*) n. m. Vase où l'on fait la salade. Contenu de ce vase. Panier à jour pour secouer la salade. (Peu us. en ce sens.)

SALAGE n. m. Action de saler : *le salage des harengs*. Ancien impôt sur le sel, gabelle. Phot. Opération consistant à imprégner de sel de cuisine des papiers photographiques.

SALAIRE (*la-re*) n. m. (lat. *salarium*). Somme donnée pour payer un travail ou un service : *toucher de forts salaires*. Fig. Récompense ou châtiment que mérite une action bonne ou mauvaise : *tôt ou tard, le crime reçoit son salaire*.

SALAISSON (*la-son*) n. f. Action de saler les viandes. Chose salée : *embarquer des salaisons*.



Position de la Terre pendant les différentes saisons.

SALAMALEC (*tèk*) n. m. (de l'ar. *salam*, paix, et *alcikoum*, sur vous). Salut turc. Par est. Révérence profonde, exagérée : *faire des salamales*.

SALAMANDRE n. f. (lat. et gr. *salamandra*). Genre de batraciens urodèles d'Europe : *les salamandres*. *croisait-on, jouissaient de traverser la flamme sans se brûler*. Marque de fabrique particulière d'un poêle mobile à combustion lente.



Salamandres : 1. Noire ; 2. Terrestre.

SALANGANE n. f. Genre d'oiseaux passereaux de l'Inde et de l'Océanie, dits *hirondelles de mer*, et dont les nids, collés par leur salive, sont fort recherchés par les gourmets chinois.

SALANGE n. m. Saison de la production du sel, dans les marais salants.

SALANGUE n. f. Syn. de MARAIS SALANT.

SALANT (*lan*) adj. M. *Marais salants*, v. MARAIS. N. m. Étendue de sol proche de la mer, où apparaissent de légères efflorescences salines.

SALARIAI (*ri-a*) n. m. Etat, condition de salarié.

SALARIE, E adj. et n.

Qui reçoit des gages, un salaire : *domestique salarié*.

SALARIER (*ri-é*) v. a. (Se conj. comme *prier*). Donner un salaire.

SALAUD (*ld*) E n. Pop. Personne sale, malpropre. Personne peu délicate.

SALE adj. (de l'anc. haut allem. *salo*, terni). Malpropre, souillé d'ordure : *du linge sale*. Se dit d'une couleur qui semble ternie : *un jaune sale*. Fig. Qui blesse la pudeur : *paroles sales*. Pop. Contraire à l'honneur, à la délicatesse ; dont il est difficile de se tirer : *c'est une sale affaire*. ANT. **PROPRE**.

SALE n. m. Chair de porc salée. *Petit sale*, chair de porc cuite dans de l'eau salée, avec thym, laurier, oignon, échalotes.

SALE, E adj. Saupoudré de sel. Qui a le goût du sel. Fig. Spirituel et piquant : *rallier sale*. Risqué, grivois : *un conte sale*. Fam. Exagéré : *c'est un prix un peu sale*.

SALÈGRE n. m. Sel qui s'attache au fond des poëles quand on chauffe les eaux servant à la préparation du sel. Pierre imprégnée de sel, que l'on suspend dans les étables pour que les animaux puissent la lécher.

SALÈMENT (*man*) adv. D'une manière sale.

SALÉP (*lep*) n. m. (de l'ar. *ahlap*). Farine alimentaire, provenant de la racine de certains orchis, desséchée et réduite en poudre.



Salanganes.



Salade.

SALER (*ld*) v. a. (du lat. *sal*, sel). Assaisonner avec du sel : *saler un ragoût*. Mettre du sel sur les viandes crues pour les conserver : *saler du porc*. Fig. Vendre trop cher : ce marchand *sale ce qu'il vend*.
SALERON n. m. Partie creuse de la salière, ou l'on met le sel.

SALÉTÉ n. f. Etat de ce qui est sale : la *salété d'une rue*. Ordure, chose malpropre : *enlever une salété*. Fig. et pop. Action vile, procédé peu délicat : *il m'a fait une salété*. Paroles obscènes : *dire des salétés*. ANT. Propreté.

SALEUR, EUSE (eu-se) n. Qui prépare des salaisons.

SALICAIRE (ké-re) n. f. (du lat. *salix*, icis, saule). Bot. Genre de lythariacées, dont diverses espèces croissent dans le voisinage des saules.

SALICINE n. f. Glucoside extrait de l'écorce des saules.

SALICINE, E adj. Qui se rapporte au saule. N. f. Famille de dicotylédones, comprenant les saules et les peupliers. S. une *salicine*.

SALICIONAL (sé) n. m. Chez les organistes, Jeu d'étain dont les tuyaux vont en se rétrécissant.

SALICOLE adj. (du lat. *sal*, *salis*, sel, et *colere*, cultiver). Qui produit le sel : *industrie salicole*.

SALICOQUE n. f. Sorte de crevette grise, qui ne rougit pas à la cuisson comme celle qu'on nomme *bouquet*.

SALICORNE n. f. Genre de chénopodiacées des marais salants, dont on extrait de la soude. (*Salicornia*, dans le midi de la France.)

SALICULTURE n. f. (du lat. *sal*, *salis*, sel, et de *cultura*). Exploitation d'un marais salant, d'une saline.

SALICYLATE n. m. Sel de l'acide salicylique.

SALICYLIQUE adj. m. Se dit d'un acide antiseptique, dérivé de la salicine.

SALICYLOL n. m. Aldéhyde salicylique.

SALIEU, ENNE (li-in, -éne) adj. Qui se rapporte aux Salieus. (V. *Part. hist.*)

SALIERE n. f. (du lat. *sal*, *salis*, sel). Pièce de vaisselle pour mettre le sel à table. Boîte dans laquelle on met le sel employé aux usages de cuisine. Enfoncement au-dessus des yeux des chevaux. (V. la planche CHEVAL.) Fam. Creux qui se produit en arrière des clavicles, chez les personnes maigres.

SALIFIABLE adj. (du lat. *sal*, *salis*, sel, et *facere*, faire). Se dit des substances qui jouissent de la propriété de former des sels : *base salifiable*.

SALIFICATION (si-on) n. f. Formation d'un sel.

SALIFIER (fi-é) v. a. (Se conj. comme *prier*). Convertir en sel.

SALIGAUD (ghô), E n. m. Pop. Sale, malpropre.

SALIGNON n. m. Pain de sel, extrait des eaux d'une fontaine saline.

SALIN, E adj. (du lat. *sal*, sel). Qui contient du sel : *concrétion saline*. N. m. Marais salant.

SALINAGE n. m. Lieu où l'on recueille le sel. Produit brut obtenu en faisant évaporer dans la lessive des cendres végétales. Alkali fixe, employé dans les verreries à produire la fusion des sables. Operation consistant à pousser la concentration de l'eau salée au point convenable pour que le sel se dépose.

SALINE n. f. (du lat. *sal*, *salis*, sel). Syn. de MARAIS SALANT. Mine de sel gemme.

SALINER (né) v. n. Procéder au salinage.

SALINIER (ni-é) n. m. Fabricant ou marchand de sel.

SALINITÉ n. f. Qualité de ce qui est salin : la *salinité des eaux de la mer Rouge* est très forte.

SALIQUE adj. Qui appartient aux Francs Saliens. *Loi salique*, v. SALIQUE (Loi), à la *Part. hist.*

SALIR v. a. Rendre sale : *salir peu de linge*. Fig. Rendre impur : *salir l'imagination d'un enfant*. Déshonorer : *salir la réputation de quelqu'un*. ANT. Nettoyer, purifier.



Salicaria.



Salière.

SALISSANT (li-san), E adj. Qui se salit aisément : le blanc est une couleur *salissante*. Qui salit : *travail salissant*.

SALISSON (li-son) n. f. Fam. Petite fille malpropre.

SALISURE (li-su-re) n. f. Ordure, souillure.

(Peu us.)

SALITRE n. m. Nom donné communément au sulfate de magnésie.

SALIVAIRE (vé-re) adj. Qui a rapport à la salive. Anat. Glandes salivaires, qui sécrètent la salive. Conduits salivaires, canaux par où elle passe.

SALIVANT (van), E adj. Qui produit la salivation : remèdes *salivants*.

SALIVATION (si-on) n. f. Sécrétion surabondante de la salive : *salivation abondante*.

SALIVE n. f. (lat. *saliva*). Humeur, aqueuse et un peu visqueuse, qui humecte la bouche : la *salive* a une action réelle sur la digestion. Fam. *Dépenser beaucoup de salive*, parler beaucoup. *Perdre sa salive*, parler en vain.

SALIVER (vé) v. n. Rendre beaucoup de salive.

SALIVEUX, EUSE (vé, eu-se) adj. Qui ressemble à la salive : *liquide saliveux*.

SALLE (sa-le) n. f. (du german. *sal*, demeure). Grande pièce d'un appartement. Lieu vaste et couvert, destiné à un service public ou à une grande exploitation : *salle des ventes*; *salle de spectacle*. Public qui remplit une salle : *toute la salle applaudit*. Dortoir dans un hôpital : *salle de chirurgie*. Lieu où les maîtres d'armes donnent publiquement leurs leçons : *salle d'armes*. *Salle à manger*, pièce d'un appartement dans laquelle on prend ordinairement ses repas. *Salle de police*, sorte de prison de caserne, où l'on enferme les soldats qui ont manqué aux règles de la police du corps. *Salle des pas perdus*, salle d'un palais de justice, qui précède les salles d'audience. *Salle d'asile*. v. ECOLES (Part. hist.).

SALLERAN, E (sa-le) n. Ouvrier qui s'occupe, dans une papeterie, de diverses manipulations, telles que collage, étendage, triage, nettoyage. (On écrit aussi SALLERANT.)

SALMIGONDIS (di) n. m. Ragout de plusieurs sortes de viandes réchauffées. Fig. Mélange de choses disparates : un *salmigondis de citations*.

SALMIS (mi) n. m. Ragout de pièces de gibier déjà cuites à la broche : *salmis de perdrix*.

SALMONIDES n. m. pl. Famille de poissons, comprenant les saumons et genres voisins. S. un *salmonidé*.

SALOIR n. m. Vaisseau de bois, dans lequel on met le sel ou les viandes que l'on veut conserver en les salant.

SALOL n. m. Salicylate de phénol.

SALON n. m. (ital. *salone*). Pièce destinée, dans un appartement, à recevoir des visiteurs : *avoir un salon luxueux*. Galerie où se fait, à Paris, l'exposition des ouvrages d'art (en ce sens ou le suiv., prend une majuscule) : le *Salon de peinture*, de sculpture. Par ext. L'exposition elle-même : le *dernier Salon* était très remarquable. Dénomination de diverses expositions : le *Salon de l'automobile*. Fig. Pl. La bonne compagnie, les gens du grand monde : c'est la nouvelle des salons.

SALONNIER (lo-ni-é) n. m. Littérateur, journaliste qui rend compte des expositions au Salon.

SALOPE (de sale) n. f. Pop. Femmes malpropre.

SALOPER (pé) v. a. Pop. Faire très mal un travail quelconque.

SALOPERIE (ré) n. f. Pop. Salété, grande malpropreté. Chose malpropre ; discours ordurier. Chose de très mauvaise qualité : ce vin est une *saloperie*.

SALOPETTE (pé-te) n. f. Vêtement que les enfants et certains ouvriers mettent par-dessus un autre, pour garantir ce dernier.

SALORGE n. m. (du lat. *sal*, sel, et *horreum*, grenier). Amas de sel. (Vx.)

SALPÉTRAGE n. m. Formation du salpêtre, dans les salpêtriers artificiels.

SALPÊTRE n. m. (du lat. *sal*, sel, et *petra*, de pierre). Nom vulgaire du nitrate de potassium. Poét. Poudre à canon : le *salpêtre homicide*. Fam. Personne très vive : *enfant qui est un vrai salpêtre*.

SALPÊTRER (tré) v. a. Couvrir de salpêtre : l'humidité *salpêtre* les murs. Mêler de salpêtre pour rendre imperméable : *salpêtrer une allée*.

SALPÊTRERIE (r^l) n. f. Fabrique de salpêtre.
SALPÊTREUX, EUSE (tr^l, eu-se) adj. Qui renferme du salpêtre : mur salpêtreux.
SALPÊTRIER (tri-è) n. m. Ouvrier qui travaille à la fabrication du salpêtre.

SALPÊTRIERE n. f. Fabrique et dépôt de salpêtre.

SALPÊTRISATION (sa-si-on) n. f. Action de salpêtrer, de se transformer en salpêtre.

SALPICON n. m. (mot espagn.). Ragout composé de plusieurs sortes de viandes coupées et de truffes, quenelles, champignons, servant de garniture.

SALPINGITE n. f. (du gr. *salpiz*, trompe). Path. Inflammation d'une trompe.

SALSE n. f. (du lat. *salus*, salé). Petit volcan émettant de la boue salée et des gaz abondants : les salses sont nombreuses aux environs de l'Etna.

SALSEPAREILLE (rè, ll mil.) n. f. (espagn. *sarsaparilla*). Genre de liliacées américaines, dont la racine est dépurative et sudorifique.

SALSIFIS (f^l) n. m. (ital. *sassifraga*). Nom vulgaire de diverses composées, en particulier du *trogopogon*, dont la racine est bonne à manger. Salsifis d'Espagne ou noir, scorsonère.

SALSOLACÉES (sè) n. f. pl. Famille de plantes dicotylédones, dite aussi des *chénopodiacées*. S. une *salsolacée*.

SALSIGINEUX, EUSE (nè, eu-se) adj. (du lat. *salsigo*, émis, saumure). Qui est imprégné de sel marin : terres salsigineuses.

SALTARELLE (rè-le) n. f. (ital. *saltarella*). Danse populaire romaine, d'un mouvement rapide et sautillant.

SALTATION (si-on) n. f. (lat. *saltatio*). Chez les Romains, art des mouvements réglés qui comprenait la danse, la pantomime, l'action théâtrale ou oratoire.

SALTIGRADE adj. (du lat. *salus*, saut, et *gradi*, marcher). Qui marche par sauts.

SALTIMBANQUE (tin) n. m. (de l'ital. *saltare in banco*, sauter sur le tremplin). Bateleur qui fait des exercices sur les places publiques. Fig. Bouffon de société ; charlatan, mauvais orateur.

SALUBRE adj. (lat. *salubris*; de *salus*, santé). Sain qui contribue à la santé : l'air de la mer est salubre. ANT. Insalubre.

SALUBREMENT (man) adv. D'une manière salubre. ANT. Insalubrement.

SALUBRITÉ n. f. Qualité de ce qui est salubre : la salubrité de l'air. *Salubrité publique*, soins que l'administration prend de la santé publique. Cette administration. ANT. Insalubrité.

SALUER (u-è) v. a. (lat. *salutare*). Donner à quelqu'un une marque extérieure d'attention, de civilité, de respect : *saluer un ami*. Honorer au signal de civilité réglé par les usages de l'armée ou de la marine : *saluer un navire de vingt coups de canon*. Acclamer : *saluer l'avènement de la liberté*. Déclarer par acclamations : l'armée le *salua empereur*.

SALURE n. f. Etat de ce qui est salé, content du sel : la *salure de la mer*.

SALUT (lu) n. m. (du lat. *salus*, santé). Action de sauver : ne devoir son salut qu'à la fuite. Personne ou chose qui sauve : *Jeanne d'Arc fut le salut de la France*. Félicité éternelle : *travailler à son salut*. Marque de civilité que l'on donne à une personne en la saluant. Office du soir, destiné à honorer le saint sacrement : *assister au salut*. *Armée du salut*, association protestante fondée par William Booth pour ranimer le souci des destinées religieuses de l'homme.



Salsapareille.



Salsifis.

SALUTAIRE (tè-re) adj. (lat. *salutaris*). Utile pour conserver la santé, la vie, l'honneur, etc. : *remède, loi salulaire*.

SALUTAIREMENT (tè-re-man) adv. D'une manière salulaire.

SALUTATION (si-on) n. f. Salut, action de saluer : *présenter ses salutations*. *Salutation angélique*, prière à la sainte Vierge (l'Avé Maria).

SALUTISTE (tis-te)n. Membre de l'armée du Salut.

SALVAGE n. m. (du lat. *salvare*, sauver). Droit de sauvagerie, que l'on perçoit sur les choses sauvées du naufrage. (On dit auj. *droit de sauvetage*.)

SALVAGE CORPS (kor) n. m. Fraction d'un régiment de sapeurs-pompiers spécialement organisée pour le sauvetage ou la protection, dans un incendie, des objets précieux qui se trouvent dans une maison sinistrée.

SALVANOS (nöss) n. m. (du lat. *salva nos*, sauve-nous). Mar. Bouée de sauvetage. (Vx.)

SALVATELLE (tè-le) n. f. Veine de la face dorsale de la main.

SALVATION (si-on) n. f. (lat. *salvatio*). Action de sauver ; rédemption. (Peu us.)

SALVE n. f. (ital. *salvo*). Décharge d'un grand nombre d'armes à feu en même temps, soit pour saluer quelqu'un, soit dans des occasions de joie, soit à l'exercice ou au combat : *exécuter un feu de salve*. Fig. *Salve d'applaudissements*, applaudissements unanimes.

SALVÉ n. m. (du lat. *salve*, salut). Prière à la Sainte Vierge : *chanter le Salve*, le *Salve Regina*.

SALVINIE (nè) n. f. Bot. Genre des plantes aquatiques flottantes.

SAMARE n. f. Sorte de fruit sec et indéhéscent. **SAMARITAIN, E** (tin, è-ne) adj. et n. De la Samarie : *la parabole du bon Samaritain*.

SAMBAQUI (san-ba-ki) n. m. Nom, au Brésil, de certaines sépultures préhistoriques.

SAMBQUE (sam) n. f. (lat. *sambuca*). Machine de guerre du moyen âge, munie d'un pont volant que l'on rabattait sur les murailles des places attaquées. Instrument de musique à cordes pincées, en usage dans la Grèce antique.

SAMEDI n. m. (du lat. *sabbati dies*, jour du sabbat). Septième jour de la semaine. *Samedi saint*, le samedi de la semaine de Pâques.

SAMIEN, ENNE (mi-in, è-ne) adj. et n. De Samos.

SAMIT (mi) n. m. Riche tissu de soie, lamé d'or ou d'argent, de la catégorie des brocarts, en usage jusqu'au XVIII^e siècle.

SAMOLE n. m. Bot. Genre de primula-cées, dit aussi *mouton d'eau*.

SAMOVAR n. m. Sorte de bouilloire russe, généralement en cuivre.

SAMPANG (san-pan) ou **SAMPAN** (sam) n. m.

Embarcation de passage ou de transport, en usage en extrême Orient.

SANAS (näs) n. m. Cotonnade de provenance indienne (XVII^e et XVIII^e s.).

SANATORIUM (ri-on) n. m. (du lat. *sanare*, guérir). Station hygiénique ; établissement hygiénique, où l'on envoie les malades, les convalescents, etc. : les *sanatoriums* sont situés de préférence au bord de la mer ou dans les montagnes. Pl. des *sanatoriums* ou *sanatoria*.

SAN-BENITO (bè) n. m. Invar. (mot espagn. signif. saint Benoît, parce que ce vêtement rappelait l'habit des bénédictins). Casaque de couleur jaune, dont les inquisiteurs revêtaient ceux qu'on allait brûler.

SANCIR v. n. Mar. Couler à fond sous voiles ou au mouillage, en embarquant de l'eau par l'avant.

SANCTIFIÉ (san-cti-fi-é) n. adj. Qui sanctifie : la grâce sanctifiante.



Samovar.



Sampan chinois.

SANCTIFICATEUR, **TRICE** (*sank-ti*) adj. et n. Qui sanctifie. Absolument. **Le Sanctificateur**, le Saint-Esprit.

SANCTIFICATION (*sank-ti-si-on*) n. f. Action et effet de ce qui sanctifie : la sanctification des âmes. Célébration selon les rites religieux : sanctification du dimanche.

SANCTIFIÉ (*sank-ti-fi-é*) v. a. (du lat. *sanctus*, saint, et *facere*, faire. — Se conj. comme *prier*.) Rendre saint : la grâce nous sanctifie. Mettre dans la voie du salut : sanctifier des hommes par son exemple. Révéler comme saint : que votre nom soit sanctifié. Célébrer suivant la loi de l'Eglise : sanctifier le dimanche.

SANCTION (*sank-si-on*) n. f. (lat. *sanctio* ; de *sancire*, établir). Acte par lequel le chef de l'Etat donne à une loi la confirmation sans laquelle elle ne serait point exécutoire : refuser sa sanction à un décret. Par ext. Approbation, confirmation considérée comme nécessaire : ce mot n'a pas encore reçu la sanction de l'usage. Peine ou récompense qui empêche ou punit la violation et assure l'exécution : les sanctions pénales.

SANCTIONNER (*sank-si-on-ner*) v. a. Donner la sanction : sanctionner une loi. Approuver ; sanctionner les décisions d'un mandataire. Etre la confirmation de : exemple qui sanctionne la leçon.

SANCTISSIME (*sank-ti-si-me*) adj. Très saint. **SANCTUAIRE** (*sank-tu-é-re*) n. m. (lat. *sanctuarium* ; de *sanctus*, saint). Chez les Juifs, la partie la plus secrète du Temple de Jérusalem. Endroit de l'église où est le maître-autel. Edifice consacré aux cérémonies d'une religion. Eglise. Fig. Asile sacré : maison qui est le sanctuaire de l'honneur.

SANCTUS (*sank-tuss*) n. m. Partie de la messe entre la préface et le canon, où l'on chante le mot *sanctus* (saint) trois fois répété.

SANDAL n. m. V. SANTAL.

SANDALE n. f. (lat. *sandaliolum*). Chaussure formée d'une simple semelle retenue au pied par des cordons. Chaussure d'escreimeur. (V. la planche *ESCRIMEUR*.) — Chez les Grecs et les Romains, la sandale était surtout un chaussure de femme. Dans les temps modernes, elle a été adoptée par certains ordres religieux (capucins, etc.).



Sandale.

SANDALIER (*li-é*), **ERE** n. Personne qui fait des sandales.

SANDARAQUE n. f. (gr. *sandarakhé*). Résine extraite d'une espèce de thuyas employée pour la préparation des vernis, le glacage du papier, etc.

SANDERLING (*dér-lin*) n. m. Genre de petits oiseaux échassiers, des rivages marins de toute la région arctique.



Sanderling.

SANDIX ou **SANDYX** (*dits*) n. m. (mot lat.). Rouge minéral, dont les anciens se servaient pour teindre des étoffes.

SANDJAK (*djak*) ou **SANGIAC** (*ji-ak*) n. m. Subdivision territoriale d'un pachalik.

SANDRE n. f. Poisson des cours d'eau de l'Europe centrale et orientale, à chair très estimée : la sandre atteint jusqu'à 1 mètre de long.

SANDWICH (*sand-dou-tich*) n. m. (mot angl.). Mets constitué par deux tranches minces de pain beurré, entre lesquelles on a mis une tranche de jambon, du foie gras, etc. **Homme-sandwich**, homme qui se promène sur la voie publique, avec une affiche-réclame sur le dos et une autre sur la poitrine.

SANG (*san, sank'* devant une voyelle ou un *h* muet) n. m. (lat. *sanguis*). Liquide rouge, qui circule dans les veines et dans les artères. Coup de sang, hémorragie cérébrale. Se faire du mauvais sang, s'impatienter. Se faire du bon sang, éprouver du contentement. Glacer le sang, causer de l'effroi. Fig. Vie : donner son sang pour la patrie. Descendance, extraction : être d'un sang illustre. Famille : être du même sang. Liens du sang, affection entre personnes de même famille. Droit du sang, droit que donne la naissance. Prince du sang, d'une maison royale. Baptême de sang, le martyre. Répandre,

verser le sang, blesser ou tuer une ou plusieurs personnes. Mettre un pays à feu et à sang, le saccager. Avoir du sang dans les veines, être énergique, courageux. Fouetter le sang, exciter. Avoir le sang chaud, être ardent. La voie du sang, le cri de la nature. Cheval pur sang (substantif ; un pur sang), cheval de race. Suer sang et eau, se donner beaucoup de peine. Le sang lui monte à la tête, il est près de se fâcher. Payer une faute de son sang, être tué pour l'avoir commise. — Le sang est le liquide nourricier de l'organisme ; il est porté dans tout le corps par les artères, et est ramené par les veines au cœur, qui l'envoie dans les poumons où il s'oxygène de nouveau. Le sang reçoit les matériaux provenant de la digestion, et il recueille les substances de déchets ; il est composé d'un liquide ou sérum, de globules rouges et d'un petit nombre de globules blancs. Les maladies du sang ont une grande importance dans la pathologie. (V. planche *HOMME*.)

SANG-DRAGON ou **SANG-DE-DRAGON** (*san*) n. m. Substance d'un rongeur brun, qui découle de certains arbres et qui était autrefois utilisée en médecine.

SANS-FROID (*san-froi*) n. m. Tranquillité, présence d'esprit : garder, perdre son sang-froid. De sang-froid, sans empressement.

SANGLADE n. f. Grand coup de sanglé ou de fouet. (Peu us.)

SANGLANT (*glan*), **E** adj. Taché, souillé de sang : épée sanglante. Mêlé de sang : eau sanglante. Ou il y a eu beaucoup de sang répandu : combat sanglant. Qui est de la couleur du sang : ruage sanglant. Fig. Très dur, très amer : affront sanglant. Mort sanglante, mort violente avec effusion de sang.

SANGLE n. f. (lat. *cingula* ; de *cingere*, ceindre). Bande de cuir, large et plate, qui sert à ceindre, à serrer, etc. Bande plate et large, qui passe sous le ventre d'une bête de somme et qui assujettit la selle ou le bit. Lit de sanglé, lit composé de deux châssis croisés en X, sur lesquels sont tendues des sangles ou une toile.

SANGLIER (*glé*) v. a. Serrer avec une sanglé, des sangles : sangler un cheval. Frapper avec une sanglé, fouetter. Appliquer fortement, comme on ferait avec une sanglé : sangler un coup de fouet à quelqu'un.

SANGLIER (*glé-é*) n. m. (du lat. *singularis*, solitaire). Genre de mammifères pachydermes, dont le type habite l'Europe : le sanglier établit sa bauge dans les fourrés. — Le sanglier est le porc sauvage ; c'est un animal puissant et qui cause



Sanglier et marçassins.

des grands ravages dans les champs ; sa femelle se nomme laie et ses petits marçassins. La chair de cet animal est bonne à manger.

SANGLON n. m. Petite sanglé.

SANGLOT (*glô*) n. m. (lat. *singultus*). Contraction spasmodique du diaphragme, par l'effet de la douleur, suivie de l'émission brusque de l'air contenu dans la poitrine : éclater en sanglots.

SANGLOTER (*té*) v. n. Pousser des sanglots.

SANGSUE (*san-sè*) n. f. (du lat. *sanguisuga*, qui suce le sang). Genre d'hirudines, qui vivent dans les eaux stagnantes et que la médecine emploie pour les saignées locales ; les sangsues sont, en médecine, avantageusement remplacées par des ventouses scarifiées ou par une saignée. Fig. Personne qui tire de l'argent par des exactions ou autrement :



Sangsues.

les usuriers sont de véritables sangues. Chose qui pousse. Petit fossé pour l'écoulement des eaux.

SANGIFICATION (*ghu-i, si-on*) n. f. Formation du sang par la transformation des aliments.

SANGIN (*ghin*), **E** adj. [lat. *sanguineus*]. Qui a rapport au sang ; émission sanguine. Ou le sang prédomine ; tempérament sanguin. De couleur de sang ; visage d'un rouge sanguin. Vaisseaux sanguins, qui servent à la circulation du sang. *Maladie sanguine*, causée par une altération du sang.

SANGUINAIRE (*ghî-nê-re*) adj. Qui se plaît à répandre le sang humain : *Caracalla fut un tyran sanguinaire*. Où l'on verse beaucoup de sang : *lutte sanguinaire*. Cruel : *loi sanguinaire*.

SANGUINAIRE (*ghî-nê-re*) n. f. Bot. Genre de papavéracées, à latex rouge sang.

SANGUINE (*ghî-me*) n. f. Crayon fait avec de l'ocre rouge. Croquis exécuté avec ce crayon. Lithographie imitant un croquis de ce genre. Pierre précieuse de couleur sang.

SANGUINELLE (*ghî-nê-le*) n. f. Nom vulgaire d'une espèce de cornouiller à fruits rouges.

SANGUINOLE (*ghî*) n. f. Variété de pêche.

SANGUINOLE (*ghî-no-lan*), **E** adj. Teint de sang ; crachat sanguinolent.

SANGUISORBÉ (*ghu-is-or-be*) n. f. Genre de rosacées astringentes, d'Europe et de Sibérie.

SANHÉDRIN (*sa-nê*) n. m. (du gr. *sanedrion*, tribunal). Tribunal des anciens Juifs à Jérusalem, composé des prêtres, des anciens et des scribes, qui jugeait les affaires criminelles ou administratives concernant une tribu ou une ville, les crimes politiques importants, etc. *Fig.* Réunion de gens assemblés pour délibérer.

SANICLE ou **SANICULE** n. f. Genre d'ombellifères douées de propriétés vulnérinaires.

SANIE (*nî*) n. f. [lat. *sanies*]. Matière purulente, qui sort des ulcères et des plaies non soignées.

SANIEUX, **EUSE** (*ni-ê, eu-se*) adj. De la nature de la sanie ; plaie sauteuse.

SANITAIRE (*tê-re*) adj. (du lat. *sanitas*, santé). Qui a rapport à la conservation de la santé ; *mesure sanitaire* ; *police sanitaire*. *Cordon sanitaire*, troupes établies sur les frontières entre des pays limitrophes, pour empêcher la propagation des maladies contagieuses. N. m. Militaire du service de santé.

SANS (*san*) prép. [lat. *sine*]. Marque privation, exclusion : *sans argent* ; *allez-y sans moi*. Entre dans plusieurs loc. adv. : *sans doute*, *sans cesse* etc. *Sans quoi*, *sans cela*, si cela n'était pas ; *sans plus* et pas plus ; non sans, avec pas mal de ; non sans peine ; avec un infin. ; non sans rire ; sans que (avec le subj.), et il n'arrive pas que. — Ne dites pas : *sans qu'on ne m'ait vu*, mais *sans qu'on m'ait vu*. N'écrivez pas non plus : *sans dessus dessous*, mais *sans dessus dessous*, sens devant derrière.

SANS-CŒUR (*san-cœur*) n. invar. *Fam.* Qui n'a pas de courage, de sentiments.

SANSKRIT (*sans-krî*), **E** adj. [du sanscr. *sanskrita*, régulier]. Se dit de la langue sacrée des brahmanes et des livres écrits dans cette langue ; *la langue sanscrite*. N. m. Langue sacrée de l'Inde.

SANSKRITISME (*sans-krî-tis-me*) n. m. Ensemble des sciences relatives à la connaissance du sanscrit.

SANSKRITISTE (*sans-krî-tis-te*) n. m. Savant versé dans la connaissance du sanscrit : *Bergaigne fut un distingué sanscritiste*.

SANS-CULOTTE (*san-ku-lo-te*) n. m. Nom sous lequel les aristocrates désignaient, en 1789, les révolutionnaires, qui avaient remplacé la culotte par le pantalon, et que ceux-ci finirent par adopter comme synonyme de patriotes. Pl. des *sans-culottes*.

SANS-CULOTTE (*san-ku-lo-ti-de*) n. f. Nom des jours complémentaires du calendrier républicain. Fêtes célébrées pendant ces mêmes jours. Adjectif : *jours sans-culottides*.

SANS-CULOTTISME (*san-ku-lo-tis-me*) n. m. Système, époque des sans-culottes.

SANS-DENT (*san-dan*) n. Personne qui n'a plus de dents. Pl. des *sans-dents*.

SANSÈVIÈRE n. f. Bot. Genre de lilacées de l'Afrique tropicale.

SANS-FAÇON (*san, son*) n. m. Manière d'agir sans façon.

SANS-GÈNE (*san-jê-ne*) n. m. Manière d'agir sans gêne ; *le sans-gêne touche souvent à l'inconscience*.

SANSNET (*so-nê*) n. m. Nom vulgaire de l'étourneau. Variété de mannequin, de petite taille.

SANS-SOUCI (*san-si*) n. invar. *Fam.* Qui ne s'inquiète de rien. Adjectif ; *personne sans-souci*.

SANTAL n. m. Genre de santalacées, comprenant des arbres de l'Asie et de l'Afrique. (Le bois de santal est très employé en ébénisterie, et l'on en extrait une essence utilisée en thérapeutique.) Pl. des *santals*.

SANTALACÉES (*sê*) n. f. pl. Famille de plantes dicotylédones apétales. S. une *santalacée*.

SANTALINE n. f. Principe extrait du bois de santal.

SANTÉ n. f. [lat. *sanitas*]. Etat de celui dont les fonctions ne sont troublées par aucune maladie ; être en bonne santé. Etat des organes ; avoir une santé faible. Vœu que l'on fait, en buvant, pour la santé de quelqu'un : *porter une santé*. *Fig.* Etat normal régulier ; la santé de l'âme. *Maison de santé*, où l'on reçoit les malades pour les soigner, moyennant une rétribution. *Officier de santé*, médecin autrefois autorisé à exercer sans avoir le titre de docteur : le titre d'officier de santé a cessé d'être conféré depuis 1892. *A votre santé*, salutation qu'on se fait en buvant.

SANTOLINE n. f. Bot. Genre de composées tubiflores européennes.

SANTON n. m. Religieux et ascète musulman.

SANTONNE n. f. Sorte d'armoise, dont les semences (*semen-contra*) sont employées comme vermifuge. Matière cristallisée purgative, extraite du semen-contra.

SANVE n. f. [lat. *sinapis*]. Nom vulgaire de la moutarde des champs.

SAOUL (*sou*), **E** adj. ; **SAOULER** (*sou-lé*) v. a. V. SOUL, SOULER.

SAPA n. m. (mot lat.). *Pharm.* Suc de raisin, évaporé jusqu'à consistance de miel.

SAPAJOU n. m. Petit singe de l'Amérique du Sud. *Fig.* Petit homme laid et ridicule.

SAPAN n. m. Bois de teinture, du Japon.

SAPÉ n. f. (ital. *sappa*). Tranchée creusée au pied d'un mur pour le renverser : *pousser la sapé*.

Travaux de terrassement permettant de s'approcher des positions ennemies. *Fig.* Destruction progressive : *la sapé des préjugés*. Petite faux à moissonner. Pelle ronde ou pointue, dont la lame est perpendiculaire au manche et dont se servent les mineurs.

SAPERMENT (*man*) n. m. Action de saper.

SAPÉQUE n. f. Petite monnaie de la Chine et de l'Indochine. — *La sapèque*, qui équivaut nominativement à un millième de taël, est une petite pièce ronde, percée d'un trou carré. On enfle les sapèques sur un lien de jonc ou de paille souple.

SAPER (*pé*) v. a. (de *sapé*). Travailler avec le pic et la pioche à détruire les fondements d'un édifice, d'un bastion, etc. *Fig.* Travailler à la ruine de : *saper les fondements d'une doctrine*. Couper avec la sapé : *saper des blés*.

SAPERDE (*pêr-de*) n. f. Genre d'insectes coléoptères longicornes, communs en France et nuisibles aux arbres.

SAPÉUR n. m. (de *saper*). Soldat du génie, qui travaille aux fortifications. Dans l'infanterie, soldat qui marche en tête du régiment et qui est chargé de frayer un chemin aux troupes. Moissonneur qui se sert de la sapé. N. m. pl. **Sapeurs-pompiers**, corps institué pour porter secours en cas d'incendie. S. un *sapeur-pompier*. (V. POMPIER.)

SAPHÈNE n. et adj. f. (du gr. *saphênis*, manifeste). Une des velines des membres inférieurs. (V. planche HOMME.)

SAPHIQUE adj. Qui a rapport à Sapho (ou Sappho). *Vers saphique*, vers grec ou latin de onze syllabes, que l'on croit inventé par Sapho.

SAPHIR n. m. (de l'hébr. *sappir*, la plus belle chose). Pierre précieuse, qui est une variété bleue de corindon.

SAPHIRINE n. f. Variété de calcédoine, qui a la couleur du saphir.

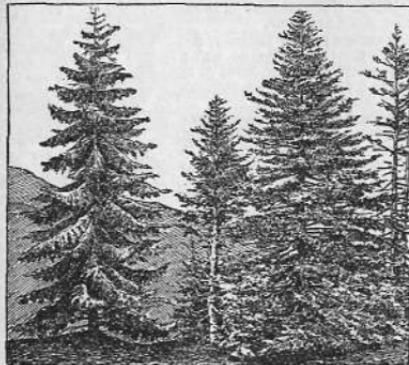
SAPIDE adj. [lat. *sapidus* ; de *sapor*, saveur]. Qui a de la saveur : *corps sapide*. ANT. **INSAPIDE**.

SAPIDITÉ n. f. Qualité de ce qui est sapide. ANT. **INSAPIDITÉ**.

SAPIENCE (*pi-an-se*) n. f. (lat. *sapientia*). Sagesse. (Vx.) Pays de sapience, nom donné par les écrivains du moyen âge à la Normandie. *Libre de la Sapience*, livre de la Sagesse (v. SAGESSE [Part. hist.]).

SAPIENTIAUX (*an-si-ô*) adj. et n. m. pl. Se dit des livres de l'Écriture sainte, qui contiennent surtout des sentences morales.

SAPIN n. m. (lat. *sapinus*; du sanscr. *sapa*, résine). Genre de conifères, comprenant de grands arbres toujours verts : les sapins de la Forêt-Noire



Sapins.

atteignent de 30 à 40 mètres de hauteur. Son bois. Pop. Voiture de place. Cercueil. — Les sapins, qu'il ne faut pas confondre avec les pins, sont de beaux arbres dont le bois est utilisé en charpente et en ébénisterie, mais qui est inférieur comme qualité à celui du pin. Ils fournissent la térébenthine, la poix blanche ou poix de Bourgogne, le baume du Canada; et les bourgeons en sont aussi utilisés en pharmacie.

SAPINDACÉES (*sé*) n. f. pl. Bot. Famille de dicotylédones, ayant le savonnier (*sapindus*) pour type. **SAPINE** n. f. Plancher, solive de sapin. Baquet en bois de sapin. Espèce de grue (ou monte-châssis) au moyen de laquelle on élève à de grandes hauteurs des matériaux de construction.

SAPINETTE (*mé-te*) n. f. Nom de quelques espèces de pins de l'Amérique du Nord. Sorte de boisson faite avec des bourgeons de sapin. Bateau en sapin, qui accompagne les grands bateaux pour les servir. (On dit aussi SAPINIÈRE.)

SAPINIÈRE n. f. Lieu planté de sapins : les magnifiques sapinières des Vosges.

SAPONACE, E adj. (du lat. *sapo, onis*, savon). Qui a les caractères du savon.

SAPONAIRE (*mé-re*) n. f. (du lat. *sapo, onis*, savon). Genre de Caryophyllacées, dont la tige et la racine donnent à l'eau une qualité savonneuse.

SAPONIFIABLE adj. Qu'on peut saponifier : substance saponifiable.

SAPONIFICATION (*st-on*) n. f. (de *saponifier*). Transformation des corps gras en savon, à la suite de la décomposition de cette matière grasse en acides gras et en glycérine : la saponification des huiles.

SAPONIFIER (*fi-ô*) v. a. (du lat. *sapo, onis*, savon, et *facere, faire*. — Se conj. comme *prier*). Transformer en savon : saponifier des graisses.

SAPONINE n. f. Glucoside de la saponaire, du bois de Panama, etc., dont la solution aqueuse moussue comme du savon.

SAPONIFIQUE adj. (du lat. *sapor, saveur*, et *facere, faire*). Qui produit de la saveur. (Peu us.)



Saponaire.

SAPOTACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de dicotylédones gamopétales. S. une *sapotacée*.

SAPOTE ou **SAPOTILLE** (*ll mll.*) n. f. Fruit du sapotier.

SAPOTIER (*ti-ô*) ou **SAPOTILLIER** (*ti-li-ô*) n. m. Bel arbre des Antilles, de la famille des *sapotacées*, à fruit délicieux, mais qui ne peut être consommé sur ce place.

SAPRISTI interj. V. SACRISTI.

SAPROLÉGNIEES (*gni-é*) n. f. pl. Famille de champignons, qui vivent dans l'eau sur les matières organiques en décomposition. S. une *saprolégnée*.

SAPROPHYTE n. m. (du gr. *sapros, pourri*, et *phuton, plante*). Organisme végétal, né sur des substances en pourriture.

SARABANDE n. f. (espagn. *zarabanda*). Danse noble, en vogue au xvii^e et au xviii^e siècle. Musique de cette danse : la *sarabande s'écrivait à trois temps, dans un mouvement plus lent que celui du menuet*.

SARBACANE n. f. (ar. *zabatana*). Long tuyau qui sert à lancer, en soufflant, de petits projectiles.

SARBOTIÈRE n. f.

Syn. de SONNETIÈRE.

SARCASME (*has-me*) n. m. (gr. *sarkasmos*; de *sarkazein, railler*). Raillerie acerbe.

SARCASTIQUE (*has-ti-ke*) adj. Qui tient du sarcasme : ton, rire *sarcastique*. Qui emploie le sarcasme : écrivain *sarcastique*.

SARCELLE (*sé-le*) n. f.

(lat. *querquedula*). Genre

d'oiseaux palmipèdes, voisins des canards : les *sarcelles* sont un gibier recherché.

SARCINE n. f. Microcoque, qui se dispose en

masse cubique.

SARCLAGE n. m. Action de sarcler. Résultat de

cette action.

SARCLER (*klé*) v. a. (lat. *sarcularé*). Arracher

les mauvaises herbes d'un sol cultivé ou ensemencé :

sarcler un jardin.

SARCLEUR, EUSE (*eu-se*) n. Qui sarcle.

SARCLOIR n. m. Instrument pour sarcler.

SARCLURE n. f. Mau-

aises herbes qu'on arrache

en sarclant.

SARCOCARPE adj. (du gr. *sarz, sarkos, chair*,

et *karpos, fruit*). Dont le fruit est charnu.

SARCOCELE n. f. (du gr. *sarz, sarkos, chair*, et

kelé, tumeur). Sorte de tumeur squirreuse.

SARCOCOLLE n. m. Résine de sarcocollier.

SARCOCOLLIER (*ko-li-é*) n. f. Bot. Genre d'ar-

brisseaux des régions chaudes du globe, d'où l'on

tire une résine molle employée parfois pour raffermir certains pansements.

SARCOLACTIQUE (*lak*) adj. Se dit d'un acide

isomère de l'acide lactique, que l'on extrait de la

viande. (On dit aussi PARALACTIQUE.)

SARCOLOGIE (*ji*) n. f. (du gr. *sarz, sarkos, chair*,

et *logos, discours*). Partie de l'anatomie qui traite

du tissu musculaire.

SARCOMATEUX, EUSE (*teû, eu-se*) adj. Qui

tient du sarcome.

SARCOME n. m.

(du gr. *sarz, sarkos, chair*). Cancer malin, formé de jeunes

cellules conjon-

ctives.

SARCOPHAGE

adj. (du gr. *sarz, sarkos, chair*, et *phagein, manger*). Qui

ronge les chairs : médicament *sarcophage*. (Vx.)

N. m. Tombeau dans lequel les anciens mettaient les

corps qu'ils ne voulaient pas brûler : les *sarcophages*

égyptiens. Aujourd'hui, partie d'un monument

funéraire. Comme le cercueil, bien qu'il ne

renferme pas le corps du défunt.

SARCOPHYLLÉ (*fi-le*) n. m. Parenchyme des

feuilles.



Sarcelle.



Sarcloir.



Sarcophage.

SARCOÏTE n. m. Nom donné à l'acarus qui produit la gale.

SARCORAMPE (*ran-fe*) n. m. Genre d'oiseaux rapaces de l'Amérique du Sud.

SARCOTIQUE adj. (du gr. *sarr*, *sarkos*, chair). Se dit des substances qui hâtent la cicatrisation des plaies.

SARDANAPALESE (*lès-ke*) adj. Qui convient à un Sardanapale (v. *Part. hist.*) : vie sardanapalésque.

SARDINE n. f. (gr. *sardine*). Poisson de mer du genre alose, semblable au hareng, mais plus petit : la pêche de la sardine constitue une des grandes ressources des pêcheurs bretons.

Sardine de dérive, grosse sardine. *Fam.* Galon de sous-officier. — La sardine atteint jusqu'à 25 centimètres de long ; on la pêche de juin à novembre. On la consume fraîche ou conservée dans l'huile en boîtes de fer-blanc. La sardine ainsi préparée constitue un article de commerce très important.

SARDINIERE (*rf*) n. f. Endroit où l'on prépare les sardines à conserver.

SARDINIER (*ni-é*), **ÈRE** n. m. Pêcheur, pêcheuse de sardines. Ouvrier, ouvrière employés à la fabrication des conserves de sardines : les sardiniers de Concarneau. N. m. Filet, bateau pour la pêche de la sardine.

SARDOINE n. f. (gr. *sardonia*). Variété brune ou rouge sang de calcedoine.

SARDONIE, **ENNE** (*ni-in, è-ne*) ou **SARDONIQUE** adj. (gr. *sardonios*). Se dit d'un rire qui donne à la bouche une expression de moquerie acerbe : rire sardonique.

SARDONIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière sardonique. (Peu us.)

SARGASSE (*gha-se*) n. f. (espagn. *sargazo*). Algue brune, de la famille des fucacées, qui croît dans les mers tropicales ; les sargasses, portées par les courants, s'accumulent dans les zones de calmes. Géogr. : Mer des Sargasses v. *Part. hist.*

SARGE n. m. Genre d'insectes diptères de nos pays, à livrée métallique.

SARIGUE (*ri-ghé*) n. m. (mot brésil.). Genre de mammifères marsupiaux d'Amérique, dont la femelle a sous le ventre une espèce de poche dans laquelle elle porte ses petits : les sarigues sont carnassiers et vivent dans les forêts. N. f. Femelle du sarigue.

SARISSE (*ri-se*) n. f. (gr. *sarissa*). Longue lance particulière aux armées macédoniennes.

SARMENT (*man*) n. m. (lat. *sarmentum*). Tige ou branche ligneuse grimpante. Bois que la vigne pousse chaque année.

SARMENTEUX, **EUSE** (*man-teù, eu-se*) adj. Qui produit beaucoup de sarment : vigne sarmenteuse. *Par ext.* Se dit des plantes dont la tige est longue, flexible et grimpante comme le sarment.

SARONIDE n. m. (du gr. *saronis*, *idos*, vieux chène). Druide. Prêtre gaulois.

SARON (*ross*) n. m. Période de 18 ans et 11 jours, qui régit approximativement le retour des éclipses.

SARACÉNIE (*sa-ra, ni*) n. f. Genre de plantes exotiques, dont les feuilles sont des ascidées.

SARRACÉNIQUE (*sa-ra*) adj. (du lat. *sarracenus*,

sarrasin). Qui a rapport aux Sarrasins : l'art sarracénique.

SARRASIN (*sa-ra-zin*) n. m. Genre de polygacées, dit vulgairement blé noir, à graine alimentaire.

SARRASIN, È (*sa-ra-zin, i-ne*) adj. et n. (lat. *Sarracenus*). Nom donné par les Occidentaux du moyen âge aux musulmans d'Europe et d'Afrique : la bataille de Poitiers (732) arrêta l'invasion des Sarrasins.

SARRASINE (*sa-ra-zine*) n. f. Espèce de herse qu'on place entre le pont-levis et la porte d'une ville, d'un château fort, etc.

SARRAU (*sa-ro*) ou **SARRHOT** (*sa-ro*) n. m. Vêtement léger que les ouvriers de la campagne portent par-dessus leurs autres vêtements. Sorte de blouse ouverte par derrière, que les enfants mettent par-dessus leur vêtement.

SARRLETTE (*sa-rè-te*) ou **SERRETTE** (*sè-rè-te*) n. f. Nom vulgaire de la serrature.

SARRIÈTE (*sa-ri-è-te*) n. f. Genre de labiées aromatiques, qui servent d'assaisonnement.

SARRUSSOPHONE (*sa-ra-so-fo-ne*) n. m. (de *Sarrus* n. pr., et du gr. *phônè*, son). Instrument de musique à vent, en cuivre, à anche double. (Il se rapproche du basson et du hautbois par la forme, du trombone par le timbre.)

SAS (*sâ*) n. m. (du lat. *seta*, soie). Tamis de crin, de soie, etc., entouré d'un cercle de bois, pour passer de la farine, du plâtre, des liquides, etc. Claire servant à passer les terres dont on veut enlever les pierres. Partie d'un canal, comprise entre les deux portes d'une écluse. (V. *BOULSE*.)

SASSIFRAS (*sa-sa-fra*) n. m. Genre de Lauracées d'Amérique, dont les feuilles, pulvérisées et séchées, sont employées comme condiment.

SASSE (*sa-se*) n. f. (provenç. *sasso*). Pelite creuse, qui sert à jeter l'eau hors des embarcations.

SASSEMENT (*sa-se-man*) n. m. Action de sasser.

SASSENAGE (*sa-se*) n. m. Fromage très estimé, que l'on fabrique dans les environs de Sassenage (Isère).

SASSER (*sa-se*) v. a. Passer au sas : sasser de la farine. *Fig.* Sasser et ressasser une affaire, l'examiner minutieusement.

SASSER (*sa-sè*) v. a. Faire passer un bateau par le sas d'une écluse.

SASSEUR (*sa-seur*) n. m. Ouvrier qui sasse. Instrument pour sasser.

SATANÈ, **E** adj. *Fam.* Digne de Satan ; abominable : c'est un satanè farceur.

SATANIQUE adj. Propre à Satan. Digne de Satan : intrigue satanique.

SATELITE (*tèl*) n. m. (du lat. *satelles*, *itis*, escorte). Homme armé, ministre des violences de celui qu'il accompagne. *Par ext.* Homme qui obéit complètement aux volontés d'un autre. *Astr.* Planète secondaire, qui tourne autour d'une planète principale : la lune est la satellite de la terre.

SATIÈTE (*si*) n. f. (lat. *satietas*). Réplétion d'aliments, qui va jusqu'au dégoût : manger jusqu'à satiété. *Fig.* Dégoût produit par l'usage immodéré d'un plaisir, des honneurs.

SATIF, IVE adj. (lat. *sativus*). Qui vient des graines qu'on a semées : plantes satives.

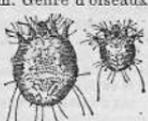
SATIN n. m. (ital. *setino*; de *seta*, soie). Etoffe de soie fine, moelleuse et lustrée, dont la trame ne paraît pas à l'endroit. Etoffe quelconque, lustrée à la manière du satin de soie. *Fig.* Peau de satin, douce et unie.

SATINAGE n. m. Action de satiner.

SATINÈ, **E** adj. Qui a l'apparence, le brillant du satin. *Peau satinée*, douce comme du satin. N. m. Rejet brillant comme celui du satin.

SATINER (*nè*) v. a. Donner à une étoffe, à du papier, etc., le lustre du satin : presse à satiner ; papier satiné.

SATINETTE (*nè-te*) n. f. Etoffe de coton et de soie, ou de coton seul, offrant l'aspect du satin.



Sarcopites (très gr.)



Sardine.



Sargasse.



Sarigue.



Sarrasin.

SATINEUR n. et adj. m. Ouvrier qui satine des étoffes, du papier.

SATIRE n. f. (lat. *satira*). Petite pièce de poésie, où l'auteur attaque les vices et les ridicules de son temps : les *satires* de Boileau. Discours, écrit piquant ou médisant. Blâme indirect : certaines *lourdes* sont des *satires*.

SATIRIQUE adj. Qui appartient à la satire : ouvrage *satirique*. Qui écrit des satires : poète *satirique*. Enclin à la médisance : esprit *satirique*. N. m. Auteur de satires : Horace, Juvénal et Perse sont les trois grands *satiriques* latins.

SATIRIQUÈMENT (ke-man) adv. D'une manière satirique. (Peu us.)

SATIRISER (sô) v. a. Railler d'une manière piquante et satirique. (Peu us.)

SATISFACTION (tis-fak-si-on) n. f. (lat. *satisfactio*). Contentement, joie : recevoir un *témoignage de satisfaction*. Action par laquelle on répare une offense : réclamer, donner *satisfaction*. ANT. **Mécontentement**.

SATISFAIT (tis-fak-tô) adj. (de *satisfaction*). Propre à expier, à réparer les fautes commises : œuvre *satisfaisante*.

SATISFAIRE (tis-fê-re) v. a. (du lat. *satis*, assez, et *facere*, faire. — Se conj. comme *faire*). Rendre content : *satisfaire ses maîtres*. *Satisfaire l'esprit*, les sens, leur plaisir. *Satisfaire l'attente*, la remplir. *Satisfaire ses passions*, les contenter. *Satisfaire un besoin*, faire ce que ce besoin exige. V. n. Acquiescer ce qui est dû : *satisfaire pour quelqu'un*. Faire ce qu'on doit : *satisfaire à ses devoirs*. ANT. **Mécontenter**.

SATISFAISANT (tis-fê-zan) E adj. Qui contente, satisfait : réponse *satisfaisante*. Dont on peut se contenter : résultat *satisfaisant*.

SATISFAIT (tis-fê) E adj. Content : je suis *satisfait* de vos progrès. Assouvi, rempli : mes *désirs* sont *satisfait*. ANT. **Mécontent**.

SATISFECIT (tis-fê-sif) n. m. invar. (mot lat.). Attestation donnée en témoignage de satisfaction.

SATRAPE n. m. (gr. *satrapês*). Gouverneur d'une province, chez les anciens Perses : les *satrapes* jouissaient d'une autorité presque illimitée. Fig. Grand seigneur despotique, riche et voluptueux.

SATRAPÉ (pi) n. f. Gouvernement d'un satrape.

SATURABILITÉ n. f. Chim. Qualité de ce qui peut être saturé.

SATURABLE adj. Chim. Susceptible de saturation.

SATURANT (ran) E adj. Qui sature.

SATURATION (si-on) n. f. Action de saturer. Etat de ce qui est saturé : le point de saturation varie avec la température.

SATURER (ré) v. a. (lat. *saturare*). Amener à l'état de la plus grande condensation possible, en augmentant autant qu'elle peut l'être la quantité de matière diluée ou combinée : saturer un acide. Fig. Rassasier.

SATURNALES n. f. pl. (du lat. *Saturnalia*, fêtes en l'honneur de Saturne [V. *Part. hist.*]). Fête dans laquelle le désordre, la licence se donnent libre cours : les *jours gras* sont de véritables *saturnales*.

SATURNE n. m. Nom donné au plomb par les anciens alchimistes. *Extrait de Saturne*, solution d'acétate de plomb. *Myth.* et *astr.* V. *Part. hist.*

SATURNE (ni) n. f. Genre d'insectes lépidoptères, disant vulgairement *paons de nuit*.

SATURNIEN, **ENNE** (ni-in, -éne) adj. Qui a rapport à Saturne. *Géol.* Période *saturnienne*, période antérieure à la révolution qui a donné leur forme actuelle aux continents.

SATURNIN, E adj. (de *Saturne*). Qui a rapport au plomb ; qui est produit par le plomb : maladies *saturnines*.

SATURNISME (nis-me) n. m. (de *Saturne*). Intoxication chronique par le plomb. — Le *saturnisme*, assez fréquent chez les peintres, cartonniers, etc., qui font usage de céruse, se manifeste par les coliques de plomb, lesquelles surviennent brusquement après quelques troubles digestifs. On traite cette maladie par le régime lacté, les vomitifs, lavages d'estomac, absorption de sulfate de soude ou de magnésie, eau albumineuse, etc.

SATYRE n. m. (gr. *satyros*). Demi-dieu rustique. (V. *Part. hist.*) Fig. Homme cynique et débauché. *Entom.* Genre d'insectes lépidoptères rhopalocères.

SATHION n. m. Genre d'orchidées de nos pays, à odeur repoussante.

SATYRIQUE adj. Qui appartient aux *satyres* : danse *satyrique*. *Drame satyrique*, chez les Grecs, poème dramatique, à la fois pathétique et comique, où le chœur était composé de satyres.

SAUCE (sô-se) n. f. (lat. *salsia*; de *sal*, sel). Assaisonnement liquide, qu'on sert avec certains mets où il entre du sel, des épices, etc. : *sauce au vin*; *sauce à la tomate*. Fig. Accessoire, accompagnement. A toutes sauces, sous toutes les formes : accommoder un même sujet à toutes les sauces. Crayon noir, très friable, dont les artistes se servent pour dessiner à l'estompe. Liquide employé par les orfèvres pour aviver la couleur de l'or.

SAUCE (sô-sê) E adj. Se dit de pièces ou monnaies antiques de cuivre, recouvertes d'une couche d'argent très mince.

SAUCER (sô-sê) v. a. (Prend une cédille sous le c devant a et o : il *saucé*, nous *saucions*). Tremper dans la sauce. *Fam.* Mouiller beaucoup : *touristes* que l'usage a *saucés*. *Saucer quelqu'un*, le réprimander fortement.

SAUCIER (sô-si-ê) n. m. Vendeur de sauces. (Vx.) Cuisinier chargé des sauces. *Mar.* Plaque, taquet qui reçoit le pivot d'un cabestan, etc.

SAUCIERRE (sô) n. f. Vase dans lequel on sert des sauces sur la table.

SAUCISSE (sô-si-se) n. f. (lat. *salsicium*). Boyau rempli de viande de porc hachée et assaisonnée. Fig. Ne pas attacher ses chiens avec des saucisses, être lâtre, avare.

SAUCISSON (sô-si-son) n. m. (ital. *salsicione*). Grosse saucisse crue ou cuite, fortement assaisonnée. Long rouleau de toile rempli de poudre, dont on se sert pour mettre le feu à un fourneau de mine. Fascinage fait de branchages liés en forme de boudin.

SAUF (sof), **SAUVE** (sô-ve) adj. (lat. *salvus*). Sauvé, tiré d'un péril de mort : avoir la vie *sauf*. Qui n'est point endommagé : l'honneur est *sauf*. *Sain et sauf*, sans dommage : se tirer *sain et sauf* d'une affaire.

SAUF (sof) prép. (du précéd.). Sans blesser, sans porter atteinte : *sauf votre respect*. Hormis, à la réserve de : *sauf meilleur avis*; *sauf à recommander*. Excepté : il a tout vendu, *sauf sa maison*. *Sauf à*, quitte à : *sauf à changer*. *Sauf que*, sous réserve.

SAUF-CONDUIT (sof-kon-du-i) n. m. Permission donnée par l'autorité d'aller en quelque endroit, d'y séjourner quelque temps et de s'en retourner librement, sans crainte d'être arrêté : solliciter un *sauf-conduit*.

SAUVEGARDE (so-ve-gar-de) n. f. Sauvegarde que les magistrats accordaient en certains cas à des débiteurs exposés à la contrainte par corps. Permission qu'un général donne, en temps de guerre, de passer sur le terrain qu'occupe son armée. Pl. des *sauf-conduits*.

SAUGE (sô-je) n. f. (lat. *salvia*). Genre de labiées très répandues, employées en médecine comme toniques, excitantes et antispasmodiques : la *sauge* a de belles fleurs rouges.

SAUGE (sô-jê), E adj. Qui contient de la sauge : vin *saugé*.

SAUGÉ (sô) ou **SAUGET** (sô-jê) n. m. Variété de lilas.

SAUGRENU, E (sô) adj. (du lat. *sal*, sel, et de *grenu*). Qui est d'une bizarrerie ridicule : question *saugrenue*.

SAUGRENUITÉ (sô) n. f. Qualité de ce qui est saugrenu ; chose saugrenue. (Peu us.)

SAULAIE (sô-lê) ou **SAUSSAIE** (sô-sê) n. f. Lieu planté de saules.

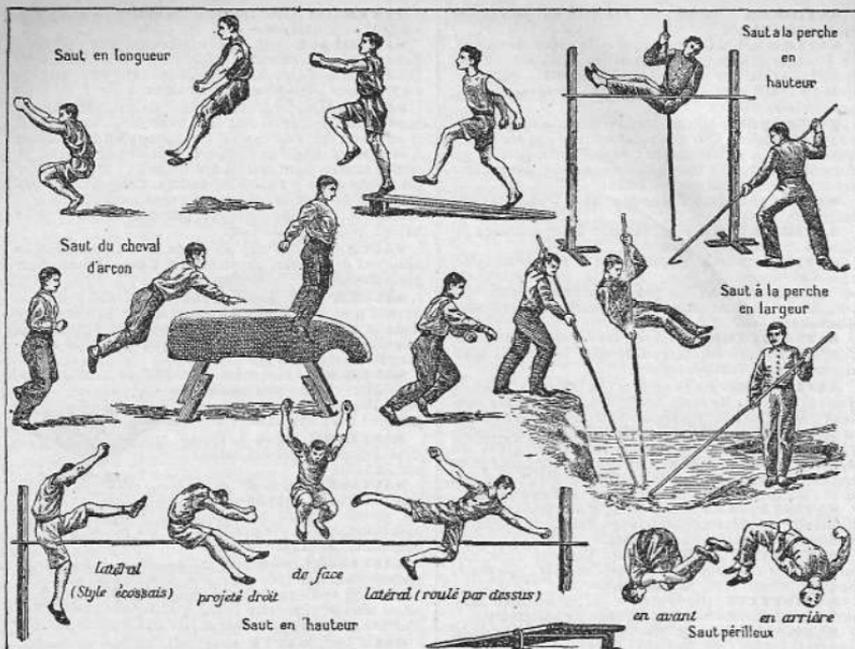
SAULE (sô-lê) n. m. (germ. *salaha*). Genre de *salicinées*, comprenant des arbres très répandus au bord des eaux de régions tempérées : on appelle saules pleureurs ceux dont les branches et le feuillage retombent latéralement. — Le saule, dont la



Saucière.



Saugrenerie.



SAUTS.

taille est très variable, pousse au bord des eaux ; il en existe de nombreuses espèces. Son bois est



Saulles.

utilisé en menuiserie, sous le nom de bois blanc.

SAULÉE (sô-lé) n. f. Rangée de saules.

SAUMÂTRE (sô) adj. (lat. *salmacidus*). D'un goût approchant celui de l'eau de mer : eau saumâtre.

SAUMON (sô) n. m. (lat. *salmo*). Genre de poissons, famille des salmonidés, fusiformes, comprimés et à museau long : la chair rose du saumon est très estimée. Masse de fer, de fonte, de plomb ou d'étain, telle qu'elle est sortie de la fonte. Adjectif. Se dit d'une couleur rose analogue à



Saumon.

celle de la chair du saumon : ruban saumon. — Le saumon peut atteindre 2 mètres de long. Il vit dans les eaux douces, où il se reproduit, et dans la mer, où s'effectue sa croissance. La chair du saumon est consommée fraîche, salée, fumée, ou préparée en conserve.

SAUMONÉ, E (sô) adj. Se dit des poissons dont la chair est rosée comme celle du saumon : truite saumonée.

SAUMONEAU (sô-mo-nô) n. m. Petit saumon.

SAUMURAGE (sô) n. m. Action de mettre des matières alimentaires dans la saumure.

SAUMURE (sô) n. f. (du lat. *sal, sel, et de muire*). Préparation liquide salée, où l'on conserve des viandes, ou des légumes : anchois conservés dans la saumure.

SAUMURÉ, E (sô) adj. Mis dans la saumure.

SAUNAGE (sô) n. m. ou **SAUNAISON** (sô-né-son) n. f. Action de tirer le sel des eaux de mer. Époque où se fait cette opération. Fabrication et vente du sel. *Faux saunage*, sous l'ancien régime, contrebande du sel.

SAUNER (sô-né) v. n. (lat. pop. *salinare* ; de *sal, sel*). Faire le sel. Produire du sel, en parlant des bassins des marais salants.

SAUNERIE (sô-ne-ri) n. f. (de *sauner*). Bâtiments et instruments propres à la fabrication du sel.

SAUNIER (sô-né) n. et adj. m. Ouvrier qui fait le sel. Marchand de sel. *Faux saunier*, sous l'ancien régime, celui qui faisait la contrebande du sel.

SAUNIERE (sô) n. f. Espèce de coffre où l'on conserve le sel. Mélange d'argile et de sel marin que l'on place dans un pare où une forêt, pour que les cerfs, dans, chevreuils viennent le lécher.

SACPIQUET (sô-pi-ké) n. m. (du lat. *sal, sel, et de piquer*). Poudre de sauce piquante.

SAUPOUDRER (sô-pou-dré) v. a. (de *sel, et powder*). Poudrer de sel et, par ext., de farine de sucre, etc. : saupoudrer un gâteau de sucre. Fig. Parsemer, orner çà et là : saupoudrer son discours de citations latines. (Ne pas dire saupoudrer.)

SAUPOUDROIR (sô) n. m. Instrument servant à saupoudrer.

SAUR (sô) ou **SOR** adj. m. (du holl. *soor, des-séché*). Salé et séché à la fumée : hareng saur.

SAURAGE (sô) n. m. *Fauconn.* Etat d'un jeune oiseau qui n'a pas encore mué. Techn. Syn. de SAURISSAGE.

SAURE (*sô-re*) adj. (lat. pop. *sauros*). De la couleur jaune tirant sur le brun : *cheval saure*.

SAURER (*sô-ré*) ou **SAURIR** (*sô*) v. a. (de *saure*). Faire sécher à la fumée : *saureur des harengs*.

SAURET (*sô-ré*) ou **SORET** (*ré*) adj. m. Syn. de SAUR.

SAURIENS (*sô-ri-in*) n. m. pl. (du gr. *sauros*, lézard). Ordre des reptiles comprenant les lézards, les orvets, les seingues, etc. Les crocodiles appartiennent aux *hydrosauriens*. S. un *saurien*.

SAURIN (*sô*) n. m. Hareng nouvellement sauré (ou sauri).

SAURIR (*sô*) v. a. Syn. de SAURER.

SAURIS (*sô-ri*) n. m. Saumure qui a servi à saler des harengs dans les caques.

SAURISSAGE (*sô-ri-sa-je*) n. m. Action de saurer (ou saurir).

SAURISSE (*sô-ri-sé*) n. f. Endroit où s'effectue le saurissage : *lessaurisseries de Boulogne-sur-Mer*.

SAURISSEUR (*sô-ri-seur*) n. et adj. m. Ouvrier qui fait le saurissage.

SAUSSAIE (*sô-sé*) n. f. Syn. de SAULAIE.

SAUSSE (*sô-se*) n. f. V. SAUCE (orféverie).

SAUT (*sô*) n. m. (lat. *salitus*). Action de sauter : *saut en longueur*, *en hauteur*, *à la perche*, etc. Chute : *il a fait là un terrible saut*. Chute d'eau dans le courant d'une rivière : *le saut du Niagara*. Fig. Passage brusque et sans degrés intermédiaires : *rien ne se fait par sauts dans la nature*. Mouvement subit de l'esprit, de l'imagination : *un saut d'idée*. De plein saut, tout à coup, brusquement. *Faire le saut*, se déterminer à prendre un parti, se ruiner, se déshonorer. *Au saut du lit*, au sortir du lit. *Saut périlleux*, saut qu'exécutent les acrobates, danseurs de corde, quand le corps fait un tour entier en l'air. *Saut de carpe*, exécuté à plat vent. *Saut de mouton*, v. SAUTE-MOUTON. *Saut de loup*, fossé pour défendre l'entrée d'une propriété sans borner la vue.

SAUTAGE (*sô*) n. m. Action de faire sauter : *le sautage d'une mine*. (Peu us.)

SAUTE (*sô-te*) n. f. Mar. *Saute de vent*, changement subit dans le vent régnant.

SAUTÉE (*sô-té*) n. f. Espace que l'on franchit d'un seul saut.

SAUTE-EN-BARQUE (*sô-tan*) n. m. Mar. Veston court de canotier.

SAUTELE (*sô-té-lé*) v. n. (Prend deux l devant une syllabe muette : *je sauteille*). Sautiller. (Vx.)

SAUTELE (*sô-té-le*) n. f. Marcotte faite avec un sarment recourbé.

SAUTE-MOUTON n. m. Jeu dans lequel les joueurs sautent alternativement les uns par-dessus les autres.

SAUTER (*sô-té*) v. n. (lat. *saltare*). S'élever de terre avec effort, ou s'élançant d'un lieu dans un autre : *sauter de haut en bas*. Etre détruit par une explosion ; voler en éclats : *la poudrière a sauté*. S'élaner et saisir avec vivacité : *sauter au collet*, *à la gorge de quelqu'un*. *Faire sauter un vaisseau*, mettre le feu aux poudres. *Faire sauter la cervelle à quelqu'un*, lui casser la tête d'un coup de pistolet.

Faire sauter la coupe, remettre adroitement un jeu de cartes dans l'état où il était avant qu'on eût coupé. Fig. Parvenir d'une place inférieure à une autre plus élevée, sans passer par les degrés intermédiaires : *sauter de troisième en rhétorique*.

Sauter d'un sujet à l'autre, passer brusquement d'une chose à une autre. *Sauter aux nues*, s'emporter. *La chose saute aux yeux*, est évidente. *Faire sauter quelqu'un*, lui faire perdre sa place. *Faire sauter* ou *actif sauter*, faire cuire à feu vif, avec du beurre et de la graisse, un morceau de viande, en le faisant sauter de temps en temps pour l'empêcher d'attacher : *faire sauter un poulet*. V. a. Franchir : *sauter un fossé*. Fig. Omettre : *sauter un feuillet*.

PROV. : **Reculer pour mieux sauter**, céder pour un temps afin de mieux reprendre ses avantages. Hériter devant une décision désagréable qu'il faudra prendre tôt ou tard.

SAUTEREAU (*sô-te-rô*) n. m. Petite languette de bois mince mobile d'un clavecin, armée d'un morceau de plume ou de buffle.

SAUTERELLE (*sô-te-ré-le*) n. f. (de *sauter*). Nom vulgaire de la plupart des insectes orthoptères sau-

teurs, comme les *locustes* et les *criquets*. (V. CRIQUET.) Instrument formé de deux règles assemblées à l'une de leurs extrémités, servant aux tailleurs de pierre, menuisiers, etc., à tracer des angles. Mode d'attache des chaînes, cordes, bat-flancs d'écure, etc., qui peut se défaire automatiquement.

SAUTERIE (*sô-te-ri*) n. f. Danse sans caractère. Petite soirée intime, où l'on danse sans façon : *organiser une sauterie*.

SAUTERENNES (*sô-tér-ne*) n. m. Vin blanc récolté dans les vignobles du pays de Sauternes (Gironde) : *un verre de sauternes*.

SAUTE-RUISSEAU (*sô-te-ru-i-sô*) n. m. Invar. Dans les études d'avoués, de notaires, etc., petit clerc qui fait les courses.

SAUTEUR, EUSE (*sô, euz-se*) n. et adj. Dont la profession est de sauter ; qui aime à sauter. Fig. Homme qui passe, qui saute d'une opinion à une autre, suivant ses intérêts. Cheval dressé à exécuter différents sauts et qu'on fait monter aux personnes qui apprennent l'équitation. Se dit des orthoptères qui ont les pattes postérieures propres au saut : *la sauterelle est un orthoptère sauteur*.

SAUTEUSE (*sô-teu-ze*) n. f. Sorte de vase à deux temps, d'un mouvement rapide. Casserole plate pour sauter les viandes, qu'on appelle aussi *sautoir*.

SAUTILLANT (*sô-ti, ll ml., an*), E adj. Qui sautille : *animal sautillant*. Fig. Hâché, décousu : *style sautillant*.

SAUTILLÉMENT (*sô-ti, ll ml., e-man*) n. m. Action de sautiller. (Peu us.)

SAUTILLER (*sô-ti, ll ml., é*) v. n. Sauter à petits sauts, comme les oiseaux. Fig. Changer fréquemment d'objet.

SAUTOIR (*sô*) n. m. (de *sauter*). Figure de deux objets mis l'un sur l'autre de manière à former sur la poitrine une espèce de X ou de croix de Saint-André. Porter un ordre en sautoir, en passer le ruban ou le cordon en forme de collier tombant en pointe sur la poitrine. Pièce d'étoffe que les femmes portent autour du cou, avec les bouts croisés sur la poitrine. Chaîne d'orfèvrerie, que les femmes portent de cette façon. Tout objet par-dessus lequel on s'exerce à sauter. *Art culin.* Syn. de SAUTEUSE. *Blas*. Pièce honorable, formée par une barre et par une bande réunies. (V. la planche BLASON.)

SAUVAJE (*sô*) adj. (lat. *silvaticus* ; de *silva*, forêt). Qui vit dans les bois, dans les déserts : *les animaux sauvages*. Qui n'est point civilisé, vit dans les bois, sans lois ni demeure fixe : *peuple sauvage*. Qui n'est point apprivoisé : *canard sauvage*. Fig. Qui aime à vivre seul : *homme fort sauvage*. Désert, inculte : *site sauvage*. Qui vient sans culture : *pommier sauvage*. N. qui ne vit pas en société civilisée : *les sauvages de l'Amérique*. Fig. Qui fuit la société : *c'est un sauvage*. ANT. **Civilisé**.

SAUVAJEMENT (*sô-va-je-man*) adv. D'une manière sauvage. (Peu us.)

SAUVAJEON (*sô-va-jon*) n. m. Plant d'arbre ou d'arbrisseau qui a poussé naturellement et qui n'a pas été greffé. Arbre venu de semis en pépinière et qui n'a pas encore été greffé. (V. GREFFE.)

SAUVERGIE (*sô-va-je-ri*) n. f. Etat de la société, chez les sauvages : *la sauvagerie des anthropophages*. Caractère de celui qui ne peut souffrir la société.

SAUVERGESSE (*sô-va-je-sé*) n. f. Nom donné quelquefois aux femmes sauvages.

SAUVAGIN, E (*sô*) adj. Se dit du goût et de l'odeur de quelques oiseaux de mer, d'étang, de marais : *l'odeur sauvagine*. N. m. : *cela sent le sauvagin*. N. f. Dénomination collective des oiseaux qui ont ce goût ou cette odeur.

SAUVEGARDE (*sô*) n. f. (de *sauf*, et *garde*). Protection accordée par une autorité quelconque : *les lois sont la sauvegarde de la liberté*. Fig. Ce qui sert de garantie, de défense : *son obscurité lui servit de sauvegarde contre la proscription*. Sauf-conduit : *obtenir une sauvegarde*. Corde, chaîne qui empêche le gouvernail ou tout autre objet de tomber à la mer.

SAUVEGARDER (*sô, dé*) v. a. (de *sauvegarde*). Protéger : *l'armure sauvegardait le chevalier*. Fig. Mettre à l'abri : *sauvegarder l'honneur*.

SAUVE-QUI-PEUT n. m. Désarroi où chacun se sauve comme il peut : *le fatal sauve-qui-peut de Waterloo*. (Mais on écrit : *le cri de sauve qui peut se fit entendre*.)

SAUVER (sô-pé) v. a. (lat. *salvare*). Tirer du péril : *sauver quelqu'un du naufrage*. Rendre la santé : *sauver un malade*. Procéder le salut éternel : *Jésus est venu pour sauver tous les hommes*. Conserver intact : *sauver son honneur*. Excuser, faire passer sur : *la forme de ce livre en sauve le fond*. *Sauver les apparences*, ne rien laisser paraître qui puisse scandaliser. **Se sauver** v. pr. Fuir : *se sauver à toutes jambes*. S'échapper : *se sauver de prison*. Se dédommager : *se sauver sur la quantité*. Faire son salut éternel : *travailler à se sauver*.

SAUVETAGE (sô) n. m. Action de préserver de la mort ou de la destruction les hommes, les choses, tombés à la mer à la suite d'un naufrage. **Par ext.** Action de retirer quelqu'un d'une position périlleuse. *Bateau de sauvetage*, embarcation, généralement insubmersible, destinée à aller au secours des équipages des navires naufragés.

SAUVETEUR (sô) adj. m. Employé au sauvetage : *bateau sauveteur*. N. m. Celui qui prend part à un sauvetage : *récompenser un sauveteur*.

SAUVEUR (sô) n. m. Celui qui sauve. Libérateur : *Joseph, sauveur de l'Égypte*. *Le sauveur du monde*, ou *absolument*, **le Sauveur**, Jésus-Christ. Adjectif : *Dieu sauveur*.

SAUVE-VIE (sô-ne-ré) n. f. Petite fougère qu'on appelle aussi *rue de muraille*.

SAVANT (va-man) adv. D'une manière savante : *dissert savamment d'une question*. *J'en parle savamment*, avec connaissance de cause.

SAVANE n. f. (espagn. *savana*). Vaste prairie, cultivée ou sauvage : *les savanes du Mexique*. A la Guyane, aux Antilles, etc., tout endroit, sec ou marécageux, où il n'y a pas de grandes forêts.

SAVANT (van) E adj. Qui a la science de quelque chose : *être savant en mathématiques*. Qui a des connaissances étendues : *un savant professeur*. Où il y a de la science, de l'érudition : *livre savant*. Qui dénote de l'art ; habile : *les savantes manœuvres de Turenne*. *Armes savantes*, le génie, l'artillerie. *Chien savant*, chien dressé à certains exercices. *Femme savante*, femme qui fait un étalage ridicule de sa science. N. Celui, celle qui a de la science : *les savants assurés que...* **ANT. Ignorant**.

SAVANTISSIME (va-sé) n. Fam. Personne qui affecte de paraître savante, mais qui n'a qu'un savoir confus.

SAVANTISSIME (vi-si-me) adj. Fam. Très savant.

SAVARIN n. m. Gâteau rond, évidé au milieu comme une couronne, et qui doit son nom au gastronome Brillat-Savarin.

SAVATE n. f. (ital. *ciabatta*). Vieille pantoufle, soulier usé. Soulier, neuf ou vieux, dont le quartier est rabattu : *mettre ses souliers en savate*. Homme maladroit. Combat à coups de pied suivant certaines règles : *tirer la savate*. (V. la planche boxe.) **Fam.** *Trainer la savate*, être dans l'indigence. *Mar*. Morceau de bois dur, placé sous un objet peu large pour l'empêcher de s'enfoncer ou de faire des dégradations.

SAVETER (té) v. a. (Prend deux t devant une syllabe muette : je savetta.) **Pop.** Gâter, recommander maladroitement un ouvrage.

SAVETIER (té) n. m. Racommoder de vieux souliers. **Fig.** Mauvais ouvrier.

SAVEUR n. f. (lat. *sapor*). Impression que certains corps exercent sur l'organe du goût : *savoir piquant*. **Fig.** Ce qui flatte le goût, en littérature, en art, etc. : *poésie pleine de saveur*.

SAVOIR v. a. (lat. *scire*). — *Je sais, nous savons*. Je savais, nous savions. Je sus, nous sûmes. Je savrai, nous saurons. Je saurais, nous saurions. Sache, sachez, sachez. Que je sache, que nous sachions. Que je sache, que nous sussions. Sachant. Su. e.) Connaître : *savoir son chemin*. Être instruit dans quelque chose : *savoir l'anglais*. Être exercé à : *savoir commander*. Avoir dans la mémoire : *savoir sa leçon*. Être informé de : *savoir un secret*. Avoir le pouvoir, le moyen de : *je ne saurais flatter*. Prévoir : *nous ne pouvons savoir ce qui nous attend*. *C'est un homme qui sait vivre*, qui connaît les convenances. *Je ne sache personne*, je ne connais personne. *Que je sache*, d'après ce que je sais. **Absol.** Avoir des connaissances, de l'expérience : *savoir, c'est pouvoir*. Être sûr : *je savais, je...* *Un je ne sais qui*, personne peu considérée. *Un je ne sais quoi*, sen-

timent indéfinissable. *Dieu sait*, expression qui marque notre ignorance de quelque chose. **A savoir**, *savoir loc. conj.* qui marquent énumération : *il y a neuf espèces de mots : savoir...* etc. **ANT. Ignorer**.

SAVOIR n. m. Ensemble de connaissances acquises ; érudition. **ANT. Ignorance**.

SAVOIR-FAIRE (fê-re) n. m. Habilité, souvent mêlée de ruse, pour faire réussir ce qu'on entreprend : *il faut, pour réussir dans le monde, autant de savoir-vivre que de savoir-faire*.

SAVOIR-VIVRE n. m. Connaissance des usages du monde : *les règles du savoir-vivre*.

SAVOISIEN, ENNE (zi-in, è-ne), ou **SAVOYARD** (voi-lar), E adj. et n. De la Savoie.

SAVON n. m. (lat. *sapo*). Mélange d'une matière grasse et d'un alcali qui sert à blanchir le linge, à nettoyer, à dégraisser. Un pain de cette matière : *acheter un savon*. **Par ext.** Lavage au savon. **Fig.** et **fam.** Verte réprimande. — Le savon s'obtient par la combinaison des acides qui contiennent les corps gras (suifs, graisses, huiles végétales) avec une base : potasse (savons mous) ou soude (savons durs) ; cette combinaison se fait à chaud ; c'est la saponification, qui donne une masse qu'on n'a plus qu'à couler en moules. Les savons de toilette sont obtenus par une saponification très soignée et parfumés diversément. Marseille s'est acquise une renommée universelle pour la fabrication des savons de toutes sortes.

SAVONNAGE (vo-na-je) n. m. Blanchissage par le savon.

SAVONNER (vo-ne) v. a. Nettoyer, blanchir avec du savon : *savonner des mouchoirs*. Couvrir d'écumé de savon : *savonner le menton de quelqu'un, avant de le raser*. **Fig.** et **fam.** Réprimander fortement. **Se savonner** v. pr. Pouvoir se nettoyer au savon : *éttoffe qui peut se savonner*.

SAVONNERIE (vo-ne-ri) n. f. Fabrication de savon. Lieu où l'on fabrique le savon.

SAVONNETTE (vo-nè-te) n. f. Savon parfumé, pour la toilette. *Blaireau pour faire la barbe*. *Montre à savonnette*, dont le cadran est recouvert d'un couvercle bombé en métal, qui s'ouvre au moyen d'un ressort. **Substantif** : *une savonnette*. **Fig.** *Savonnets à vilain*, nom donné autrefois, par dénigrement aux charges que les roturiers achetaient pour s'anoblir.

SAVONNEUX, EUSE (vo-neù, eu-se) adj. Qui tient de la nature du savon. *Onctueux comme le savon*.

SAVONNIER (vo-ni-é), **ÈRE** adj. Qui a rapport au savon, à la fabrication ou au commerce du savon : *industrie savonnaire*. N. m. Fabricant de savon.

SAVONNIER (vo-ni-é) n. m. Genre de sapindacées des Antilles, dont l'écorce est très connue sous le nom de bois de Panama.

SAVOUREMENT (maud) n. m. Action de savourer. (Peu us.)

SAVOURER (ré) v. a. (de *savoir*). Gôter lentement, avec attention et plaisir : *savourer une tasse de café*. **Fig.** Jouir avec une lenteur voluptueuse de : *savourer les plaisirs, les honneurs*.

SAVOUREUSEMENT (ze-man) adv. En savourant. D'une façon savoureuse. (Peu us.)

SAVOUREUX, EUSE (reù, eu-se) adj. Qui a une saveur agréable : *mets savoureux*. **Fig.** Dont on jouit avec plaisir : *lecture savoureuse*.

SAVOYARD (voi-lar), E adj. et n. De la Savoie. (On dit aussi SAVOISIEN, ENNE.)

SAXATILE (sak-sa) adj. (du lat. *saxum*, rocher). Qui croît, qui vit sur ou dans les pierres, les rochers : *plantes saxatiles*.

SAXE (sak-se) n. m. Porcelaine de Saxe : un service de vieux *saxe*.

SAXORN (sak-sorn) n. m. (de *Sax* n. de l'Inventeur, et de l'allém. *horn*, cornet). Sorte d'instrument à vent en cuivre, à embouchure si à pistons : le petit *bugle*, le *bugle*, l'*alto*, le *baryton*, la *basse* et les *contrebasses* sont des *saxhorns*.

SAXIFRAGACÉES (sak-si-fra-gha-sé) ou **SAXIFRAGÉES** (fé) n. f. pl. Famille de plantes dicotylédones dialypétales, ayant pour type la *saxifrage*. S. une *saxifrage* ou *saxifrage*.

SAXIFRAGE (sak-sé) n. f. (du lat. *saxum*, rocher, et *frangere*, briser). Genre de *saxifragacées*, qui croissent au milieu des pierres.

SAXON, ONNE (sak-son, o-ne) adj. et n. De la Saxe.

SAXOPHONE (*sak-so*) n. m. (de *Sax* n. pr., et du gr. *phônè*, voix). Instrument à vent, en cuivre et à ancre simple, ayant beaucoup d'analogie avec la clarinette : saxophone soprano, alto, ténor, baryton.

SAYETTE (*sè-è-tè*) n. f. Serge de laine, mêlée de soie, qui se fabriquait aux XVII^e et XVIII^e siècles.

SAYNETE (*sè*) n. f. (de l'espagn. *sainete*, morceau délicat). Petite pièce bouffonne du théâtre espagnol. En France, courte comédie à deux ou trois personnages : jouer une saynète de salon.

SAYON (*sè-ton*) n. m. (de *saie*). Ancienne casaque de guerre des Gaulois, des Romains.

SBIRE (*sbi-rè*) n. m. (ital. *sbirro*). En Italie, agent de la force publique. Par ext. et en mauv. part, agent de police.

SCABELLON (*sha-bèl-lon*) n. m. (ital. *scabellone*). Escabeau en ébénisterie. Petit piédestal. (Peu us.)

SCABIEUSE (*sha-bi-èu-zè*) n. f. Genre de dipsacées, comprenant de belles plantes qui servent à l'ornement des jardins.

SCABIEUX, EUSE (*sha-bi-èu, èu-zè*) adj. (du lat. *scabies*, gale). Qui ressemble à la gale : éruption scabieuse.

SCABREUX, EUSE (*sha-brèu, èu-zè*) adj. (lat. *scabrosus*). Rude, raboteux : chemin scabreux. Fig. Dangereux : entreprise scabreuse. Risqué, au point de vue de la Scabieuse.

SCAFERLATI (*ska-fèr*) n. m. Tabac ordinaire pour la pipe ou la cigarette.

SCALA-SANTA (*ska*) n. f. (mots ital. signif. escalier saint). Escalier que les pèlerins de Rome montent à genoux pour gagner des indulgences.

SCALDE (*skal-dè*) n. m. Nom des anciens poètes scandinaves.

SCALÈNE (*sha*) adj. (du gr. *skalenos*, inégal). Se dit d'un triangle dont les trois côtés sont inégaux.

SCALP ou **SCALPE** (*scal-pe*) n. m. Chevelure détachée du crâne avec la peau et que les Peaux-Rouges conservent comme trophée du guerre.

SCALPEL (*skal-pèl*) n. m. Instrument dont se sert l'anatomiste pour inciser et disséquer.

SCALPEMENT (*skal-man*) n. m. Action de scalper.

SCALPER (*skal-pè*) v. a. (du lat. *scalpere*, inciser). Détacher la peau du crâne avec un instrument tranchant : les Peaux-Rouges scalpent leurs victimes.

SCAMMONE (*sham-mo-nè*) n. f. Liseron d'Asie Mineure et gomme purgative qu'il fournit.

SCANDALE (*skan*) n. m. (du gr. *skandalon*, pierre d'achoppement). Occasion de chute, de péché. Se dit surtout de l'occasion de péché fournie par l'exemple de quelqu'un : être une occasion de scandale. Indignation qu'excite le mauvais exemple : au grand scandale des gens de bien. Éclat que produit un acte honteux : causer du scandale.

SCANDALEUSEMENT (*skan, ze-man*) adv. D'une manière scandaleuse : à l'excs, extraordinairement.

SCANDALEUX, EUSE (*shan-da-lèu, èu-zè*) adj. Qui cause du scandale : conduite scandaleuse.

SCANDALISER (*skan, zè*) v. a. Causer du scandale à, porter au mal : scandaliser des enfants par de mauvais exemples. Soulever par sa conduite ou ses paroles l'indignation de : scandaliser le vulgaire.

Se scandaliser v. pr. S'offenser, se choquer.



Saxophone soprano.

Saxophone baryton.



Scabieuse.



Triangle scalène.



Scalpel.

SCANDER (*shan-dè*) v. a. (du lat. *scandere*, monter). Marquer la quantité ou la mesure des vers en les décomposant en leurs différentes unités métriques ou syllabiques : scander des vers.

SCANDINAVE (*shan*) adj. et n. De la Scandinavie.

SCANDIX (*shan-diks*) n. m. Bot. Genre d'ombellifères, dites vulgairement peignes de Vénus.

SCANSION (*shan-si-on*) n. f. Action ou façon de scander : scansion fautive.

SCAPHANDRE (*sha*) n. m. (du gr. *shaphè*, barque, et *anèr*, homme). Sorte de corset garni de liège, à l'aide duquel on peut se soutenir sur l'eau. Appareil hermétiquement fermé, mais approvisionné d'air au moyen d'une pompe, et dont se revêtent les plongeurs pour travailler sous l'eau.

SCAPHANDRIER (*shafan-dri-èr*) n. m. Plongeur muni d'un scaphandre.

SCAPHOÏDE (*sha-fo-i-de*) adj. (du gr. *shaphè*, barque, et *oidos*, aspect). Se dit d'un des os de la main et du pied. N. m. : le scaphoïde du carpe.

SCAPULAIRE (*shapu-lè-re*) n. m. (du lat. *scapulae*, épaules). Pièce d'étoffe que portent plusieurs ordres religieux sur leurs vêtements. Ensemble de deux petits morceaux d'étoffe bénits que l'on porte sur soi. Adjectif. Qui a rapport à l'épaule : muscles scapulaires.

SCAPULO-HUMÉRAL, E, AUX (*sha*) adj. Qui appartient à l'omoplate et à l'humérus.

SCARABÉE (*sha-ra-bé*) n. m. Nom générique des insectes coléoptères lamellicornes, caractérisés par leurs cornes et leurs vives couleurs.

SCARABÉIDES (*sha, dé*) n. m. pl. Famille d'insectes coléoptères, comptant plus de huit mille espèces. S. un scarabéide.

SCARE (*sha-rè*) n. m. Genre de poissons acanthoptères, propres à la Méditerranée orientale et à l'Atlantique tropical : les couleurs vives des scares leur ont fait donner le nom de perroquets de mer.

SCARIFIÉ (*sha-rè*) n. m. Genre de poissons acanthoptères, propres à la Méditerranée orientale et à l'Atlantique tropical : les couleurs vives des scares leur ont fait donner le nom de perroquets de mer.

SCARIFIÉ (*sha-rè*) n. m. Genre de poissons acanthoptères, propres à la Méditerranée orientale et à l'Atlantique tropical : les couleurs vives des scares leur ont fait donner le nom de perroquets de mer.

SCARIFIÉ (*sha-rè*) n. m. Genre de poissons acanthoptères, propres à la Méditerranée orientale et à l'Atlantique tropical : les couleurs vives des scares leur ont fait donner le nom de perroquets de mer.

SCARIFIÉ (*sha-rè*) n. m. Genre de poissons acanthoptères, propres à la Méditerranée orientale et à l'Atlantique tropical : les couleurs vives des scares leur ont fait donner le nom de perroquets de mer.

SCARIFIÉ (*sha-rè*) n. m. Genre de poissons acanthoptères, propres à la Méditerranée orientale et à l'Atlantique tropical : les couleurs vives des scares leur ont fait donner le nom de perroquets de mer.

SCARIFIÉ (*sha-rè*) n. m. Genre de poissons acanthoptères, propres à la Méditerranée orientale et à l'Atlantique tropical : les couleurs vives des scares leur ont fait donner le nom de perroquets de mer.

SCARIFIÉ (*sha-rè*) n. m. Genre de poissons acanthoptères, propres à la Méditerranée orientale et à l'Atlantique tropical : les couleurs vives des scares leur ont fait donner le nom de perroquets de mer.



Scaphandriers.



Scarabée.

ques non proéminentes. La scarlatine est toujours une maladie grave, qui dure environ quarante jours ; elle se termine par une desquamation intense, et c'est à cette époque qu'elle est le plus contagieuse. Le traitement consiste dans le régime lacté absolu, en une hygiène rigoureuse de la bouche, de la gorge et du nez. Si la température s'élève, on donne des bains froids ou tièdes. Le médecin doit déclarer au maire les cas de scarlatine et veiller à la désinfection des locaux et des vêtements.

SCARLATINIFORME (*skar*) adj. Qui ressemble à la scarlatine.

SCAROLE (*ska*) n. f. V. ESCAROLE.

SCATOLOGIE (*ska, jf*) n. f. (du gr. *skatos*, excréments, et *logos*, discours). Genre de plaisanterie, de littérature, qui a rapport aux excréments et particulièrement aux excréments humains.

SCATOLOGIQUE (*ska*) adj. Qui a rapport à la scatologie ; plaisanterie scatologique.

SCATOPHILE adj. (du gr. *skatos*, excréments, et *philos*, ami). Qui vit ou croit sur les excréments.

SCAZON (*ska*) n. et adj. m. (du gr. *skazon*, boiteux). Sorte de vers lambeau à fin irrégulière.

SCEAU (*sé*) ou **SCÉL** (*sél*) n. m. (lat. *sigillum*). Grand cachet employé pour rendre un acte authentique ; le sceau de l'Etat. L'empreinte même de ce cachet. Application sur un acte du sceau de l'Etat ; pièce soumise au sceau. Fonction de garde des sceaux ; donner le sceau à quelqu'un. (V. GARDE.) Fig. Caractère distinctif ; cet ouvrage porte le sceau du génie. Mettre le sceau à une chose, la rendre entière. Confer une chose sous le sceau du secret, à la condition que le secret en sera bien gardé. Bot. Sceau, de Salomon, convalsaire polygonée.

SCÉLERAT (*sé-lé-ra*). E. adj. (lat. *sceleratus* ; de *scelus*, eris, crime). Coupable ou capable de crimes ; âme scélérate. Qui a un caractère de noire perfidie ; conduite scélérate. N. Personne scélérate : c'est un scélérate, une scélérate. Iron. Personne à laquelle on reproche quelque peccadille sans importance.

SCÉLERATEMENT (*sé, man*) adv. D'une manière scélérate. (Peu us.)

SCÉLERATESSE (*sé, té-se*) n. f. Méchanceté noire.

SCÉLLAGE (*sé-la-je*) n. m. Action de sceller.

SCÉLÉ (*sé-lé*) n. m. Bande de papier ou d'étoffe que fixe, aux deux bouts, un cachet de cire moulé revêtu du sceau officiel ; les scellés sont apposés par le juge de paix. — L'apposition des scellés après décès intervient lorsque tous les héritiers ne sont pas présents ou qu'il y a parmi eux des mineurs ou des interdits, ou bien encore lorsque le défunt était dépositaire de papiers d'Etat.

SCÉLLEMENT (*sé-le-man*) n. m. Action de sceller une pièce de bois ou de métal dans un mur, une pierre, etc. Partie d'un objet scellé engagée dans la matière qui le scelle. ANT. Descellement.

SCÉLLER (*sé-lé*) v. a. (de *scel*). Appliquer un sceau, le sceau de l'Etat ; sceller un acte en cire rouge. Apposer les scellés sur : sceller la porte d'un logement. Cacheter ; sceller une lettre. Fixer une pièce de bois ou de métal dans un mur avec du plâtre, du plomb ou du mortier. Fermer hermétiquement ; sceller un tube. Fig. Cimentier, affermir ; sceller une religion de son sang. ANT. Desceller.

SCÉLLEUR (*sé-leur*) n. m. Qui appose le sceau.

SCÉNARIO (*sé*) n. m. (ital. *scenario*). Mise en scène. Canevas d'une pièce ; le scénario d'un ballet.

SCÈNE (*sène*) n. f. (du gr. *skênê*, tente). Partie du théâtre où jouent les acteurs ; une scène bien éclairée. Ensemble des décors qui représentent le lieu où se passe l'action ; la scène change. Lieu où est supposée se passer l'action qu'on représente : la scène est à Rome. Art dramatique ; avoir une parfaite connaissance de la scène. Subdivision d'un acte, pendant laquelle le théâtre est occupé par les mêmes personnages ; troisième scène du premier acte. Fig. Action qui représente quelque chose d'intéressant, d'extraordinaire, de sentimental ; scène affligeante.

Lieu où se passe une action ; la scène d'un crime. Fam. Attaque violente ; apostrophe imprévue ; faire une scène à quelqu'un. Paraître sur la scène, se faire acteur. Mettre en scène, disposer pour la représentation théâtrale. Mettre sur la scène une personne, un événement, en faire le personnage, le sujet d'une action théâtrale.

SCÉNIQUE (*sé*) adj. Qui a rapport à la scène, au théâtre ; art scénique.

SCÉNIQUEMENT (*sé-ni-ke-man*) adv. Au point de vue de la scène. (Peu us.)

SCÉNOGRAPHIE (*sé*) n. m. Celui qui se livre à la scénographie.

SCÉNOGRAPHIE (*sé, ft*) n. f. (du gr. *skênê*, scène, et *graphê*, description). Art de peindre les décorations scéniques.

SCÉNOGRAPHIQUE (*sé*) adj. Qui a rapport à la scénographie.

SCÉNOPIÉGIE (*sé, jf*) n. f. (du gr. *skênê*, tente, et *piégnumi*, je fixe). Fête des Tabernacles, chez les Juifs, célébrée en commémoration de la vie nomade du désert.

SCÉPTICISME (*sép-ti-sis-me*) n. m. (de *sceptique*). Doctrine qui repose sur la suspension du jugement affirmatif ou négatif, surtout en matière métaphysique ; Pyrrhon défendit le scepticisme universel. Par ext. Etat d'esprit de toute personne qui refuse son adhésion à des croyances généralement admises ; accueillir une nouvelle avec scepticisme. — Les principaux représentants du scepticisme furent, dans l'antiquité : Pyrrhon son fondateur, Énésidème, Agrippa, Sextus Empiricus ; et dans les temps modernes : Montaigne et Bayle.

SCÉPTIQUE (*sép-ti-ke*) n. et adj. (gr. *skeptikos* ; de *skeptomai*, j'examine). Partisan du scepticisme ; les philosophes sceptiques. Par ext. Celui qui affecte de douter de tout ce qui n'est pas prouvé de manière évidente ; esprit, écrivain sceptique.

SCÉPTIQUEMENT (*sép-ti-ke-man*) adv. D'une manière sceptique. (Peu us.)

SCÉPTRE (*sép-tre*) n. m. (du gr. *sképs*. Sceptre. tron, bâton). Espèce de bâton de commandement, insigne de la royauté ; le sceptre des rois de France figurait une main. Fig. La royauté même ; ambitionner le sceptre. Supériorité ; l'Angleterre tient le sceptre des mers. Sceptre de fer, gouvernement dur et despotique.

SCHABRAQUE (*cha*) n. f. V. CHABRAQUE.

SCHAH, SHAH ou **CHAH** (*cha*) n. m. (mot persan). Souverain de la Perse.

SCHAKO (*cha*) n. m. V. SHAKO.

SCHAPSKA (*chaps-ka*) n. m. V. CHAPSKA.

SCHÉIDAGE (*ché*) n. m. (de l'allemand. *scheiden*, séparer). Triage à la main du minéral.

SCHÉLEM (*che-lém*) n. m. V. CHELEM.

SCHÉLLING (*che-lin*) n. m. Orthographe adoptée par l'Académie pour les mots *schilling* (monnaie allemande) et *shilling* (monnaie anglaise).

SCHÉMA (*ché*) ou **SCHÈME** (*chè-me*) n. m. (du gr. *schéma*, figure). Figure simplifiée, servant uniquement à la démonstration et qui représente non la forme, mais les relations et le fonctionnement des objets. Projet de décret qui doit être soumis à la délibération d'un conseil.

SCHÉMATIQUE (*ché*) adj. Qui a rapport au schéma. Qui se fait au moyen d'un schéma ; croquis schématique.

SCHÉMATIQUEMENT (*ché, ke-man*) adv. D'une manière schématique. (Peu us.)

SCHÉRIF (*ché*) n. m. Autre orthographe de *CHÉRIFF*.

SCHERZO (*sher-dso*) ou **SCHERZANDO** (*sher-dzan*) adv. (mot ital.). Expression indiquant qu'un morceau doit être vif et gai. N. m. Morceau de musique d'un style badin et léger ; un scherzo de Mozart.

SCHIBBOLETH (*chi-bo-lèl*) n. m. (mot hébreu dont les gens de Galaad se servaient pour reconnaître ceux d'Ephraïm, qui prononçaient *sibboleth* et qu'ils égorgeaient aussitôt). Fam. Épreuve qui doit faire juger de la capacité d'une personne.

SCHIEDAM (*ski-dam*) n. m. (du n. de la ville). Eau-de-vie de grain, en Hollande et en Belgique.

SCHILLING (*chi-lin'gn*) n. m. Anc. monnaie de compte utilisée en Allemagne, d'une valeur variable, inférieure à 1 franc. (En français, on écrit SCHELLING.)

SCHISMATIQUE (*chis-ma*) adj. et n. (de *schisme*). Qui se sépare de la communion d'une Église : les Grecs schismatiques ; les schismatiques.



SCHISME (*chis-me*) n. m. (du gr. *schisma*, division). Séparation du corps et de la communion d'une religion : le schisme des donatistes, des grecs. V. **SCHISME** [Part. hist.]. Fig. Division d'opinions.

SCHISTE (*chis-te*) n. m. (gr. *schistos*; de *schizein*, fendre). Nom général des roches à texture feuilletée, comme l'ardoise : les schistes font partie des plus anciens terrains sédimentaires.

SCHISTEUX, EUSE (*chis-teù, eu-ze*) adj. Qui est de la nature du schiste : terrain schisteux.

SCHISTOÏDE (*chis-to-i-de*) adj. Qui a l'apparence feuilletée du schiste : roche schistoïde.

SCHIZOMYCETES (*ski*) n. m. pl. Végétaux unicellulaires, sans chlorophylle. S. un *schizomycète*.

SCHLAGUE (*chla-ghe*) n. f. (de l'alle. *schlagen*, battre). Peine disciplinaire, en usage en Allemagne, dans les écoles et dans l'armée, consistant dans l'application d'un certain nombre de coups de baguette.

SCHLAGUER (*chla-ghe*) v. a. Donner la schlague.

SCHLICH (*chlik*) n. m. (mot. allem.). Minéral en grains. Minéral broyé en vue de la fusion.

SCHLITTAGE (*chli-ta-je*) n. m. Transport des bois au moyen de la schlittite.

SCHLITTE (*chli-te*) n. f. (de l'alle. *schlitten*, traîneau). Traîneau servant à descendre le bois des montagnes et glissant sur une voie faite de troncs d'arbres : la schlittite est très usitée dans les Vosges.

SCHLITTER (*chli-té*) v. a. Faire descendre le long des pentes, à l'aide de schlittes : schlitter des troncs de sapins.

SCHLITTEUR (*chli-teur*) n. et adj. m. Ouvrier qui transporte le bois avec la schlittite.

SCHNICK (*chnik*) n. m. (mot. patois allem.). Pop. Mauvaise eau-de-vie.

SCHOONER (*skou-nèr*) n. m. (mot. angl.). Petit bâtiment à deux mâts, gréé en goélette.

SCIABLE (*si*) adj. Qui peut être scié.

SCIAGE (*si-a-je*)

n. m. Action de scier. Bois de construction ou de menuiserie, provenant de troncs sciés dans toute leur longueur.

SCIARA (*si*) n. f. Genre d'insectes diptères d'Europe.

SCIASSE (*si-a-se*) n. m. Mar. Cordage garni de larges estropes, servant à élonger les fils de caret qu'on veut commettre.

SCIATÉRIQUE ou **SCIATHÉRIQUE** (*si-a*) adj. (du gr. *skia*, ombre, et *theridn*, poursuivre). Se dit d'un cadran horaire horizontal, muni d'une lunette pour l'observation du temps vrai, et qui montre l'heure par l'ombre du style.

SCIATIQUE (*si-a*) adj. (du gr. *ischion*, hanche). Qui a rapport à la hanche et à l'os ischion : *nerf sciaticque*. N. m. : le *sciaticque*.

N. f. *Sciaticque*, ou adjectif. *goutte sciaticque*, névralgie du *nerf sciaticque*.

SCIE (*si*) n. f. (de *scier*). Lame de fer généralement longue et étroite, taillée à dents aiguës, dont on se sert pour scier le bois, la pierre, les métaux, etc. : *scie mécanique, circulaire, à main, à long, à ruban, articulée, etc.* *Trait de scie*, marque que l'on fait sur l'objet que l'on veut

scier, afin de la suivre pendant l'opération. Pop. Personne ou chose ennuyeuse. Rengaine ; répétition fastidieuse : une scie de café-concert. Monter une scie à quelqu'un, le tracer en répétant continuellement la même mystification. Poisson à museau armé de fortes épines implantées comme des dents de scie. V. la partie poissons.)

SCIEMENT (*si-a-man*) adv. Avec réflexion, avec connaissance de ce qu'on fait : mentir scieusement.

SCIENCE (*si-an-se*) n. f. (lat. *scientia*; de *scire*, savoir). Connaissance exacte et raisonnée de certaines choses déterminées : la science des choses extérieures. Tout ensemble de connaissances fondé sur l'étude : les progrès de la science. Ensemble de connaissances coordonnées, relatives à un objet déterminé : les sciences naturelles. De science certaine, sur des informations certaines. Science du monde, connaissance de certaines choses servant à la conduite de la vie. Science infuse, qui vient de Dieu par inspiration. Sciences occultes, l'alchimie, l'astrologie, la chiromancie, la cabale, etc. Sciences exactes, les différentes branches des mathématiques.

SCIENE (*si-è-ne*)

n. f. Genre de poissons acanthoptères de l'Atlantique, dont la chair est très estimée : les sciènes poursuivent les bancs de harengs et de sardines.

SCIENTIFIQUE (*si-an*) adj. Qui concerne les sciences, qui a la rigueur de la science.

SCIENTIFIQUEMENT (*si-an, man*) adv. D'une manière scientifique.

SCIENTISME (rad. *science*) n. m. Doctrine suivant laquelle il n'y a de vérité que dans la science positive.

SCIENTISTE n. m. Qui professe le scientisme.

SCIER (*si-é*) v. a. (lat. *secare*. — Se conj. comme *prier*). Couper avec une scie : scier du bois. Pop. Scier le dos à quelqu'un ou scier quelqu'un, ennuier par la répétition, la monotonie.

SCIERIE (*si-ri*) n. f. Usine où plusieurs sciés mécaniques débitent le bois, la pierre, etc. : scierie à vapeur.

SCIEUR (*si*) n. et adj. m. Celui dont le métier est de scier. Scieur de long, ouvrier qui débite les troncs d'arbres en planches en les sciant dans le sens de leur longueur.

SCILLE (*si-li*) n. f. Genre de liliacées bulbueuses, employées en médecine.

SCILLITIQUE (*sil-li*) adj. Extrait de la scille.

SCINCIDÉS (*sin-si-dé*) n. m. pl. Famille de reptiles sauriens, ayant pour type le genre *scinque*. S. un *scincidé*.

SCINDEMENT (*sin-de-man*) n. m. Action de scinder. Etat de ce qui est scindé.

SCINDER (*sin-dé*) v. a. (lat. *scindere*). Diviser, fractionner : scinder une question.

SCINQUE (*sin-te*) n. m. Genre de reptiles voisins des lézards, qui habitent les lieux sablonneux.

SCINTILLANT (*sin-til-lan*), E adj. Qui scintille.

SCINTILLATION (*sin-til-la-si-on*) n. f. ou **SCINTILLEMENT** (*sin-ti. ll. mil. e-man*) n. m. Propriété des minéraux qui donnent des étincelles sous le briquet. Etat de ce qui brille par éclat : la scintillation des étoiles.

SCINTILLER (*sin-til-lé*) v. n. (lat. *scintillare*). Briller avec une sorte de trépidation rapide : les étoiles scintillent.

SCIOGRAPHIE (*si-o-gra-fi*) n. f. (du gr. *skia*, ombre, et *graphé*, description). Coupe verticale d'un édifice, d'une machine. Astr. Art de trouver l'heure au moyen des ombres projetées par la lumière du soleil ou de la lune.

SCIOGRAPHIQUE (*si-o*) adj. Qui a rapport à la sciographie.

SCION (*si-on*) n. m. Pousse de l'année, qui n'est pas encore aoûtée. Jeune branche destinée à être greffée. Bourgeon qui a commencé à se développer. Partie extrême d'une canne à pêche.



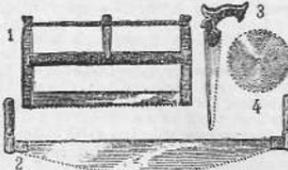
Sciène.



Schlittiteur.



Scille.



Sciés : 1. Ordinaire ; 2. Passe-partout ; 3. A main ; 4. Circulaire.

SCOTTE (si-o-te) n. f. Scie à main, avec ou sans dents, des marbriers et tailleurs de pierre.

SCOPE (sir-pe) n. m. Genre de cypracées des endroits marécageux, vulgairement appelées joncs.

SCISSILE (sis-si-le) adj. (lat. scissilis). Minér. Qui peut être fendu : *roche scissile*.

SCISSION (si-si-on) n. f. (lat. scissio; de scindere, fendre). Division dans une assemblée, dans un parti politique. Partage de voix, d'opinions, dans un corps délibérant.

SCISSIONNAIRE (si-si-o-nè-re) n. et adj. Celui qui fait scission dans une assemblée politique.

SCISSIPARE (si-si) adj. Se dit des êtres qui se multiplient par scissiparité.

SCISSIPARITÉ (si-si) n. f. (du lat. scissus, divisé, et parere, enfanter). Forme de la multiplication ou génération, dans laquelle l'organisme se divise en deux parties : la scissiparité existe chez les protozoaires. (On dit aussi fissiparité.)

SCISSURE (si-su-re) n. f. (lat. scissura). Anat. Fente naturelle à la surface de certains organes.

SCITAMINÉES (si, né) n. pl. Famille de monocotylédones. S. une scitaminée.

SCIRE (si) n. f. Poudre qui tombe de toute matière que l'on scie : *scire de bois*.

SCIURIDÉS (si) n. m. pl. Famille de mammifères rongeurs, comprenant les *écureuils*. S. un *sciuridé*.

SCLERANTHE (sklé) n. m. Genre de caryophyllacées, d'Europe et d'Australie.

SCLERÉUX, EUSE (sklé-ré-é, eu-se) adj. Épais, fibreux, en parlant d'un tissu.

SCLÉROPHALMIE (sklé, mi) n. f. (du gr. sklêros, dur, et ophthalmos, œil). Ophthalmie caractérisée par une induration de l'œil.

SCLÉROSE (sklé-rô-se) n. f. (du gr. sklêros, dur). Induration pathologique d'un tissu : la sclérose des tissus est un accompagnement presque normal de la vieillesse.

SCLÉROTIQUE (sklé) n. f. (du gr. sklêrotês, dur). Nom scientifique du blanc de l'œil.

SCOLAIRE (sko-lè-re) adj. (du lat. scola, école). Qui a rapport aux écoles : *réformes scolaires*. Année scolaire, temps qui s'écoule depuis la rentrée des classes jusqu'aux vacances.

SCOLARITÉ (sko) n. f. Cours d'études suivi dans les écoles. Privilège de *scolarité*, privilège d'après lequel les causes des membres de l'Université étaient portées devant le tribunal spécial des conservateurs des privilèges de l'Université.

SCOLASTIQUE (sko-las-ti-ke), adj. (lat. scolasticus). Se dit de ce qui s'enseigne suivant la méthode ordinaire des écoles : *enseignement scolastique*. Qui a rapport aux écoles du moyen âge : la philosophie scolastique. N. m. Celui qui écrit sur la théologie scolastique. N. f. Enseignement philosophique, propre au moyen âge. — Les principaux docteurs de la scolastique sont : Scot Erigène, saint Anselme, Roscelin, Guillaume de Champeaux, Abelard, Pierre Lombard, Albert le Grand, saint Thomas d'Aquin, Duns Scot, saint Bonaventure, Roger Bacon, Raymond Lulle, Guillaume d'Occam, etc.

SCOLASTIQUEMENT (sko-las-ti-ke-man) adv. D'une manière scolastique. (Peu us.)

SCOLIASTE (sko-li-as-te) n. m. (gr. skoliastês). Annotateur des ouvrages des anciens.

SCOLIE (sko-li) n. f. (du gr. skolion, note). Note de grammaire ou de critique sur les auteurs anciens, et particulièrement ceux de la Grèce. N. m. *Math*. Remarque relative à un problème précédemment résolu, à un théorème démontré.

SCOLOSE (sko-li-d-se) n. f. (du gr. skolios, tortueux). Déviation latérale de la colonne vertébrale.

SCOLEPENDRE (sko-lo-pen-dre) n. f. Genre de fougères à feuilles en fer de lance, des régions tempérées. Genre de myriapodes à morsures venimeuses, dits vulgairement *mille-pattes*. — Les scolopendres habitent les pays chauds ; celles de France ne dépassent guère 12 centimètres ; mais, dans les régions tropicales, on en trouve qui mesurent 30 centimètres.



Scolopendre.

SCOLYTE (sko) n. m. Genre d'insectes coléoptères, de l'hémisphère nord.

SCOMBEROÏDES (skon-bé-ro-i-de) n. m. pl. Famille de poissons, comprenant les maquereaux (*scombre*) et genres voisins. S. un *scomberoïde*.

SCONSE (skon-se) n. m. Fourrure provenant des carnassiers du genre mouffette. (On écrit aussi skonsk, scons, sconoe, skuns et skunks.)

SCOPS (skops) n. m. Genre d'oiseaux rapaces nocturnes, vulgairement appelés *petits diucs*.

SCORBUT (skor-bu) n. m. (holland. scheurbut). Maladie générale et épidémique, due probablement à un mauvais régime alimentaire : le scorbut frappe souvent les marins naufragés.

SCORBUTIQUE (skor) adj. De la nature du scorbut : affection scorbutique. N. Qui est atteint du scorbut.

SCORIE (sko-rf) n. f. (du gr. skôria, déchet). Matière vitreuse, qui nage à la surface des métaux en fusion. Lave légère, qui constitue la surface des coulées volcaniques.

SCORIFICATION (sko, si-on) n. f. Action de réduire en scories.

SCORIFICATEUR (sko) n. m. Têt ou écoule qui sert à scorifier.

SCORIFIER (sko-ri-ft-é) v. a. (Se conj. comme prier.) Réduire en scories : scorifier les matières étrangères contenues dans un métal.

SCORPÈNE (skor) n. f. Genre de poissons des mers d'Europe, vulgairement appelés *diabtes de mer*.

SCORPIOÏDE (skor-pi-o-i-de) adj. Recourbé en queue de scorpion. (Vx.)

SCORPION (skor) n. m. (gr. skorpion). Arachnide venimeux, surtout commun dans les pays chauds. (Le scorpion communique son venin au moyen d'un crochet dont sa queue est armée.) Autrefois, sorte de fouet de guerre ; machine de guerre qui était une grande arbalète.

SCORSONÈRE (skor-so) n. f. Salsifis noir, dont la racine est alimentaire.

SCOTIE (sko-sf) n. f. (lat. scotia). Archit. Moulure en creux, bordée de deux filets, placée ordinairement à la base d'une colonne. SYN. NACELLE.

SCOTISME (sko-tis-me) n. m. Ensemble des opinions du philosophe Duns Scot.

SCOTISTE (sko-tis-te) adj. Qui a rapport à Duns Scot ou à sa doctrine. N. Partisan de ce philosophe, de sa doctrine.

SCOTTISH ou **SCOTTISCH** (sko-tich) n. f. (mot angl. signif. écossais). Sorte de danse voisine de la polka, mais qui s'écrit sur un rythme à quatre temps. Air sur lequel on exécute cette danse.

SCOUFFIN (skou-fin) n. m. Cabas en sparterie, dans lequel on met les olives pour les placer sous la presse. (V. aussi COUFFÉ, COUFFIN, etc.)

SCRAMASAXE (skra-ma-sak-se), **SKRAMASAX**, ou **SCAMASAXE** (ska) n. m. Couteau de guerre, en usage chez les Francs.

SCRIBE (skri-be) n. m. (lat. scriba). Copiste et greffier, chez différents peuples. Chez les Juifs, docteur qui enseignait la loi au peuple. Auj., avec une nuance de dédain, copiste, homme qui gagne sa vie à écrire.

SCRIPTEUR (skrip-teur) n. m. (lat. scriptor). Officier qui écrit les bulles, dans la chancellerie romaine. En graphologie, celui qui de sa main a écrit ou copié un document.

SCRIPTURAL, E, AUX (skrip) adj. (du lat. scriptura, écriture). Qui se rapporte aux Écritures saintes.

SCROFULAIRE (skro-fu-lè-re) n. f. Genre de scrofulariacées de l'hémisphère nord. (L'espèce dite *herbe aux hémorroïdes* est employée contre les maladies de la peau.)

SCROFULARIACÉES (skro, sé) n. pl. Famille de plantes dicotylédones gamopétales, dont la scrofulaire est le type. S. une *scrofulariacée*.



Scolyte.



Scorpion.

SCROFULE (*skro*) n. f. (lat. *scrofula*). Affection diathésique, due à des troubles nutritifs qui prédisposent à la tuberculose : la *scrofula* était désignée autrefois sous les noms de strume, affection strumieuse, humeurs froides, écrouelles, etc.

SCROFULEUX, RÛSE (*skro-fu-lé, eu-ze*) adj. Qui cause ou accompagne les scrofules ; tumeur scrofuleuse. N. Personne qui a des scrofules.

SCRUPULE (*skru*) n. m. (du lat. *scrupulus*, petit caillou). La plus petite monnaie d'or de Rome. Ancien poids de 2 grains, en usage surtout en pharmacie. Inquiétude de conscience, inspirée par une grande délicatesse : se faire des *scrupules*. Grande exactitude que l'on met à ce qu'on fait : faire quelque chose avec *scrupule*.

SCRUPULEUSEMENT (*skru, ze-man*) adv. D'une manière scrupuleuse : compte *scrupuleusement* exact.

SCRUPULEUX, RÛSE (*skru-pu-lé, eu-ze*) adj. Qui est sujet à avoir des scrupules de délicatesse : conscience *scrupuleuse*. Fig. Exact, minutieux : recherches *scrupuleuses*.

SCRUTATEUR (*skru*) n. m. (lat. *scrutator*). Celui qui scrute. Pl. Se dit des membres d'une assemblée, qui vérifient un scrutin. Adjectiv. : regard *scrutateur*.

SCRUTER (*skru-té*) v. a. (lat. *scrutari*). Sonder, examiner à fond, chercher à pénétrer : Dieu *scrute les cœurs*.

SCRUTIN (*skru*) n. m. (du lat. *scrutinium*, action de fouiller). Vote émis par boules ou billets déposés dans une urne et comptés ensuite : ouvrir, fermer, dépouiller le *scrutin*. *Scrutin de liste*, celui dans lequel un collège électoral ayant à choisir simultanément plusieurs représentants, le bulletin de chaque électeur contient une liste de noms, par opposition à *scrutin individuel* ou *uninominal*.

SCRUTINER (*skru-ti-né*) v. n. Voter au scrutin.

SCULPTABLE (*skul-ta-ble*) adj. Qui peut être sculpté, reproduit en sculpture.

SCULPTÉ (*skul-té*), **E** adj. Orné de sculptures.

SCULPTER (*skul-té*) v. a. (lat. *sculptere*). Tailler, fouiller pour produire une œuvre d'art : sculpter le marbre. Produire avec le ciseau dans le marbre, la pierre, le bois, etc. : sculpter une statue.

SCULPTEUR (*skul-teur*) n. m. Artiste qui sculpte.

SCULPTURAL (*skul-tu-ral*), **E**, **AUX** adj. Qui a rapport à la sculpture : l'art *sculptural*. Digne d'être sculpté : beauté *sculpturale*.

SCULPTURE (*skul-tu-re*) n. f. (lat. *sculptura*). Art de sculpter : la *sculpture fut très en honneur chez les Grecs*. Ouvrage du sculpteur : les *sculptures de Michel-Ange*.

SCUTELLAIRE (*sku-tél-lè-re*) n. f. Genre de labiées ornementales, des régions tempérées.

SCUTIFORME adj. (du lat. *scutum*, bouclier, et de *forme*). Qui a la forme d'un bouclier.

SCYTALE (*si*) n. f. (gr. *skutalê*). Bâton cylindrique, sur lequel les Spartiates enroulaient en spirale les bandes de parchemin servant à écrire les dépêches d'Etat. La dépêche elle-même.

SCYTHIQUE (*si*) adj. Qui appartient aux Scythes.

SE pron. de la 3^e pers. des deux genres et des deux nombres. Soit, à soi.

SEALSKIN (*sil-skin*) n. m. (mot angl. ; de *seal*, veau marin, et *skin*, peau). Ettoffe veloutée, d'origine anglaise, faite avec des poils d'animaux.

SÉANCE n. f. (de *seoir*). Action de prendre place dans une assemblée réunie pour délibérer : prendre *séance*. Droit de prendre place dans une assemblée : avoir *séance*. Temps pendant lequel un corps constitué reste assemblé pour s'occuper de ses travaux : *séance orageuse*. Par ext. Temps pendant lequel une personne pose pour se faire peindre : faire un *portrait en trois séances*. Temps qu'on passe à table, à une partie de jeu, à une visite, etc. : nous avons fait *là une longue séance*. *Séance tenante*, pendant la durée de la séance. Fig. Immédiatement, sans remise : régler une affaire *séance tenante*.

SÉANT (*sé-an*), **E** adj. (de *seoir*). Qui siège, qui réside actuellement : tribunal *séant* à. Décent, convenable : il n'est pas *séant* à votre âge de. N. m. Posture d'un homme assis dans son lit : se mettre sur son *séant*.

SEAU (*sé*) n. m. (lat. *situlus*). Vase de bois ou de métal propre à puiser, à transporter de l'eau. Son contenu : un *seau d'eau*. Fam. Il pleut à *seaux*, il pleut très fort.

SÉBACE, **E** adj. (du lat. *sebum*, suif). Qui est de la nature du suif : matière *sébacée*. Glandes *sébacées*, glandes de la peau ou du cuir chevelu, qui sécrètent une substance grasse.

SÉBACIQUE adj. Se dit d'un acide que l'on peut retirer du suif.

SÉBESTE (*bés-te*) n. m. Fruit du sébestier.

SÉBESTIER (*bés-tié*) n. m. Genre de borraginées, dont le fruit ressemble à une prune.

SÉBILE n. f. Vaisseau de bois rond et creux : jeter un *rou dans la sébile* d'un aveugle.

SÉBORRHÉE (*bo-ré*) n. f. Hypersécrétion morbide de substance grasse (*sebum*) par les glandes sébacées : la *séborrhée entraîne souvent la calvitie*.

SÈC (*sék*), **SÈCHE** adj. (lat. *siccus*). Aride, qui a peu ou point d'humidité : terrain *sec* ; temps *sec*. Cueilli depuis longtemps, qui n'est plus vert : noix *sèche*. Qui n'est pas mouillé, humecté : avoir la *bouche sèche*. Maigre, décharné : homme *grand et sec*. Qui ne se prolonge pas : bruit *sec*. Regarder d'un *œil sec*, sans être attendu. Passer une rivière à *piéd sec*, quand il n'y a point d'eau. Fig. Aride, sans agrément : ouvrage *sec* et languissant. Brusque, sans ménagement : réponse *sèche*. Style *sec*, dénué d'agréments. César *sec*, âme *sèche*, peu sensible.

Sujet *sec*, ingrat à traiter. Fruit *sec*, jeune homme sorti d'une école du gouvernement sans avoir obtenu de brevet, pour cause d'incapacité. Coup *sec*, donné vivement. Pain *sec*, pain pour tout aliment. Tout *sec*, tout seul, sans rien de plus : un *merci tout sec*. Vergue *sèche*, vergue sur laquelle on n'établit pas de voiles. N. m. Ce qui n'est point humide. Mettre un cheval au *sec*, au fourrage *sec*. Adv. Rudement : répondre *sec* à quelqu'un. Tout *sec*, sans plus ni moins. Boire *sec*, boire beaucoup et sans eau. A *sec* loc. adv. Sans eau : mettre un étang à *sec*. Fig. Sans argent. A *sec de toile*, se dit d'un navire qui a serré toutes ses voiles. ANT. Humide, mouillé. Affable, sensible.

SÉCABLE adj. (du lat. *secare*, couper). Qui peut être coupé.

SÉCANT (*kan*), **E** adj. (même étymol. qu'à l'art. précédé). Qui coupe une surface, une ligne : ligne *sécante*. N. f. Ligne qui coupe une autre ligne. *Sécante d'un cercle*, ligne droite qui coupe la circonférence en deux points. (V. CIRCONFÉRENCE.) *Sécante trigonométrique*, distance du centre au point d'intersection de la tangente à l'extrémité de l'arc avec le diamètre qui passe par l'extrémité de l'arc.

SÉCATEUR n. m. Outil en forme de ciseaux, employé en horticulture pour la taille des rameaux et petites branches.

SÉCESSION (*sè-si-on*) n. f. (lat. *secessio* ; de *secedere*, se retirer). Action de se séparer de ceux avec lesquels on était uni. Guerre de Sécession, v. SÉCESSION. (Part. hist.)

SÉCESSIONNISTE (*sè-si-on-nis-te*) adj. et n. Qui fait sécession, qui rompt l'union.

SÉCHAGE n. m. Action de faire sécher ; le séchage de ces murs n'est pas complet.

SÈCHE n. f. Mar. Bas-fond. Terre qui reste à sec à la basse mer.

SÉCHÉE (*ché*) n. f. Action de sécher. Durée de cette action.

SÈCHEMENT (*man*) adv. En lieu sec. Fig. D'une manière froide, peu agréable ou brève et rude : répondre *sèchement* à un solliciteur. ANT. Humidement. Affablement.

SÈCHER (*ché*) v. a. (lat. *siccare*. — Se conj. comme accélérer). Débarrasser de son humidité : le vent *sèche* les chemins. Mettre à sec : l'éti *sèche* les ruisseaux. Fig. Sécher les larmes de quelqu'un, le consoler. V. n. Devenir sec : la rivière a *séché*. Fig. Se consumer par l'effet de la douleur, de la passion



Seau.



Sécateur.

sécher d'ennui. Sécher sur pied, se consumer d'ennui, de tristesse. **Se sécher** v. pr. Devenir sec. Cesser de couler : la pluie se sécha tout à coup. **ANT. Mouiller.**

SÉCHERESSE (rê-se) n. f. Etat de ce qui est sec : la sécheresse de la terre nuit à la végétation. Disposition de l'air et du temps, quand il fait trop sec. **Fig.** Froideur, brusquerie : répondre avec sécheresse. Manque de sentiments : sécheresse du cœur. Absence d'images, d'idées : sécheresse du style. Manque de moelleux dans l'exécution d'une œuvre d'art. **ANT. Humidité. Bonté, affabilité.**

SÉCHERIE (rê) n. f. Lieu où l'on fait sécher des matières mouillées ou humides.

SÉCHEUR n. m. ou **SÉCHEUSE** (cheu-se) n. f. (de sécher). Dispositif employé dans les machines à vapeur, pour arrêter les gouttelettes d'eau entraînées par la vapeur.

SÉCHOIR n. m. Endroit préparé pour y faire sécher, naturellement ou artificiellement, diverses matières : séchoir à papier, etc. Petit support pour linge de toilette.

SECOND (ghon) **E** adj. (lat. secundus). Qui est immédiatement après le premier : la seconde année. Autre, nouveau : c'est un second Alexandre. Eau seconde, eau-forte affaible. N. m. Le second étage d'une maison : monter au second. N. Celui, celle qui tient le second rang : être la seconde. Qui en accompagne un autre dans un duel : servir de second. Officier en second d'un navire. **En second** loc. adv. Sous les ordres d'un autre : capitaine en second.

SECONDAIRE (ghon-dê-re) adj. Accessoire, qui ne vient qu'en second : motifs secondaires. Enseignement secondaire, d'un degré intermédiaire entre l'enseignement primaire et l'enseignement supérieur. **Méd.** Se dit des phénomènes pathologiques subordonnés à d'autres. **Géol.** Se dit d'une ère caractérisée par la grande extension des reptiles et des ammonites et l'apparition des mammifères et des oiseaux.

SECONDAIREMENT (ghon-dê-re-man) adv. D'une manière secondaire. (Peu us.)

SECONDE (ghon-dê) n. f. La classe qui précède la première : être de seconde. Soixantième partie d'une minute d'heure (Abrév. : s) ou d'une minute de degré (Abrév. : "). **Par ext.** Temps très court : attendez une seconde. **Mus.** Intervalle qui existe entre deux notes conjointes. **Escr.** Engagement dans la ligne basse et en dehors (le fleuret est tenu les ongles en dessous). Attaque, parade et riposte qui se font dans cette ligne. (V. la planche **ESCRIME**.)



SECONDEMENT (ghon-de-man) adv. En second lieu.

SECONDER (ghon-dê) v. a. (lat. secundare). Prêter sa collaboration à : avocat secondé par son secrétaire. Servir dans une entreprise, favoriser : le hasard seconda le génie de Colomb. **ANT. Entraver, desservir.**

SECOURÉMENT (hou-man) ou **SECOURÈMENT** (man) n. m. Action de secourir. (Peu us.)

SECOURIR (kou-ê) v. a. (lat. succurrere). Agiter fortement et à plusieurs reprises : secourir un arbre. Jeter bas par des mouvements répétés : secourir la poussière. **Fig.** Réveiller, exciter : secourir un écolier paresseux. Tourmenter violemment : cette maladie l'a bien secouré. Secourir le joug, s'affranchir d'une domination. Secourir la tête, la remuer en signe de négation. **Se secourir** v. pr. Remuer ses membres pour se dégoûder. **Fig.** Ne pas se laisser aller à l'inertie ou à la maladie.

SECOURABLE adj. Qui secourt, aime à secourir. **SECOURIR** v. a. (lat. succurrere). — Se conj. comme couvrir.) Aider, assister : secourir les malheureux.

SECOURS (kou-r) n. m. Aide, assistance : prêter un secours. Ce que l'on donne pour aider, pour assister : secours en espèces. Pl. Troupes envoyées pour secourir : recevoir des secours. Choses qui servent à secourir : les secours de la charité.

SECOUSSE (kou-se) n. f. (de secourir). Agitation, ébranlement : secousse de tremblement de terre. **Fig.** Cause de trouble : les secousses d'une révolution.

SECRET (krè), **ÈTE** adj. (lat. secretus). Qui est tenu caché : négociation secrète. Qui n'est pas visible : les ressorts secrets d'un mécanisme. Qui dissimule ses sentiments : avoir un ennemi secret. **Discret** : vous n'êtes guère secret. **Escalier secret, porte secrète**, par lesquels on arrive et l'on pénètre dans un appartement sans crainte d'être vu. **Comité secret, assemblée aux délibérations de laquelle le public n'assiste pas.** **Fonds secrets**, fonds dont l'emploi échappe aux règles de la comptabilité publique et au contrôle ordinaire des dépenses de l'Etat.

SECRET (krè) n. m. (lat. secretum). Ce qui doit être caché, tenu secret : trahir un secret. **Discretion** : observer le secret. **Raison cachée, procédé spécial** : le secret de plaire ; trouver le secret pour s'enrichir ; le secret de l'art d'écrire. Explication, notion juste : je voudrais avoir le secret de sa conduite. **Organe, ressort caché** : le secret d'une serrure. Lieu séparé dans une prison : mettre un prisonnier au secret. **Secret d'Etat**, chose dont la divulgation nuirait aux intérêts généraux. **Secret de polichinelle, secret de la comédie**, secret que tout le monde connaît. **En secret** loc. adv. Sans témoin.

SECRETÀIRE (tê-re) n. m. Celui dont l'emploi est de faire, d'écrire des lettres, des dépêches pour une personne à laquelle il est attaché. Meuble sur lequel on écrit et dans lequel on renferme des papiers. **Secrétaire d'Etat**, ministre ayant un portefeuille : le titre de secrétaire d'Etat fut aboli en 1814. **Secrétaire d'ambassade**, fonctionnaire remplissant les fonctions de secrétaire d'une ambassade. **Secrétaire de la rédaction**, chargé de recevoir et de recevoir les articles d'un journal. **Secrétaire d'une assemblée**, qui en rédige les délibérations. **Secrétaire de mairie**, qui fait les écritures de cette mairie. **Secrétaire général**, fonctionnaire chargé, dans chaque département, de secondier le préfet, de le remplacer par délégation et d'exercer le ministère public près le conseil de préfecture.

SECRETÀIRE (tê-re) n. m. Zool. V. SERPENTÀIRE.

SECRETÀIRERIE (tê-re-ri) n. f. Lieu où les secrétaires d'un gouvernement, d'un ministre, etc., font et délivrent leurs expéditions et où ils gardent les minutes. Ensemble des employés de ce service.

SECRETARIAT (ri-a) n. m. Fonction de secrétaire. Bureau du secrétaire, dépôt de ses actes.

SECRETÉ n. f. Oraison que le prêtre dit tout bas avant la préface.

SECRETÈMENT (man) adv. En secret : avertir quelqu'un secrètement.

SECRETÈRE (tê) v. a. (du lat. secretare, fréquentatif de secernere, mettre à part. — Se conj. comme accélérer.) Laisser exsuder : le foie sécrète la bile.

SECRETÈUR, EUSE (eu-se) ou **TRICE** adj. Qui opère la sécrétion : les organes sécréteurs de la salive.

SECRETION (st-on) n. f. Action de sécréter. **SECRETIOIRE** adj. Relatif à la sécrétion : organe, appareil sécrétioire.

SECRETÈRE (sêk-tê-re) n. m. (de secte). Qui suit avec une ardeur excessive les opinions d'une secte religieuse ou philosophique : toute religion a ses sectaires. Adjectif : esprit sectaire.

SECTATEUR (sêk) n. m. (lat. sectator). Partisan déclaré d'un système, d'une opinion, d'une secte : les sectateurs d'Arius.

SECTE (sêk-te) n. f. (lat. secta ; de sectari, suivre). Réunion de personnes qui professent la même doctrine : la secte d'Epicure. Se dit particulièrement, en religion, de ceux qui se sont détachés d'une communion principale : la secte des luthériens, des anabaptistes. **Fig.** Faire secte, avoir un esprit de corps, faire bande à part.

SECTEUR (sêk) n. m. (lat. sector ; de secare, couper). **Géom.** Partie d'un cercle, comprise entre deux rayons et l'arc qui les relient : on trouve la surface d'un secteur en multipliant la longueur de l'arc qui lui sert de base par la moitié du rayon ou encore en multipliant l'aire du cercle par la fraction $\frac{n}{360}$ n étant le nombre de degrés de l'arc du secteur. (On dit aussi **SECTEUR CIRCULAIRE**.) **Secteur sphérique**, V. SPHÉRIQUE. **Milit.**



Portion d'une enceinte fortifiée, qui est sous les ordres d'un commandant particulier. *Astr.* Instrument d'observation formé d'un arc de 20° à 30°, muni d'une lunette. (V. la planche SURFACES.)

SECTION (*sêh-si-on*) n. f. (lat. *sectio*). Action de couper. Endroit où une chose est coupée : la section des tendons. Division ou subdivision faite dans une œuvre écrite : chapitre divisé en deux sections. Catégorie introduite dans un classement quelconque : les sections du conseil d'État. Profil longitudinal ou transversal, exécuté sur un dessin représentant un édifice, de manière à montrer les hauteurs et profondeurs des divers étages. *Géom.* Rencontre de deux lignes, d'une ligne et d'une surface, ou d'une surface et d'un solide. Section plane, section d'une surface par un plan. Section conique, ligne courbe que donne la section d'un cône par un plan. *Milit.* Certain unité ou fraction d'unité des corps de troupes.

SECTIONNEMENT (*sêh-si-o-ne-man*) n. m. Action de sectionner.

SECTIONNER (*sêh-si-o-nê*) v. a. Diviser par sections : sectionner une commune.

SÉCLAIRE (*lê-re*) adj. (lat. *sæcularis*; de *sæculum*, siècle). Qui se fait de siècle en siècle : fête séculaire. Agé d'un siècle, ou très âgé : chène séculaire. Année séculaire, celle qui termine un siècle.

SÉCLAIREMENT (*lê-re-man*) adv. De siècle en siècle : tradition séculairement fortifiée.

SÉCLARISATION (*sa-si-on*) n. f. Action de séclariser : la séclarisation des biens ecclésiastiques. en Allemagne, suivit la proclamation de la Réforme de Luther.

SÉCLARISER (*sê*) v. a. (du lat. *sæculum*, siècle). Rendre au siècle, à la vie laïque, les personnes ou les choses qui appartenait à la vie ecclésiastique : séclariser un domaine.

SÉCLARITÉ n. f. Etat du clergé séculier. Juridiction régulière d'une église, pour le temporel qui en dépend.

SÉCLIER (*lê-s*). **ÈRE** adj. (du lat. *sæculum*, siècle). Qui vit dans le siècle et n'a pas fait de vœux monastiques : prêtre séclier; clergé séclier. (S'oppose à régulier.) Mondain : une vie séclière. Laïque, temporel : tribunaux sécliers. Bras séclier, justice temporelle : vivre un ecclésiastique au bras séclier. N. m. Laïque, par opposition à ecclésiastique.

SÉCLIEREMENT (*man*) adv. D'une manière séclière : vivre séclièrement.

SECUNDO (*sê-kon-do*) adv. (mot lat.). Seconde-ment, en second lieu. (S'écrit souvent : 2°.)

SECURITÉ n. f. (lat. *securitas*). Confiance, tranquillité d'esprit résultant de la pensée qu'il n'y a pas de péril à craindre : l'industrie a besoin de sécurité.

SEDAN n. m. Drap fin, fabriqué à Sedan.

SEDATIF, IVE adj. (du lat. *sedare*, calmer). Qui calme les douleurs : potion sédative; eau sédative. N. m. : un sédatif.

SEDATION (*si-on*) n. f. Apaisement, modération dans le fonctionnement exagéré d'un organe.

SEDENTAIRE (*dam-tê-re*) adj. (du lat. *sedere*, être assis). Qui demeure ordinairement assis : un bureaucrate trop sédentaire. Qui sort peu, qui reste ordinairement chez soi : en vieillissant, on devient sédentaire. Fixe, attaché à quelque lieu : Philippe le Bel rendit le Parlement sédentaire. Vie, emploi sédentaire, qui se passe, qui s'exerce dans un même lieu. *Milit.* Se dit des troupes qui ne changent pas de garnison : garde nationale sédentaire. *Ant.* **Nomadé.**

SEDENTAIREMENT (*dam-tê-re-man*) adv. D'une manière sédentaire : vivre sédentairement.

SEDIA GESTATORIA (*sê-di-a-jê-ta*) n. f. (mots ital. signif. chaise à porteurs). Chaise sur laquelle on porte le pape, dans certaines cérémonies.

SÉDIMENT (*man*) n. m. (lat. *sédimentum*; de *sedere*, être assis). Dépôt qui se forme dans un liquide où des substances sont en suspension. Dépôt naturel, généralement lent, formé par les mers, les cours d'eau, les organismes ou le vent : sauf les émissions éruptives, tous les dépôts qui se sont produits sur l'écorce primitive du globe sont des sédiments.

SÉDIMENTAIRE (*man-tê-re*) adj. De la nature du sédiment : dépôts sédimentaires. (On dit aussi SÉDIMENTEUX, EUSE.)

SÉDIMENTATION (*man-ta-si-on*) n. f. Formation de sédiments ; progression lente d'un dépôt.

SÉDITEUEUSEMENT (*si-eu-ze-man*) adv. D'une manière séditeuse.

SÉDITEUX, EUSE (*si-êh, eu-ze*) adj. et n. Qui excite une sédition, ou y prend part : une populace séditeuse; le chef des séditeux. Enclin à la sédition : esprit séditeux. Qui y porte : discours séditeux.

SÉDITION (*si-on*) n. f. (lat. *seditio*). Émeute populaire; révolte contre la puissance établie : les séditions furent nombreuses à Byzance.

SÉDUCTEUR, TRICE (*duk*) n. Qui séduit, fait tomber en faute. Adj. : discours séducteur. **L'Esprit séducteur**, le démon.

SÉDUCTION (*duk-si-on*) n. f. (lat. *seductio*). Action de séduire. Objet, attrait qui séduit.

SÉDUIRE [v. a. (du lat. *seducere*, conduire à l'écart. — Se conj. comme *conduire*.) Faire tomber en erreur ou en faute par ses insinuations, ses exemples. Suborner, corrompre : séduire des témoins. Plaire par quelque attrait : ses manières m'ont séduit.

SÉDUISANT (*zan*), **E** adj. Qui séduit, charme, persuade : offres séduisantes; homme séduisant.

SÉGALA n. f. Terre où l'on sème du seigle.

SÉMENT (*sêgh-man*) n. m. (lat. *segmentum*; de *secare*, couper). *Géom.* Portion de figure définie. Portion de cercle, comprise entre un arc et sa corde : la surface d'un segment est égale à la surface du secteur de même arc, diminuée de la surface du triangle ayant son sommet au centre et pour base la corde du segment. Segment sphérique, portion de sphère comprise entre deux plans sécants parallèles.

SÉMENTAIRE (*sêgh-man-tê-re*) adj. Qui est formé de plusieurs segments : organes sémentaires.

SÉMENTER (*sêgh-man-tê*) v. a. Couper, partager en segments.

SÉGRAIRIE (*grê-rf*) n. f. (de *ségrais*). Possession d'un bois par indivis avec l'État ou avec des particuliers. Ce bois lui-même.

SÉGRAIS (*grê*) n. (du lat. *secretum*, mis à part). Bois isolé, qu'on exploite à part.

SÉGREGATIF, IVE adj. (du lat. *segregare*, séparer). Qui produit une ségrégation; qui résulte d'une ségrégation.

SÉGREGATION (*si-on*) n. f. (rad. *ségrégatif*). Action de séparer d'un tout, de mettre à part.

SÉGUILLE (*ghê-di, ll, ml*) ou **SÉGUIDILLA** (*ghou-i-di, ll ml*) n. f. En Espagne, courte composition métrique.

Air populaire et dans.

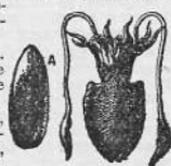
SEICHE ou **SÈRE** (*sê-che*) Seiche : A, os de seiche. n. f. Genre de mollusques céphalopodes, à bras tentaculaires rétractiles, qui rejettent à volonté une liqueur noire. (La coquille interne est dite os de seiche.)

SEICHE (*sê-che*) n. f. Variation du niveau de l'eau, que l'on observe dans le Léman et dans d'autres lacs : les seiches se produisent en général au moment des orages.

SEIDE (*sê-i-de*) n. m. (de *Seid* n. pr.). Agent des crimes d'un autre : Séjan était le seide de Tibère.

SEIGLE (*sê-gle*) n. m. (lat. *secale*). Genre de graminées, dont la tige est plus longue et plus brune que celle du froment : le seigle s'accommode des terres pauvres.

SEIGNEUR (*sê*) n. m. (du lat. *senior*, plus âgé). Possesseur d'un fief, d'une terre. Personne noble, de haut rang : les seigneurs de la cour. Titre d'honneur, donné parfois aujourd'hui en plaisantant. Propriétaire, maître absolu : être maître et seigneur chez soi. Vivre en seigneur, magnifiquement. Faire le seigneur, prendre des airs au-dessus de sa condition. *Fam.* Le seigneur et maître d'une femme, son mari. **Le Seigneur**, Dieu. *Notre-*



Seigneur, Jésus-Christ. *Prov.* : **A tout seigneur, tout honneur**, il faut rendre à chacun ce qui lui est dû d'après son rang, sa dignité.

SEIGNEURAGE (sé n. m. Tout droit d'un seigneur. Droit que le roi percevait sur la fabrication des monnaies.

SEIGNEURIAL, E, AUX (sé) adj. Qui appartenait à un seigneur : *les droits seigneuriaux*. Qui donnait des droits de seigneur : *terre seigneuriale*.

SEIGNEURIE (sé-gneur-i) n. f. Autorité d'un seigneur. Territoire sur lequel s'étendait cette autorité. Titre d'honneur des anciens pairs de France, des membres de la Chambre des lords en Angleterre, etc. (dans ce sens, prend une majuscule) : *Voire Seigneurie à bien voulu...* Gouvernement de la république de Venise : *l'illustrissime seigneurie*.

SELLE (sé, Il mil.) n. f. (lat. *silla*). Seau et, en général, récipient quelconque en bois.

SEIME (sé-me) n. f. Fente qui se forme au sabot du cheval : *les seimes occasionnent la boiterie*.

SEIN (sin) n. m. (du lat. *sinus*, pli). Partie du corps humain, depuis le bas du cou jusqu'au creux de l'estomac : *presser quelqu'un contre son sein*. Poitrine d'une femme : *avoir le sein découvert*. Chacune des mamelles de la femme : *donner le sein à un enfant*. Siège de la conception : *elle l'a porté dans son sein*. *Par ect.* Partie interne : *dans le sein de la terre*. *Fig.* Milieu où un fait se produit : *vivre au sein des grandeurs*. Ame, cœur, pensée : *déposer un secret dans le sein d'un ami*. *Le sein de Dieu*, le paradis. *Le sein de l'Eglise*, la communion de l'Eglise catholique.

SEINE (sé-ne) ou

SENE (sé-ne) n. f.

(lat. *sagena*). Filet de pêche triangulaire.

SEINETTE ou

SENETTE (sé-né-
te) n. f. Petite seine.

SEING (sin) n. m.

(du lat. *signum*, si-
gne). Autrefois, signe
tenant lieu de signature. *Auj.*, signature d'une
personne sur un acte, pour en signaler l'authenticité.

Sous seing privé, se dit d'un acte qui n'a point été
passé devant un officier public, par oppos. à *acte
notarié*. **Blanc-seing**, v. à son ordre alph.

SEISME (is-me) n. m. (du gr. *seismos*, secousse).
Secousse imprimée au sol par un effort interne.

SEISMIQUE adj. Syn. de *sismique*.

SEIZAIN (sé-zé-ne) n. f. Nombre de seize ou
environ : *une seizaine de francs*. Petite corde dont
les balleurs font usage.

SEIZE (zé-ze) adj. num. (lat. *sexdecim*). Dix et six :
seize personnes. Seizième : *Louis seize*. N. m. Sei-
zième jour du mois : *le seize septembre*.

SEIZIÈME (sé) adj. num. ord. Qui occupe un
rang marqué par le nombre seize. N. : *être le, la sei-
zième*. N. m. Seizième partie d'un tout.

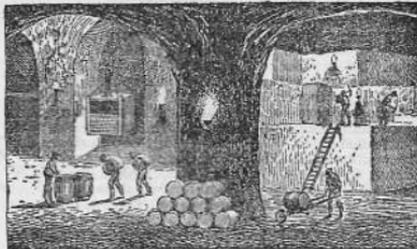
SEIZIÈMEMENT (sé, man) adv. En seizième lieu.

SEJOUR n. m. (de *sejourner*). Fait de rester plus
ou moins longtemps dans un lieu : *faire un séjour
à la campagne*. Lieu où l'on habite un certain temps :
sejour enchanteur. *Céleste séjour*, ciel, Olympe,
paradis. *Noir, sombre, ténébreux, infernal séjour*,
les Enfers.

SEJOURNER (né) v. n. (du lat. *sub*, sous, et *diurnum*,
jour). Demeurer quelque temps dans un lieu :
sejourner à Paris, en province. Stationner : *endroir
où l'eau séjourne*.

SEL (sél) n. m. (lat. *sal*). Substance dure, friable,
sèche, soluble et d'un goût acide, employée comme
assaisonnement. *Sel gemme*, celui qu'on trouve cris-
tallisé dans la terre. *Sel marin*, sel commun, tiré de
l'eau de mer. *Sel gris* ou de cuisine, sel marin, mêlé
d'impuretés. *Sel ammoniac*, chlorhydrate d'ammo-
nium. *Sel d'Angleterre*, de *Sedlitz* ou d'*Epsom*, ou
de *magnésie*, sulfate de magnésium. *Sel de Glauber*,
sulfate de sodium. *Sel de Saturne*, acétate de plomb
cristallisé. *Sel de Seignette* ou *des tombaux*, tartrate
de potassium ou de sodium. *Sel de Vichy*, bicarbo-
nate de sodium. *Sel d'oseille*, bioxalate de potas-
sium. *Fig.* Ce qu'il y a de fin, de vif dans la conver-
sation ou dans un ouvrage d'esprit. *Au gros sel*,

d'une gaieté grossière. *Chim.* Composé résultant
de la substitution d'un métal à l'hydrogène, dans
un acide. N. m. pl. Sels volatils qu'on fait respirer
pour ranimer les esprits : *flacon de sels*. — *Le sel
ou chlorure de sodium* (Na Cl) se trouve dans la



Mine de sel gemme. (V. aussi MARAIS salant.)

nature en abondance, soit à l'état de roche ou *sel
gemme*, soit mélangé avec des argiles (argiles salifères),
soit en sources salées (salines), soit en solu-
tion dans la mer (*sel marin*, 25 à 26 gr. environ
par litre d'eau). Le sel gemme (gisements de Wic-
licza en Pologne [Galicie], de Cardona en Espa-
gne, etc.) est exploité comme un minéral par des
travaux d'abatage, ou par dissolution. Les eaux des
sources salines sont concentrées par écoulement sur
d'immenses tas de fagots abrités de la pluie (*bâti-
ments de graduation*) ; enfin, les eaux marines sont
traitées par évaporation dans les marais salants
(en France : côtes de Bretagne, de Vendée, du Lan-
guedoc, etc.).

Le principal usage du sel est dans l'alimentation,
soit comme condiment, soit dans la préparation des
conserves. Il constitue, en outre, la principale ma-
tière première des industries de la soude, du chlorure,
de l'acide chlorhydrique, du sulfate de soude, etc. En
France, l'impôt octroïaire et vexatoire que l'Etat per-
cevait sur la consommation et la circulation du sel
et qui portait le nom de *gabelle* a été supprimé au
début de la Révolution.

SÉLACIEN, ENNE (sé-in, é-ne), adj. (du gr. *sela-
kios*, poisson cartilagineux). Qui a la peau
cartilagineuse.

SÉLAGINÉES (sé) n. f. pl. Famille
de plantes dicotylédones. S. une *sélaginée*.

SÉLAGINE n. f. Genre de *sélaginées*
originaires du Cap.

SÉLAM (*lam*) n. m. (de l'ar. *salam*,
salut). Nom donné par les Orientaux à un
bouquet de fleurs disposées de manière à
exprimer une pensée, un sentiment secret.

SÉLECT (lék) adj. (mot angl.). *Fam.*
De premier ordre, d'élite.

SÉLECTION (lék-si-on) n. f. (lat. *selectio*).
Choix raisonné. Choix de reproducteurs,
avant tout l'amélioration des espèces.
Sélection naturelle, survivance des variétés
animales ou végétales les mieux adaptées
dans les conditions considérées, aux dé-
pens des moins aptes qui finissent par disparaître :
*la théorie de la sélection naturelle est due à Mal-
thus et à Ch. Darwin*.

SÉLÉNHYDRIQUE adj. Se dit d'un acide résul-
tant de l'action de l'acide chlorhydrique sur les
sélénures.

SÉLÉNATE n. m. Sel de l'acide sélénique.

SÉLÉNÉUX (ni-éd) adj. m. Syn. de *SÉLÉNIQUE*.

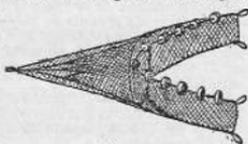
SÉLÉNIQUE adj. *Chim.* Se dit d'un des acides
du sélénium : *acide sélénique*. Syn. *SÉLÉNÉUX*.

SÉLÉNITE n. f. Sel de l'acide sélénique.

SÉLÉNITEUX, EUSE (teu, eu-ze) adj. Qui con-
tient du sulfate de calcium : *eau séléniteuse*.

SÉLÉNIOUM (om) n. m. Métalloïde (Se), de den-
sité 4,8, fusible à 217°, qui existe dans la nature à
l'état de sélénures métalliques.

SÉLÉNIFÈRE n. m. Sel de l'acide sélénhydrique.



Seine.



Sélagine.

SÉLÉNOGRAPHIE (ft) n. f. (du gr. *selén*, lune, et *graphé*, description). Description ou carte de la lune.
SÉLÉNOGRAPHIQUE adj. Qui a rapport à la sélénographie.

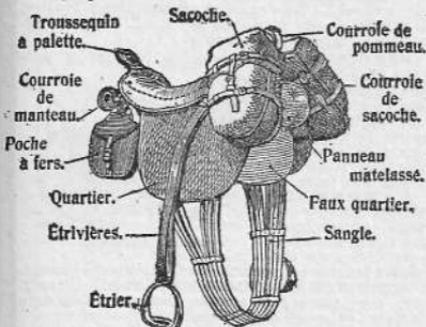
SELEUCIDE n. m. Genre de paradisiers de la Nouvelle-Guinée, très recherchés pour leur plumage.

SELF-GOVERNMENT (*sêl'-gheu-vern'-men't*) n. m. (mot angl. signif. *gouvernement par soi-même*). Système anglais d'administration, dans lequel les citoyens n'abandonnent au pouvoir central que les affaires qui ont besoin d'être dirigées par des vues d'ensemble.

SELF-INDUCTION (*sêl'-in-duk-si-on*) n. f. (mot angl. signif. *auto-induction*). Electr. Induction d'un courant sur son propre circuit.

SELLAGE (*sê-la-je*) n. m. Action ou manière de seller : *le sellage d'un cheval*.

SELLE (*sê-le*) n. f. (lat. *sella*). Sorte de siège que l'on met sur le dos du cheval pour la commodité du cavalier : *selle anglaise*; *selle arabe*. Petit siège de cuir, sur lequel s'assied le vélocipédiste. *Cheval de selle*, propre à être monté. Garde-robe : *aller à la*



Selle de cavalerie légère.

selle. Evacuation par les voies naturelles : *selles abondantes*. Forte tablette de bois fixée par un pivot à un axe mobile sur un trépidé, et sur laquelle le sculpteur place l'objet qu'il travaille. *Bouch*, et *cuis*. *Selle de mouton*, d'agneau, de chevreuil, etc., partie de la bête, qui s'étend de la première côte au gigot. Fig. *Etre bien en selle*, être bien affermi dans son emploi, dans sa place.

SELLER (*sê-lé*) v. a. Mettre la selle sur le dos d'un cheval, d'un mulot, etc. : *seller sa monture*. ANT. *Desseller*.

SELLER (*sê-lé*) v. n. ou **SE SELLER** v. pr. Se dit des terres arideuses qui durcissent à la surface.

SELLERIE (*sê-lo-ri*) n. f. Commerce, industrie du sellier. Lieu où l'on serre les selles et les harnais. Ensemble des selles et harnais d'une maison.

SELLETTE (*sê-lê-te*) n. f. Petit siège de bois, sur lequel on faisait asseoir un accusé. Fig. *Tenir quelqu'un sur la sellette*, le questionner pour tirer de lui quelque chose qu'il voudrait tenir secret. Petite selle étroite, qui fait partie du harnachement et supporte la dossière, soutenant les brancards. (V. *harnais*.) Coffre des décrocteurs. Partie d'une ancienne charnue, sur laquelle le timon est appuyé. Selle de calfat, sans fond. Petit siège à l'usage de certains ouvriers du bâtiment et destinés à le soutenir devant une surface verticale. Petite selle de sculpteur.

SELLIER (*sê-lê-é*) n. et adj. m. Ouvrier qui fait des selles, des harnachements, etc.

SELON prép. (lat. pop. *sublungum*). Suivant, en égard à, conformément à : *selon ses forces*. Suivant l'opinion de : *selon moi*. D'après la rédaction de : *Évangile selon saint Matthieu*. C'est *selon*, cela dépend des circonstances. *Selon que* loc. conj. Suivant que.

SEMAILLE (*ma*, 11 mill.) n. f. Action de semer : *le temps des semailles*. (S'emploie surtout au plur.)

SEMAINE (*mê-ne*) n. f. (lat. *septimana*; de *septimus*, septième). Période de sept jours, fixée par le calendrier : *il y a cinquante-deux semaines dans un*

an. Suite de sept jours consécutifs : *il viendra dans trois semaines*. *Semaine sainte*, celle qui précède le dimanche de Pâques. Fig. Travail d'un ouvrier pendant la semaine; prix de ce travail : *recevoir sa semaine*. *Etre de semaine*, être chargé de certaines fonctions durant une semaine. Bracelet, bague, composés de sept anneaux. *Prêter à la petite semaine*, se dit d'un usurier qui prête de l'argent dont il fait payer l'intérêt par semaine. *Semaine anglaise*, organisation du travail, d'abord pratiquée en Angleterre, dans laquelle au repos du dimanche s'ajoute l'après-midi du samedi qui le précède.

SEMAINIER (*mê-ni-é*). **ÈRE** n. Personne qui est de semaine pour remplir quelque office.

SEMAISON (*mê-sôn*) n. f. Temps des semailles. Dispersion naturelle des graines. (V. X.)

SÉMANTIQUE adj. (gr. *sémantikos*, de *séma*, signe). Qui a trait à la signification : *la valeur sémantique d'un mot*. N. f. Étude des éléments du langage, considérés dans leurs significations.

SÉMAPHORE n. m. (du gr. *séma*, signe, et *phoros*, qui porte). Autrefois, appareil muni de bras au moyen desquels on exécutait des signaux de télégraphie optique. Aujourd'hui, télégraphe aérien établi sur une côte pour signaler les navires et correspondre avec eux. Syn. de **ELECTROSEMAPHORE**.

SÉMAPHORIQUE adj. Qui a rapport au sémaphore : *poste sémaphorique*; *signaux sémaphoriques*.

SEMBLABLE (*san*) adj. (lat. *similis*). Pareil, de même nature, de même qualité : *deux cas semblables*. Tel, de cette nature : *ne tenez pas de semblables discours*. *Semblable à*, pareil, identique, comparable à. Géom. *Triangles semblables*, qui ont leurs angles égaux chacun à chacun et les côtés homologues proportionnels. N. pareil, égal : *elle n'a point sa semblable*. N. m. Homme, animal considéré par rapport aux autres hommes, aux autres animaux de la même espèce : *aimer son semblable*, ses semblables. ANT. *Dissemblable*, différent.

SEMBLABLEMENT (*san, man*) adv. D'une manière semblable. Aussi, également. ANT. *Différemment*.

SEMBLANT (*san-blân*) n. m. Apparence : *un semblant d'amitié*. *Faire semblant*, feindre. *Ne faire semblant de rien*, prendre un air indifférent pour tout par. *Faus semblant*, ruse, hypocrisis, prétexte menteur.

SEMBLER (*san-blê*) v. n. (lat. *simulare*). Avoir une certaine apparence; avoir l'air : *ce vin me semble gâté*. V. impers. Il paraît, on dirait : *il semble que cette chose soit facile*. *Ce me semble*, selon moi, à mon avis. *Si bon vous semble*, si vous le trouvez bon. *Que vous en semble?* qu'en pensez-vous?

SEMÉ, E adj. Blas. Se dit de l'écu ou des meubles portant de petites pièces en nombre indéterminé : *écu semé de fleurs de lis*.

SÉMÉIOLOGIE (*sj*) n. f. (du gr. *sêmeion*, signe, et *logos*, discours). Partie de la médecine, qui s'occupe des signes ou symptômes des maladies. (On dit aussi **SÉMIOLOGIE**.)

SÉMÉIOLOGIQUE adj. Qui se rapporte à la sémiologie : *théorie sémiologique*.

SÉMÉIOLOGUE (*lo-ghe*) n. m. Celui qui s'occupe de sémiologie.

SEMELLE (*mê-lé*) n. f. Ensemble des pièces qui forment le dessous d'une chaussure. *Semelle de cuir*, de bois, pièce de même forme, que l'on met dans les chaussures pour préserver les pieds de l'humidité. Etoffe dont on garnit par-dessous le pied d'un bas : *semelle de feutre*, de liège. Longueur d'un pied d'homme chaussé : *rompre d'une semelle*. *Battre la semelle*, battre en cadence ses pieds contre ceux d'un autre pour le réchauffer. *Ne pas avancer d'une semelle*, ne faire aucun progrès. *Ne pas reculer d'une semelle*, demeurer ferme, ne pas reculer, ne pas transiger. Pièce de bois horizontale, placée sous un étau.

SEMENCE (*man-se*) n. f. (lat. *sementis*). Toute graine qui se sème. Graine, ou partie du fruit, propre à la reproduction, que l'on met en terre pour qu'elle germe. *Blé de semence*, blé réservé pour servir à la semence. Espèce de clou fort petit, à tête large. Très petites perles. Fig. *Clair d'œil doit naître*, avec les temps, certains effets : *un article obscur dans un traité est une semence de guerre*.

SEMENCINE (*man*) n. f. Bot. Syn. de SEMEN-CONTRA.

SEMEN-CONTRA (*sé-mén*) n. m. (mots lat. signif. *semence contre* [*les vers*]). Capitules de certaines composées, employés comme anthelminthiques.

SEMER (*mé*) v. a. (lat. *seminare*. — Se conj. comme *amener*.) Mettre en terre pour germer : *semer du grain à la volée*. Ensemencer : *semer un champ*. Disséminer : *le petit Poucet sema des cailloux sur le chemin*. Orner çà et là : *semer ses écrits de citations*; *semer un chemin de fleurs*. Fig. Répandre, propager : *semer la discorde, l'erreur, de faux bruits*. Faire d'avance, en vue de certains résultats : *semer dans la jeunesse pour récolter dans l'âge mûr*. *Semer de l'argent*, en distribuer à profusion. Prov. : **Il faut semer pour récolter** (ou *recueillir*), pour espérer une récompense, un salaire, il faut travailler.

SEMESTRÉ (*mês-tré*) n. m. (lat. *semestris*; de *sez*, six, et *mensis*, mois). Espace de six mois : *Pension payée par semestre*. Par ext. Rente, traitement qui se paye tous les six mois : *toucher son semestre*. Congé de six mois, accordé à un militaire : *officier en semestre*; être *en semestre*.

SEMESTRIEL, ELLE (*mês-tri-èl, è-le*) adj. Qui se fait par semestre; *assemblée semestrielle*. Qui dure six mois : *congé semestriel*.

SEMESTRIELLEMENT (*mês-tri-è-le-man*) adv. Par semestre. (Peu us.)

SEMESTRIER (*mês-tri-è*) n. m. Militaire absent de son corps par un congé de six mois.

SEMEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui sème du grain. Fig. Personne qui propage : *semeur de faux bruits*. N. f. Syn. de SEMOIR.

SEMI préf. emprunté au latin et qui signifie *demi*. (Moins usité que *demi*, il est à peu près réservé à la langue scientifique.)

SEMI-DOUBLE adj. Liturg. Se dit d'une catégorie de fêtes qui sont inférieures en solennité aux doubles et supérieures aux simples. Bot. Se dit des fleurs dans lesquelles une partie seulement des organes sexuels a été transformée en pétales.

SEMI-FLOSCULEUX, EUSE (*fos-ku-leù, eu-ze*) adj. Se dit des plantes dont les capitules sont formés de fleurs en languette.

SEMILANT (*mi, il mll., an*). E adj. Très vif et gai; *enfant semillant*; *esprit semillant*.

SEMINAIRE (*nè-re*) n. m. (du lat. *seminarium*, pépinière). Etablissement où l'on élève des jeunes gens qui se destinent pour la plupart à l'état ecclésiastique : *grand séminaire*; *petit séminaire*. Les élevés mêmes : *tout le séminaire est sorti*. Temps que l'on passe au séminaire : *il finit son séminaire*. Par ext. Lieu où l'on se forme à une profession quelconque.

SEMINAL, E, AUX adj. (du lat. *semen, inis, semence*). Qui a rapport à la semence. Feuilles *seminales*, cotylédons.

SEMINARISTE (*ris-te*) n. m. Celui qui est élevé, instruit dans un séminaire.

SEMINATION (*si-on*) n. f. Phénomène par lequel les semences se dispersent et germent.

SEMI-PÉLAGIANISME (*nis-me*) n. m. Doctrine professée, au ve siècle, par Cassien, Gennadius, Faustus, et qui tendait à concilier les opinions des pélagiens avec celles des orthodoxes.

SEMI-PÉLAGIEN, ENNE (*ji-in, è-ne*) adj. Qui a rapport au semi-pélagianisme. N. Qui professe cette doctrine : *les semi-pélagiens*.

SEMIS (*mi*) n. m. (de *semer*). Action ou manière de semer : *les plantes annuelles ne se multiplient quère que par semis*. Terrain ensemencé : *marcher dans un semis*. Plant d'arbrisseaux, de fleurs, etc., qui ont été semés en graines : *un semis d'œillet*.

SEMÏTIQUE adj. Qui appartient aux Sémïtes : *langues sémïtiques*. (V. Part. hist.)

SEMÏTISME (*tis-me*) n. m. Caractère sémïtique.

SEMI-TON n. m. Demi-ton, en plain-chant. Pl. des *semi-tons*.

SEMI-VOYELLE (*voi-è-le*) n. f. Voyelle d'intensité plus faible, faisant partie d'une diphtongue. Voyelle avant pris la valeur d'une consonne. Pl. des *semi-voyelles*.

SEMNOPIÏTHÈQUE (*sém*) n. m. Genre de mammifères primates, des forêts de l'Asie : *les semnopïthèques vivent en grandes troupes*.

SEMOIR n. m. (de *semer*). Sac où le semeur tient son grain dans les semis à la main. Instrument d'agriculture, destiné à distribuer la semence dans les sillons (v. la planche AGRICULTURE), ou à répandre les engrais.

SEMONCE n. f. (de *semondre*). Avertissement mêlé de reproches, donné par un supérieur.

SEMONCER (*sé*) v. a. (Prend une cédille sous le c devant a et o; il *semonça*, nous *semonçons*.) Réprimander.

SEMONDRE v. a. (lat. *submonere*. — Ne s'emploie presque plus.) Inviter, convier à : *semondre à des obsèques*. Faire une semonce à : *semondre un écuyer*.

SEMOULE n. f. (ital. *semola*). Matière alimentaire faite de grains de céréales, surtout de froment, réduits en granules par une grossière mouture. Sorte de pâte alimentaire, tirée des pommes de terre.

SEMPER VI-RENS (*sin-pér-vi-rins*) n. m. (mot lat. signif. *toujours vert*). Nom de diverses plantes qui portent des feuilles toute l'année.

SEMPITERNEL, ELLE (*sin-pi-tér-nèl, è-le*) adj. (lat. *sempiternus*; de *semper*, toujours). Qui dure toujours : *querelle sempiternelle*.

SEMPITERNELLEMENT (*sin-pi-tér-nè-le-man*) adv. Eternellement, toujours.

SÉNAT (*na*) n. m. (lat. *senatus*; de *senex*, vieillard). Nom donné à diverses assemblées formant d'importants organes de gouvernement à Sparte (*gerousia*), à Athènes (*boulè*), à Carthage, à Rome (*senatus*). Nom donné, dans certains Etats qui ont deux assemblées législatives, à celle d'entre elles qui est considérée comme la première et qui provient moins directement ou même pas du tout de l'élection populaire. Lieu où les sénateurs s'assemblent : *César fut tué en plein sénat*. (V. Part. hist.)

SÉNATEUR n. m. Membre du sénat. Loc. fam. *Train de sénateur*, démarche lente, grave.

SÉNATEURERIE (*ri*) n. f. Dotation, majorat d'un sénateur, sous le premier Empire.

SÉNATORIAL, E, AUX adj. Qui appartient au sénateur : *la dignité sénatoriale*.

SÉNATORIEN, ENNE (*ri-in, è-ne*) adj. De sénateur romain; *famille sénatorienne*.

SÉNATUS-CONSULTE (*tuss*) n. m. Autrefois, décision, décret du sénat romain. Acte d'un sénat quelconque. Pl. des *sénatus-consultes*.

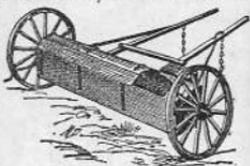
SENAU (*nò*) n. m. (holl. *snauw*). Bâtiment à deux phares carrés, portant à l'arrière un tapeau. *Mât de senau*, baguette allant de la hune au pont sur l'arrière du mât et contre laquelle coulisse la corne de la goëlette.

SENE n. m. (bas lat. *sene*). Genre de légumineuses césalpiniées d'Europe, dont les feuilles sont purgatives. (V. CASSE.)

SENECHAL n. m. (du germ. *siniscalc*, chef des serviteurs). Officier féodal qui, dans un certain res-



Semnopithèques.



Semoir d'engrais.



Séné : A, fruit.

sort, était chef de justice. Officier royal de robe longue, qui était chef de justice subalterne : les *sénéchaux du Midi étaient analogues aux baillis du Nord. Grand sénéchal de France*, surintendant général de l'hôtel du roi.

SÉNÉCHALE n. f. Femme du sénéchal.

SÉNÉCHAUSSEE (*ché-sé*) n. f. Etendue de la juridiction d'un sénéchal : la *sénéchaussée de Carcassonne*. Tribunal de sénéchal ; lieu où il se tenait.

SÉNÉCON n. m. (lat. *senecio*). Genre de composées, comprenant de nombreuses espèces répandues dans le monde entier et employées parfois en thérapeutique.

SÉNESTRE ou **SENESTRE** (*nés-tre*) adj. (du lat. *sinister*, gauche). Gauche. Situé à gauche. N. f. *Blas*. La main gauche. ANT. **Dextre**.

SÉNESTROCHÈRE (*nés-tro-kè-re*) n. m. (de *senestre*, et d'arg. *kheir*, main). *Blas*. Bras gauche représenté sur un écu.

SÉNESTROGYRE (*nés-tro*) adj. Syn. de **LÉVOGYRE**.

SÈNEVE n. m. (lat. *sinape*). Un des noms vulgaires de la moutarde noire.

SÉNILE adj. (lat. *senilis*; de *senex*, vieux). Qui a rapport au vieillard, à la vieillesse : *débilité sénile*.

SÉNILITÉ n. f. (de *sénile*). Affaiblissement causé par la vieillesse : *mourir de sénilité*.

SÈNE n. f. Syn. de **SEINE**.

SÉNONIEN, ÈNE (*ni-in, è-ne*) adj. De Sens.

SENS (*sanss*) n. m. (lat. *sensus*). Faculté grâce à laquelle l'homme et les animaux reçoivent l'impression des objets extérieurs par l'intermédiaire des sens. (Il y a cinq sens : la vue, l'ouïe, l'odorat, le toucher et le goût.) Sentiment, faculté d'apprécier : *perdre le sens du vrai*. Jugement, faculté de comprendre : *un homme de sens*. Avis, opinion, point de vue ; *l'abonde dans votre sens*. Signification : *mots à double sens* ; *sens propre, figuré*. Côté d'un corps, d'une chose : *couper un objet dans le sens de sa longueur*. Direction : *spectateurs qui s'enfuient dans tous les sens*. Le sens intime ou interne, faculté de l'esprit qui se considère lui-même ; la conscience. Le bon sens, la droite raison. Le sens commun, faculté que possède la généralité des hommes de juger sainement. *Sens moral*, conscience du bien et du mal moral. Pl. Faculté d'éprouver le plaisir ; passion physique, sensualité. Les *plaisirs des sens*, la sensualité. Loc. adv. *Sens dessus dessous*, dans un grand désordre. Dans un grand trouble moral : *mettre les gens sens dessus dessous*. *Sens devant derrière*, dans une situation telle que ce qui devrait être devant est derrière.

SENSATION (*sans-si-on*) n. f. (lat. *sentatio*). Impression que l'âme reçoit des objets par les sens : *sensation agréable*. Fig. *Faire sensation*, produire une impression marquée dans une assemblée, etc. Nouvelle à sensation, de nature à causer de l'émotion.

SENSATIONNEL, ELLE (*sans-si-o-nèl, è-le*) adj. Qui est de nature à faire sensation : *répandre une nouvelle sensationnelle*.

SENSATIONNISTE ou **SENSATIONNISTE** (*sans-si-o-nis-me*) n. m. Philos. Syn. de **SENSUALISTE**.

SENSATIONNISTE ou **SENSATIONNISTE** (*sans-si-o-nis-te*) adj. et n. Qui professe le sensationnisme.

SENSÉ (*sans-sé*). E adj. Qui a du bon sens : *personne sensée*. Conforme au bon sens : *discours sensé*. ANT. **Insensé**.

SENSÈMENT (*sans-sé-man*) adv. D'une manière sensée : *parler, agir sensément*.

SENSIBILISABLE (*sans-si, za-ble*) adj. *Photogr.* Qui peut être sensibilisé : *papier sensibilisable*.

SENSIBILISATEUR, TRICE (*sans-si, za*) adj. Qui rend sensible à l'action de la lumière ou de quelque autre agent. *Photogr.* N. m. : *un sensibilisateur*. ANT. **Insensibilisateur**.

SENSIBILISATION (*sans-si, za-si-on*) n. f. Action de sensibiliser.

SENSIBILISER (*sans-si, zé*) v. a. Rendre sensible. *Photogr.* Rendre sensible à l'action de la lumière : *on sensibilise les papiers photographiques en les imprégnant de sels d'argent*. ANT. **Insensibiliser**.

SENSIBILITÉ (*sans-si*) n. f. Faculté d'éprouver des impressions physiques : *les nerfs sont les organes de la sensibilité*. Faculté de percevoir des impressions morales. Fig. Faculté de sentir vivement. Sentiments d'humanité, de compassion : *avoir trop de sensibilité* ; *sensibilité pour les malheureux*. Disposition des choses à être influencées par la moindre action physique : *la sensibilité d'une balance, d'un thermomètre*. ANT. **Insensibilité**.

SENSIBLE (*sans-si-ble*) adj. (lat. *sensibilis*; de *sentire*, sentir). Doué de la faculté d'éprouver des sensations ; les animaux sont sensibles. Qui a la faculté d'éprouver des impressions morales. Qui est facilement ému, touché : *cœur sensible*. Facilement impressionnable : *être sensible à la raillerie*. Qui tombe sous les sens : *le monde sensible*. Qu'on remarque aisément : *progrès, amélioration sensible*. Qui fait une vive impression morale : *plaisir, chagrin sensible*. Côté, endroit sensible, la chose qui touche le plus. *Physiq.* Qui indique les plus légères différences : *balance sensible*. *Musiq.* Note sensible, qui est d'un demi-ton au-dessous de la tonique. ANT. **Insensible**.

SENSIBLEMENT (*sans-si-ble-man*) adv. D'une manière sensible, perceptible : *le flux monte sensiblement*. D'une manière qui affecte le cœur : *sensiblement ému*. ANT. **Insensiblement**.

SENSIBLERIE (*sans-si-ble-ri*) n. f. Fam. Sensibilité fautive et outrée.

SENSITIF (*sans-si-tif*), **IVE** adj. Qui a la faculté de sentir : *les êtres sensitifs*. Qui a rapport aux sens et à la sensation : *faculté sensitive*.

SENSITIVE (*sans-si*) n. f. Genre de légumineuses, dont les feuilles se replient si on les touche : *la sensitive est dite aussi mimosa* (v. ce mot). Fig. Personne qui un rien blesse ou effarouche.

SENSORIAL, E, AUX (*sans-so*) adj. Qui a rapport au sensorium.

SENSORIEL, ELLE (*sans-so-ri-èl, è-le*) adj. Qui se rapporte, qui appartient au sensorium : *les phénomènes sensoriels*.

SENSORIUM (*sin-so-ri-om*) n. m. Partie du cerveau, que l'on croit être le centre commun de toutes les sensations.

SENSUALISER (*sans-su-a-li-zé*) v. a. Attribuer aux sens. Donner un caractère sensuel à.

SENSUALISME (*sans-su-a-lis-me*) n. m. Système philosophique, d'après lequel toutes les idées proviennent des sensations : *le sensualisme soutenu en Angleterre par Locke a été défendu en France par Condillac*. Amour des plaisirs des sens.

SENSUALISTE (*sans-su-a-lis-te*) adj. Qui a rapport au sensualisme. N. Partisan de cette doctrine.

SENSUALITÉ (*sans-su-a*) n. f. Attachement aux plaisirs des sens : *vivre avec sensualité*. Plaisir des sens : *austérité qui condamne toutes les sensualités*.

SENSUEL, ELLE (*sans-su-èl, è-le*) adj. Attaché aux plaisirs des sens : *homme sensuel*. Qui fait les sens : *plaisirs sensuels*.

SENSUELLEMENT (*sans-su-è-le-man*) adv. D'une manière sensuelle : *vivre sensuellement*. (Peu us.)

SENTANT (*sans-tan*), **E** adj. Qui a la faculté d'éprouver des sensations : *les êtres sentants*.

SENTE (*sans-te*) n. f. (lat. *sentia*). Sentier.

SENTENCE (*sans-tan-sè*) n. f. (lat. *sententia*; de *sentire*, sentir, avoir une opinion). Maxime, pensée courte d'un sens général, d'une belle moralité : *une sentence de Sénèque*. Jugement rendu par des juges ou des arbitres : *sentence de mort*. Par ext. Décision quelconque : *les sentences de l'opinion*.

SENTENCIEUSEMENT (*sans-tan, ze-man*) adv. D'une façon sentencieuse : *parler sentencieusement*.

SENTENCIEUX, EUSE (*sans-tan-si-èu, eu-ze*) adj. Qui s'explique ordinairement par sentences : *homme sentencieux*. Qui contient des sentences : *langage sentencieux*. Qui a la forme d'une sentence : *phrase sentencieuse*. D'une gravité affectée : *ton sentencieux*.

SENTEUR (*sans*) n. f. Odeur, parfum : *pois de senteur*, nom vulgaire de la gesse odorante.

SENTI, E (*sans*) adj. Fortement conçu et exprimé : *paroles bien senties*.



Senecyon.

SENTIER (*san-ti-ê*) n. m. (de *sentir*). Chemin étroit. Fig. Voie morale: les *sentiers* de l'honneur, de la vertu.

SENTIMENT (*san-ti-man*) n. m. (de *sentir*). Action d'être affecté d'une manière agréable ou pénible. Aptitude à recevoir les impressions: le *sentiment lui manque*; perdre le *sentiment*. Conscience intime, connaissance par impression: avoir le *sentiment de sa force*; avoir le *sentiment des convenances*. Passion, mouvement de l'âme: *sentiment bas*. Amour: éprouver un *sentiment durable*. Opinion: *changer de sentiment*. Avoir des *sentiments*, de l'honneur, de la probité, de la délicatesse, etc.

SENTIMENTAL (*san-ti-man-tal*), **E. AUX** adj. Qui a, annonce du sentiment, vrai ou affecté: discours *sentimental*. Qui a ou affecte une sensibilité un peu romanesque: jeune fille *sentimentale*. (S'emploie ordinairement, par ironie.)

SENTIMENTALEMENT (*san-ti-man-tal-le-man*) adv. D'une manière sentimentale. (Peu us.)

SENTIMENTALISME (*san-ti-man*) n. m. Affectation de sentiment. Genre sentimental.

SENTIMENTALITÉ (*san-ti-man*) n. f. Etat d'une personne sentimentale.

SENTINE (*san*) n. f. (lat. *sentina*). Partie la plus basse d'un navire, réceptacle des ordures. Fig. Milieu impur, corrompu: les *sentines* du vice.

SENTINELLE (*san-ti-nè-le*) n. f. (lat. *sentinella*). Soldat placé en faction pour faire le guet. *Sentinelle perdue*, soldat placé dans un poste avancé et dangereux. Par ext. Faire *sentinelle*, guetter, épier.

SENTIR (*san*) v. a. (du lat. *sentire*, percevoir. — Se conj. comme *mémbrir*.) Percevoir par l'un des sens: *sentir une odeur agréable*; *sentir le froid*, la faim, etc. Éprouver dans l'âme: *sentir du chagrin*, de la joie. Apprécier, comprendre: *sentir la grandeur d'une perte*; *sentir les beautés d'un ouvrage*. Avoir la conscience de: *sentir ce que l'on veut*. Flâner: *sentir une rose*. Exhaler une odeur de: *ce tabac sent la violette*. Avoir une saveur particulière: *ce vin sent terroir*. Toucher: *je le sens du doigt*. Révéler: *écrit qui sent trop le travail*. Avoir les manières, l'apparence: *sentir l'homme de qualité*. *Sentir quelque chose pour quelqu'un*, être disposé à l'aimer. Ne pouvoir *sentir* quelqu'un, être disposé à la force de son bras, la faire éprouver. V. n. Exhaler une odeur: *ce bouquet sent bon*. Cette viande *sent*, exhale une mauvaise odeur. **Se sentir** v. pr. *Sentir* dans quel état l'on est: *je ne me sens pas bien*. Reconnaître en soi: *se sentir du courage*. Avoir quelque reste: *on se sent toujours d'une bonne éducation*.

SEoir (*soir*) v. n. (du lat. *sedere*, s'asseoir. — N'est guère usité qu'aux part. *étant*, *sis*, *sise*.) Être assis. Dans le langage familier, on l'emploie à l'impér.: *sieds-toi*.

SEoir (*soir*) v. n. (dérivé du précéd. — Ne se dit qu'au part. pr. *seyant*, et aux 3^{es} pers.: *il sied*, *ils sient*: *il seyait*, *ils seyaient*; *il siéra*, *ils sièront*: *il sièrait*, *ils sièraient*.) Être convenable: *cette coiffure vous sied bien*. Impers.: *il vous sied mal de parler ainsi*.

SEP (*sép*) n. m. Pièce de bois dans laquelle le soc de la charrue est emboîté. Syn. *cep*.

SÉPALE n. m. (mot forgé avec *séparer* et *pétale*). Foliole du calice d'un fleur.

SÉPALOÏDE (*lo-i-de*) adj. En forme de sépale.

SÉPARABLE adj. Qui peut se séparer. ANT. **Inséparable**.

SÉPARATEUR, **TRICE** adj. Qui a la propriété de séparer: *pouvoir séparateur*.

SÉPARATIF, **IVE** adj. Qui produit la séparation. Qui indique la séparation: *mur séparatif*.

SÉPARATION (*si-on*) n. f. Action de séparer, de séparer: *séparation pénible*. Chose qui sépare (mur, cloison, etc.): *il faut enlever cette séparation*. Dr. *Séparation de corps*, droit pour les époux de ne plus vivre en commun et qui résulte d'un jugement. (Les causes de la séparation de corps sont les mêmes que les causes de divorce.) *Séparation de biens*, régime matrimonial, dans lequel chacun des deux époux conserve la propriété et l'administration de ses biens. (Elle résulte du contrat de mariage ou d'un jugement. La séparation de corps entraîne la séparation de biens.)

SÉPARATISME (*tis-me*) n. m. Schisme des séparatistes. Tendance à se séparer de l'Etat dont on fait partie, à former un Etat particulier: le *séparatisme rénoan*.

SÉPARATISTE (*tis-te*) n. et adj. Celui qui cherche à se séparer d'un Etat, d'une religion. Qui a pour but une séparation de ce genre: les *tendances séparatistes de la Caidogne*.

SÉPARÉ, **E** adj. Distinct: *ils ont des intérêts séparés*. Être *séparé de corps* et de biens, se dit de deux époux auxquels un jugement a permis de ne plus vivre ensemble et d'administrer librement et respectivement leurs biens.

SÉPARÈMENT (*man*) adv. A part l'un de l'autre: *vivre séparément*. ANT. **Eusemble**.

SÉPARER (*ré*) v. a. (du lat. *separare*, disposer à part). Désunir ce qui était joint: *séparer la tête du corps*. Ranger à part l'un de l'autre: *séparer l'ivraie du bon grain*. Considérer à part: *la raison sépare l'homme des autres animaux*. Partager: *séparer ses cheveux sur le front*. Diviser: *séparer une chambre en trois*. Être placé entre: *la mer sépare la France de l'Angleterre*. Eloigner l'un de l'autre: *le vent sépara les deux flottes*. Empêcher de se battre: *Séparer des combattants*. **Se séparer** v. pr. Dr. **Se séparer de corps** et de biens, se dit des époux qui, à la suite d'un jugement, ne vivent plus ensemble et administrent leurs biens séparément. ANT. **Joindre**, **unir**, **reunir**.

SÉPIA n. f. (gr. *sepia*). Nom scientifique de la seiche. Liqueur noirette, propre au lavris, qu'on retire de la seiche: *passage à la sépia*. Dessain fait avec cette matière: *une belle sépia*. Pl. des *sepius*.

SEPS (*séps*) n. m. Reptile saurien, de la famille des scincides, qui habite le midi de la France et l'Espagne.

SEPT (*sef* comme nombre abstrait et devant une voyelle; *sé* dans *sept francs*, etc.) adj. num. (lat. *septem*). Six plus un: *les sept jours de la semaine*. Septième: *Charles sept*. N. m. Le nombre sept. Le septième jour: *le sept octobre*.

SÉPTAIN (*sé-tin*) n. m. Pièce ou strophe de sept vers, composée d'un quatrain et d'un tercet, ou inversement. Corde faite de sept torons, qui soutient les poids dans les horloges à poids. Droit qu'on percevait sur le sel.

SÉPTANTE (*sép*) adj. num. Soixante-dix. (Vx.) *Version des Septante*, v. **SEPTANTE**, (Part. hist.)

SÉPTANTIÈME (*sép*) adj. Soixante-dixième. (Vx.)

SÉPTEMBRAL, **E. AUX** (*sép-tan*) adj. Qui a rapport au mois de septembre. *La purée septembrale*, le vin.

SÉPTEMBRE (*sép-tan-brè*) n. m. (lat. *septembris*; de *septem*, sept). Le septième mois de l'année, quand elle commençait en mars. Neuvième mois de l'année actuelle: *le mois de septembre a trente jours*.

SÉPTEMBRISADES (*sép-tan-bri-sa-de*) n. f. pl. Massacre des détenus politiques dans les prisons de Paris, du 2 au 6 septembre 1792: *Danton a été accusé d'avoir laissé se produire les septembrisades*.

SÉPTEMBRISEUR (*sép-tan-bri-seur*) n. m. Qui prit part aux septembrisades.

SÉPTEMBRIEN (*sép-tém*) n. m. (du lat. *septem*, sept, et *vir*, homme). Chez les Romains, titre que portaient les prêtres chargés d'organiser les banquets donnés en l'honneur des dieux ou à la suite des jeux.

SÉPTEMBRIAT (*sép-tém-vi-ra*) n. m. Magistrature des septembriens.

SÉPTÉNAIRE (*sép-tè-nè-re*) adj. (lat. *septenarius*). Qui embrasse sept jours, sept ans. Se dit des vers latins de sept pieds et demi. N. m.: un *septénaire tambouque*. Espace de sept jours, dans la durée des maladies.

SÉPTENNAL (*sép-tèn-nal*), **E. AUX** adj. (du lat. *septem*, sept, et *annus*, année). Qui arrive tous les sept ans, qui dure sept ans: *période septennale*; *pouvoirs septennaux*.



Les sept (cartes).

SEPTENNALITÉ (*sép-tèn-na*) n. f. Qualité de ce qui est septennal : *la septennalité d'un mandat*.

SEPTENNAT (*sép-tèn-na*) n. m. Pouvoir politique qui dure sept ans.

SEPTENTRION (*sép-tan*) n. m. (du lat. *septentriones*, constellation des sept étoiles de la petite Ourse). Le nord.

SEPTENTRIONAL, E, AUX (*sép-tan*) adj. Du côté du nord : *Amérique septentrionale*. N. m. pl. *Les Septentrionaux*, les peuples du Nord.

SEPTICÉMIE (*sép, m*) n. f. (du gr. *septin*, corrompre, et *haima*, sang). Maladie causée par l'introduction, dans le sang, de microbes infectieux.

SEPTICÉMIQUE (*sép*) adj. Qui a rapport à la septicémie : affection *septicémique*.

SEPTICITÉ n. f. Caractère de ce qui est septicite.

SEPTIDI (*sép*) n. m. (du lat. *septem*, sept, et *dies*, jour). Septième jour de la décade républicaine.

SEPTIÈME (*sép-ti*) adj. num. ord. Qui occupe le rang marqué par le nombre sept. *Septième ciel*, dans l'astronomie des anciens, ciel de Saturne, la plus éloignée des planètes alors connues. *Fig. Être au septième ciel*, être dans un bonheur parfait. (On devrait dire au *troisième ciel*, car c'est au troisième ciel que la Bible raconte que fut ravi saint Paul.) N. : *être le septième*. N. m. La septième partie d'un tout. N. f. La septième classe en comptant à partir de la rhétorique ou première : *finir sa septième*. *Mustq.* Intervalle de sept degrés.



Septième

SEPTIÈMEMENT (*sép-ti, man*) adv. En septième lieu.

SEPTIÈME (*sép*) n. f. (lat. *septimus*). L'une des lignes d'engagement à l'écriture. Parade dans cette ligne. (V. V. la planche *ÉCRITURE*.)

SEPTIÈME (*sép*) adv. (mot lat.). Septième.

SEPTIQUE (*sép*) adj. (gr. *septikos*; de *septin*, corrompre). Qui a rapport à la putréfaction : *microbes septiques*. Qui est causé par les microbes.

SEPTON (*sép*) n. m. Ancien nom de l'azote.

SEPTORIE (*sép-to-ri*) n. f. Champignon qui pousse sur les feuilles ou les fruits.

SEPTUAGÉNAIRE (*sép, nè-re*) adj. et n. (du lat. *septuaginta*, soixante-dix). Agé de soixante-dix ans.

SEPTUAGÉSIMÉ (*sép, zi-me*) n. f. (lat. *septuagesimus*). Le troisième dimanche avant le premier dimanche de carême : le *dimanche de la Septuagésime*.

SEPTOR (*sép*) n. m. Morceau exécuté par sept voix ou sept instruments.

SEPTUPLE (*sép*) adj. (lat. *septuplus*). Qui vaut sept fois autant : nombre *septuple*. N. m. Quantité sept fois plus grande : *prendre le septuple d'un nombre*.

SEPTUPLER (*sép-tu-plié*) v. a. Rendre sept fois aussi grand : *septupler son revenu*. V. n. Devenir septuple : *revenu qui a septuplé*.

SÉPULCRAL, E, AUX adj. Qui a rapport à un sépulture : *inscription sépulcrale*. *Fig. Voix sépulcrale*, voix caverneuse, semblant sortir d'un tombeau.

SÉPULCRE n. m. (lat. *sepulcrum*). Monument consacré à la sépulture d'un ou plusieurs morts. (Ne se dit que dans le langage soutenu.) *Le saint sépulture*, le tombeau de Jésus-Christ, à Jérusalem. (V. *SAINT-SÉPULCRE* [Part. hist].)

SÉPULTURE n. f. (lat. *sepultura*). Lieu où l'on entere : *Saint-Denis était la sépulture des rois de France*. Ensevelissement, inhumation : *recevoir les honneurs de la sépulture*.

SÉQUANAIS, E (*hou-a-nè, è-ze*) adj. et n. (du lat. *Sequana*, la Seine). De la Séquanie : *César vanta la fertilité du sol séquanais*. (On dit aussi *SÉQUANE* et *SÉQUANEN, ENNE*.)

SÉQUANIEN, ENNE (*hou-a-ni-in, è-ne*) adj. Se dit d'un état géologique de la partie supérieure du jurassique. N. m. : *le séquanien*. *Géogr.* V. l'art. *précéd.*

SEQUELLE (*kè-le*) n. f. (du lat. *sequela*, suite; de *sequi*, suivre). Suite méprisable de gens : *on l'a chassé, lui et sa sequelle*. Suite fâcheuse de choses. Troubles qui persistent après une maladie.

SÉQUENCE (*kan-se*) n. f. (du lat. *sequi*, suivre). Jeu. Série d'au moins trois cartes de la même couleur, qui se suivent sans interruption : *annoncer*

une séquence. Nom donné aux proses qui, les jours de fête, se chantent à la messe après le graduel et l'*Aleluia*.

SÉQUESTRATION (*kès-trai-on*) n. f. Action par laquelle on séquestre. Etat de ce qui est séquestré : *séquestration de biens*. Isolement forcé et illégal, en parlant des personnes : *séquestration arbitraire*. *Par ext.* Isolement volontaire.

SÉQUESTRE (*kès-tre*) n. m. (lat. *sequestrum*). Dépôt d'une chose litigieuse par ordre de justice, ou par convention des parties entre les mains d'un tiers qui doit la conserver jusqu'à décision définitive : *mettre un bien sous séquestre*. *Séquestre judiciaire*, la chose séquestrée : *détourner un séquestre*. *Méd.* Portion d'os nécrosée, qui reste enclavée dans les tissus.

SÉQUESTRE (*kès-tre*) n. m. (lat. *sequester*). Celui entre les mains de qui les choses sont en séquestre. Adjectif : *le tribunal séquestre*.

SÉQUESTER (*kès-tre*) v. a. Mettre une chose en séquestre : *séquestrer des biens*. Renfermer illégalement une personne : *séquestrer un enfant*. *Se séquestrer* v. pr. S'éloigner du monde, vivre solitaire.

SEQUIN (*kin*) n. m. (ital. *zecchino*, ar. *sekkiah*). Monnaie d'or de valeur variable, en usage dans différents Etats italiens et du Levant.

SEQUOIA (*sé-ko-ia*) n. m. Genre de conifères, qui atteignent 130 mètres de haut : *des sequoias majestueux se trouvent en Californie*. Syn. *WELLINGTONIA*.

SÉRAC (*rak*) n. m. (mot suisse). Fromage des Alpes, blanc et compact. Amoncèlement chaotique de blocs de glace dans les montagnes.

SÉRAIL (*ra, l mill.*) n. m. (ture *serai*). Palais des princes mahométans. Palais du sultan de Constantinople. Se dit souvent, mais improprement, du *harem*, partie du palais où les femmes sont renfermées.

SÉRAN n. m. (de *sérancer*). Sorte de peigne, qui sert à sérancer le chanvre ou le lin.

SÉRANÇAGE n. m. Action de sérancer. Atelier où l'on sérance.

SÉRANCE (*sé*) v. a. (du germ. *schrensen*, partager. — Prend une cédille sous le c devant a et o : *il sérance, nous sérancons*). Diviser la flasse du lin ou du chanvre après qu'elle a été séparée de la chenovete.

SÉRANÇEUR n. et adj. m. Ouvrier qui sérance.

SÉRAPHÈME (*om'*), **SÉRAPHÈON**, **SÉRAPHÉON** (*ph-t-on*), ou **SÉRAPHION** n. m. Temple de Sérapis : *le sérapéum de Memphis découvert par Mariette (1841)*.

SÉRAPHIN n. m. (hébr. *seraphim*). Esprit céleste de la première hiérarchie des anges, chez les juifs et les chrétiens.

SÉRAPHIQUE adj. Qui appartient aux séraphins. *Fig.* Euchariste, digne des séraphins : *amour séraphique*. *Ordre, institut, famille séraphique*, ordre des religieux franciscains. *Le docteur séraphique*, surnom de saint Bonaventure.

SÉRASQUIER (*ki-ti*) ou **SÉRASKIER** (*ki-ti*) n. m. Général des troupes de l'empire, chez les Turcs.

SERBE adj. et n. De la Serbie.

SERDEAU (*sér-dô*) n. m. (pour *sert d'eau*). Officier de bouche, à l'ancienne cour des rois de France, chargé de recevoir la dessertre. Office où l'on portait cette dessertre.

SÉREIN (*rin*) n. m. (de *soir*). Vapeur qui se résout en une pluie fine après le coucher du soleil : *prendre froid au sérein*.

SÉREIN, E (*rin, è-ne*) adj. (lat. *serenus*; de *seren*, soir). Clair, pur et calme : *temps sérein*. *Fig.* Exempt d'agitation, de trouble : *passer des jours séreins*. Qui marque le calme, la tranquillité d'esprit : *front sérein*. *Jours séreins*, paisibles, heureux. *Méd.* *Goutte séreine*, syn. de *AMAUROSE*.

SÉRENADÉ n. f. (ital. et espagn. *serenata*, concert du soir). Concert de voix et d'instruments donné, la nuit, en plein air, sous les fenêtres de quelqu'un, pour lui rendre hommage : *donner une sérénade*.

SÉRENISSIME (*ni-si-me*) adj. Très sérein. Titre donné à quelques hauts personnages, à certains Etats : *la sérénissime république de Venise*.

SÉRENITÉ n. f. Etat du ciel, de l'air, quand il est sérein. *Fig.* Calme, tranquillité : *la sérénité de l'âme*. Titre d'honneur donné à quelques princes.

SÉREUX, EUSE (*reù.eu-ze*) adj. (du lat. *serum*, petit-lait). Qui a les caractères de la sérosité : la partie *séreuse du lait*. Qui abonde en sérosités anormales : *pus séreux*. *Membranes séreuses* ou subst. *séreuses*, membranes qui sécrètent des sérosités.

SÉRIF (*sérif*), **SERVE** (*sér-ve*) adj. (du lat. *servus*, esclave). Dont la personne et les biens dépendent d'un maître : *paysans serfs*. Qui a rapport à l'état des personnes servies : *condition serve*. N. Personne servie et, dans les pays féodaux, personne attachée à la glebe, dépendant d'un seigneur : *Louis X le Hutin émancipa les serfs de son royaume*. (V. *Part. hist.*)

SERFOUETTE

(*sér-fou-té*) n. f. (de *serfouir*). Outil de jardinier, comprenant une houe et une langue, ou une langue et une fourche, avec lequel on remue la terre autour des jeunes plantes.

SERFOUR (*sér*) v. a. (lat. *circumfodere*). Cultiver avec la serfouette.

SERFOUSSAGE (*sér-fou-i-sa-je*) n. m. Action de serfouer.

SERGE (*sér-je*) n. f. (lat. *serica*). Etoffe légère de laine, dérivant du sergé.

SERGÉ (*sér-jé*) n. m. Tissu croisé et uni, formant des sillons obliques, séparés par un fil.

SERGENT (*sér-jan*) n. m. (du lat. *servicius*, qui sert). Autrefois, officier de justice chargé de signifier les exploits, les assignations, de faire les saisies, d'arrêter ceux contre lesquels il y avait prise de corps. Aujourd'hui, sous-officier dans une compagnie d'infanterie. **Sergent-major**, sous-officier d'une compagnie d'infanterie, chargé de la comptabilité. (Pl. des *sergents-majors*.) **Sergent fourrier**, sous-officier qui aide le sergent-major dans la comptabilité de la compagnie. **Sergent de ville**, agent de police municipale, appelé à Paris *gardien de la paix*. **Munis**. Nom donné communément au serre-joint (*sergent est une corruption de serre-joint*. [V. *SERRE-JOINT*].) **Mar**. Petit crochet de fer, servant à hisser les tonneaux à bord.

SERGIER (*sér-jié*) ou **SERGIER** (*sér-ji-é*) n. et adj. m. Ouvrier qui fabrique la serge.

SERGERIE (*sér-jé-ri*) n. f. Manufacture où l'on fabrique la serge ou la serge. Magasin où l'on vend ces étoffes. Art de les fabriquer.

SERGETTE (*sér-jé-te*) n. f. Etoffe de laine étroite, mince et légère.

SÉRICICOLE adj. (du lat. *sericum*, soie, et *colere*, cultiver). Qui a rapport à l'éducation des vers à soie : *l'industrie séricicole est prospère dans le Midi*.

SÉRICICULTURE n. f. Industrie qui a pour but la production de la soie.

SÉRICIGÈNE adj. (du lat. *sericum*, soie, et *genā*, produire). Qui produit la soie : *glande séricigène*.

SÉRICINE n. f. (du lat. *sericum*, soie). Principe constitutif de la soie, que l'on obtient en traitant la soie par l'eau dans une marmite de Papin.

SÉRIE (*ri*) n. f. (lat. *series*). Suite de termes se succédant d'après une loi : la *série des couleurs*. *Par ext.* Suite ininterrompue : *poser une série de questions*. Ensemble de choses analogues : *vanger des objets par séries*. **Math.** Suite de grandeurs qui se déterminent les unes des autres suivant une loi déterminée. **Hist. nat.** Disposition des êtres, dans l'ordre naturel de leurs affinités : *serie zoologique*.

SÉRIER (*ri-é*) v. a. (Se conj. comme *prier*). Classer par séries : *serier les questions pour les résoudre*.

SÉRIEUSEMENT (*ze-man*) adv. Sans plaisanterie : *parler sérieusement*. Avec application : *travailler sérieusement à un examen*. À fond, gravement : *être sérieusement malade*. **ANT. Plaisamment.**

SÉRIEUX, EUSE (*ri-èù, eu-ze*) adj. (lat. *serius*). Qui a un caractère grave, exempt de frivolité : *homme sérieux*. Qui marque ce caractère : *air sérieux*. Postif. *réf. sincère*, *promesses sérieuses*. Important, qui peut avoir des suites graves : *maladie sérieuse*. N. m. Gravité : *prendre son sérieux*. Genre grave : *acteur qui réussit dans le sérieux*. *Prendre au sérieux*, accepter pour réel, important. **ANT. Plaisant, badin.**

SERIN, E N. Petit oiseau des îles Canaries, à plumage ordinairement jaune : *le chant des serins est très agréable*. **Fig. et pop.** Niais : *c'est un serin*. **SERINER** (*né*) v. a. Instruire un serin ou tout autre oiseau avec la serinette. **Fig.** Répéter souvent une chose à quelqu'un pour la lui apprendre : *seriner une règle à un écolier*.

SERINETTE (*nè-te*) n. f. Petit orgue mécanique, à tuyaux et à cylindre, qu'on joue à l'aide d'une manivelle, et dont on se sert pour instruire les serins. **Par extens.** Personne qui chante de routine et sans aucune expression.

SERINGA ou **SERINGAT** (*gha*) n. m. Genre de saxifragées à fleurs blanches très odorantes, cultivées dans les jardins.

SERINGUE (*gha-je*) n. m. Arrosage des plantes de telle sorte que l'eau arrive en pluie fine sur elles.

SERINGUE (*rin-ghé*) n. f. (*gr. seriga*). Petite pompe portative, dont on se sert pour repousser l'air ou les liquides. Instrument au moyen duquel on porte des liquides dans les cavités intérieures du corps : *seringue ariculaire*; à lavement ; etc.

SERINGUEMENT (*ghé-man*) n. m. Action de seringer. (Peu us.)

SERINGUER (*ghé*) v. a. Pousser un liquide avec une seringue : *seringuer de la morphine*.

SERMENT (*sér-man*) n. m. (lat. *sacramentum*). Affirmation d'un fait ou d'une obligation, en prenant à témoin Dieu ou ce qu'on regarde comme sacré : *ne faites pas de serments à la légère*. Promesse solennelle : *prêter serment de fidélité*. **Serment d'écrogne**, sur lequel il ne faut pas compter.

SERMON (*sér*) n. m. (du lat. *sermo*, discours). Discours prononcé en chaire sur un sujet religieux : les *sermons de Massillon*. **Fig.** Remontrance longue et ennuyeuse.

SERMONNAIRE (*sér-mo-nè-re*) n. m. Auteur de sermons : *Bossuet et Bourdaloue sont les deux plus grands sermonnaires du XVII^e siècle*. Recueil de sermons : *sermonnaire pour l'Avent*.

SERMONNER (*sér-mo-né*) v. a. Faire des remontrances à : *sermonner un jeune homme*. V. n. Faire un sermon, une harangue.

SERMONNEUR, EUSE (*sér-mo-neur, eu-ze*) n. Qui aime à faire des remontrances.

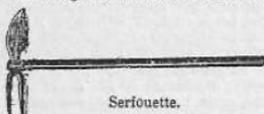
SÉROSITÉ (*zi*) n. f. (rad. *serum*). Liqueur contenue et secrétée dans les cavités séreuses. Nom donné aux liquides des œdèmes, phlyctènes, hydroopies, etc.

SÉROTHERAPIE (*pi*) n. f. Méthode de traitement préventive ou curative par les sérums.

SÉROTINE n. f. Chauve-souris, très commune en France.

SERPE (*sér-pe*) n. f. (du *ge. harpé*, faux). Instrument recourbé pour couper du bois, tailler des arbres, etc. **Fig.** *Ouvrage fait à la serpe*, à coups de serpe, grossièrement.

SERPENT (*sér-pan*) n. m. (lat. *serpens*; de *serpere*, ramper). Reptile sans pieds. **Par anal.** Objet qui serpente : *de longs serpents de feu*. **Serpent à lunettes**, syn. de *CROTALE*. **Serpent divin**, le plus grand et le plus fort des boas. **Relig.** Le démon. **Fig.** Personne perfide et méchante. *Langue de serpent*, personne très médisante. *Réchauffer un serpent dans son sein*, accorder ses bienfaits à un ingrat qui se retourne contre son bienfaiteur. **Serpent de Pharaon**, petit cylindre de sulfocyanure de mercure, qui allumé se développe en forme de serpent. **Musiq.** Instrument de musique à vent, à bois recouvert de cuir, percé de neuf trous qui en régissent l'intonation et ainsi appelé à cause de sa forme : *le serpent*, qui servait à accompagner les chœurs, a été remplacé par



Serfouette.



Serinette.



Serpe.



Serpent (Mus.).

Opophléide. N. m. pl. Syn. de OPHIDIENS. (V. les planches REPTILES, SQUELETTE.)

SERPENTAIRE (*sér-pan-té-re*) n. f. Espèce de cactier à grandes fleurs rouges et à tiges rampantes.

SERPENTAIRE (*sér-pan-té-re*) n. m. Genre d'oiseaux rapaces africains à longues jambes, très utiles par la quantité de reptiles qu'ils détruisent. (On les appelle aussi SÉCRÉTAIRES, MESSAGERS.)



Serpentaire.

SERPENTE (*sér-pan-te*) n. et adj. f. Papier très fin et transparent, employé pour préserver les gravures des livres.

SERPENTEAU (*sér-pan-té*) n. m. Petit serpent. Jeune serpent. *Pyrosetra* sorte de fusée volante.

SERPENTER (*sér-pan-té*) v. n. Avoir un cours tortueux; *ruisseau qui serpente à travers la prairie.*
SERPENTIN (*sér-pan*) n. m. Tuyau de l'alambic, où se condense le produit de la distillation et qui va en serpentant. (V. ALAMBIC.) Dans les anciennes armes à mèche, sorte de chien dont les mâchoires tenaient la mèche. Petite pièce d'artillerie de rempart (XVI^e et XVII^e s.). Longue et étroite bande de papier coloré enroulée sur elle-même et qui se déroule quand on la lance.

SERPENTINE (*sér-pan*) n. f. Pierre fine, tachetée comme la peau d'un serpent; *vasse en serpentine.* Plante employée autrefois comme sudorifique et fébrifuge. Ancienne pièce d'artillerie.

SERPETTE (*sér-pè-te*) n. f. Petite serpe.
SERPIGINEUX, SESE (*sér, né, su-ze*) adj. Se dit des affections cutanées à contours sinueux.

SERPILLIÈRE (*sér-pli, il mil, è-re*) n. f. Toile grosse et claire en fil d'étope, qu'on emploie pour emballer les marchandises et dont on fait des torchons à laver. Tableau en grosse toile.

SERPOLET (*sér-po-lé*) n. m. (lat. *serpyllum*). Bot. Espèce de labiée vivace et odorante de la France; *le serpolet est très recherché des lapins.*

SERPULE (*sér*) n. f. Genre d'annelides, comprenant des vers marins vivant dans des tubes calcaires qu'ils ferment à l'entrée. (V. la planche MOLLUSQUES.)

SERRAGE (*sé-ra-je*) n. m. Action de serrer.

SERRAN (*sé-ran*) n. m. Genre de poissons acanthoptères, appelés vulgairement *perches de mer.*

SERRATE (*sé-ra-té*) adj. (lat. *serratus*; de *serra*, scie). Se dit de certaines monnaies romaines en argent, dont les bords sont découpés en dents de scie.

SERRATIFORME (*sé-ra-adj*). (du lat. *serra*, scie, et de *forme*). Qui est en forme de scie. (Peu us.)

SERRATULE (*sé-ra*) n. f. Bot. Genre de composées, qui fournissent diverses teintures.

SERRE (*sè-re*) n. f. (de *serrer*). Action de soumettre à une pression; *donner une première serre au raisin.* Se dit des griffes ou ongles des oiseaux de proie; *les serres de l'aigle.* (V. RAPACE.) Local vitré, en totalité ou en partie, destiné à abriter du froid certains végétaux et à leur fournir



Serre.

une température artificielle; *les palmiers, dans nos pays, doivent passer l'hiver en serre.* Dans un navire, pièce de liaison longitudinale, croisant intérieurement les couples.

SERRE (*sè-re*), **E** adj. Dont les parties constituantes sont très rapprochées; *tissu serré.* Fig. Rigoureux; *logique serrée.* Précis; *exacts; style serré.* Serré du devant, du derrière, se dit d'un cheval dont les membres antérieurs (ou postérieurs) sont trop rapprochés. (V. la planche CHEVAL.) Fam. Avaré;

Harpagon était un mortel fort serré. Avoir le cœur serré, éprouver du chagrin, de l'angoisse. Avoir un feu serré, ne rien hasarder. Adv. Jouer serré, jouer avec application et prudence. Fig. Agir avec prudence.

SERRE-BOUCHON (*sè-re*) n. m. Invar. Appareil servant à maintenir en place le bouchon d'une bouteille contenant une boisson gazeuse.

SERRE-FILE (*sè-re*) n. m. Invar. Officier ou sous-officier placé derrière un peloton, dans une troupe en bataille. Vaisseau naviguant le dernier de tous, dans l'ordre de marche ou de bataille.

SERRE-FILS (*sè-re-ñi*) n. m. Invar. Instrument pour réunir deux fils électriques.

SERRE-FINE (*sè-re*) n. f. Instrument pour rapprocher les lèvres d'une plaie. Pl. des *serres-fines.*

SERRE-FREIN ou **SERRE-FREINS** (*sè-re-frin*) n. m. Invar. Employé chargé de serrer les freins, dans un train de chemin de fer.

SERRE-JOINT ou **SERRE-JOINTS** (*sè-re-join*) n. m. Invar. Instrument des menuisiers, tonneliers, etc., pour tenir des planches, des joints, etc., serrés les uns contre les autres. (On dit aussi, par corruption, SERGENT.)



Serre-joint.

SERREMENT (*sè-re-man*) n. m. Action de serrer; *serrement de mains.* Digue ou barrage de bois, dans l'intérieur des galeries de mine. Fig. *Serrement de cœur, grande douleur.*

SERRE-NEZ (*sè-re-né*) n. m. Invar. Petit appareil, appelé aussi *toré-nez, torche-nez, troussé-nez*, composé d'une anse de cordelette fixée au bout d'un bâton, pour rendre les chevaux dociles.

SERRE-PAPIERS (*sè-re-pa-pi-é*) n. m. Invar. Endroit où l'on serre les papiers. Tablettes divisées en compartiments pour serrer des papiers. (S'emploie aussi comme syn. de PRESSE-PAPIERS.)

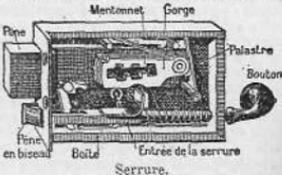
SERRER (*sè-ré*) v. a. (bas lat. *serrare*; de *serra*, serrure). Etreindre, presser; *serrer la main.* Joindre, rapprocher; *serrer les rangs; serrer les dents.* Rendre plus étroit; *serrer un nœud.* Placer en lieu sûr; enfermer; *serrer du linge; serrer une récolte.* Serrer quelqu'un de près, être sur le point de l'atteindre. *Serrer les dents,* presser fortement l'une contre l'autre les deux mâchoires en signe de colère. *Serrer les voiles,* les attacher sur la vergue avec les jarretières. *Serrer le vent,* aller au plus près du vent. *Serrer le cœur,* causer une vive douleur. *Serrer son style,* écrire avec concision. *Serrer son jeu,* ne rien hasarder. *Se serrer* v. pr. Etre oppressé par une émotion douloureuse; *devant certaines infortunes le cœur se serre.* Serrer son corps, sa taille; *que de femmes se rendent malades à force de se serrer!* Se presser les uns contre les autres. ANT. Desserrer.

SERRE-RAIL ou **SERRE-RAILS** (*sè-re-ra, il mil*) n. m. Invar. Système de cales en bois, maintenant de chaque côté les rails sur la traverse.

SERRE-TÊTE (*sè-re*) n. m. Invar. Ruban pour serrer un bonnet de nuit. Coiffe dont on se serre la tête.

SERRICORNE (*sèr-ré*) adj. Qui a des antennes dentées en scie; *coléoptère-serricornes.*

SERRURE (*sè-ru-re*) n. f. (lat. *serra*). Appareil destiné à fermer un porteau moyen d'une clef ou d'un ressort; *forcer une serrure.*



SERRURERIE (*sè-ru-re-ri*) n. f. Art, état, ouvrage du serrurier.

SERRURIER (*sè-ru-ri-é*) n. m. Celui qui fait des serrures et autres ouvrages en fer forgé; *Louis XVI était un fort habile serrurier.*

SERTIR (*sèr-te*) n. f. (de *sertir*). Enchâssement de pierres fines.

SERTIR (*sér*) v. a. (de *sertum*, supin de *serere*, entrelacer). Enchâsser une pierre dans un chaton;

sertir un diamant. *Sertir* une cartouche, refouler à l'intérieur, au moyen du *sertisseur*, le carton d'une douille chargée, pour que le bourrelet ainsi formé maintienne le carton placé sur le plomb.

SERTISSAGE (*sér-ti-sa-je*) n. m. Action de sertir. **SERTISSEUR** (*sér-ti-seur*) n. m. et adj. m. Ouvrier qui sertit. Appareil pour sertir les cartouches de chasse.

SERTISSURE (*sér-ti-sure*) n. f. Manière dont une pierre est sertie. Partie du chaton qui entoure la pierre et la retient.

SÉRUM (*rom*) n. m. (lat. *serum*). Liquide contenu dans le sang et le lait qui s'en sépare après la coagulation. — On emploie les sérums extraits du sang d'animaux vaccinés contre une maladie déterminée, pour obtenir la guérison de cette maladie. C'est ainsi que l'on connaît les sérums *antidiphthérique*, *antitétanique*, *antivenimeux*, etc. D'autre part, on fabrique de toutes pièces des liquides de composition fort variable, dits *sérums artificiels*.

SÉRVAGE (*sér-va-je*) n. m. (du lat. *servus*, esclave). Etat de serf : le *servage a été aboli en Russie en 1865*, par *Alexandre II*. Fig. Privation de sa liberté d'action : le *servage intellectuel*.

SÉRVAL (*sér*) n. m. Espèce de grand chat, propre à l'Afrique : le *serval s'approprie facilement, et sa fourrure est très estimée*. Pl. des *servals*.

SÉRVANT (*sér-van*) adj. m. Frère *servant*, religieux convers, employé aux œuvres *serviles* d'un monastère. N. m. Artill. Artilleur qui sert une pièce, par opposition au conducteur qui la conduit.

SÉRVANTE (*sér*) n. f. Femme ou fille à gages, employée aux travaux du ménage : *Pré-déjà fut d'abord servante dans le palais de Chilpéric*. *Servante de Jésus-Christ, des pauvres*, religieuse. Terme de civilité employé par les femmes : *je suis votre servante*. Meuble de salle à manger, table ou étagère, sur lequel on dépose les plats, la vaisselle. Support qui soutient une voiture dans la position horizontale. Syn. *CHAMBRIÈRE*.

SÉRVEUR (*sér*) n. m. Celui qui lance la balle à la paume ou au law-tennis. Celui qui sert à table.

SÉRVABILITÉ (*sér*) n. f. Qualité d'une personne serviable.

SÉRVIABLE (*sér*) adj. Qui aime à rendre service : *homme serviable*.

SÉRVIALEMENT (*sér, man*) adv. D'une manière serviable. (Peu us.)

SERVICE (*sér*) n. m. (du lat. *servire*, servir). Action de servir, état de domesticité : *se mettre en service*. Ouvrage à faire dans une maison : *service pénible*. Exercice des fonctions dont on est chargé : *hommes de service*. Fonction dans l'Etat : *avoir trente ans de service*. Etat militaire : *prendre du service*. Fonctionnement organisé : le *service des hôpitaux*. Ensemble du personnel mis en œuvre dans un fonctionnement de ce genre. Assistance, bon office : *offrir ses services*. Disposition : *je me mets à votre service*. Utilité qu'on tire de quelque chose : usage : *cet habit m'a fait un bon service*. Assortiment de vaisselle, ou de linge, pour la table : *service de porcelaine* ; *service de linge damassé*. Nombre de glais qu'on sert à la fois : *un dîner à trois services*. Célébration solennelle des prières et cérémonies ; prières pour un mort : *fonder un service perpétuel*. Être de service, dans l'exercice de ses fonctions. *Escalier de service*, ménage pour faciliter le service de la maison, pour les domestiques, les fournisseurs, etc.

— SERVICE MILITAIRE :

La loi du 1^{er} avril 1923 a fixé comme suit la durée du service militaire. La durée totale des obligations militaires a été ramenée de 30 à 28 ans, 1 an et demi de service actif ; 2 ans de disponibilité ; 16 ans de première réserve (ancienne réserve de l'armée active) ; 8 ans de deuxième réserve (ancienne armée territoriale et sa réserve). En outre, tout Français libéré peut être requis individuellement en temps de guerre pour être employé aux services économiques (mobilisation administrative, industrielle, agri-

cole). L'armée se recrute par appel du contingent annuel (tous les jeunes gens ayant atteint ou devant atteindre au cours de l'année l'âge de 19 ans et qui, sauf les cas d'incapacité physique, sont incorporés en deux portions en mai et novembre), engagements et rengagements. Les sous-officiers satisfaisant à certaines conditions peuvent être nommés directement officiers de réserve ; l'accès à ce grade est, pour les autres candidats, soumis aux épreuves d'un concours passé à la suite d'une préparation spéciale.

SERVETTE (*sér-vi-l-te*) n. f. (de *servir*). Pièce de linge avec laquelle on essuie, à table ou à la toilette. Sorte de grand portefeuille.

SÉRVILE (*sér*) adj. (lat. *servilis*). Qui appartient à l'état d'esclave, de serf : *condition servile*. Qui appartient à l'état de domestique : *métier servile*. Fig. Bas, vil : *à me servile*. Qui suit trop étroitement l'original, le modèle : *imitation servile*. Théol. *Œuvres serviles*, travail manuel.

SÉRVILEMENT (*sér, man*) adv. D'une manière basse, servile : obéir *servilement* aux caprices des grands. D'une manière trop étroitement exacte : *traduire servilement un auteur*.

SÉRVILISME (*sér-vi-lis-me*) n. m. Esprit de servilité systématique : le *servilisme des monarchies*.

SÉRVILITÉ (*sér*) n. f. (de *servile*). Esprit de servitude, de basse soumission : *Tacite a flagellé la servilité des Romains de son temps*.

SÉRVIR (*sér*) v. a. (lat. *servire*. — *Je sers, nous servons*. Je *servais*, nous *servions*. Je *servirai*, nous *servirons*. Je *servirais*, nous *servirions*. *Sers, servons, servez*. Que *je serve*, que *vous serviez*. Que *je servisse*, que *vous servissiez*. *Servant, Servi, e*). Être au service d'un maître comme domestique : *servir un maître exigeant*. Se consacrer au service de : *servir la patrie*. Rendre de bons offices à : *servir ses amis*. Vendre, fournir des marchandises : *ce marchand me sert depuis longtemps*. Placer sur la table pour être consommé : *servir le potage*. Donner d'un mets à un convive : *servir un enfant*. Favoriser, aider : *servir les passions de quelqu'un*. *Servir Dieu*, lui rendre le culte qui lui est dû. *Servir la messe*, assister le prêtre qui la dit. *Servir l'Etat*, exercer un emploi public ; être soldat. *Servir une batterie*, faire les manœuvres nécessaires à son tir. *Servir une pompe*, la faire jouer. *Servir une rente*, en payer les intérêts. *Véner*. Fuser une bête fauve, une bête noire aux abois : *servir un sanglier au couteau*. *Absolument*. Être esclave, être domestique. Être au service militaire : *servir depuis vingt ans*, etc. V. n. Être, d'un certain usage : *cet habit ne peut plus servir*. *Servir à*, être propre, bon à : *cet instrument sert à tel usage*. A quoi sert ce que vous dites ? *Servir de*, faire l'office de, tenir lieu de : *servir de père à un enfant*. *Servir de jouet, de plastron à quelqu'un*, être en butte à ses railleries. *Mar.* *Faire servir*, quitter la panne. *Se servir* v. pr. *Faire usage de* : *se servir du compas*. *Faire soi-même ce qu'on pourrait faire faire : qui se sert est bien servi*. Prendre d'un mets : *se servir du vin*. Acheter ses fournitures : *se servir chez tel épicier*. ANT. *Desservir*.

SÉRVITEUR (*sér*) n. m. pl. Membres d'un ordre religieux (*serviteurs de Marie*) établis en Italie en 1223 sous la règle de saint Augustin.

SÉRVITEUR (*sér*) n. m. Celui qui est au service aux gages de quelqu'un : *on doit toujours bien traiter ses serviteurs*. Fig. *Serviteur de Dieu*, homme pieux. *Serviteur de l'Etat*, fonctionnaire. Terme de civilité : *je suis votre serviteur*, ou elliptiquement, *serviteur*.

SÉRVITUDE (*sér*) n. f. (lat. *servitudo*). Etat de celui qui est serf, esclave : *Sparte réduisit en servitude les Messéniens*. Dépendance morale : *servitude des passions*. Contrainte, assujettissement : *c'est une grande servitude d'être obligé de...* Charge imposée sur une propriété pour l'usage et l'utilité d'un immeuble appartenant à un autre propriétaire : *héritage franc de toute servitude*. L'héritage au profit duquel est établie la servitude s'appelle fonds dominant ; l'héritage qui la subit, fonds servant). *Mar.* *Bâtiments de servitude*, ensemble des pontons, charlands, citernes, canots de la direction d'un port, se trouvant dans un arsenal.



Serval.

SERVO-MOTEUR (sèr) n. m. Engin régulateur des moteurs. Pl. des *servo-moteurs*.

SER (sé) adj. poss. pl. de *son*, *sa*.

SÉSAME (sa-me) n. m. Genre de dicotylédones, cultivées de toute antiquité pour l'huile qu'on retire de leurs graines.

SÉSAME. V. ALI-BABA (Part. hist.).

SÉSAMEES (sa-mé) n. f. pl. Groupe de plantes ayant pour type le genre *sesame*. S. une *sésamée*.

SÉSAMOÏDE (sa-moï-de) adj. Qui ressemble à la graine de sésame. Os *sésamoïdes*, petits os du carpe et du tarse.

SÉSBRAN (sès) n. m. ou **SÉSBRANIE** (sès-bran-é) n. f. Genre de légumineuses des régions tropicales.

SÉSELI (sè-zé) n. m. Bot. Genre d'ombellifères, de l'Europe méridionale.

SÉSQUI (sès-ku-i), préfixe employé dans la nomenclature chimique pour signifier *un et demi*; un *sesquioxyle*; un *sesquichlorure*.

SÉSQUALTÈRE (sès-ku-lé) adj. (du préf. *sesqui*, et du lat. *alter*, autre). Se dit de deux quantités dont l'une contient l'autre une fois et demi.

SÉSSILE (sè-si-le) adj. (lat. *sessilis*; de *sedere*, être assis). Bot. Se dit de tout organe inséré sur l'axe directement et sans support; fleur, feuille *sessile*.

SÉSSION (sè-si-on) n. f. (du lat. *sedere*, s'asseoir). Temps pendant lequel un corps délibérant reste assis; les *sessions de la Chambre*; les *sessions d'un concile*.

SÉSTERCE (sès-tèr-se) n. m. (lat. *sestertius*). Monnaie monnaie d'argent des anciens Romains, valant 2 as et demi ou un quart de denier. Grand *sesterce* (*sestertium*), monnaie de compte qui équivalait à 1.000 sestercées.

SÉTACE, **E** adj. (du lat. *seta*, soie). Se dit de tout organe qui a la forme d'une soie de cochon.

SÉTIER (tè-é) n. m. (du lat. *sextarius*, sixième partie du congé). Anc. mesure pour les grains ou les liquides; le *setier de Paris*, pour les liquides, contenait 8 pintes, et il valait, pour les grains, 156 litres. Demi-*setier*, non donné abusivement, dans la région parisienne, à une mesure valant 0 lit. 250.

SÉTIFÈRE adj. (du lat. *seta*, soie, et *ferre*, porter). Qui porte des soies ou poils raides.

SÉTIFORME adj. (du lat. *seta*, soie, et *de forme*). Qui est en forme de soie.

SÉTON n. m. (du lat. *seta*, soie). Bandelette de linge ou cordon qu'on passe sous un pont de peau pour entretenir une plaie suppurante dite *exutoire*. *Plaque en seton*, faite par une arme blanche, qui entre et ressort en passant simplement sous la peau et sans entamer les muscles.

SETTER (sè-tèr) n. m. (mot angl.). Race de chiens d'arrêt à poil long, roux et ondulé; le *setter* est très intelligent.

SEUIL (seu, l. mill.) n. m. (du lat. *solum*, siège). Pierre ou pièce de bois qui est en travers et au bas de l'ouverture d'une porte. Exhaussement de terrain dans un passage resserré. Fig. Début; le *seuil de la vie*.

SEUL, **E** adj. (lat. *solus*). Qui est sans compagnie; isolé; *vivre seul*. À l'exclusion de tout autre; il est *seul coupable de...* Qui n'est point aidé; *mon bras seul suffit*. Unique; *un seul Dieu*. Simple; *la pensée seule de la mort effraye*. N. m. Le gouvernement d'un seul, la monarchie absolue.

SEULEMENT (man) adv. Rien de plus, pas d'avantage; *être seul seulement*. Uniquement; *dites-lui seulement...* Mais, toutefois; *il consent, seulement il demande des garanties*. Pas plus tôt que; *un courrier arrivé seulement le matin*. Au moins; *si seulement on profitait de l'expérience*. Pas seule-

ment, pas même. Non seulement loc. adv. ordinairement suivie de *mais* ou de *mais encore*.

SULET, **ETTE** (lé, è-te) adj. Diminutif de *seul*.

SÈVE n. f. (du lat. *sapa*, vin cuit). Liquide nourricier, qui circule dans les diverses parties des végétaux; la *sève monte*, du printemps, des racines dans la tige et les rameaux. Fig. Activité morale, vigueur; la *sève de la jeunesse*.

SÈVÈRE adj. (lat. *severus*). Rigoureux, sans indulgence; *magistrat sévère*. Emprunt de rigueur; *une loi sévère*. Qui exprime la sévérité; *regard sévère*. Grave, austère, d'une exactitude scrupuleuse; *mœurs sévères*. Qui a plus de régularité que d'agrément; *architecture sévère*. ANT. *Indulgent*.

SÈVÈREMENT (man) adv. Avec sévérité; *réprimander sévèrement un écolier*. ANT. *Indulgement*.

SÈVÉRITÉ n. f. Qualité d'une personne ou d'une chose sévère; *la sévérité d'un juge, d'une peine*. ANT. *Indulgence*.

SÈVICES (vi-se) n. m. pl. (lat. *servitia*; de *servus*, cruel). Mauvais traitements exercés sur une personne sur laquelle on a autorité; *exercer des services sur ses enfants*.

SÈVIR v. n. (lat. *sevir*). Punir avec rigueur; *sevir contre un coupable*. Fig. Exercer des ravages; *le froid sevir*.

SÈVRAGE n. m. Action, manière de sevrer un enfant; *le sevrage doit se faire progressivement et ne jamais être commencé en été*. Arbor. Opération qui consiste à séparer la marcotte du pied mère.

SÈVRER (vré) v. a. (du lat. *separare*, séparer. — Se conj. comme *amener*). Oter à un enfant le lait de sa nourrice, pour lui donner une nourriture appropriée à son âge; *il ne faut pas sevrer un nourrisson avant un an*. Fig. Priver; *sevrer quelqu'un de ses droits*. Sevrer une marcotte, la séparer du pied mère après qu'elle a pris racine.

SÈVRES (sè-vrè) n. m. Porcelaine fabriquée à Sèvres; un *service de vieux sèvres*.

SÉXAGÉNAIRE (sèk-sa-jé-nè-re) adj. et n. (lat. *sexagenarius*). Qui a soixante ans; un *vigoureux sexagénaire*.

SÉXAGÉSIMAL, **E**, **AUX** (sèk-sa, zè) adj. (du lat. *sexagesimus*, soixantième). Qui se rapporte au nombre soixante.

SÉXAGÉSIME (sèk-sa-jé-zè-me) n. f. (du lat. *sexagesimus*, soixantième). Dimanche qui arrive quinze jours avant le premier dimanche de carême et qui est à peu près le soixantième jour avant Pâques; le *dimanche de la Sexagésime*.

SÉXDIGITAIRE (sèks, tè-re) adj. et n. Personne née avec six doigts.

SÉXDIGITAL, **E**, **AUX** (sèks) adj. Qui a six doigts; *pied sexdigital*.

SÉXDIGITISME (sèks, tis-me) n. m. Conformation des sexdigitaires.

SEXE (sèk-se) n. m. (lat. *sexus*). Différence physique et constitutive de l'homme et de la femme, du mâle et de la femelle; *sexe masculin, féminin*; *sexe mâle, femelle*. Ensemble des individus qui ont le même sexe; *des personnes des deux sexes*. Fam. Le *sexe fort*, les hommes. Le *sexe faible*, le beau sexe, les femmes.

SÉXENAL (sèk-sèn-nal), **E**, **AUX** adj. (du lat. *sex*, six, et *annus*, année). Qui a lieu tous les six ans. Qui dure six ans.

SÉXENALITÉ (sèk-sèn-na) n. f. Qualité de ce qui est sexennal. (Peu us.)

SÉXTANT (sèk-tan) n. m. (du lat. *sextans*, sixième partie d'un tout). Astr. Instrument dans lequel se trouve la sixième partie d'un cercle (60 degrés) et servant à mesurer les angles et les distances; *on utilise le sextant pour faire le point*.

SÉXTE (sèk-te) n. f. (du lat. *sextus*, sixième). La troisième des heures canoniques, qui devrait se célébrer à la sixième heure du jour, c'est-à-dire à midi.

SÉXTELLAGE (sèks-tèl-la-je) ou **SÉXTERAGE** n. m. (du lat. *sextarius*, setier). Droit qui se payait au seigneur pour chaque setier de blé vendu aux halles.



Sésame.



Setter.



Sextant.

SEXTIDI (*sêks*) n. m. (du lat. *sextus*, sixième, et *dies*, jour). Sixième jour de la décade républicaine.

SEXTIL, E (*sêks-tîl*) adj. (lat. *sextilis*). Distance sextile, distance de 60 degrés entre deux planètes.

SEXTINE n. f. Poème à forme fixe, comprenant six strophes et demie, où les mêmes mots reviennent à la rime dans un ordre déterminé.

SEXTO (*sêks-to*) adv. (mot lat.).

Sixièmement.



Sextolet.

SEXTOLET

(*sêks-to-lê*) ou **SIXAIN** (*sî-zîn*) n. m. En musique, réunion de deux triollets.

SEXTOR (*sêks*) n. m. Morceau de musique pour six voix ou six instruments.

SEXTUPLE (*sêks*) adj. (lat. *sextuplus*). Qui vaut six fois autant. N. m. Nombre sextuple : *douze est le sextuple de deux*.

SEXTUPLER (*sêks-tu-plê*) v. a. (de *sextuple*). Rendre six fois aussi grand : *sextupler un nombre*.

SEXUALITÉ (*sêk-sû*) n. f. (du lat. *sexus*, sexe). Ensemble de tous les caractères spéciaux des individus qui sont déterminés par la reproduction sexuelle.

SEXUE (*sêk-sû-ê*) E adj. (du lat. *sexus*, sexe). Qui a un sexe : *phyllozera sexué*. ANT. **ASEXUÉ**.

SEXUEL, ELLE (*sêk-sû-êl, -ê-le*) adj. Qui caractérise le sexe des animaux et des plantes : *différences sexuelles*. Qui se rapporte au sexe.

SEYANT (*sê-ian*) E adj. Qui sied, qui va bien : *une coiffure très seyante*.

SFORZANDO (*sfor-dzan*) adv. (mot ital. signif. en forçant). Terme musical marquant qu'on doit passer graduellement du piano au forte. (Indique une nuance moins prolongée que *crescendo*.)

SGRAFFITE (*sgra-fî-te*) n. m. (de l'ital. *sgraffito*, égratigné). Genre de peinture à fresque, consistant à appliquer sur un fond noir de stuc un enduit blanc, qu'on enlève ensuite par hachures pour former les ombres.

SHAH n. m. V. **SCAH**.

SHAKE-HAND (*shêk-hand*) n. m. Invar. (en anglais : *secours-main*). Poignée de main : *un vigoureux shake-hand*.

SHAKESPEARIEN, ENNE (*shêk-spi-ri-ên, -ê-ne*) adj. De Shakespeare : *la fantaisie shakespearienne*.

SHAKO (*cha*) ou **CHAKO** (*cha*) n. m. (mot hongrois). Coiffure militaire : *le shako a été presque partout remplacé par le képi*.

SHAMPOING (*cham-poin* ou à l'angl. *cham-pou-în-gn*) n. m. Lavage de la tête à l'eau de savon, etc. : *faire, donner un shampoing*.

SHERIF (*chê*) n. m. (angl. *sheriff*). Officier d'administration qui représente la couronne, dans chaque comté d'Angleterre : *le shérif préside à l'exécution des sentences capitales*.

SHILLING (*chî-lîn-gn*) n. m. Monnaie d'argent d'Angleterre, valant 1 fr. 23.

SHUNTO ou **SHUNTOISME** n. m. V. **Part. hist.**

SHOCKING (*cho-kin-gn*) adj. (mot angl.). Expression employée, sous forme d'interjection, pour marquer qu'une chose paraît inconvenante, déplacée.

SHOGOUN (*cho-gou-ôn*) n. m. V. **TAKOUN**.

SHRAPNEL ou mieux **SURAPNEL** (*chrap-nêl*) n. m. (du n. de l'inventeur). Obus rempli de balles.

SHUNT (*chunf*) n. m. (mot angl. signif. *dérivée*). Dérivation prise sur un circuit de façon à ne laisser passer dans le circuit qu'une fraction du courant.

SHUNTER (*chun-tê*) v. a. Pourvoir d'un shunt.

SI conj. (lat. *si*). En cas que, pourvu que, supposé que : *il viendra, si le vent*. Exprime le doute : *je ne sais s'il pourra*. Le motif : *si je suis gai, c'est que...* L'opposition : *si l'un dit oui, l'autre dit non*. L'affirmation : *je gage que si*. Un vœu : *si nous allions nous promener?* Loc. conj. Si... ne. A moins que. Ou si, ou bien est-ce que. *Que si*, dans le cas où. *Si tant est que*, s'il est vrai que. *Si bien que*, tellement que, de sorte que. *Si ce n'est que*, excepté que. N. m. : *je n'aime pas les si, les mais*.

SI ADV. (lat. *sic*). Tellement : *le vent est si grand que...* Aussi : *ne courez pas si fort*. Quelque : *si petit qu'il soit*. Oui, pour répondre par une affirmation à une négation ou à un doute. (On dit dans le même

sens : *si fait... et que si*.) Loc. conj. Si... que, à quelque degré que : *si heureux qu'on soit, on se plaint toujours de son sort*. *Si peu que*, quelque peu que. *Si bien que*, tellement que, de sorte que.

SI n. m. Mot forme à l'aide des initiales des mots *Sancie Johannes* de l'hymne de Saint-Jean-Baptiste. Septième note de la gamme d'ut. Signe qui représente cette note.

SIALAGOGUE (*gho-ghê*) adj. Méd. Qui provoque l'excrétion de la salive. N. m. : *un sialagogue*.

SIALISME (*his-me*) n. m. (du gr. *sialon*, salive). Evacuation abondante de salive.

SIAM (*si-am*) n. m. Jeu de quilles dans lequel, au lieu de boule, on se sert d'un disque en bois, à bords taillés en biseau.

SIAMOIS, E (*moi, oi-se*) adj. et n. Du royaume de Siam : *ambassade siamoise*. Frères siamois, nom de deux jumeaux siamois (1811-1874), qui étaient rattachés l'un à l'autre par une membrane placée à la hauteur de la poitrine. Fig. Deux amis inséparables. N. m. Langue en usage dans le royaume de Siam.

SIAMOISE (*moi-se*) n. f. Etoffe de coton fort commune (XVII^e et XVIII^e s.).

SIBÉRIEN, ENNE (*ri-ên, -ê-ne*) adj. et n. De Sibérie : *le froid sibérien*.

SIBILANT (*lan*) E adj. (du lat. *sibilare*, siffler).

Méd. Qui a le caractère d'un sifflement : *râle sibilant*.

SIBYLLE (*bi-lê*) n. f. (gr. *sibylla*). Chez les anciens, femme qui prédisait l'avenir : *la sibylle de Cumès*. Par ext. Devineresse.

SIBYLLIN (*bil-lîn*) E adj. Qui appartient aux sibylles : *lureurs sibyllins*. Livres sibyllins, livres que la sibylle de Cumès apporta à Tarquin le Superbe et qui renfermaient les destinées du peuple romain. Oracles sibyllins, rendus par les sibylles.

SIBYLLIQUE (*bil-li-ke*) adj. Qui a rapport aux sibylles, à la faculté de prédire l'avenir. (Peu us.)

SICAIRE (*hê-re*) n. f. (lat. *sicarius*; de *sica*, poignard). Assassin gâté : *soudoyer des sicaires*.

SICCATIF, IVE (*si-ka*) adj. (du lat. *siccare*, sécher). Se dit de toute substance propre à amener rapidement la dessiccation des couleurs auxquelles on les mêle : *huile siccative*; *vernis siccatif*. N. m. : *un siccatif*.

SICCITÉ (*si-si*) n. f. (du lat. *siccus*, sec). Qualité de ce qui est sec : *évaporer une solution jusqu'à siccité*.

SICILIEN, ENNE (*li-ên, -ê-ne*) adj. et n. De la Sicile. N. f. Sorte de danse, d'origine sicilienne, qui s'exécute sur un air à six-huit. L'air sur lequel on la danse.

SICLE n. m. (hébr. *shekel*). Chez les Hébreux, poids et monnaie pesant 6 grammes.

SICYDION n. m. Genre de poisson des mers tropicales, aux couleurs tranchées et brillantes.

SIDE-CAR ou **SIDECAR** (*said-kar*) n. m. (mot angl.). Voiturette accouplée à une motocyclette ou une bicyclette.

SIDÉRAL, E, AUX adj. (du lat. *sidus, eris*, astre). Qui concerne les astres : *observations sidérales*. Révolution sidérale, retour d'un astre au même point du ciel. Jour sidéral, temps qu'une étoile emploie dans son mouvement apparent pour revenir au même méridien (un peu moins de 24 heures), par opposition à jour solaire. Année sidérale, temps qu'emploie dans son mouvement apparent le soleil partant d'une étoile pour y revenir (elle dure 365 j. 6 h. 9 m. 9 s.).

SIDÉRANT, (ran) E adj. Qui produit la sidération.

SIDÉRATION (*si-ôn*) n. f. (du lat. *sidus, eris*, astre). Influence attribuée à un astre sur la vie ou la santé. (Vx.) Anéantissement brusque des forces vitales.

SIDÉRÉ, E adj. Anéanti subitement, foudroyé. Fig. Stupéfait, abasourdi.

SIDÉRTIS (*tiss*) n. m. Bot. V. **CRAPAUDINE**.

SIDÉROÛDRON (*din*) n. m. Genre de rubiacées, qui fournissent le bois de fer.

SIDÉROGRAPHIE (*fi*) n. f. (dugr. *sidéros*, fer, et *graphê*, écriture). Art de graver sur fer, sur acier.



Shako.

SIDÉROLITHIQUE adj. (du gr. *sidéros*, fer, et *lithos*, pierre). Se dit des formations tertiaires riches en minerais de fer : les *terrains sidérolithiques*.

SIDÉROSE (rô-zè) n. f. Carbonate naturel de fer.

SIDÉROSTAT (ros-ta) n. m. (du lat. *sidus*, *eris*, astre, et *stare*, se tenir). Appareil destiné à annuler, pour l'observateur, le déplacement apparent des astres.

SIDÉROTECHNIE (têk-ni) n. f. (du gr. *sidéros*, fer, et *tekhne*, art). Métallurgie du fer.

SIDÉRURGIE (fè) n. f. (du gr. *sidéros*, fer, et *ergon*, travail). Art de travailler ou de fabriquer le fer.

SIDÉRURGIE adj. Relatif à la sidérurgie.

SIÈCLE n. m. (lat. *saeculum*). Espace de cent ans : vivre un siècle. Espace de cent ans numérotés en partant d'un terme fixe appelé ère : le troisième siècle avant J.-C. Se dit absolument des espaces de cent années comptés à partir de la naissance de J.-C. : les philosophes du XVIII^e siècle. Époque, temps où l'on vit : il faut être de son siècle. Monde, considéré au point de vue de ses vanités : vivre selon le siècle. Les siècles futurs, les siècles, l'avenir, la postérité. Le grand siècle, se dit en France de l'époque de Louis XIV. Le siècle de Périclès, d'Auguste, de Léon X, de Louis XV, époques fécondes en hommes de génie et qu'on a placées sous l'invocation du souverain le plus en vue de chaque époque. Dans tous les siècles des siècles, toujours. Par ext. Temps qu'on trouve trop long : il y a un siècle qu'on ne vous a vu.

SIÈGE n. m. (lat. *sedes*, de *sedere*, s'asseoir). Meuble ou autre objet disposé pour qu'on puisse s'y asseoir : prenez un siège. Partie d'une voiture où le cocher est assis. Place où le juge s'assied pour rendre la justice. Siège épiscopal, évêché et sa juridiction. Le siège d'un empire, résidence du gouvernement. Siège d'un tribunal, d'une cour, endroit où ils résident pour rendre la justice. Siège d'une administration, lieu où elle a son principal établissement. Opérations d'une armée devant une place ou une ville fortifiée, pour s'en emparer : le siège de Troie. Lever le siège, se dit quand l'armée assiégée se retire sans s'être emparée de la place. Fig. : lever le siège, s'en aller. État de siège, mesure de sûreté publique par laquelle l'action des lois est suspendue et remplacée par le régime militaire. Fig. Centre : le siège de la maladie. Le siège de la pensée, le cerveau. Bain de siège, du fondement.

SIEGER (jè) v. n. (Se conj. comme *abrèger*). Occuper un siège dans une assemblée, un tribunal : siéger au Sénat. Résider (se dit des juges, des tribunaux) : la Cour de cassation siège à Paris. Tenir le siège pontifical ou épiscopal : Léon XIII siègea vingt-six ans. Fig. Avoir son centre : le point où siège le mal.

SIEN, ENNE (si-m, è-ne) adj. poss. de la 3^e pers. du sing. Qui est à lui, à elle : regarder une chose comme sienne ; une sienne cousine. Pr. poss. Le sien, la sienne, ce qui appartient, ce qui est à lui, à elle. N. m. Le sien, son bien, son travail, sa peine : à chacun le sien. Y mettre du sien, contribuer de son argent à quelque chose ; faire des concessions, inventer, amplifier. N. m. pl. Les siens, ses parents, allies, partisans : vivre au milieu des siens. N. f. pl. Faire des siennes, faire des folies, des fredaines.

SIERRA (si-è-ra) n. f. (mot espagn.). V. Part. hist.

SIESTE (si-ès-te) n. f. (espagn. *siesta*). Somme qu'on fait vers le milieu de la journée.

SIEUR n. m. (du lat. *senior*, plus vieux). Qualification dont on fait précéder un nom propre de personne, en style de palais ou de pratique. Quelquefois, terme de dénigrement : le sieur un tel.

SIFFLABLE (si-fla-blé) adj. Qui mérite d'être sifflé : acteur sifflable.

SIFFLAGE n. m. Art d'être. Syn. de CORNAGE.

SIFFLANT (si-flan), E adj. Qui produit un sifflement : prononciation siffilante. Consonnes siffilantes ou subat. siffilantes, consonnes qui produisent un sifflement (s, ch, j en français).

SIFFLEMENT (si-flan-m) n. m. Bruit fait en sifflant : le sifflement d'un serpent. Bruit aigu produit par le vent ou par une balle, une flèche, un cordage, etc., qui fendent l'air.

SIFFLER (si-flè) v. n. (lat. *sibilare*). Produire un son aigu soit avec la bouche, soit avec un instrument. Se dit aussi de quelques animaux, du vent, d'une flèche, d'une balle, etc. Faire entendre un son

aigu en respirant : les asthmatiques sifflent. V. a. Moduler en sifflant : siffler un air. Appeler en sifflant : siffler son chien. Fig. Siffler une pièce, un acteur, témoigner sa désapprobation à coups de sifflet.

SIFFLET (si-flè) n. m. Petit instrument avec lequel on siffle.

Sifflet d'alarme, appareil fixé aux chaudières à vapeur et qui avertit du manque d'eau. En sifflet, en biseau, comme l'extrémité d'un sifflet. Fig. et pop. Couper le sifflet à quelqu'un, lui couper la gorge, le mettre hors d'état de répondre. Pl. Désapprobation marquée par des coups de sifflet : cette pièce a essuyé les sifflets.

SIFFLEUR, ÈSE (si-flèur, èu-zè) adj. et n. Qui siffle : merle siffleur ; un habile siffleur.

SIFFLOTEMENT (si-flò-te-man) n. m. Action de siffleter.

SIFFLOTER (si-flò-tè) v. n. Siffler doucement, légèrement. Activ. : siffleter un air.

SIFFLET (fè) n. m. Nom vulgaire d'un paradisier de la Nouvelle-Guinée,

dont la tête est ornée de six penes fines.

SIGILLARE (jil-lè-re) adj. (du lat. *sigillum*, sceau). Qui a rapport aux sceaux : légende sigillare.

SIGILLAIRE (jil-lè-re) n. f. Genre d'arbres fossiles, caractéristiques des terrains houillers.

SIGILLÉ (jil-lè), E adj. (du lat. *sigillum*, sceau). Marqué d'un sceau ou d'une empreinte semblable à celle d'un sceau.

SIGILLOGRAPHIE (jil-lo-gra-fè) n. f. (du lat. *sigillum*, sceau, et du gr. *graphe*, description). Étude des sceaux. Syn. de SPURANGILOGRAPHIE.

SIGILLOGRAPHIQUE (jil-lo) adj. Relatif à la sigillographie : discussion sigillographique.

SIGISBÉE (jis-bè) n. m. (ital. *cicisbeo*). Cavalier servant d'une dame.

SIGLE n. m. (lat. *siglum*). En paléographie et épigraphie, lettre initiale dont on se sert pour exprimer un mot ou un groupe de mots : les sigles sont souvent très difficiles à interpréter.

SIGMA n. m. (mot gr.). Dix-huitième lettre de l'alphabet grec, correspondant à l's français.

SIGMOÏDE (sig-mo-ï-de) adj. Qui a la forme d'un sigma.

SIGNAL n. m. (du lat. *signum*, signe). Signe convenu pour servir d'avertissement : faire des signaux d'alarme. Spécialém. Signe permettant de transmettre des nouvelles de distance en distance. Ce qui annonce, provoque. Commencer, donner l'exemple : donner le signal de. Pl. des signaux.

SIGNALÉ, E adj. Remarquable : rendre un service signalé.

SIGNALEMENT (man) n. m. (de *signaler*). Description de l'extérieur de quelqu'un pour le faire reconnaître : envoyer le signalement exact d'un criminel.

SIGNALER (lé) v. a. Annoncer par des signaux : signaler une flotte. Donner le signalement de : signaler un malfaiteur. Appeler l'attention sur : signaler quelqu'un à l'autorité. Rendre remarquable, fameux : signaler son courage. Se signaler v. pr. Se distinguer, se rendre fameux : se signaler par de belles actions.

SIGNALETIQUE adj. Qui donne le signalement, la description propre à faire connaître : état signaletique.

SIGNEUR n. m. Employé de chemin de fer, soldat, etc., spécialement chargé du service des signaux.

SIGNALISATION (za-si-on) n. f. Installation de signaux sur une voie ferrée, dans un port, etc. Utilisation de signaux variés pour correspondre à distance.

SIGNATAIRE (tè-re) n. Qui a signé un acte, une pièce quelconque : le signataire d'un contrat.

SIGNATURE n. f. (de *signe*). Nom ou marque que l'on met au bas d'un écrit, pour attester qu'on en est bien l'auteur ou qu'on en approuve le contenu : faire légaliser sa signature. Action de signer :



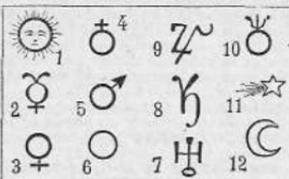
Sifflet.



Sifflet.

la signature du contrat aura lieu aujourd'hui. Impr. Chiffre, lettre ou marque mis au bas de la première page d'une feuille imprimée, pour en faciliter le pliage, ainsi que l'assemblage avec d'autres feuilles.

SIGNE n. m. (lat. *signum*). Indice, marque; signe de pluie. Marque distinctive; marquer ses livres d'un signe. Trait ou ensemble de traits ayant un sens conventionnel; les mots sont les signes des idées. Manifestation extérieure de ce qu'on pense, de ce qu'on veut; signe de tête. Tache naturelle sur la peau. (Syn. *Nævus*.)



Signes abrégés astronomiques: 1. Soleil; 2. Mercure; 3. Vénus; 4. Terre; 5. Mars; 6. Planètes diverses; 7. Jupiter; 8. Saturne; 9. Uranus; 10. Neptune; 11. Comète; 12. Lune.

par les astronomes pour la représentation des planètes et des éléments principaux du système solaire. Signes du zodiaque, v. zodiaque. Miracle qui préage certains événements. Signe de croix, v. croix. Ne pas donner signe de vie, sembler mort. Fig. Ne pas donner de ses nouvelles.

SIGNER (*gné*) v. a. (lat. *signare*). Marquer de sa signature; signer une pétition. Apposer comme signature; ne pas savoir signer son nom. Attester par sa signature qu'on est l'auteur de; signer un tableau. Signer à, mettre sa signature comme témoin; signer à un contrat. Se signer v. pr. Faire le signe de la croix.

SIGNET (*si-né*) n. m. Petit ruban attaché au haut d'un livre et servant à marquer l'endroit où l'on en est resté.

SIGNIFIANT (*fi-an*). E adj. Qui signifie; l'avoué significatif. Expressif. (Peu us.)

SIGNIFICATIF, IVE adj. Qui marque clairement un sens; expressif; geste significatif.

SIGNIFICATION (*si-on*) n. f. Ce que signifie une chose; contester la signification d'un mot. Notification d'un acte, d'un jugement, d'un fait, par la voie judiciaire; signification par huissier.

SIGNIFIER (*fi-é*) v. a. (lat. *significare*). — Se conj. comme *prier*. Vouloir dire, avoir le sens de; en latin, le mot *auriga* signifie cochier. Etre le signe de; que signifie cette allégorie? Déclarer, faire connaître; signifier sa volonté. Notifier par voie judiciaire; signifier un commandement.

SIL n. m. (mot lat.). Argile rouge ou jaune, dont les anciens faisaient des couleurs rouges ou jaunes.

SILENCE (*lan-se*) n. m. (lat. *silentium*). Etat d'une personne qui s'abstient de parler; garder le silence. Omission d'une explication; bénéficier du silence de la loi. Absence de bruit; le silence de la nuit. Fig. Paix, inaction; le silence des passions. Interruption dans un commerce de lettres; le silence d'un ami éloigné. Souffrir en silence, sans se plaindre. Passer sous silence, ne pas parler de, omettre. Imposer silence à ou réduire au silence, faire taire. *Musiq.* Interruption plus ou moins longue dans le chant ou les instruments; signes qui mar-

la pause	la demi-pause	le soupir	le demi-soupir	le quart de soupir	le huitième de soupir	le seizième de soupir
vaut une ronde	vaut une blanche	vaut une noire	vaut une croche	vaut une double croche	vaut une triple croche	vaut une quadruple croche

Silences.

quent l'arrêt momentané des sons; il y a sept silences; la pause, la demi-pause, le soupir, le demi-soupir, le quart de soupir, le huitième de soupir et le seizième de soupir. ANT. *Bruit, vacarme, tapage.*

SILENCIEUSEMENT (*lan, se-man*) adv. En silence; s'exprimer silencieusement. ANT. *Brayamment.*

SILENCIEUX, EUSE (*lan-si-é, eu-se*) adj. Qui garde le silence; demeurer silencieux. Tacturne; homme silencieux. Où l'on n'entend aucun bruit; un bois silencieux. ANT. *Bruyant, tapageur.*

SILÈNE n. f. Genre de caryophyllacées, très répandues dans nos bois.

SILÉSIE, ENNE (*si-in, é-ne*) adj. et n. De la Silésie. N. f. Étude misoie, mi-laine, dont on se sert pour faire des doublures, des parapluies, etc.

SILEX (*lès*) n. m. (mot lat.). Caillou, pierre à fusil, qui est une variété de quartz impur; les premiers hommes fabriquaient des haches en silex.

SILHOUETTE (*lou-é-té*) n. f. (de *Silhouette*, contrôleur des finances [1759], qu'on ridiculisa par ce procédé). Dessin de profil, en suivant l'ombre projetée par le visage; portrait à la silhouette. Par ext. Dessin d'une teinte uniforme, dont le bord seul se détache du fond.

SILHOUETTER (*lou-é-té*) v. a. Dessiner en silhouette.

SILICATE n. m. Sel de l'acide silicique.

SILICE n. f. Composé oxygéné du silicium. (Le quartz, le grès, le sable, le silex, etc., sont des variétés naturelles de silice, plus ou moins pures.)

SILICEUX, EUSE (*seil, eu-se*) adj. Qui est de la nature du silex. Qui contient beaucoup de silice; le châtaignier réussit sur les sols siliceux.

SILICIQUE adj. m. Se dit d'un acide dérivé du silicium.

SILICIUM (*om'*) n. m. Métalloïde (Si) qui, à l'état amorphe, est d'une couleur brune et qui, à l'état cristallisé, est d'un gris de plomb. — Le silicium a pour densité 2,3; il fond vers 1420° et se volatilise au four électrique; il entre dans un certain nombre de composés naturels, comme les silicates, qui constituent la majeure partie de l'écorce terrestre.

SILICURE n. m. Composé d'un métal et de silicium; silicure de fer.

SILICULE n. f. Petite silique.

SILICULEUX, EUSE (*seil, eu-se*) adj. Se dit des plantes dont le fruit est une silicule.

SILIGINEUX, EUSE (*neil, eu-se*) adj. (du lat. *siligo*, mixer, farine). Farineux; qui est de la nature de la farine de froment.

SILIQUE n. f. (lat. *siliqua*). Sorte de capsule allongée, qui contient la graine d'un grand nombre de crucifères; chou, colza, etc. (V. la planche PLANTE.)

SILIQUEUX, EUSE (*seil, eu-se*) adj. Se dit des plantes dont le fruit est une silique.

SILLAGE (*il mill*). n. m. (de *siller*). Trace que laisse après lui un bâtiment en fendait l'eau; le sillage est d'autant plus marqué, que la vitesse est plus grande. Espace parcouru par un vaisseau dans un temps donné, par rapport à la surface. Veine de prolongement d'une mine de houille, en superficie ou en profondeur. Fig.: marcher dans le sillage d'un homme puissant.

SILLE (*si-le*) n. m. (du gr. *sillos*, louche). Chez les Grecs, poème satirique où la parodie tenait une grande place.

SILLER (*si, il mill, é*) v. n. Fendre les flots. (Peu us.)

SILLET (*si, il mill, é*) n. m. Morceau d'ivoire ou d'ébène appliqué au bout du manche d'un instrument à cordes et sur lequel portent celles-ci.

SILLOMÈTRE (*si, il mill*) n. m. Instrument pour mesurer la vitesse du sillage.

SILON (*si, il mill, on*) n. m. Rigole que fait dans la terre le soc de la charrue. Fig. Trace longitudinale; sillon de feu tracé par une fusée. Faire, creuser son sillon, exécuter avec lenteur et persévérance l'ouvrage qu'on s'est proposé. Pl. Rides; les sillons que trace l'âge sur le front. Poét. Campagnes, champs; trop de sang français inonda nos sillons.

SILLONNER (*si, il mill, on-é*) v. a. Traverser, couvrir; nos vaisseaux sillonnent les mers. Laisser des traces longitudinales nombreuses; les torrents ont sillonné le flanc des montagnes, et, fig.: l'âge a sillonné son front.

SILO (mot espagn.) n. m. Fosse souterraine où l'on dépose les grains, les légumes, etc., pour les



Silène.

conservé : les silos sont très employés dans l'Afrique du Nord.

SILPHE n. m. Genre d'insectes coléoptères, des pays froids, dont une espèce est nuisible aux betteraves.

SILPHION n. m. Genre de composites ornementales, des Etats-Unis.

SILURE n. m. Genre de poissons physostomes, atteignant jusqu'à 5 mètres de long. — Les silures vivent dans les eaux douces et les mers ; leur chair est estimée. On les appelle aussi *silures-chats*, à cause de leurs barbillons, semblables aux moustaches d'un chat.

SILURIEN, ENNE (ri-in, è-ne) adj. Géol.

Se dit d'un terrain d'époque primaire, placé au-dessous du dévonien. N. m. : les *siluriens*.
SILVES n. f. pl. (du lat. *silva*, forêt). Recueil de pièces latines détachées, qui n'ont aucun rapport entre elles : les *silves* de *Stace*.

SIMAGRÉE (gré) n. f. Faux semblant : faire la *simagrée* de refuser. Pl. Manières affectées ; minauderies : voilà bien des *simagrées*.

SIMARRE (ma-re) n. f. (ital. *cimarra*). Habit long et traînant, que portaient les femmes arabaes. Robe traînante de dessous, que portent les magistrats et certains professeurs : porter la *simarre*.

SIMARUBA n. m. Genre de *simarubacées* des Antilles, dont l'écorce s'emploie contre la dysenterie.

SIMARUBACÉES (sé) n. f. pl. Famille de plantes dicotylédones d'Amérique. S. une *simarubacée*.

SIMBLEAU (sin-blé) n. m. Cordeau avec lequel les charpentiers tracent de grandes circonférences.

SIMESQUE (és-ke) adj. (du lat. *similis*, singe). Qui tient du singe : face *simesque*. (On dit aussi SIMIEN, ENNE.)

SIMILAIRE (lè-re) adj. (du lat. *similis*, semblable). Homogène, de même nature. Qui peut être assimilé à un autre : cannes, parapluies et objets *similaires*. Physiq. Rayons *similaires*, rayons lumineux également réfringibles.

SIMILARITÉ n. f. Qualité des choses *similaires*.

SIMILI (du lat. *similis*, semblable). Sorte de préfixe qui entre dans la composition de certains mots et qui indique la similitude, l'imitation : *similimaire*, *similipierre*. N. m. Fam. Une imitation quelconque : *parure en simili*.

SIMILIGRAVURE f. (du lat. *similis*, semblable, et de gravure). Genre de photographie permettant de reproduire des images à demi-teintes.

SIMILITUDE n. f. (lat. *similitudo*). Ressemblance, analogie, conformité, rapport exact entre deux choses : *similitude des triangles*. (V. SEMBLABLES [triangles]). Rhét. Comparaison prolongée ; rapprochement.

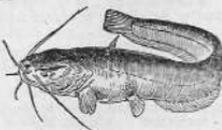
SIMILOR n. m. Syn. de CHRYSOCOLE.

SIMONIAQUE adj. Entaché de simonie : *contrat simoniaque*. N. m. Qui commet une simonie : *est un simoniaque*.

SIMONIE (ni) n. f. (du n. de *Simon le Magicien*). Trafic des choses saintes ; vente des biens spirituels : les *conciles ont souvent condamné la simonie*.

SIMOUN (moun) n. m. (ar. *semoun*). Vent brûlant qui souffle dans le Sahara, du midi au nord : le *simoun* est nuisible aux caravanes.

SIMPLE (sin-plé) adj. (lat. *simplex*). Qui n'est point composé, ou qui est composé d'éléments homogènes : l'or, l'argent, le fer sont considérés comme des corps *simples*. Qui n'est point compliqué : machine, mécanique, procédé *simple*. Facile, aisé : une méthode *simple*. Naturel : préférer le certain à l'incertain, c'est tout *simple*. Sans recherche, sans ornement : *parure, style simple*. Sans malice, sans déguisement : *simple comme un enfant*. Naïf, crédule, facile à tromper : il est si *simple*, que... Seul, unique : croire quelque'un sur sa *simple parole*. *Simple soldat*, qui n'a point de grade. *Simple particulier*, qui n'exerce point de fonction publique. *Fleur simple*, dont la corolle n'a qu'un rang de pétales. *Pur et simple*, sans restriction ni modification : *donation pure et simple*. Fam. *Simple comme bonjour*, extrêmement simple. Gram. *Temps simples*,



Silure.

temps du verbe, qui se conjuguent sans auxiliaires. *Passé simple*, temps du verbe qui indique une période de temps complètement écoulée : *j'écrivis une lettre hier ; je partis en voyage l'année dernière*. N. m. Ce qui est simple : *passer du simple au composé*. Personne simple : Dieu aime les *simples*. N. m. pl. Bot. Plantes médicinales, employées en nature : cueillir des *simples*. ANT. **Composé, complexe, compliqué.**

SIMPLEMENT (sin-plé-man) adv. D'une manière simple : être vêtu *simplement*. Parement et *simplement*, sans réserve et sans condition.

SIMPLESSE (sin-plé-sé) n. f. Simplicité naturelle ; ingénuité douce. (Vx.)

SINPLET, ETE (sin-plé, è-te) adj. Un peu simple.

SIMPLICITÉ (sin) n. f. Qualité de ce qui est simple : *simplicité des mœurs, des habits*. Niaiserie : c'est une *simplicité de parler* ainsi.

SIMPLIFIABLE (sin) adj. Qui peut être simplifié : *calculs simplifiables*.

SIMPLIFICATEUR, TRICE (sin) adj. et n. Qui simplifie.

SIMPLIFICATION (sin, ka-si-on) n. f. Action de simplifier. Résultat de cette action : *rechercher la simplification d'un procédé industriel*. ANT. **Complexification.**

SIMPLIFIER (sin-pli-fi-é) v. a. (Se conj. comme *préc.*) Rendre simple : *simplifier un problème ; simplifier une fraction*. ANT. **Complexifier.**

SIMPLISME (sin-plis-me) n. m. Vice de raisonnement, qui consiste à négliger des éléments nécessaires de la solution. Emploi de moyens simples.

SIMPLISTE (sin-plis-te) n. et adj. Entaché de simplisme ; raisonnement *simpliste*. Qui est d'une simplicité outrée.

SIMULACRE n. m. (du lat. *simulacrum*, reproduction). Image, statue. Fantôme, apparition, vision : voir en rêve de vains *simulacres* : les *simulacres des faux dieux*. Apparence sans réalité ; semblant : sous Jules César, il n'y avait à Rome qu'un *simulacre de république*. Représentation, action simulée : faire un *simulacre de combat*, de débarquement.

SIMULATEUR, TRICE n. Personne qui simule. Spéciale. Qui simule une prétendue maladie.

SIMULATION (si-on) n. f. (lat. *simulatio*). Action de simuler : la *simulation d'une maladie*.

SIMULÉ, E adj. (de *simuler*). Feint ; faite simulé.

SIMULER (lé) v. a. (du lat. *simulare*, copier). Feindre, faire paraître comme réelle une chose qui ne l'est point : *simuler une maladie*. Faire le *simulacre de* : *simuler un combat*.

SIMULIE (li) n. f. Genre d'insectes diptères, diis vulgairement *moustiques*.

SIMULTANÉ, E adj. (du lat. *simul*, ensemble). Se dit de deux ou plusieurs actions qui s'accomplissent en même temps : *mouvements simultanés*. Enseignement *simultané*, mode d'enseignement par lequel le maître instruit lui-même les élèves et leur fait faire en même temps les mêmes exercices.

SIMULTANÉITÉ n. f. Existence, production simultanée.

SIMULTANEMENT (man) adv. En même temps.

SINAPINATION (sa-si-on) n. f. Application de sinapismes.

SINAPISÉ (sé), E adj. (de *sinapisme*). Se dit des médicaments où l'on a mis de la farine de moutarde : *cataplasme sinapisé*.

SINAPISME (pis-me) n. m. (du lat. *sinapis*, moutarde). Médicament dont la farine de moutarde fait la base : les *sinapismes* sont un excellent *révulsif*.

SINCÈRE adj. (lat. *sincerus*). Qui s'exprime sans déguiser sa pensée : *homme sincère*. Qui est éprouvé, dit ou fait d'une manière franche : *regrets sincères*. ANT. **Faux, hypocrite.**

SINCÈREMENT (man) adv. D'une manière sincère : *parler sincèrement*. ANT. **Hypocritement.**

SINCÉRITÉ n. f. (lat. *sinceritas*). Franchise, qualité de ce qui est sincère : la *sincérité* est une qualité précieuse. Paroles, propos sincères : *pardonnez à ma sincérité*. ANT. **Hypocrisie.**

SINCPITAL, E, AUX adj. Qui concerne le sin-ciput.

SINCIPIT (*pu'*) n. m. (du lat. *semi*, demi, et *caput*, tête). Anat. Partie supérieure, sommet de la tête. (Son opposé est OCCIPUT.)

SINDON n. m. (du gr. *sindon*, toile de lin). Linceul dans lequel Jésus fut enseveli. Petit morceau de toile qu'on introduit dans l'ouverture faite avec le trépan.

SINÉCURE n. f. (du lat. *sine*, sans, et *cura*, soin). Charge salariée, mais qui, cependant, n'oblige à aucun travail.

SINÉCURIEU (*ri-in*) adj. et n. m. Se dit d'un étage géologique appartenant au lias.

SINGE n. m. (lat. *simius*). Nom général de tous les mammifères de l'ordre des primates, l'homme excepté : le singe est *lesté, adroit, malin, grimacier*. (V. ORANG-OUTAN, GORILLE, CHIMPANZÉ, GIBBON, OUSITTI, etc.) *Malin, adroit, laid* comme un singe, très malin, très adroit, très laid. *Fig. Celui qui contrefait, qui imite les actions des autres : c'est un vrai singe. Personne très laide ou très méchante. Monnaie de singe*, gambades, moqueries, au lieu de paiement. *Pop.* Nom que les ouvriers donnent à leur patron. *Arg. milit.* Bouff de conserve : *boîte de singe*. Capitaine. — Les singes sont caractérisés par leurs membres postérieurs à pieds préhensibles, leur face nue, leur système dentaire complet, etc. Ils ne se construisent pas de nids, sauf quelques grands anthropoïdes. On en connaît un grand nombre d'espèces de taille variable, depuis les plus minuscules jusqu'à dépasser la hauteur de l'homme. Leur habitat est actuellement exclusivement les pays tropicaux. Ils ont un, rarement deux, petits, et en prennent le plus grand soin. Ce sont des animaux très agiles, intelligents, sociables, mais nullement industrieux.

SINGER (*je*) v. a. (de *singe*. — Prend un e muet après le g devant a et o : il *singea*, nous *singions*.) Imiter servilement et gauchement : les courtisans *singent* volontiers les manières des rois.

SINGIERIE (*ri*) n. f. (de *singe*). Grimaces : *faire mille singeries*. Imitation gauche et ridicule : *singerie des mœurs étrangers*. Manières affectées : ce n'est qu'un *faiseur de singeries*.

SINGIER, RUSE (*eu-se*) adj. et n. Qui singe, qui imite les actions des autres.

SINGLETON n. m. (mot angl. de *single*, seul). Auoston, au whisk et au bridge, carte qui est seule de sa couleur dans la main d'un joueur.

SINGULARISER (*se*) v. a. (de *singulier*). Distinguer des autres : n'avez pas une conduite qui vous singularise. *Se singulariser* v. pr. Se faire remarquer par quelque singularité.

SINGULARITÉ n. f. Caractère de ce qui se rapporte à un seul : *singularité d'une opinion*. Qualité de ce qui est extraordinaire, bizarre : *singularité d'un fait*. Manière extraordinaire de parler, d'agir : ses *singularités* choquent. ANT. *Pluralité*.

SINGULIER (*ti-é*), **ÈRE** adj. (lat. *singularis*). Qui se rapporte à un seul. Qui ne ressemble point aux autres ; inusité, extraordinaire : *aventure singulière*. Bizarre, original dans ses paroles, sa conduite : *homme singulier*. Rare, excellent : *vertu, beauté singulière*. *Combat singulier*, d'homme à homme. N. et adj. *Gram.* Le *singulier*, nombre *singulier*, forme *singulière*, qui marque une seule personne ou une seule chose. ANT. *Pluriel*.

SINGULIÈREMENT (*man*) adv. Notamment : le *quinquina* est bon pour toutes les *fièvres et, singulièrement, pour les fièvres intermittentes*. Beaucoup : être *singulièrement affecté*. D'une manière bizarre : s'*habiller singulièrement*.

SINISTRE (*nis-tre*) adj. (du lat. *sinister*, gauche). Qui fait présager des malheurs : des *symptômes sinistres*. Malheureux, funeste : *événement sinistre*. Sombre, triste et menaçant : *regard, physionomie sinistre*. Méchant, pernicieux : un *homme sinistre*. N. m. Événement et, particulièrement, incendie, qui entraîne de grandes pertes matérielles.

SINISTRÉ (*nis-tre*), **E** adj. Qui a subi un sinistre : *maison sinistrée*. N. Personne qui a subi un sinistre : *indemnités les sinistrés*.

SINISTREMENT (*nis-tre-man*) adv. D'une manière sinistre. (Peu us.)

SINN-FEIN n. m. (mot irland. signif. nous-mêmes). Mouvement nationaliste irlandais, tendant à consti-

tuer l'Irlande en une république indépendante de l'Angleterre. (On dit aussi SINN-FEINISME.)

SINN-FEINER n. m. Partisan du sinn-fein.

SINOLOGIE (*fi*) n. f. (de *sinologie*). Science de la langue, de l'histoire et des institutions de la Chine.

SINOLOGIQUE adj. Qui a rapport à la sinologie : les *études sinologiques*.

SINOLOGE (*lo-ghe*) n. m. (du lat. *Sina*, Chine, et du gr. *logos*, discours). Qui sait, qui professe le chinois : un *savant sinologue*.

SINON conj. (de *si*, et *non*). Autrement, sans quoi, faute de quoi ; obèses : *sinon, gare!* Si ce n'est : *pour être heureux, que faut-il, sinon ne rien désirer?*

SINOPE n. m. (du lat. *sinopis*, fer oxydé de Sinope). Un des émaux héraldiques [vert]. (V. la planche BLASON.)

SINUE, **E** adj. (lat. *sinuatus*). Découpé d'une manière sinueuse : *feuille sinuée*.

SINUEUX, EUSE (*nu-éu, eu-se*) adj. (du lat. *sinuosus*, pli). Tortueux ; qui fait des replis, des détours.

SINUSITE (*si*) n. f. Etat de ce qui est sinueux : la *sinusite des côtes de la mer*.

SINUS (*nuss*) n. m. (m. lat. signif. cavité). Anat. Nom de diverses cavités irrégulières de l'économie. *Géom.* Perpendiculaire menée d'une des extrémités de l'arc au diamètre qui passe par l'autre extrémité : le *sinus de l'arc A M* est P M.

SINUSITE (*si-te*) n. f. *Path.* Inflammation d'un sinus.

SINUSOÏDAL, E, AUX (*so-fi*) adj. Qui appartient à la sinusoidale ; en forme de sinusoidale.

SINUSOÏDE n. f. Courbe plane, représentant les variations du sinus quand l'arc varie.

SIONISME (*nis-me*) n. m. (de *Sion*, montagne de Jérusalem). Doctrine visant à l'établissement en Palestine d'un Etat israélite autonome.

SIONISTE (*nis-te*) n. Qui adhère au sionisme. Adj. Qui se rapporte au sionisme.

SIPHONÈDE (*fo-i-de*) adj. En forme de siphon.

SIPHON n. m. (mot gr.). Tube recourbé à deux branches inégales, dont on se sert pour transvaser les liquides. Appareil employé pour faire franchir un obstacle à des eaux d'alimentation ou d'évacuation. Tuyau doublement recourbé, dont la courbure est remplie d'eau et que l'on dispose dans une conduite d'eaux ménagères, d'égout, de water-closets, etc., pour empêcher toute mauvaise odeur de monter. Vase en forme de carafé, dans lequel on introduit de l'eau de Seltz sous pression et qui est muni, à sa partie supérieure, d'un appareil permettant d'obtenir l'écoulement du liquide. *Mar. Sive de travers d'eau*.



Siphons : 1. Pour transvaser ; 2. d'eau de Seltz.

lequel on introduit de l'eau de Seltz sous pression et qui est muni, à sa partie supérieure, d'un appareil permettant d'obtenir l'écoulement du liquide. *Mar. Sive de travers d'eau*.

SIPHONOPHORES n. m. pl. Ordre d'hydroméduses, comprenant des colonies d'animaux marins. S. un *siphonophore*.

SIPHONOPS (*nops*) n. m. Genre de batraciens sans pieds, de l'Amérique tropicale.

SIRDAR n. m. (pers. *serdar*). Officier anglais, commandant en chef l'armée égyptienne.

SIRE n. m. (du lat. *senior*, plus vieux). Ancien-nem, seigneur : le *sire de Coucy*. Titre féodal de certains seigneurs : le *sire de Joinville*. Titre qu'on donne aux empereurs et aux rois, en leur parlant et en leur écrivant. *Pauvre sire*, homme sans capacité, sans considération.

SIRENE n. f. (de *Sirène* n. my. [V. *Part. hist.*]). Appareil dans lequel la vapeur ou l'air comprimé produit un son grave ou strident et qu'on utilise pour alerter. Appareil au moyen duquel on détermine le nombre de vibrations correspondant à chaque son : la *sirène a été imaginée par le physicien Cagniard-Latour*. *Fig.* Femme séduisante. *Voix de sirène*, voix mélodieuse, captivante.

SIREX (*rèks*) n. m. Genre d'insectes hyménoptères très communs dans les forêts de pins.



SIROCO n. m. Nom donné, sur la Méditerranée et sur les côtes d'Afrique, à un vent brûlant, qui souffle du sud-est : *Le siroco dessèche la végétation.* (On écrit aussi *sirocco*.)

SIROP (ro) n. m. (bas lat. *sirupus*). Liqueur formée de sucre en dissolution et de substances aromatiques ou médicamenteuses : *sirop de groseille*. Jus concentré dans les sucreries.

SIROTER (té) v. a. et n. (de *sirop*). Boire avec plaisir, à petits coups et longtemps : *siroter son café*.

SIRUPEUX, EUSE (pé, eu-zé) adj. Qui est de la nature du sirop : *préparation sirupeuse*.

SIRVENTE (van-té) n. m. Genre poétique provençal : *le sirvente, poème de circonstance, peut être politique, moral ou personnel*.

SIS, E (si, si-zé) adj. (de *seoir*). Situé : *maison sise à Paris*.

SISMAL (sis) ou **SÉISMAL, E, AUX** (sé-izé) adj. (du gr. *seismos*, choc). *Physiq.* Se dit de la ligne qui suit l'ordre d'ébranlement, dans un tremblement de terre.

SISMIQUE (sis) ou **SÉISMIQUE** (sé-izé) adj. (du gr. *seismos*, choc). Qui a rapport aux tremblements de terre : *mouvements sismiques*. (V. **SÉISME**.)

SISMOGRAPHE (sis) n. m. Appareil destiné à enregistrer l'heure, la durée et l'amplitude des mouvements sismiques.

SISMOLOGIE (sis-mo-lo-ji) n. f. (dugr. *seismos*, tremblement, et *logos*, discours). Science et traité des tremblements de terre et des mouvements du globe.

SISON (si-son) n. m. Genre d'ombellifères, à fruits aromatiques employés autrefois comme stimulants.

SISTRÉ (sis-tre) n. m. (lat. *sistrum*). Ancien instrument de musique, en usage chez les Egyptiens. (Il consistait en une lame métallique recourbée, armée d'un manche, traversée de baguettes mobiles qui retentissaient lorsqu'on agitait l'appareil.) Ancienne sorte de luth.

SISYMBRE (si-zin-bre) n. m. Genre de crucifères à feuilles en hallebarde, qu'on utilisait autrefois contre les enrouements et que, pour cette cause, on appelle aussi *herbe aux chantres*.

SITE n. m. (du lat. *situs*, situation). Paysage considéré au point de vue de ses qualités pittoresques : *site agréable*.

SITÔT (tô) adv. (de *si*, et *tôt*). Aussi promptement : *sitôt pris, sitôt pendu*.

SITTELE (si-té-le) ou **SITTELE** (si-té) n. f. Genre d'oiseaux passereaux, dits vulgairement *torche-pots, grimperaux, pics-bleus*.

SITUATION (si-on) n. f. (de *situer*). Position, assiette : *situation d'une ville, d'une maison, d'un jardin*. Attitude, posture : *situation incommode*. Etat, condition : *être dans une situation brillante*. Etat où se trouve une caisse, un approvisionnement, etc. *Littér.* Etat des personnages d'un récit ou d'un drame, qui à quelque chose de caractérisé : *situation dramatique*.

SITUER (tu-é) v. a. (du lat. *situs*, situation). Placer, poser dans un certain endroit : *maison bien située*.

SIMUM (si-om) n. m. Genre d'ombellifères à fleurs blanches, vulgairement *aches d'eau*.

SIX (si) devant une consonne, *siz* devant une voyelle, *siss* en fin de phrase ou quand il est pris substantif.) adj. num. (lat. *sex*). Cinq plus un. Sixième : *Charles six*. N. m. : *le six du mois*; un *six mal fait*. Carte, côté d'un dé marqué de six points.

SIX-BLANCS (si-blan) n. m. Ancienne monnaie de cuivre, qui valait deux sous et demi.

SIX-CLEFS (si-clé) n. m. Anneau portant six carés de divers calibres, pouvant servir à remonter toutes les montres.

SIX-HUIT (si-su-ift) n. m. Dénomination d'une mesure à deux temps, qui a la noire pointée pour unité de temps. Morceau dont la mesure est à six-huit.

SIXIÈME (si) adj. num. ord. Qui suit le cinquième. N. : *être la, la sixième*. N. m. La sixième partie d'un tout. Sixième étage. N. f. Troisième classe de grammaire, la sixième classe à partir de la rhétorique ou première. Ensemble des élèves de cette classe.

SIXIÈMEMENT (si-è-mé-man) adv. En sixième lieu.

SIX-QUATRE-DEUX (siss-ka-tre-dé) (À LA) loc. adv. *Pop.* Sans soins, négligemment.

SIXTE (sis-te) n. f. (du lat. *sextus*, sixième). *Musiq.* Intervalle compris entre six notes. *Escr.* Une des lignes hautes : *parade de sixte*.



Sixte.

SIXAIN ou **SIXAIN** (si-zin) n. m. Stance de six vers. Paquet de six jeux de cartes.

SIXEIN n. m. Espèce de linottes, communes dans les bouleaux.

SIZETTE (zè-te) n. f. (de *siz*). Jeu de cartes qui se joue à six, trois contre trois, avec un jeu de trente-six cartes.

SKATING (prononc. angl., *skè-tin'gn*) n. m. (de l'angl. *to skate*, patiner). Patinage, au moyen de patins à roulettes. Établissement, lieu où l'on s'exerce à ce sport.

SKIN n. m. (mot norvég.). Sorte de patin en bois, employé pour avancer sur la neige.

SKIÈLLE (ski-ke) n. m. Petit traîneau dont on se sert sur les pentes glaciales et que l'on gouverne à l'aide d'une perche.

SKIEUR (ski-eur) ou **SKIER** (skir) n. m. Personne chaussée de skis. (On dit au fém. *skieuse*.)

SKIFF (mot angl.) n. m. Canot long, étroit et léger, à un seul rameur.

SKUNKS n. m. V. SCONESE.

SKYE-TERRIER (ski-té-ri-é) n. m. Terrier de l'île de Skye (Hébrides). [V. la *planchette CHIENS*.]

SLAVE adj. et n. Qui appartient aux Slaves : *les langues slaves*. (V. *Part. hist.*)

SLAVISME (slav) n. m. Linguiste spécialisé dans les langues slaves.

SLAVISER (zè) v. a. Rendre slave.

SLAVISME (vis-mé) n. m. Syn. de PANSLAVISME.

SLAVON, ONNE (o-ne) adj. et n. De la Slavonie. N. m. Dialecte slave archaïque, d'où dérive le bulgare moderne.

SLAVOPHILE n. et adj. (de *Slave*, et du gr. *philos*, ami). Qui aime les Slaves. En Russie, ennemi des influences étrangères.

SLEEPING-CAR (sli-pin'gn-kar) n. m. (mot angl.). Wagon-lit.

SLOOP (sloup) n. m. (mot angl.). Navire caboteur, à un mat gréé en cotre.

SLOUGH, SLUGH ou **SLOUGHY** (sloou) n. m. Variété de léviérs d'Afrique.

SMACK n. m. (mot angl.). Bateau hollandais, de formes courtes et ramassées.

SMALAH (la) n. f. (mot ar.). Ensemble des équipages et de la maison d'un chefarabe en Algérie et au Maroc : en 1843, la cavalerie du duc d'Almale s'empara de la *smalah* d'Ab-el-Kader. Fam. Famille nombreuse. (On écrit aussi *SMALA*.)

SMALT n. m. (ital. *smalto*). Verre que l'on colore en bleu, au moyen de l'oxyde de cobalt.

SMALTINE n. f. Arsénure naturel de cobalt.

SMARAGDIN, E adj. (du lat. *smaragdus*, émeraude). Qui est d'un vert d'émeraude.

SMARAGDITE n. f. (même étymol. qu'à l'art. précédent.). Minéral d'un beau vert d'émeraude.

SMECTIQUE (smèk) adj. Se dit des substances utilisées pour dégraisser la laine : *argile smectique*.

SMÉINTINE n. m. Genre de papillons nocturnes, de forte taille.



Sistre.



Chasseur alpin, chaussé de skis.



Sloop.

SMILAX (*laks*) n. m. Genre de liliacées grimpantes, qui fournissent la saulepareille.

SMILLAGE (*ll mill*) n. m. Dégrössissage des moellons bruts à l'aide de la smille. *SYN. SMILLAGE.*

SMILLE (*ll mill*, n. f. (gr. *smilê*). Marteau pointu des deux bouts, pour piquer le moellon et le grès.

SMILLET (*ll mill*, é, v. a. Piquer avec la smille.

SMITHONITE n. f. Carbonate naturel de zinc.

SMUGGLER (*glé*) v. n. (angl. *to smuggle*). Faire la contrebande sur mer.

SMOKING (*kin gn*) n. m. (mot angl.). Veston de drap noir ouvert à la façon d'un habit, que l'on porte dans les dîners et soirées de demi-cérémonie.

SMORZANDO (*dzan*) adv. Terme musical italien, signifiant : en affaiblissant.

SNOB n. (mot angl.). Personne qui fait preuve de snobisme.

SNOBISME (*bis-me*) n. m. (de *snob*). Admiration factice et sottise pour tout ce qui est en vogue.

SNOW-BOOT (*snô-boût*) n. m. (mot angl.). Chaussure encaoutchoutée et fourrée, pour marcher dans la neige.

SOBRE adj. (lat. *sobrius*). Tempérant dans le boire et dans le manger : *convivite sobre*. Ou règne la sobriété : *mener une vie sobre*. D'où sont exclus l'excès, le luxe : *un dessin très sobre*. *Fig.* Modéré, retenu : *être sobre de louanges*. *ANR. Intempé-*

SOBREMENT (*man*) adv. D'une manière sobre. *Fig.* Avec retenue, circonspection : *parler sobrement*.

SOBRIÉTÉ n. f. (lat. *sobrietas*) Tempérance dans le manger. Retenue, modération en général : *user des plaisirs avec sobriété*. Exclusion de la recherche : *la sobriété de l'art florentin*. *ANR. Intempé-*

SOBRIQUET (*ks*) n. m. Surnom, donné le plus souvent par dérision : *recevoir un sobriquet*.

SOC (*sok*) n. m. (orig. eélt.). For large et pointu, partie de la charrue servant à ouvrir le sol et à renverser la terre. (*V. CHARRUE.*)

SOCIABILITÉ n. f. Aptitude à vivre en société.

SOCIABLE adj. (du lat. *socius*, compagnon). Né pour vivre en société : *l'homme est essentiellement sociable*. Qui est d'un bon et facile commerce : *cet homme n'est pas sociable*. N. m. Voiture de luxe à quatre roues, avec deux sièges se faisant vis-à-vis et un siège en avant pour le cocher. *ANR. Insociable.*

SOCIABLEMENT (*man*) adv. D'une manière sociable. (Peu us.)

SOCIAL, E, AUX adj. Qui concerne la société : *ordre social*. Qui concerne une société de commerce : *raison, signature sociale*. *Science sociale*, science de l'organisation et du développement de la société. *Guerre sociale*, *V. SOCIAL (guerre) à la Part. hist.*

SOCIALEMENT (*man*) adv. Dans l'ordre social.

SOCIALISATION (*sa-si-on*) n. f. (de *socialiser*). Action de mettre en société : *demande la socialisation des biens*. Extension, par lois ou décrets, d'avantages particuliers à la société entière.

SOCIALISER (*zé*) v. a. Rendre social. Placer dans le régime de l'association : *socialiser la propriété*.

SOCIALISME (*lis-me*) n. m. Système de ceux qui veulent transformer la société par l'incorporation à la communauté des moyens de production, le retour des biens à la collectivité, la répartition entre tous du travail commun et des objets de consommation : *Karl Marx est un des fondateurs du socialisme contemporain*.

SOCIALISTE (*lis-te*) adj. et n. Partisan du socialisme : *un député socialiste*.

SOCIÉTAIRE (*té-re*) n. et adj. Qui fait partie d'une société, d'une association : *les sociétaires de la Comédie-Française*.

SOCIÉTARIAT (*ri-a*) n. m. Qualité de sociétaire : *pensionnaire de la Comédie-Française promu au sociétariat*.

SOCIÉTÉ n. f. (lat. *societas*). Etat des hommes ou des animaux vivant sous des lois communes : *les abeilles vivent en société*. Réunion d'hommes ou d'animaux soumis à des lois communes : *chaque famille forme une société nouvelle*. *Corps social* : *devoirs envers la société*. Union de plusieurs personnes soumises à un règlement commun : *former une société*. Réunion de gens qui s'assemblent pour la conversation, le jeu ou d'autres plaisirs : *société nombreuse*. Commerce, relations habituelles : *rechercher la société de quelqu'un*. *Société commerciale*,

association entre plusieurs personnes, en vue de réaliser des bénéfices résultant d'actes de commerce. *Société civile*, association n'ayant pas pour objet des actes de commerce. *La haute société* ou, absol., *la société*, le grand monde. *Arith. Règle de société* ou *de compagnie*, règle qui donne les moyens de partager une somme entre plusieurs associés d'après la quotité de leurs mises.

SOCIANISME (*nis-me*) n. m. Hérésie des partisans de Socin, qui rejettent les mystères et la divinité de J.-C.

SOCIEN, ENNE (*ni-in, è-ne*) adj. Qui a rapport au socinianisme. N. Adhèrent du socinianisme.

SOCIOLOGIE (*fi*) n. f. Science des phénomènes sociaux : *la sociologie est une science toute moderne*.

SOCIOLOGIQUE adj. Qui a rapport à la sociologie : *la science sociologique*.

SOCIOLOGUE (*lo-ghe*) n. m. Savant qui s'occupe de sociologie. (On dit aussi *sociologue*.)

SOCLE n. m. (de l'ital. *sociolo*, patin). Partie, ordinairement carrée, plus large que haute, sur laquelle repose un édifice ou une colonne. Petit piédestal sur lequel on pose des bustes, des vases, etc.

SOCQUE (*so-ke*) n. m. (du lat. *soccus*, sandale). Chaussure de bois, dans laquelle on place le pied déjà revêtu d'une chaussure plus mince, pour garantir cette dernière de l'humidité. Dans l'antiquité, chaussure basse employée par les acteurs comiques. *Par ext.* La comédie : *quitter le socque pour le cothurne*.

SOCRATIQUE adj. Qui appartient à Socrate : *la philosophie socratique*.

SODA ou **SODA-WATER** (*ou-a-teur*) n. m. (en angl., *eau de soude*). Eau chargée d'acide carbonique.

SODE, E adj. Qui contient de la soude.

SODIQUE adj. Qui a rapport à la soude ou à ses composés : *sel sodique*.

SODIUM (*om*) n. m. Corps simple métallique (Na), de densité 0,97, fusible à 97°5, très répandu dans la nature à l'état de chlorure (sel marin et sel gemme) et de nitrate. (Il est blanc, mou, s'altère rapidement à l'air humide, donnant naissance à de la soude caustique.)

SOEUR (*seur*) n. f. (lat. *soror*). Filles nées du même père et de la même mère qu'une autre personne, ou de l'un des deux seulement : *Anne de Beaujeu était la sœur de Charles VIII*. Nom donné à toutes les femmes qui ont fait des vœux religieux. *Belle-*

seur, v. à son ordre alphab. *Seur de lait*, qui a eu la même nourrice. *Fig.* Se dit de deux choses qui ont beaucoup de rapport : *la poésie et la peinture sont sœurs*. *Les neuf Sœurs*, les Muses.

SECRETTE (*seu-ré-te*) n. f. *Fam.* Petite sœur.

SOFA ou **SOPHA** n. m. *ar. sofah*. En Orient, estrade élevée et couverte d'un tapis. Lit de repos à trois dossiers, dont on se sert comme d'un siège.

SOFFITE (*so-fi-te*) n. m. (ital. *soffitto*). *Archit.* Plafond, dessous d'un plancher, orné de compartiments et de rosaces.

SOFI ou **SOPHI** n. m. Nom donné aux religieux persans. (*SYN. SOUVI.*) Ancien nom du roi de Perse, remplacé par celui de *schah*.

SOI pron. pers. de la 3^e pers. et des deux genres. Lui, elle (se rapporte ordinairement à un sujet indéterminé) : *parler de soi*. Lui, elle (en parlant des choses) : *un bienfait porte sa récompense en soi*. *Soi-même*, personnellement et non un autre. *Rentrer en soi-même*, faire des réflexions. *Revenir à soi*, reprendre ses esprits. *De soi, en soi*, de sa nature : *la vertu est aimable en soi*. *Sur soi*, sur sa personne. *A part soi*, en son particulier. *Prendre sur soi*, accepter la responsabilité de. *Chez soi*, dans sa maison, dans son pays. — Substantif. Domicile : *aimer son chez soi*. *Avoir un chez soi*, une habitation en propre. *Être soi*, ne pas sortir de son naturel. *Revenir à soi*, sortir d'un évanouissement. *Rentrer en soi*, faire des réflexions plus sages.

SOI-DISANT (*zan*) adj. Invar. Qui se prétend : *un soi-disant docteur*. Que l'on prétend être : les



Socque.



Sofa.

arts soi-disant libéraux. Loc. adv. Prétendument :

il est parti, soi-disant pour rentrer.

SOIE (soï) n. f. (lat. *seta*). Fil fin et brillant, produit par un espèce de ver appelé *ver à soie* : le Japon et la Chine produisent la soie en quantité. L'étoffe qu'on en fait : *robe de soie*. Fil produit par les araignées. Poil dur et raide, qui croît sur le corps du porc, du sanglier, etc. Partie du fer d'une arme blanche, d'un couteau, etc., qui entre dans le manche, dans la poignée. — La soie est produite par le ver à soie (V. ver) ; la sériciculture et les industries qui en dérivent occupent de nombreux ouvriers dans les départements du midi de la France, où Lyon et Saint-Etienne se sont acquis une juste renommée, la première de ces villes pour les tissus de soie, la seconde pour les rubans. La France, malgré le grand essor que l'industrie de la soie a pris chez elle, est encore tributaire pour la matière première des pays d'extrême Orient (Chine, Japon) et aussi de l'Italie et de l'Espagne. On appelle *soie artificielle* divers textiles obtenus au moyen de cellulose passée à la filière.

SOIERIE (soï-ri) n. f. Etoffe de soie. Fabrique d'étoffes de soie : les grandes soieries lyonnaises. Manière de préparer la soie.

SOIF n. f. (lat. *sitis*). Désir, besoin de boire : étancher sa soif. Fig. Désir immodéré : la soif de l'or.

SOIGNER (gné) v. a. (bas lat. *soiare*). Donner des soins à : soigner un cheval. S'appliquer soigneusement à : soigner son style. Se soigner v. pr. Avoir soin de soi, de sa personne.

SOIGNEUSEMENT (gné-se-man) adv. Avec soin. **SOIGNEUX, EUSE** (gné, eu-se) adj. Qui apporte du soin à ce qu'il fait : un ouvrier soigneux. Qui ménage les objets d'usage : une ménagère soigneuse. Qui prend soin de quelque chose : soigneux de sa réputation. Qui est fait avec soin : de soigneuses recherches.

SOIN n. m. (de soigner). Attention, application à faire une chose : objet travaillé avec soin. Ensemble de moyens par lesquels on s'efforce de rendre la santé à un malade : les soins d'un médecin. Attention qu'on a pour quelqu'un : cet enfant a coûté beaucoup de soins à sa mère. Inquiétude, préoccupation, présence d'esprit. (Vx.) Petits soins, attentions délicates, empressées.

SOIR n. m. (lat. *serum*). Dernière partie du jour : un beau soir d'été. Après-midi : trois heures du soir. Poétiq. Le soir de la vie, la vieillesse. A ce soir, nous nous reverrons dans la soirée du jour où nous sommes. ANT. **Matin**.

SOIRÉE (ré) n. f. Espace de temps, depuis le déclin du jour jusqu'au moment où l'on se couche : en hiver, les soirées sont longues. Réunion dans les soirées, pour causer, jouer, etc. : donner une soirée dansante. ANT. **Matinée**.

SOIT (soï) devant une consonne ; soit devant une voyelle ou quand le mot est employé absolument) conj. alternative, mise pour ou : soit l'un, soit l'autre. En supposant : soit 4 à multiplier par 3. Ellipse de « que cela soit, je le veux bien » ; vous aimez mieux cela, soit : à inst. soit-il, sorte de vœu par lequel se terminent la plupart des prières catholiques. **Tant soit peu** loc. adv. Très peu : donnez-lui en tant soit peu.

SOIT-COMMUNIQUÉ (soï-ko-mu-ni-ké) n. m. Ordonnance de soit-communié, ordonnance par laquelle un juge d'instruction communique le dossier de sa procédure au parquet, pour que celui-ci prenne ses réquisitions.

SOIXANTAINE (soï-san-té-ne) n. f. Soixante ans environ : une soixantaine de francs. Agé de soixante ans : avoir la soixantaine.

SOIXANTE (soï-san-te) adj. num. Nombre composé de six dizaines. Soixantième : page soixante. N. m. Nombre soixante : faire un soixante au jeu de piquet. — Dites : soixante et un, soixante-deux... soixante-dix, soixante et onze, soixante-douze..., etc.

SOIXANTIÈME (soï-san) adj. num. ord. de soixante. N. : être le, la soixantième. N. m. Soixantième partie d'un tout.

SOJA ou **SOYA** (so-ia) n. m. Genre de légumineuses dites pois chinois, originaires des régions

chaudes de l'Asie et qui donnent une graine très riche en matière azotée et en matière grasse.

SOL n. m. (lat. *solum*).

Terre considérée quant à ses qualités productives : sol fertile. Terrain sur lequel on bâtit, on marche : sol peu solide.

SOL n. m. (première syllabe du mot *solus*, dans l'hymne de Saint-Jean-Baptiste). Cinquième note de la gamme d'ut. Signe qui représente cette note.

SOLAIRE (iè-re) adj. (lat. *solaris* ; de sol, soleil). Qui appartient, qui a rapport au soleil : rayon, année solaire. Cadran solaire, v. CADRAN.

SOLANACEES (sé) o. **SOLANÉES** (né) n. f. pl. Grande famille de dicotylédones gamopétales, renfermant

des plantes alimentaires ou médicinales, comme la pomme de terre, la jusquiame, etc. : beaucoup de solanées sont vénéneuses. S. une solanée ou solané. **SOLANDRE** n. f. Art vétér. Syn. de MALANDRE. (Vx.) **SOLANÉES** (né) n. f. pl. Syn. de SOLANACEES. **SOLARD** (lar) adj. m. Se dit d'un bœuf qui a perdu son compagnon d'attelage. Subst. : un solard. **SOLBATE, E** adj. Se dit d'un cheval dont la sole a été meurtrie par le fer ou le choc de corps durs. **SOLBATURE** n. f. Maladie du cheval solbatu. (On dit mieux sole battue.) **SOLDANELLE** (nè-le) n. f. Genre de primula-cées, des pays montagneux.

SOLDAT (da) n. m. (ital. *soldato*). Militaire qui touche une solde payée par le souverain ou le pays qu'il sert : lever des soldats. Simple soldat ou, absolument, soldat, militaire non gradé. Tout homme qui appartient à la profession militaire. Fig. Celui qui prend la défense d'une cause : les soldats de l'ordre.

SOLDATESQUE (tè-s-ke) n. f. Troupe de soldats indisciplinés : une soldatesque pillarde. Adjectif. Qui sert le soldat : manières soldatesques. **SOLDATESQUEMENT** (tè-s-ke-man) adj. D'une manière soldatesque. (Peu us.) **SOLDE** n. f. (de l'ital. *soldo*, sou). Etat d'une personne payée par une autre pour lui rendre des services : être à la solde d'un prince. Paye des soldats et par ext., des fonctionnaires assimilés à des soldats.

SOLDE h. m. (de *soldier*). Différence entre le débit ou le crédit d'un compte. Reliquat d'une somme à payer. Marchandises vendues au rabais pour cause de dépréciation, liquidation, etc.

SOLDER (ital. *saldare*) v. a. Acquitter une dette, un compte, en faire l'intier paiement : solder un mémoire. Vendre au rabais : solder des marchandises démodées.

SOLDER (dé) v. a. (de solde n. f.). Donner une solde à des troupes, les avoir à sa solde. Fig. Payer des personnes pour les faire agir dans un certain sens : solder des espions.

SOLE n. f. (du lat. *solum*, sol). Chaque partie d'une terre alternativement soumise aux différentes cultures pendant telle ou telle année de l'assolement : la sole desblés.

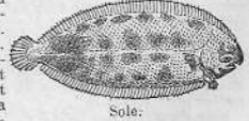
SOLE n. f. (du lat. *solea*, sandale). Plaque cornée, formant le dessous du sabot d'un animal. (V. la planche CHEVAL.) Pièce horizontale de charpente, disposée pour soutenir le bâti d'une machine. Fond d'un bateau sans quille. Partie à peu près horizontale d'un fourneau d'affinerie. Partie d'un fourneau, qui reçoit les cendres.



Soya : A, fleur ; B, fruit.



Le « sol », d'après les trois clefs.



Sole.

Genre de poissons plats, ovales, qui habitent les fonds sablonneux de la mer et sont très recherchés pour la délicatesse de leur chair : la sole atteint 60 centimètres de long.

SOLÉAIRE (lé-è-re) adj. (de sole). Anat. Se dit d'un muscle placé à la partie postérieure de la jambe. (V. planche HOMME.)

SOLÉCISME (sis-me) n. m. Faute contre la syntaxe, comme : *il faudrait qu'il vienne*, pour : *qu'il vint*. Par ext. Faute quelconque : un solécisme politique. — On parlait fort mal le grec à Soles, ville de Cilicie, fondée par les Athéniens. Du nom de ses habitants est venu le mot solécisme.

SOLEIL (lé, l mill.) n. m. (lat. sol). Astre central, lumineux, du monde que nous habitons : la lumière du soleil. Astre considéré comme centre d'un système planétaire : les étoiles sont autant de soleils diversément colorés. Image du soleil : les mousquetaires portaient un soleil sur la poitrine. Poétiq. Jour ou ardent. Fig. Ce qui brille d'un grand éclat : la vérité est le soleil des intelligences. Ostensoir formé d'un cercle d'or garni de rayons, dans lequel on place l'hostie consacrée, pour l'exposer à la vue des fidèles. Pièce d'artifice, qui tourne autour d'un axe et qui jette des feux en forme de rayons. Belle fleur jaune, appelée aussi *tourne-sol*. Coup de soleil, insolation. Fig. Sous le soleil, sur la terre, dans le monde. Bien au soleil, propriété immobilière. Adorer le soleil levant, faire sa cour au pouvoir naissant. Le roi-soleil, Louis XIV. Prov. : Le soleil lui pour tout le monde, tous les hommes ont le même droit. Rien de nouveau sous le soleil, v. NIL NOVI SUB SOLE (Part. rose). — Le soleil est le centre de notre système planétaire et le régulateur du mouvement de la terre et des autres planètes. Source de chaleur et de lumière, il est le principe vivifiant de tous les êtres organisés. Les astronomes lui attribuent un noyau solide, obscur, entouré d'une atmosphère lumineuse. La distance du soleil à la terre est d'environ 38 millions de lieues. Il est plus de 1.300.000 fois plus gros que la terre. Avant Copernic, on croyait que le soleil tournait avec tout le ciel autour de la terre ; on sait aujourd'hui que c'est la terre qui est animée d'un mouvement de rotation autour du soleil. (V. PLANÈTE.) Le soleil a été l'objet de l'adoration de la plupart des peuples primitifs.



Soleil (pièce d'artifice).

SOLEMENT (man) n. m. Ravalement pour soutenir l'égoût d'un toit. Filet de plâtre au pourtour des dormants des croisées et des portes. Bout des entrevois.

SOLEN (lèn) n. m. Genre de mollusques lamelli-branches, appelés vulgairement *couteux*.

SOLENNEL, ELLE (la-nè, è-è) adj. (lat. solennis). Célébré chaque année par des cérémonies publiques : fêtes solennelles. Pompeux, qui se fait avec appareil : audience, entrée solennelle. Accompagné d'actes ou de formalités qui donnent une importance considérable : acte solennel. Emphatique : ton solennel.

SOLENNELLEMENT (la-nè-le-man) adv. D'une manière solennelle : monarque qui entre solennellement dans une ville.

SOLENNISATION (la-ni-za-si-on) n. f. Action de solenniser : la solennisation d'une fête.

SOLENNISER (la-ni-zé) v. a. Célébrer publiquement et annuellement avec solennité : solenniser un événement historique.

SOLENNITÉ (la-ni-té) n. f. (lat. solennitas). Cérémonie publique, qui rend une chose solennelle : solennité d'une fête. Formalités qui rendent un acte authentique : solennité d'un serment. Emphase : parler avec solennité.

SOLENOÏDE (no-i-de) n. m. (du gr. solên, tuyau, et eidos, forme). Fil métallique couronné en hélice, puis revenant sur lui-même en ligne droite parallèle à l'axe de l'hélice et qui, parcouru par un courant, possède les propriétés de l'aimant.

SOLÉRET (rè) ou **SOLLERET** (so-le-rè) n. m. Partie de l'armure, qui protège le pied.

SOLFATARE n. f. (ital. solfataro). Terrain d'où se dégagent des vapeurs sulfureuses : la plus célèbre solfataro est celle de Pouzolles, où les anciens voyaient une entrée des Enfers.

SOLFATARIEN, ENNE (ri-in, è-ne) adj. Qui se rapporte à la solfataro : émissions solfatariennes.

SOLFÈGE n. m. (ital. solfeggio). Action de s'exercer à solfier. Recueil gradué de notes, de morceaux de chant, pour l'étude de la musique : travailler le solfège.

SOLFIER (fi-é) v. a. (de sol et fa. — Se conj. comme prier). Chanter un morceau de musique en prononçant seulement le nom des notes : solfier un air.

SOLICITOR n. m. (mot angl.). En Angleterre, conseiller légal, qui est en même temps avocat plaissant devant certaines cours.

SOLIDAGE n. f. Genre de composés astérées de nos pays, assez communes dans les bois.

SOLIDAIRE (dè-re) adj. (du lat. solidus, entier). Qui fait que de plusieurs personnes chacune est obligée directement au paiement de la somme totale : obligation solidaire. Qui est obligé solidairement : le mari est solidaire des actes de sa femme. Fig. Se dit des personnes qui répondent en quelque sorte les unes des autres.

SOLIDAIEMENT (dè-re-man) adv. Avec solidarité : associés condamnés solidairement aux frais.

SOLIDARISER (zé) v. a. Rendre solidaire. Fig. Rendre responsable, eu égard aux actes. Se solidariser v. pr. S'unir par des actes de solidarité.

SOLIDARITÉ n. f. (de solidaire). Dr. Etat de deux ou plusieurs personnes dont chacune est engagée pour toutes, et pour le tout, en cas de non-paiement de la part des autres. Philos. Dépendance mutuelle entre les hommes, qui fait que les uns ne peuvent être heureux et se développer que si les autres le peuvent aussi.

SOLIDE adj. (lat. solidus). Qui a de la consistance, dont les parties sont adhérentes, par opposition à fluide : corps solide. Robuste : un solide gaillard. Énergique, vigoureux : un solide coup de poing. Ferme, capable de résistance, par opposition à fragile : bâtiment solide. Aliments solides, ceux qui ont de la consistance, par opposition aux aliments liquides. Fig. Qui a un fondement réel, effectif, durable : de solides raisons. Ferme dans ses sentiments : un ami solide. N. m. Corps solide : les solides se dilatent moins que les liquides. Math. Corps, espace, limité par des surfaces. ANT. Liquide, fluide, fragile.

SOLIDEMENT (man) adv. D'une manière solide : ligoter solidement un prisonnier. ANT. Fragilement.

SOLIDIFICATION (si-on) n. f. Passage d'un corps de l'état liquide à l'état solide. ANT. Liquéfaction. Vaporisation.

SOLIDIFIER (fi-é) v. a. (Se conj. comme prier). Rendre solide ; faire passer à l'état solide : le froid solidifie l'eau. ANT. Liquéfier. Vaporiser.

SOLIDITÉ n. f. (lat. soliditas). Qualité de ce qui est ferme, résistant : la solidité d'un bâtiment. Fig. Caractère de ce qui est sérieux, réel : solidité de l'esprit, du jugement. Autrefois, volume : mesures de solidité. ANT. Fragilité.

SOLLOQUE n. m. (du lat. solus, seul, et loqui, parler). Discours d'un homme qui s'entretenant avec lui-même. Titre de quelques écrits (en ce sens, prend une majuscule) : les Solloques de saint Augustin.

SOLIN n. m. (de sole). Intervalle entre les solives, les tuiles. Enduit de plâtre ou saillie de pierre ou de métal pour combler un vide.

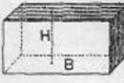
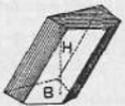
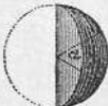
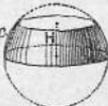
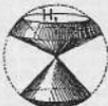
SOLPEDE adj. (du lat. solidus, solide, et pes, poids, pied). Dont le pied ne présente qu'un seul doigt, un seul sabot, comme le cheval, l'âne, etc. N. m. pl. Syn. de oxycorais.

SOLISTE (lis-té) n. (de solo). Artiste qui exécute un solo. Adjectif : violon soliste.

SOLITAIRE (tè-re) adj. Qui est seul, qui aime à être, à vivre seul : le loup est solitaire. Qui est placé dans un lieu écarté, désert : hameau solitaire. Ver solitaire, le ténia. Bot. Se dit d'une inflores-



Sollet.

POLYÈDRES RÉGULIERS		V. volume B. d. base superficielle H. hauteur R. r. rayon N. n. nombre de faces S. aire d'une face A. rayon de sphère inscrite a. arête c. corde α. nombre de degrés π 3.1416	POLYÈDRES IRRÉGULIERS		
$V = \frac{1}{3} n SA$			Parallélépipèdes		
Tétraèdre	Cube ou Hexaèdre		Par rectangle	Rhombôidre	
					
$V = \frac{1}{3} BH$	$V = a^3$		$V = B \times H$		
Octaèdre	Tétr. 4 faces Hex. 6 id Oct. 8 id Dod. 12 id Icos. 20 id		Pr. droit	Pr. oblique	
					
			$V = B \times H$		
Dodécaèdre	Icosaèdre		Pyramides		
			Pyr. régulière	Pyr. quelconque	
					
			$V = B \times \frac{H}{3}$		
				Pyr. tronquée	
					
				$V = B \cdot (B + \sqrt{Bb} + b) \times \frac{H}{3}$	
Cônes		CORPS RONDS		Cylindres	
Cône droit	Cône oblique	Cône tronqué	Cyl. droit	Cyl. oblique	Cyl. tronqué
					
$V = B \times \frac{H}{3}$		$V = \pi (R^2 + r^2 + Rr) \times \frac{H}{3}$	$V = B \times H$		$V = \pi R^2 \left(\frac{H_1 + H_2}{2} \right)$
Sphère	Segment sphérique	Coin ou fuseau	Anneau sphérique	Secteur sphérique	
					
$V = \frac{4}{3} \pi R^3$ ou $\frac{1}{6} \pi D^3$	$V = \frac{b^2 + b}{2} \times H + \frac{1}{3} \pi H^3$	$V = \frac{4}{3} \pi R^2 \times \frac{\alpha}{360}$	$V = \frac{1}{6} \pi c^2 H$	$V = \frac{2}{3} \pi R^2 \times H$	

SOLIDES.

cense qui naît seule sur la tige florale : la pensée est une inflorescence solitaire. N. m. Anachorète, moine qui vit dans la solitude ; les solitaires de la Thébaïde. Par ext. Celui qui vit très retiré. Vieux sanglier. Espèce de jeu de combinaison, que l'on joue seul. Diamant détaché et monté seul.

SOLITAIREMENT (tê-re-man) adv. D'une manière solitaire.

SOLITUDE n. f. (lat. *solitudo*). Etat d'une personne seule, retirée du monde ; les charmes de la solitude. Lieu éloigné du commerce des hommes ; se retirer dans la solitude.

SOLIVAGE n. m. Mise en solive d'une pièce de bois. Ensemble des solives d'un bâtiment.

SOLIVE n. f. (de sole). Pièce de bois destinée à soutenir le plancher et qui porte sur les murs ou sur les poutres ; les solives se font généralement en chêne. (V. MAISON.) An-



Solitaire (jeu).

cienne mesure de volume pour les bois de charpente. **SOLIVEAU** (vô) n. m. Petite solive. Fig. (par allus. à une fable de La Fontaine), homme, roi, etc. d'une nullité complète ; ce n'est qu'un soliveau.

SOLLICITER (so-li, si-on) n. f. Action de solliciter ; prière instante ; c'est à votre sollicitation que...

SOLLICITER (so-li-si-té) v. a. (du lat. *solllicitare*, demander). Exciter, pousser à : solliciter à la révolte. Demander avec instance : solliciter une audience, un emploi. Pousser par une action physique : la pesanteur sollicite les corps à tomber. Fig. Attirer, provoquer : solliciter l'attention.

SOLLICITEUR, EUSE (so-li, eu-ze) n. et adj. Qui sollicite une place, une grâce : être assailli de solliciteurs.

SOLLICITUDE (so-li) n. f. (lat. *solllicitudo*). Soin attentif, minutieusement affectueux : sollicitude maternelle. Préoccupation inquiète ; affaire qui me cause beaucoup de sollicitude. ANT. Indifférence.

SOLMISATION (za-si-on) n. f. Art, action de solmiser.

SOLMISER (sé v. a. (de sol, et mi). Solfer dans le système des hexacordes, avant l'invention de la gamme actuelle.

SOLO n. m. *Musiq.* Morceau joué ou chanté par un seul artiste, que les autres accompagnent : *faire un solo*. (Pl. des *solos* ou *solis*.) Adjectif : *violon solo*.

SOLIGNOT (gno). E. adj. et n. De la Sologne.

SOLSTICE (sols-ti-sé) n. m. (du lat. *sol*, soleil, et *stare*, s'arrêter). Temps où le soleil est à son plus grand éloignement de l'équateur et paraît pendant quelques jours y rester stationnaire : le *solstice d'été* a lieu vers le 21 juin et le *solstice d'hiver* vers le 21 décembre. (V. SAISON.)

SOLSTICIAL, E, AUX (sols-ti) adj. Qui a rapport aux solstices : points *solsticiaux*.

SOLUBILITÉ n. f. Qualité de ce qui est soluble : la *solubilité* d'un même corps varie avec la température du milieu. ANT. **INSOLUBILITÉ**.

SOLUBLE adj. (lat. *solubilis*). Qui peut se dissoudre dans un liquide : le sucre est soluble dans l'eau. Qui peut être résolu : problème soluble. ANT. **INSOLUBLE**.

SOLUTÉ n. m. (lat. *solutum*). Dissolution d'une substance active, faite à chaud ou à froid dans un liquide aqueux.

SOLUTION (si-on) n. f. (lat. *solutio*). Opération par laquelle un solide se fond dans un liquide : il y a de l'air en solution dans l'eau. Liquide contenant un corps dissous : une *solution sucrée*. Dénouement d'une difficulté. Réponse à un problème. Terminaison, conclusion : affaire qui demande une prompt solution. *Solution* de continuité. v. CONTINUITÉ.

SOLVABILITÉ n. f. Etat d'une personne soluble : la *solvabilité* d'un commerçant. ANT. **INSOLVABILITÉ**.

SOLVABLE adj. (du lat. *solvere*, payer). Qui a de quoi payer : locataire soluble. ANT. **INSOLVABLE**.

SOMA n. m. Préparation alcoolique que les Indiens védiques versaient sur le feu du sacrifice.

SOMATIQUE adj. (du gr. *sōma*, atos, corps). Qui appartient au corps.

SOMATOLOGIE (ji) n. f. (du gr. *sōma*, atos, corps, et *logos*, traité). Traité des parties solides du corps.

SOMBRE (son-bre) adj. Peu éclairé : maison sombre. Qui éclaire mal : jour sombre. Foncé, qui tire sur le brun : couleur sombre. Fig. Inquiétant : un *sombre avenir*. Mélancolique, taciturne, morne : caractère sombre. Les *sombres bords*, le *sombre empire*, les Enfers. ANT. **ECLAIRÉ, CLAIR, GAI**.

SOMBRER (son-bré) v. m. *Mar.* Couler bas, être englouti dans l'eau : navire qui sombre. Fig. Être anéanti : fortune qui sombre.

SOMBRER (son-bré) v. a. Agric. Donner un premier labour : *sombrer une jachère*. (Vx.)

SOMBRER (son-bré) v. a. Rendre sombre, couvrir : *sombrer sa voix*. (Peu us.)

SOMBRERO (son-bré) n. m. (mot espagn.). Chapeau de feutre à larges bords. Pl. des *sombreros*.

SOMMAGER (so-ma-jé) v. a. (Prend un e muet après le g devant a et o : le *sommagea*, nous *sommageons*.) Mettre des sommiers sur : *sommager une futaille*.

SOMMAIRE (so-mi-ré) adj. (lat. *summarius*). Court, abrégé, succinct : exposé *summaire*. Expéditif, exempt des formules ordinaires : la loi de Lynch est une *justice sommaire*. N. m. Analyse abrégée d'un ouvrage ou d'une de ses parties. ANT. **LONG**.

SOMMAIREMENT (so-mi-re-man) adv. D'une manière sommaire. ANT. **LONGUEMENT**.

SOMMATION (so-ma-si-on) n. f. Action de sommer : *sommation verbale*. Particulièrement, appel légalement adressé à une foule ameutée, afin qu'elle se disperse pacifiquement : il ne peut être fait usage de la force pour dissiper un rassemblement, qu'après trois *sommations régulières*. Appel adressé au gouverneur d'une place qui on assiège, pour lui demander de la rendre. Fig. Invitation ayant une forme impérative. *Sommation respectueuse*. v. RESPECTUEUX.

SOMMATION (so-ma-si-on) n. f. Math. Action de faire la somme de plusieurs quantités.

SOMME (so-me) n. f. (lat. *summa*). Résultat de l'addition de plusieurs quantités : faire la *somme* de deux nombres. Certaine quantité d'argent : payer une *grosse somme*. Fig. Ensemble : la *somme des biens* et des maux. Tire d'ouvrages qui traitent en

abrégé de toutes les parties d'une science, d'une doctrine (en ce sens, prend une majuscule) : la *Somme* théologique de saint Thomas d'Aquin. Banc de sable, de gravier, devant un port, à l'embouchure d'un fleuve, **Somme toute**, **en somme** loc. adv. Enfin, en résumé.

SOMME (so-me) n. f. (bas lat. *sagma*). Charge, fardeau : *somme de blé*. Bête de somme, propre à porter des fardeaux. Fig. Personne accablée de travail.

SOMME (so-me) n. m. (lat. *sonnus*). Sommeil. Moment assez court que l'on donne au sommeil : faire un *petit somme*.

SOMMEIL (so-me, l ml), n. m. (lat. *sonniculus*). Repos causé par l'assoupissement des sens : être plongé dans le *sommeil*. Grande envie de dormir : avoir *sommeil*. Fig. Etat d'indolence, d'inactivité : l'hiver est le *sommeil* de la nature. *Sommeil de plomb*, de mort, *sommeil très profond*. Le *sommeil éternel*, la mort.

SOMMEILLER (so-me ll ml, é) v. n. Dormir d'un sommeil léger : *malade qui sommeille*. Fig. Être dans un état d'indolence : la nuit, quand tout *sommeille*.

SOMMELIER (so-me-li-é) n. m. (de *somme*, charge). Personne qui, dans une communauté, une grande maison, a soin du linge, de la vaisselle, des provisions et principalement de la cave.

SOMMELLERIE (so-me-le-ri) n. f. Fonction du sommelier. Lieu où le serre ce dont il est chargé.

SOMMER (so-mé) v. a. (bas lat. *summare*). Avertir avec menaces. Signifier à quelqu'un, dans les formes établies, qu'il ait à faire une chose : *sommer un débiteur d'avoir à s'exécuter*. *Sommer une place*, signifier à ceux qui la commandent de se rendre.

SOMMER (so-mé) v. a. Math. Calculer la somme d'une suite de termes.

SOMMET (so-mé) n. m. (lat. *summum*). Le haut, la partie la plus élevée : cime, faite : le *sommet* d'une montagne. Géom. *Sommet d'un angle*, point de rencontre de ses deux côtés. Fig. Degré suprême ; perfection, point culminant : le *sommet* des grandeurs.

SOMMIER (so-mi-é) n. m. (du lat. *sagmarium*). Bête de somme ; cheval de charge. Matelas servant de pailleasse. *Sommière élastique*, matelas muni de ressorts intérieurs, qui a remplacé les anciennes pailleasses. Dans un orgue, coffre qui reçoit l'air des soufflets, et le distribue, dans les tuyaux. Pierre qui reçoit la retombée d'une voûte. Pierre occupant chacune des extrémités d'une plate-bande. Pièce de charpente, qui sert de linteau à l'ouverture des portes, des croisées. Traverse de fer, recevant les barreaux d'une grille. Cerceaux placés aux extrémités d'une futaille. Pièce de bois supportant une grosse cloche.

SOMMIER (so-mi-é) n. m. (lat. *summarius*). Comm. Gros registre où les commis inscrivent les sommes qu'ils reçoivent.

SOMMITE (som-mi-té) n. f. (lat. *summitas*). Partie la plus élevée de certaines choses : les *sommities* des montagnes. Pharm. Pointe, extrémité des branches, des plantes. Fig. Personnage distingué par ses talents, sa fortune, etc. : les *sommities* de la littérature.

SOMNAMBULE (som-nan) n. et adj. (du lat. *sonnus*, sommeil, et *ambulare*, marcher). Qui marche, agit, parle tout en demeurant dans l'état de sommeil.

SOMNAMBULIQUE adj. Qui a rapport au somnambulisme.

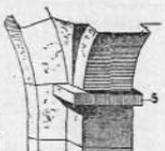
SOMNAMBULISME (som-nan-bu-lis-me) n. m. Mouvements automatiques que se produisent pendant le sommeil naturel ou provoqué. *Somnambulisme provoqué* ou *magnétique*, hypnotisme.

SOMNIFÈRE (som-ni) adj. (du lat. *sonnus*, sommeil, et *ferre*, porter). Qui provoque, qui cause le sommeil : breuvage *somnifère*. Fam. Ennuyeux : lecture *somnifère*. N. m. : le *parot* est un *somnifère*.

SOMNOLENCE (som-no-lân-sé) n. f. (lat. *sonnolentia*). Etat intermédiaire entre le sommeil et la veille. Fig. Manque d'activité, mollesse extrême.

SOMNOLENT (som-no-lân). E. adj. Qui a rapport à la somnolence : état *sonnolent*.

SOMNOLER (lé) v. n. Être dans un demi-sommeil.



S, sommier de voûte.

SOMPTUAIRE (*sonp-tu-è-re*) adj. (du lat. *sumptus*, dépense). Qui a rapport à la dépense. *Lois somptuaires*, qui ont pour but de restreindre le luxe et la dépense : *les lois somptuaires de Sparte*.

SOMPTUEUSEMENT (*sonp-tu-è-re-ment*) adv. D'une manière somptueuse : *vitre somptueusement*.

SOMPTUEUX, EUSE (*sonp-tu-è-è, eu-se*) adj. (du lat. *sumptus*, dépense). Qui fait de grandes dépenses de luxe : *prince somptueux*. Magnifique, splendide : *festin somptueux*.

SOMPTUOSITÉ (*sonp-tu-o-si-té*) n. f. (de *sonptueux*). Grande et magnifique dépense.

SON, SA, SES [sè] (lat. *sonus*) adj. poss. qui détermine le nom, en y ajoutant une idée de possession. Le, la (avec certains verbes) : *faire son homme d'importance*. Ce qu'on possède bien : *posséder son Cicéron*.

SON n. m. (lat. *sonus*). Bruit, ce qui frappe l'ouïe : *la vitesse du son*. Bruit rythmé, produit par le retour régulier des vibrations : *le son des cloches*. — Quand un corps sonore a été frappé, ses molécules éprouvent aussitôt un mouvement de vibration ou d'ondulation. L'air qui environne ce corps participe à ce mouvement, et forme autour de lui des ondes qui ne tardent pas à parvenir à l'oreille. L'air est donc le principal véhicule du son, qui se propage avec une vitesse de 340 mètres par seconde; les liquides le transmettent avec plus de rapidité : sa vitesse par seconde dans l'eau est de 1.425 mètres; dans les solides, la vitesse est encore plus grande. Le son ne se transmet pas dans le vide, et son intensité augmente ou diminue en même temps que la densité du milieu qui le transmet. C'est ainsi qu'au sommet du mont Blanc, où l'air est très raréfié, un coup de pistolet ne fait pas plus de bruit qu'un coup de fouet dans la plaine.

Lorsque les ondes sonores rencontrent un obstacle fixe, elles se réfléchissent de telle sorte que l'angle de réflexion est égal à l'angle d'incidence. C'est sur cette propriété qu'est fondée la théorie de l'écho.

F SON n. m. (bas lat. *sonnum*). Péricarpe des fruits des céréales, après qu'il a été séparé par l'action de la mouture : *le son sert à l'engraisement des animaux de basse-cour*. *Fam.* Tache de roussure. *Boute de son*, pain de munition.

SONATE n. f. (ital. *sonata*). Pièce de musique instrumentale, composée de trois et quelquefois quatre morceaux de caractère différent : *les sonates de Mozart*. — La sonate comprend : 1° un *allegro*; 2° un *andagio* ou un *andante*; 3° un *finale* mouvementé et, quelquefois, un *menuet* ou un *scherzo*, en 2e ou 3e place.

SONATINE n. f. Sonate d'exécution facile, destinée aux débutants : *Clementi a écrit d'agréables sonatines*.

SONDAGE n. m. Action de sonder. Son résultat.

SONDE n. f. (du scand. *sond*, détroit). Instrument dont on se sert pour connaître la profondeur de l'eau et la nature du fond : *jeter un coup de sonde*. Verge de fer emmanchée de bois, dont se servent les employés d'octroi pour s'assurer si les ballots renferment des marchandises de contrebande. Instrument que l'on enfonce dans certaines masses alimentaires pour en retirer une petite partie et s'assurer de leur qualité : *sonde à fromage*. Tarière qu'on enfonce dans le sol : soit pour en reconnaître la nature, soit pour y pratiquer un forage. *Chir.* Instrument à l'aide duquel on explore une plaie, un canal, ou avec lequel on vide une cavité.

SONDER (dè) v. a. Reconnaître, au moyen de la sonde, la profondeur de l'eau, la nature d'un terrain : *sonder une baie*. Explorer avec la sonde : *sonder une plaie*. *Fig.* Chercher à pénétrer : *sonder les dispositions de quelqu'un*. Chercher à connaître la pensée de : *sonder un prévenu*. *Sonder le terrain*, chercher à connaître la situation.

SONDEUR n. m. Celui qui sonde.

SONGE n. m. (lat. *sonnium*). Rêve, association souvent incohérente d'idées qui se forment en nous pendant le sommeil : *le songe de Pharaon*; *le songe d'Athalie*. *Fig.* Illusion, vaine imagination : *la vie n'est qu'un songe*. En *songe*, pendant le sommeil, en rêvant. Prov. : *Tout songe est mensonge*, les rêves sont toujours trompeurs.

SONGE-CREUX (*krèù*) n. m. invar. Homme qui nourrit sans cesse son esprit de chimères.

SONGER (jè) v. n. (lat. *sonniare*. — Prend un e muet après le g devant a et o : *il songe, nous songeons*). Faire un songe : *songer qu'on se bat*. S'abandonner à des rêveries : *songer en marchant*. Penser : *songer à son salut*. Avoir l'intention, le projet : *songer à se marier*.

SONGERIE (rè) n. f. Action de songer. Etat de celui qui se livre à des rêveries.

SONGEUR, EUSE (*eu-se*) n. et adj. Personne concentrée, peu expansive : *c'est un songeur*. Celui qui fait des songes : *voici notre songeur qui vient*.

SONNAILLE (*so-na*, ll ml.) n. f. Clochette attachée au cou des bestiaux.

SONNAILLER (*so-na*, ll ml., è) n. m. Animal qui, dans un troupeau, marche le premier avec la clochette.

SONNAILLER (*so-na*, ll ml., è) v. n. Sonner souvent et sans besoin.

SONNANT (*so-nan*). **E** adj. Qui sonne : *hortoge sonnante*. A huit heures sonnantes, à huit heures précises. *Espèces sonnantes*, monnaie d'or ou d'argent.

SONNE (*so-nè*). **E** adj. Annoncé par le son de la cloche : *il est midi sonné*. Révolu, accompli : *il a cinquante ans sonnés*.

SONNER (*so-nè*) v. n. (lat. *sonare*). Rendre un son : *les cloches sonnent*. Tirer des sons de : *sonner du cor*. Etre annoncé par un son : *la messe sonne*. (Au moment où midi a sonné) marque le fait : *midi est sonné* (marque l'état). Arriver, en parlant d'un moment, d'une époque : *la dernière heure sonne pour tout le monde*. *Fig.* Faire sonner une lettre, la faire sentir, appuyer dessus en prononçant. *Ce mot sonne mal*, choque l'oreille. *Faire sonner une action*, une victoire, une conquête, etc., les faire valoir beaucoup. *Sonner creux*, être vide, ne rien contenir. **V. a.** Tirer du son de : *sonner les cloches*. Appeler par le son d'une sonnette : *sonner sa femme de chambre*. Annoncer par une sonnerie : *sonner la retraite*, la charge. Faire entendre en sonnant : *sonner le tocsin*. *Ne sonner mot*, ne dire mot, se taire.

SONNERIE (*so-ne-ri*) n. f. (de *sonner*). Son de plusieurs cloches ensemble. *La grosse sonnerie*, totalité des cloches d'une église. Assemblage de toutes les pièces qui servent à faire sonner une pendule, etc. : *la sonnerie est dérangée*. Air qui sonne les trompettes ou les clairons d'un régiment. Air sonné par un ou plusieurs cors de chasse. *Sonnerie électrique*, appareil d'alarme ou de contrôle, actionné par un électro-aimant.

SONNET (*so-nè*) n. m. (ital. *sonetto*). Pièce de poésie de quatorze vers distribués en deux quatrains et deux tercets, suivant des règles fixes : *Ronsard a écrit d'admirables sonnets*.

SONNETTE (*so-nè-te*) n. f. Petite clochette pour Sonnettes : 1. D'appartement ; appeler ou pour avertir ; 2. A main ; 3. Electrique ; sonnette électrique. *Grelot*. Machine dont on se sert pour soulever le mouton avec lequel on enfonce des pilots et des pieux. *Serpent à sonnettes*, nom vulgaire du crotale.

SONNEUR (*so-neur*) n. et adj. m. Celui qui sonne les cloches. Ménestrier.

SONNEZ (*so-nè*) n. m. (3e pers. pl. du verbe *sonner*). Les deux six, aux dés ou au trictrac.

SONOMETRE n. m. (du lat. *sonus*, son, et du gr. *metron*, mesure). Instrument de physique destiné à mesurer et comparer les sons et intervalles harmoniques.

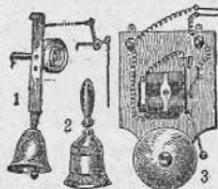
SONORE adj. (lat. *sonorus*). Propre à rendre des sons : *corps sonore*. Qui a beaucoup de son : *langage sonore*. Emphatique : *promesses sonores*. Qui renvoie bien le son : *amphithéâtre sonore*. *Consonnes sonores*, celles qui sont accompagnées de vibrations pharyngiennes (r, l, m, n ; v, z, j, b, d, g).

SONOREMENT (*man*) adv. D'une manière sonore. (Peu us.)

SONORITÉ n. f. Qualité de ce qui est sonore : *la sonorité d'un timbre*.

SOPHA n. m. V. SOFA.

SOPHI n. m. V. SOFI.



SOPHISME (*sis-me*) n. m. (gr. *sophisma*). Faux raisonnement, fait avec l'intention d'induire en erreur; l'école d'Aristote a imaginé de nombreux sophismes pour démontrer la non-existence du mouvement.

SOPHISTE (*sis-te*) n. m. (gr. *sophistes*). Chez les anciens, philosophe rhéteur; Socrate combattit les sophistes. (Les plus fameux sophistes furent : Thrasymaque, Critias, Protagoras, Gorgias, Callicles.) Par ext. Personne qui fait des sophismes. Adjectiv. : esprit sophiste.

SOPHISTICATION (*sis-ti-ka-si-on*) n. f. Action de sophistiquer. Action de frelater. Substance frelatée.

SOPHISTIQUE (*sis-ti-ke*) adj. De la nature du sophisme; raisonnement sophistique. N. f. Mouvement de pensée qui, dans les cités grecques et particulièrement à Athènes, a été représenté par les sophistes.

SOPHISTIQUEMENT (*sis-ti-ke-man*) adv. D'une manière sophistique.

SOPHISTIQUEUR (*sis-ti-ke*) v. n. Faire des raisonnements sophistiques. (Peu us.) V. a. Falsifier, frelater une liqueur, une drogue, etc.

SOPHORA n. m. Genre de légumineuses papilionacées ornementales, originaires du Japon : le sophora est un bel arbre, qui atteint une dizaine de mètres de haut.

SOPHRONISTE (*nis-te*) n. m. Magistrat chargé de la surveillance des éphèbes, dans les gymnases grecs.

SOPORATIF, IVE adj. (du lat. *sopor*, sommeil). Qui a la propriété d'endormir; *potion soporatif*. N. m. : le *laudanium* est un soporatif.

SOPOREUX, EUSE (*reù, eu-ze*) adj. (même étymol. qu'à l'art. précédent). Qui cause un assoupissement dangereux; affection soporeuse.

SOPORIFIQUE ou **SOPORIFÈRE** adj. (du lat. *sopor*, sommeil, et *ferre*, porter). Qui a la vertu d'endormir. Fig. Ennuyeux; *livre soporifique*. N. m. : l'opium est un soporifique.

SOPRANISTE (*nis-te*) n. m. Castrat qui a une voix de soprano.

SOPRANO n. m. (mot ital., de *sopra*, dessus). Voix aiguë de femme ou de jeune garçon, appelée aussi *dessus*. Le chanteur lui-même. Pl. des soprani.

SORBE n. f. (lat. *sorbus*).

Fruit du sorbier ou *cornier*.

SORBET (*bé*) n. m. (ar. *chorbat*). Boisson à demi glacée, qui a pour base du sucre et des jus de fruits et dans laquelle on fait entrer une liqueur alcoolique; *sorbet au marasquin*.

SORBETIÈRE (*ti-ère*) n. f. Vase de métal dans lequel on prépare les glaces et les sorbets.

SORBIER (*bi-é*) n. m. Genre de rosacées, comprenant des arbres à bois dur, dont il existe plusieurs variétés (ex. : le sorbier des oiseaux et le sorbier domestique ou *cornier*) ; le fruit du sorbier (sorbe ou corne) peut servir à fabriquer une boisson alcoolique.

SORBONIQUE adj. Qui concerne la Sorbonne.

N. f. Troisième épreuve pour la licence en théologie, parce qu'elle se passait en Sorbonne depuis le milieu du xiv^e siècle.

SORBONISTE (*nis-te*) n. m. Étudiant en théologie, de la Sorbonne. Docteur en Sorbonne.

SORCELLERIE (*sé-le-ri-er*) n. f. (de *sorcier*). Opération, profession de sorcier; la sorcellerie était considérée au moyen âge comme un crime. Par ext. Tours d'adresse qui paraissent surnaturels.

SORCIER (*si-é*). **ÈRE** adj. et n. (lat. *sorciarius*; de *sors*, sort). Personne que le peuple croyait, autrefois, en société avec le diable, pour faire des maléfices; la croyance aux sorciers n'a pas encore entièrement disparu partout. Fig. Personne fort habile. Fam. Vieille sorcière, se dit d'une femme vieille et méchante.

SORDIDE adj. (lat. *sordidus*). Sale, dégoûtant; habits sordides. Avarice sordide, avarice qui atteint à un degré honteux.

SORDIDEMENT (*man*) adv. D'une façon sordide.

SORDIDITÉ n. f. État de ce qui est sordide.

SORE (du gr. *sôros*, amas). Nom des groupes des corps reproducteurs, chez les fougères.

SORGHO n. m. (ital. *sorgo*). Genre de graminées alimentaires, originaires d'Afrique et de l'Inde; le sorgho peut atteindre 4 à 5 mètres de haut.

SORIE (*ri*) n. f. Sorte de laine d'Espagne; la sorte de Séguette est estimée.

SORTIE n. m. (gr. *sôreitis*; de *sôros*, monceau). Argument composé d'une suite de propositions liées entre elles de manière que l'attribut de chacune d'elles devienne le sujet de la suivante, et ainsi de suite, jusqu'à la conclusion, qui a pour sujet le sujet de la première et pour attribut l'attribut de l'avant-dernière.

SORNETTE (*nè-te*) n. f. (du vx fr. *sorner*, railler). Discours frivole, bagatelle; laissez là toutes ces sornettes!

SORT (*sor*) n. m. (lat. *sors*). Destinée; se plaindre de son sort. Rencontre fortuite d'événements. Hasard; le sort en a décidé. Condition, état de fortune; faire un sort heureux à quelqu'un. Manière de décider quelque chose par le hasard; beaucoup de magistrats d'Athènes étaient choisis par le sort. Mode de recrutement des armées, dans lequel le sort décide; tirage au sort. Le sort des armes, les hasards de la guerre. Le sort en est jeté, le parti en est pris. Pratiques consistant en paroles, gestes, etc., en vue de faire des maléfices; jeter un sort sur un troupeau.

SORTABLE adj. Convenable; mariage sortable.

SORTABLEMENT (*man*) adv. D'une manière sortable, convenable; s'établir sortablement. (Peu us.)

SORTANT (*tan*), **È** adj. Qui sort; numéraire sortant. Qui cesse, par extinction de son mandat, de faire partie d'une assemblée; députés sortants. N. m. : les entrants et les sortants.

SORTE n. f. (lat. *sors*). Espèce, genre; toutes sortes de bêtes. État, condition; un homme de la sorte. Façon, manière; s'y prendre de telle ou telle sorte. Faire en sorte de ou que, tâcher d'arriver à ce que. De la bonne sorte, rigoureusement, sérieusement. Une sorte de quelque chose qui ressemble à. En quel que sorte loc. adv. Pour ainsi dire. De sorte que, en sorte que loc. conj. Si bien que, de manière que.

SORTIE (*ti*) n. f. Action de sortir; faire sa première sortie après une maladie. Endroit par où l'on sort; issue; cette maison a deux sorties. Attaque des assiégés, lorsqu'ils sortent pour repousser les assiégeants. Transport des marchandises hors de l'endroit où elles étaient; droits de sortie. Action de quitter la scène; acteur qui fait une fausse sortie. Fig. Algarade, emportement brusque et violent contre quelqu'un; je ne m'attendais pas à cette sortie de sa part. A la sortie de loc. prép. Au moment où l'on sort; de à la sortie du spectacle. ANT. Entrée, rentrée.

SORTILÈGE n. m. (du lat. *sors*, sortis, sort, et *legere*, lire). Maléfice de sorcier; avoir recours aux sortilèges. Fig. Moyen de nuire; l'envie a des sortilèges.

SORTIR v. n. (Je sors, nous sortons. Je sortais, nous sortions. Je sortirai, nous sortirons. Sors, sortons, sortez. Que je sorte, que nous sortions. Que je sortisse, que nous sortissions. Sortant, Sorti, e. — Prend l'auxil. avoir ou être, selon qu'on veut marquer l'action ou l'état.) Passer du dedans au dehors; sortir de chez soi. Aller dehors; jeune fille qui ne sort pas seule. Être parti à l'instant même; madame sort d'ici. Cesser d'être employé quelque part; sortir du service. Arriver à la fin; sortir de l'hiver. Être délivré; sortir de prison, de maladie. Avoir été élève; sortir de l'école polytechnique. S'écarter; sortir du sujet. Être tiré; sortir de l'obscurité. Faire saillie; pierre qui sort du mur. Pousser au dehors; les bêtes sortent de terre. Fig. Être issu; sortir de bonne famille. Sortir des bornes, les dépasser. Sortir de la vie, mourir. Sortir de son caractère, se fâcher, contre sa coutume. Sortir des gonds, se mettre en colère. Cet ouvrage sort des mains de l'ouvrier, est tout neuf. Cela sort des mains d'un tel, un tel en est l'auteur. Les yeux lui sortent de la tête, sont animés par un sentiment violent. Ne pas sortir de là, persister dans son opinion. V. a. Tirer dehors; sortir un cheval de l'écu-



Sorgho.



Sorbier.

rie. V. *impers. S'exhaler, s'échapper : il sort de ces fleurs une douce odeur. Au sortir de loc. prép. Au moment où l'on sort de : hors d'un sortir de l'école, de l'enfance. Ant. Entrer, rentrer.*

SORTIR v. a. (lat. *sortiri*). — Se conj. comme *mentir*. Dr. Obtenir, avoir : *cette sentence sortira son plein et entier effet.*

SOSIE (so-si) n. m. Personne ayant une ressemblance parfaite avec une autre. (V. *Part. hist.*)

SOT, SOTTE (so, so-te) adj. Dément, d'esprit, de jugement : *un homme sot. Par ext. Embarrassé, confus : il resta tout sot. Qui est fait sans esprit : sotte entreprise. Fâcheux, ridicule : sotte affaire ; sot orgeuil. N. : c'est un sot. Ant. Intelligent.*

SOTTE (ti) n. f. (de sot). Genre dramatique des xiv^e et xv^e siècles, dans lequel les personnages sont tous censés être fous : *Louis XII encouragea les sotties pour le besoin de sa politique.*

SOT-LY-LAISSE (so-li-lè-se) n. m. Invar. Morceau délicat au-dessus du croupion d'une volaille.

SOTNIA (sot) n. f. Compagnie de cent cosaques.

SOTTIEMENT (so-ti-man) adv. D'une manière sotte : *répondre sottiement. Ant. Intelligemment.*

SOTTISE (so-ti-se) n. f. Défaut d'esprit et de jugement : *la sottise accompagne souvent la vanité.* Discours, action sotte : *ti a fait là une sottise.* Invective, injure : *dire des sottises à quelqu'un.*

SOU n. m. (lat. *solidus*). Petite monnaie de cuivre, qui équivalait à la vingtième partie du franc ou 5 centimes. *Gros sou*, un décime, Anciennem., *sou d'or*, monnaie mérovingienne. *Sou tournois*, ancien sou de 12 deniers. *Sou parisien*, ancien sou de 15 deniers. *Cent sous*, pièce de 5 francs. *N'avoit pas le sou*, être sans le sou, sans un sou vaillant, être sans argent.

N'avoit pas un sou de, pas pour un sou de, n'avoit pas de : n'avoit pas pour un sou de talent. Un sans le sou, une personne sans bien. *Sou du franc*, remise d'un sou par franc d'achat, que certains commerçants font aux domestiques qui se fournissent chez eux.

Être propre comme un sou (neuf), être très propre. *Cela vaut mille francs comme un sou*, cela vaut largement 1.000 francs. *Au sou la livre*, à chacun en proportion de la somme pour laquelle il est intéressé à une affaire. **Sou à sou, sou par sou** loc. adv. Par petites sommes : *payer sou à sou.*

SOUBARBE n. m. V. **SOUS-BARBE**.

SOUBASSEMENT (ba-se-man) n. m. (de *sous*, et *bas*). Partie inférieure d'une construction, sur laquelle semble porter tout l'édifice. (V. *MAISON*). Tablette de plâtre qu'on place sous le manteau de la cheminée pour diriger la fumée. Garniture d'étoffe que l'on met au bas d'un lit et qui descend jusqu'à terre.

SOUBRESAUT (sô) n. m. (du lat. *super*, sur, et *saltus*, saut). Saut brusque, inopiné : *cheval qui fait un sobresaut*. Tressaillement brusque. *Fig.* Emotion subite.

SOUBRETTE (brè-te) n. f. (provenç. *soubreto*). Suivante de comédie : *les soubrettes jouent un grand rôle dans les pièces de Molière. Par ext.* Femme de chambre.

SOUBREVESTE (vè-sè-te) n. f. (ital. *sopravesta*). Casaque sans manches, que l'on portait autrefois par-dessus les armes. Sorte de justaucorps sans manches, que portaient les mousquetaires.

SOUCHÉ n. f. Partie du tronc de l'arbre, qui reste dans la terre après que l'arbre a été coupé. (Se dit particulièrement de la vigne.) Cette même partie arrachée avec les racines. *Fig.* Personne stupide, sans activité ni intelligence : *c'est une souche*. Personne duquel descend une famille : *Robert de Clermont, sixième fils de saint Louis, est la souche des Bourbons. Fig.* Source, origine, principe : *de la souche indo-européenne sont sorties un grand nombre de langues. Faire souche*, être le premier d'une suite de descendants. Partie d'une feuille de papier, qu'on laisse adhérente à un registre et qui sert à vérifier l'authenticité de la partie détachée (*volant*). Le plus long des deux morceaux de la talle d'un boulanger. Partie maçonnée de la cheminée, qui dépasse les combles. Grand cierge postiche, de bois ou de fer-blanc, où l'on ajuste une cire.

SOUCHET (chè) n. m. (de *souche*). Genre de cyprès des pays chauds, dont plusieurs espèces ont des rhizomes alimentaires.

SOUCHET (chè) n. m. Pierre qui se tire au-dessous du dernier banc d'une carrière.

SOUCHETAGE n. m. Visite qu'on fait dans un bois abattu, pour compter les souches.

SOUCHETEUR n. et adj. m. Expert qui assiste au souchetage.

SOUCHETTE (chè-te) n. f. Nom vulgaire de l'agraric à pied en fuseau, qui pousse sous les chênes.

SOC-CHONG ou **SÔCHONG** (chon) n. m. Thé noir de Chine, très estimé.

SOUCI n. m. (de *soucier*). Soin accompagné d'inquiétude : *être sans souci*. Objet de soin, d'affection : *mon fils est mon unique souci*. *C'est là le moindre (le cadet) de mes soucis*, c'est une chose dont je ne me mets nullement en peine.

SOUCI n. m. (lat. *solsequia*). Genre de composées ornementales, à fleurs jaunes : *les fleurs du souci ont la propriété de se tourner toujours vers le soleil.*

SOUCIER (si-é) (SE) v. pr. (lat. *solicitare*). — Se conj. comme *prier*. S'inquiéter, se mettre en peine : *je ne m'en soucie guère. Je ne me soucie pas*, il ne me plat pas, il ne me convient pas : *je ne me soucie pas qu'il vienne.*

SOUCEIEMENT (ze-man) adv. Avec souci : *réfléchir soucieusement à l'avenir.*

SOUCEUX, EUSE (si-è, eu-ze) adj. Inquiet, pensif, chagrin : *mère souceuse*. Qui s'occupe avec soin : *peuple souceux de sa liberté*. Qui marque du souci : *air souceux.*

SOUCOUPE n. f. (de *sous*, et *coupe*). Sorte de petite assiette qui se place sous une tasse.

SOUDALE adj. Qui peut être soudé.

SOUAGE n. m. Action de souder.

SOUAÏN, È (din, è-ne) adj. (du lat. *subitanus*, subit). Subit, prompt : *mort soudaine*. Adv. Dans le même instant, aussitôt après : *il partit soudain.*

SOUAÏNEMENT (de-ne-man) adv. Subitement.

SOUAÏNETÉ (de-ne-té) n. f. Etat de ce qui est soudain : *la soudaineté d'une attaque.*

SOUAÏN n. m. (de l'ar. *soultan*, empereur). Nom donné autrefois aux sultans de Syrie et d'Égypte.

SOUANIEN, ENNE (ni-in, è-ne) adj. et n. Du Soudan.

SOUAÏD (dar) n. m. (ital. *soldato*). Vieux soldat. (Se prend surtout en mauv. part.)

SOUDE n. f. Genre de chénopodiacées, utilisées jadis pour la soude alcali qu'on en retirait. Sel alcali (Na OH) qu'on retirait de leurs cendres et qu'on obtient aujourd'hui en traitant les sels naturels de sodium, entre autres le chlorure : *la soude du commerce est proprement un carbonate neutre de sodium ; la soude caustique est un hydrate de sodium.*

SOUDEUR (dè) v. a. (du lat. *solidare*, affermir). Joindre par le moyen de la soudure. *Par ext.* Unir bout à bout : *souder deux bouts de bougie*. *Se souder* v. pr. (en parlant de deux parties primitivement distinctes) : *deux os qui se soudent.*

SOUDEUR, EUSE (eu-ze) n. f. Personne qui soude.

SOUÏER (di-é), ÈRE adj. Qui à rapport à la soude : *industrie souïère*. N. m. Fabricant de soude ; ouvrier qui travaille à la soude. N. f. Usine où l'on fabrique de la soude.

SOUÏOYER (doi-è) v. a. (de *solde*). — Se conj. comme *aboyer*. Avoir à sa solde : *souïoyer des troupes*. S'assurer le secours de quelqu'un à prix d'argent : *souïoyer des assassins.*

SOUÏURE n. f. (de *souder*). Composition métallique en fusion, dont on se sert pour unir des pièces de métal : *la soudure des plombiers est un alliage de plomb et d'étain*. Travail de celui qui soude. Endroit soudé. *Méd.* Jonction de deux parties par adhésion.

SOUE n. f. (du lat. *sus*, porc). Etable à porcs.

SOUFFLAGE (sou-fla-je) n. m. Art, action de souffler le verre. *Mar.* Couche de bois que l'on ajoute à la carène d'un navire qui n'a pas assez de stabilité.

SOUFFLIARD (sou-flar) n. m. ou **SUFFIONI** (su-fi) n. m. pl. Dégageant de vapeur d'eau qui se forme dans certaines fractures du sol en Toscane et qui donne pour certaines un jet de 30 mètres de hauteur.

SOUFFLE (sou-ffe) n. m. Vent produit en soufflant de l'air par la bouche : *éteindre une bougie par son souffle*. Expiration de l'air inspiré : *écouter le souffle d'un malade*. Agitation de l'air : *le souffle des vents*. Exhalaison : *souffle empoisonné des marécages. Fig.*



Soucoupe.

Puissance mystérieuse qui inspire : le souflet du génie. N'avoir plus que le souflet, être à l'agonie. Ne tenir qu'à un souflet, être peu résistant, peu durable.

SOUFFLE (sou-fle), E adj. Se dit d'entremets de pâte légère, à l'intérieur vide, cuits dans un moule : omelette soufflée. N. m. : un soufflé.

SOUFFLER (sou-fle) v. n. (lat. *sufflare*). Faire du vent en poussant l'air avec la bouche : souffler dans ses doigts. Respirer avec effort : souffler comme un bœuf. Prendre haleine : laisser les chevaux souffler. Faire jouer un appareil de ventilation : souffler à l'orgue. Fournir de l'air : soufflet qui ne souffle plus. Se déplacer, en parlant de l'air : le mistral souffle violemment. Fig. Il n'ose souffler, il n'ose parler. V. a. Activer au moyen du vent : souffler le feu. Étendre : souffler la chandelle. Remplir d'air en soufflant : souffler une vessie. Souffler l'orgue, remplir les tuyaux d'air au moyen des soufflets. Souffler le verre, l'émail, les travailler à chaud en insufflant de l'air à l'intérieur au moyen d'un tube. Souffler un animal, introduire de l'air sous la peau pour faciliter l'écorchement. Fig. Souffler la discordie, l'exciter. Souffler le froid et le chaud, louer et blâmer la même chose. Souffler son rôle à un acteur, le lui dire tout bas pour suppléer aux déficiences de mémoire. Souffler un élève, un acteur, lui dire tout bas les mots qui échappent à sa mémoire. Souffler un emploi à quelqu'un, l'obtenir à son détriment. Ne pas souffler mot, ne pas dire un seul mot. Souffler un pion, au jeu de dames, enlever un pion à son adversaire quand il ne s'en est pas servi pour prendre. Mar. Souffler un navire, lui mettre un soufflage.

SOUFFLERIE (sou-fle-ri) n. f. Ensemble des soufflets d'un orgue, d'une forge, etc.

SOUFFLET (sou-fle) n. m. Instrument qui sert à souffler : soufflet de forge. Couverture mobile de cabriolet, qui se replie en manière de soufflet. Pièce cousue dans une fente pour élargir l'étoffe.



SOUFFLET (sou-fle) n. m. Coup du plat ou du revers de la main, sur la joue. Fig. Mortification, affront : il a reçu là un rude soufflet.

SOUFFLETADE (sou-fle-ta) n. f. Soufflets appliqués coup sur coup. (Peu us.)

SOUFFLETER (sou-fle-té) v. a. (Prend deux t devant une syllabe muette : je souffletterai). Donner un soufflet : souffleter un insolent. Fig. Outrager, avilir : souffleter quelqu'un de son mépris.

SOUFFLEUR (sou-fleur) n. m. Gros cétacé du genre dauphin, commun sur les côtes de France.

SOUFFLEUR, EUSE (sou-fleur, eu-ze) n. Celui qui souffle : souffleur de verre. Personne qui respire avec peine. Qui souffle les mots à une personne parlant ou récitant, qui joue en public : souffleur de théâtre. Souffleur d'orgue, celui qui en fait mouvoir les soufflets. N. m. Aide-appareilleur, chargé de surveiller le transport des pierres.

SOUFFLURE (sou-flure) n. f. Nom donné, dans les fonderies et les verreries, à des concavités qui se forment, dans l'épaisseur du métal ou à la surface du verre.

SOUFFRANCE (sou-fran-se) n. f. Malaise, douleur physique ; peine morale : craindre la souffrance. Fig. En souffrance, se dit de différentes affaires qui sont en suspens : le commerce est en souffrance. Jour de souffrance, baie qu'on peut ouvrir sur la propriété d'un voisin, à condition de la garnir d'une grille ou d'un châssis dormant.

SOUFFRANT (sou-fran), E adj. Qui souffre : personne infirme et souffrante. Patient, endurant : il n'est pas d'humeur souffrante. Eglise souffrante, les âmes qui sont dans le purgatoire.

SOUFFRE-DOULEUR (sou-fre) n. m. Invar. Personne qui a toute la fatigue d'une maison. Qui est continuellement exposé aux tracasseries des autres : le mousse était jadis le souffre-douleur de l'équipage. (Se trouve quelquefois, au fém. : une souffre-douleur.)

SOUFFRETEUX, EUSE (sou-fre-teu, eu-ze) adj. (du lat. *suffractus*, brisé). Qui souffre de la misère, de la pauvreté : vieillard souffreteux. Qui éprouve des souffrances physiques : je suis aujourd'hui tout souffreteux. Qui annonce la souffrance : air souffreteux.

SOUFFREUR (sou-frur) v. a. (du lat. *sufferre*, sup. porter. — Se conj. comme ouvrir.) Endurer : souffrir la faim, la soif. Résister à : il souffre bien la fatigue. Tolérer les actes, le caractère de : ne pouvoir souffrir les importuns. Permettre : souffrez que je vous parle. Être susceptible de, admettre : cela ne souffre aucun retard. Souffrir mort et passion, le martyr, éprouver de grandes douleurs, de vives contrariétés. V. n. Sentir de la douleur physique ou morale : souffrir cruellement. Être tourmenté : je souffre de le voir ainsi. Fig. Languir : le commerce, les bêtes souffrent.

SOUFFRAGE n. m. Action d'imprégner de soufre les allumettes, les étoffes qu'on veut blanchir, etc. Répandre du soufre en poudre sur certains végétaux malades : le souffrage de la vigne prévient l'oïdium.

SOUFRE n. m. (lat. *sulfur*). Corps simple solide (S), d'une couleur jaune citrin, insipide et inodore. — Le soufre a pour densité 1.95 ; il fond à 114° 3 et bout à 444° 5. Insoluble dans l'eau, il se dissout dans la benzine et le sulfure de carbone. Il est mauvais conducteur de la chaleur et de l'électricité et brûle à l'air en donnant du gaz sulfureux, reconnaissable à son odeur forte et pénétrante. Le soufre est très répandu dans la nature, où on le trouve à l'état natif et de sulfures et de sulfates, ou même à l'état natif au voisinage des anciens volcans. Les principaux gisements sont en Sicile, en Louisiane. On utilise surtout le soufre dans la fabrication des allumettes chimiques ; mais on l'emploie aussi pour fabriquer du sulfure de carbone, de l'acide sulfurique, pour prendre des empreintes de médailles, etc. ; on s'en sert également en médecine. Le soufre en poudre (fleur de soufre) est utilisé dans le souffrage des vignes.

SOUFRER (fré) v. a. Enduire de soufre : souffrer des allumettes. Couvrir de fleur de soufre : souffrer une treille. Exposer aux vapeurs du gaz sulfureux : souffrer des laines. Souffrer un tonneau, le mêcher.

SOUFREUR, EUSE (eu-ze) n. Personne chargée de souffrer. N. f. Appareil employé pour répandre le soufre pulvérisé sur les végétaux attaqués ou menacés par l'oïdium.

SOUFRÈRE n. f. Lieu d'où l'on tire le soufre.

SOUFROIR n. m. Etuve où l'on soufre la laine.

SOUHAIT (sou-è) n. m. Aspiration vers une chose qu'on n'a pas : chacun forme le souhait d'être heureux. Souhait de bonne année, vœux de bonheur exprimés à l'occasion de la nouvelle année. A souhait loc. adv. Selon ses desirs : tout lui réussit à souhait.

SOUHAITABLE (sou-è) adj. Désirable : cette éventualité n'est pas souhaitable.

SOUHAITER (sou-à-té) v. a. (de l'anc. fr. *haif*, huer). Désirer : souhaiter la santé. Exprimer sous forme de vœu, de compliment : souhaiter le bonjour, la bonne année. Je vous en souhaite, manières familières de dire à une personne qu'elle n'aura pas ce qu'elle désire.

SOUILLARD (sou, ll, ml, ar) n. m. Trou pratiqué dans une pierre pour l'écoulement des eaux. La pierre elle-même.

SOUILLARDE (sou, ll, ml) n. f. Grand baquet pour les soudes lessivées, en usage dans les savonneries.

SOUÏLE (sou, ll, ml) n. f. Lieu tourbeux où se vautre le sanglier. Enfoncement formé dans la vase ou dans le sable par un navire échoué.

SOUILLER (sou, ll, ml, é) v. a. Salir, couvrir de boue, d'ordure : souiller ses habits de boue. Fig. Déshonorer, rendre impur : souiller sa réputation. Souiller ses mains de sang, commettre un meurtre.

SOUÏLLON (sou, ll, ml, on) n. Qui se salit, qui est malpropre. Servante employée à de bas offices.

SOUILLURE (sou, ll, ml) n. f. Ce qui souille, tache : vêtement couvert de souillures. Fig. Tache morale, tristesse : la souillure du péché.

SOU MANGA ou **SOU-MANGAN** n. Nom vulgaire de petits oiseaux à teintes métalliques qui vivent en Afrique.



Soumanga.

SOUK n. m. Mot arabe signifiant marché.

SOÛL (sou). E adj. (lat. *satullus*; de *satur*, rassasié). Pleinement repu, rassasié. Pop. Ivre; un *homme soûl n'est pas forcément un ivrogne*. Rassasié, ennuyé jusqu'au dégoût: être *soûl de musique*. N. m. Fam. En avoir tout son soûl, autant qu'on peut en désirer.

SOULAGEMENT (je-man) n. m. Diminution d'un malaise ou d'une douleur du corps, d'une peine d'esprit: apporter du soulagement.

SOULAGER (jé) v. a. (du lat. *sublevaré*, soulever. — Prend un e muet après le g devant a et o: il *soulage*, nous *soulageons*.) Débarrasser d'une partie d'un fardeau: *soulager un portefaix trop chargé*. Fig. Diminuer, adoucir une souffrance physique ou morale: *soulager un mal de dent*, un *chagrin*. Aider, secourir: *soulager les malheureux*. Diminuer l'effort, le travail de: *soulager une poutre qui fatigue*. Se *soulager* v. pr. Se procurer du soulagement. Satisfaire un besoin naturel.

SOULARD (lar). E. n. et adj. Pop. Ivrogne, ivrognesse: un *vieux soulard*.

SOULAUD (lô) n. et adj. Ivrogne, ivrognesse.

SOULÈR (lé) v. a. (de *soûl*). Gorgier de nourriture ou de boisson. Envoyer. Fig. Satisfaire jusqu'à satiété.

SOULÈRE (ri) Partie de débauche où l'on s'enivre.

SOULEUR n. f. Frayer subite; saisissement (vx).

SOULEVEMENT (man) n. m. Action par laquelle une chose se soulève: *soulevement des flots*. *Soulevement de cœur*, mal d'estomac causé par le dégoût. Géol. Mouvement de l'écorce terrestre qui produit les montagnes et modifie le niveau des couches du sol. Fig. Mouvement de révolte indignée: les *Espagnols ne purent dompter le soulèvement des Pays-Bas*.

SOULEVER (vé) v. a. (de *sous*, et *lever*). — Prend un è ouvert devant une syllabe muette.) Elever à une petite hauteur: *soulever un fardeau*. Faire lever: *le vent soulève la poussière*. Fig. Exciter l'indignation: *son insolence souleva l'assemblée*. Exciter à la révolte: *soulever le peuple*. *Soulever une question*, la faire naître. *Soulever le cœur*, causer du dégoût. Se *soulever* v. pr. Fig. Se révolter. Ecarter en indignation. *Le cœur se soulève*, on est écœuré.

SOULEVEUR n. m. Celui qui soulève. Adjectif; *contre-poids souleveur*. (Peu us.)

SOULIER (lé) n. m. (lat. *sublétare*). Chaussure qui couvre le pied en tout ou en partie. Fig. *Navoir pas de souliers*, être dans un dénûment complet. Être dans des *petits souliers*, être dans une position embarrassante.

SOUIGNEMENT (man) n. m. Action de souigner.

SOUIGNER (gné) v. a. Tirer un trait, une ligne sous: *souigner une phrase*. Fig. Accentuer par une inflexion de voix, etc., pour attirer l'attention.

SOULOGRAPHIE (jt) n. f. Triv. Ivrognerie, orgie.

SOULOGRAPHIER (fi-é) v. a. Triv. Gorgier de boisson, enivrer.

SOULOIR v. n. (lat. *solere*). Vieux mot qui signifiait Avoir coutume et qui nese trouve qu'à l'imparfait de l'ind. :

Quant à son temps, bien sut le dispenser;
Deux parts en fit, dont il « souloit » passer
L'une à dormir et l'autre à ne rien faire.

(Épithape de La Fontaine, composée par lui-même.)

SOUTÈ (sou-te) ou **SOUTÈ** n. f. (du lat. *solvere*, payer). En matière de succession et de partage ou d'échange, ce que l'une des parties doit payer aux autres pour rétablir l'égalité des lots: *payer une soutè*.

SOMETTRE (mè-tre) v. a. (lat. *submittere*). — Se conj. comme *mettre*. Réduire à l'obéissance, à la dépendance, dompter, réduire: *soumettre des rebelles*. Devenir maître: *soumettre ses passions*. Subordonner: *soumettre la raison à la foi*. Subordonner au jugement de quelqu'un: *je vous soumetts la question*. Faire subir à: *soumettre un produit à l'analyse*. Se *soumettre* v. pr. Faire sa soumission. S'en rapporter: *je me soumetts à sa décision*.

SOMNIS, E (mi, ze) adj. Disposé à l'obéissance: *enfant somnis*. Qui annonce la soumission: *air somnis*.

SOUSSION (mi-si-on) n. f. (lat. *submissio*). Dis-

position à obéir: *soumission parfaite*. Action de rentrer dans le devoir, l'obéissance: *cette ville a fait sa soumission*. Déclaration écrite, par laquelle on s'engage à se charger d'un ouvrage, d'une fourniture, à de certaines conditions.

SOUSSIONNAIRE (mi-si-o-nè-re) n. m. Celui qui fait une soumission pour une entreprise, une fourniture, etc.

SOUSSIONNER (mi-si-o-né) v. a. S'engager par écrit à acheter, à payer un certain prix, ou à fournir, à entreprendre à de certaines conditions: *soumissionner à une adjudication*.

SOUPAPE n. f. (de *sous*, et de l'anc. v. *paper*, manger). Espèce de petit couvercle en bois, en cuivre ou en métal, destiné à laisser entrer un fluide dans l'intérieur d'un corps de pompe ou de tout autre appareil, à l'empêcher de ressortir, ou réciproquement.

Obturbateur mobile d'un tuyau de poêle. *Sou-pape de sûreté*, soupape qui, dans la chaudière d'une machine à vapeur, s'ouvre d'elle-même à une forte pression, pour donner issue à une partie de la vapeur et empêcher ainsi l'explosion de la chaudière.

SOUPÇON n. m. (lat. *suspèctio*). Croyançe désavantageuse, accompagnée de doute: *conduite exempte de soupçon*. Idée vague, simple conjecture: *j'ai quelque soupçon que c'est lui*. Très petite quantité: *soupçon de fièvre*; un *soupçon de vin*.

SOUPÇONNABLE (so-na-ble) adj. Qui peut être soupçonné. ANT. **INSOUPÇONNABLE**.

SOUPÇONNER (so-né) v. a. Porter ses soupçons sur: *soupçonner quelqu'un d'un crime*. Conjecturer: *soupçonner quelque mensonge*.

SOUPÇONNEUSEMENT (so-neu-ze-man) adv. Avec soupçon: d'un air *soupçonneux*.

SOUPÇONNEUX, **EUSE** (so-né, eu-ze) adj. Défiant, enclin à soupçonner: *caractère soupçonneux*.

ANT. **CONFANT**.

SOUPE n. f. (de *souper*). Aliment composé de bouillon et de tranches de pain. Agric. Fourrage imbibé d'eau, qu'on emploie pour engraisser le bétail. Fig. *Trempté comme une soupe*, très mouillé. *S'emporter comme une soupe au lait*, se mettre très promptement en colère.

SOUPEUTE (pan-te) n. f. (du lat. *suspendere*, suspendre). Assemblage de grosses et larges courroies servant à tenir suspendu le corps d'une voiture. Bande de fer qui maintient la hotte d'une cheminée. Petit réduit en planches pratiqué dans la hauteur d'une chambre, d'une cuisine, etc.

SOUPER (pé) ou **SOUPÉ** n. m. Repas du soir. Mets qui le composent: *il y avait un bon souper*. Repas qu'on fait très tard dans la nuit: *organiser un souper au sortir de l'Opéra*.

SOUPER (pé) v. n. (du bas allem. *supen*, humer). Prendre le repas dit *souper*.

SOUPESEMENT (ze-man) n. m. Action de soupeser. (Peu us.)

SOUPESER (zé) v. a. (de *sous*, et *peser*). — Prend un è ouvert devant une syllabe muette: *je soupèse*.)

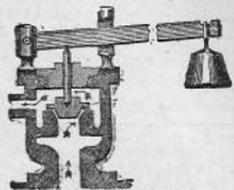
Lever un fardeau avec la main pour juger du poids: *soupeser un sac de écus*.

SOUPIER, **EUSE** (eu-ze) n. Qui soupe, qui a l'habitude de souper.

SOUPIER, ÈRE adj. Pop. Se dit d'une personne qui aime beaucoup la soupe.

SOUPIÈRE n. f. Vase creux et large, dans lequel on sert la soupe.

SOUPIER n. m. (de *soupirer*). Respiration forte et prolongée, occasionnée par la douleur, le plaisir, etc.; *pousser, étouffer des soupirs*. Jusqu'au dernier soupir, jusqu'à la mort. *Rendre le dernier soupir*, expirer. Poét. Son doux et mélancolique: *les soupirs du vent dans les bois*. Musiq. Silence, qui vaut une note. Signe qui l'indique.



Souape de sûreté.



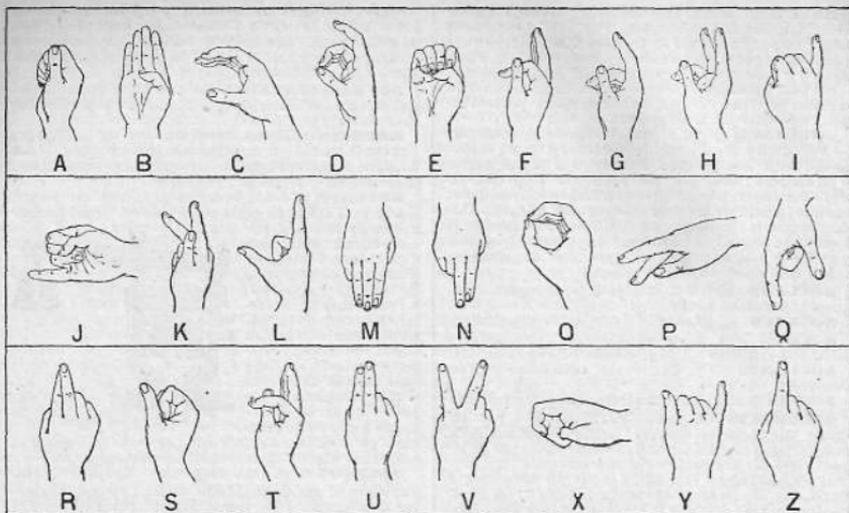
Souliers.



Soupière.



Soupir.



ALPHABET DES SOURDS-MUETS.

SOUPIRAL (ra, ll mll.) n. m. Ouverture pour éclairer, aérer une cave, un souterrain. Pl. des *soupiraux*. (V. MAISON.)

SOUPIRANT (ran) n. m. Qui aspire à se faire aimer d'une femme : *écarter les soupirants*.

SOUPIRER (ré) v. n. (lat. *supirare*). Pousser des soupirs : *soupirer de douleur*. *Soupirer pour*, vers. *après*, désirer ardemment. V. a. Exprimer par des soupirs : *soupirer ses peines*. Exprimer sur un mode plaintif : *soupirer des vers élégiaques*.

SOUPIREUR n. m. Qui soupire, qui a l'habitude de soupirer. (Peu us.)

SOUPLE adj. (lat. *suplex*). Flexible, maniable : *ôter étoffe souple*. Qui a les membres flexibles : *la gymnastique rend souple*. Fig. Pliable à diverses choses : *talent souple*. Docile, soumis et, en mauv. part., complaisant jusqu'à la servilité : *courtisan souple*. Avoir l'échine souple, les reins souples, être soumis, complaisant. ANT. Raide.

SOULEMENT (man) adv. Avec souplesse.

SOUPLESSE (plè-se) n. f. Qualité de ce qui est souple, flexible, maniable, etc. ANT. Raideur.

SOUQUENILLE (ke-ni, ll mll.) n. f. (mot d'origine slave). Surtout fort long, fait de grosse toile. Par ext. Vêtement usé, misérable.

SOUQUER (ké) v. a. Mar. Raldir fortement : *souquer un amarage*. V. n. Faire effort avec énergie : *souquer sur les avirons*.

SOURCE n. f. (de *sourdre*). Eau qui sourd de terre : la source du Loiret est extrêmement abondante. Liquide quelconque qui sourd de terre : une source de pétrole. Endroit où l'on puise : la France est la source des bons vins. Fig. Principe, cause, origine : le travail est une source de richesses. Documents originaux : les sources de l'histoire. Eau de source, eau puisée à une source. Sources de la vie, organes essentiels à la vie. Fig. Chose qui coule de source, chose qui se produit aisément, naturellement. Tenir une nouvelle de bonne source, la tenir de personnes bien informées.

SOURCIER (si-é), ÈRE n. Personne qui découvre les sources souterraines à l'aide d'une baguette.

SOURCIL (sè) n. m. (lat. *supercilium*). Saillie arquée, revêtue de poils, qui s'étend au-dessus de l'orbite de l'œil. Ensemble des poils qui garnissent cette région : avoir les sourcils très fournis. Fig. Froncer le sourcil, témoigner du mécontentement, de la mauvaise humeur.

SOURCILIER (si-li-é), ÈRE adj. Qui concerne les sourcils : l'arcade sourcilière.

SOURCILIER (si, ll mll., é) v. n. Remuer le sourcil en signe de mécontentement, de surprise. Fig. Ne pas sourcilier, rester impassible dans une circonstance critique.

SOURCILIER (si, ll mll., é) v. n. Jaillir en petites sources. (Peu us.)

SOURCILLEUX, BUSE (si, ll mll., é, eu-ze) adj. A qui les sourcils froncés donnent un air hautain. Poët. Haut, élevé : roc sourcilleux. (Vx.)

SOURD (sour), E adj. (lat. *surdus*). Privé complètement du sens de l'ouïe : devenir sourd. Qui a le sens de l'ouïe plus ou moins atrophie : la plupart des vieillards sont sourds. Sourd comme un pot, extrêmement sourd. Fig. Insensible, inexorable : sourd à la pitié, aux prières. Peu sonore : voix sourde. Peu éclatant : teinte sourde. Incertain, qui n'est pas encore public : une rumeur sourde se répand. Qui se fait secrètement, sans bruit : guerre sourde. Lanterne sourde, v. LANTERNE. Lame sourde, lame qui s'élève sans qu'on ait senti le vent qui l'a soulevée. Faire la sourde oreille, faire semblant de ne pas entendre, de ne pas comprendre. N. Qui est privé de l'ouïe : un sourd de naissance. Frapper comme un sourd, sans pitié. Crier comme un sourd, très fort. Prov. : Il n'est pire sourd que celui qui ne veut pas entendre, il est plus facile d'obtenir une réponse d'un sourd que de celui qui, intéressé à ne pas répondre, feint de ne pas entendre.

SOURDAUD (dè), E n. (de sourd). Qui n'entend qu'avec peine. (Peu us.)

SOURDEMENT (man) adv. D'une manière sourde : le tonnerre grondait sourdement. Secrètement : agir sourdement.

SOURDIÈRE n. f. (de sourd). Volet matelassé, pour arrêter les bruits de la rue : fenêtre garnie de sourdières.

SOURDINE n. f. (ital. *sordina*). Petit morceau de bois en forme de peigne, que l'on fixe sur le chevalet du violon, violoncelle, alto, contrebasse, pour en affaiblir le son : jouer en sourdine. Appareil que l'on met dans le pavillon de certains



A, souquenille.

instruments à vent, pour en assourdir le son. Dans les montres à répétition, ressort qui empêche le marteau de frapper sur le timbre. **A la sourdine**, en sourdine loc. adv. A petit bruit : *il fait ses coups à la sourdine*.

SOURD - MUET (sour-mu-é), **SOURDE-MUETTE** (sour-é-te) n. Personne privée de l'ouïe et de la parole : *l'abbé de L'Epée a imaginé l'alphabet des sourds-muets*. (V. ECOLES. [Part. hist..])



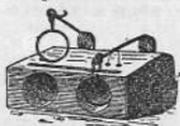
Sourdines : 1, de violon ; 2, de cornet.

SOURDRE v. n. (du lat. *surgere*, jaillir. — N'est usité qu'à l'infin. et quelquef. dans *il sourd, ils sourdent*.) Sortir de terre, en parlant des eaux ; on voyait *l'eau sourdre de tous côtés*. Fig. Sortir, résulter : de cette affaire on verra *sourdre de grands malheurs*.

SOURIANT (ri-an), **E** adj. Qui sourit : un visage souriant.

SOURICEAU (sô) n. m. Petit d'un souris.

SOURICIER (si-é) n. m. Preneur ou mangeur de souris : *le hérisson est un excellent souricier*.



Souricière.

SOURICIERE n. f. Piège pour prendre les souris : *tendre une souricière*. Endroit où la police place secrètement des agents pour s'emparer des malfaiteurs qui y fréquentent d'habitude. *Se mettre, se jeter dans la souricière*, donner dans un piège.

SOURICOIS, **E** (toi, oi-ze) adj. Fam. Le peuple *souricois*, les souris.

SOURIRE v. n. (lat. *subridere*. — Se conj. comme rire.) Rire sans éclat et seulement par un léger mouvement de la bouche et des yeux : *sourire de dédain*. Par ext. Présenter un aspect agréable : *tout sourit à la jeunesse*. Favoriser : *la fortune lui sourit*.



Souris.

SOURIRE n. m. Action de sourire : *sourire agréable*.

SOURIS (ri) n. m. (lat. *subrisus*). Fam. Sourire fin, léger, gracieux : le *souris de l'enfant*.

SOURIS (ri) n. f. (lat. *sorex*). Petit quadrupède rongeur, du genre rat : les *souris* se multiplient avec une grande rapidité. Muscle charnu, qui tient à l'os du manche d'un gigot. Fig. *On entendrait trotter une souris*, il règne un silence parfait. PROV. : *Souris qui n'a qu'un trou est bientôt prise*, quand on n'a qu'un seul expédient, on est bientôt à bout de ressources.

SOURNOIS, **E** (noi, oi-ze) adj. et n. (apparenté au provençal *sorn*, sombre). Dissimulé, d'un caractère en dessous : *homme sournois*. Qui annonce la dissimulation : *mine sournoise*. ANT. **FRANC.**

SOURNOISEMENT (noi-ze-man) adv. En sournois : *desservir sournoisement un concurrent*. ANX. **FRANÇOISMENT**.

SOURNOISERIE (noi-ze-ri) n. f. Dissimulation. Action de sournoiser. (Peu us.) ANX. **FRANÇOISERIE**.

SOUS (sou ; souz' devant une voyelle) prép. (lat. *subtus*). Marque la situation d'une chose à l'égard d'une autre qui est au-dessus : *sous la table* ; la situation intérieure : *mettre une lettre sous enveloppe* ; les poids : *plier sous le faix* ; l'effet : *sous le coup d'une surprise* ; la dépendance : *il a cent hommes sous ses ordres* ; le temps : *sous Louis XIV* ; la réserve : *sous telle condition* ; l'apparence : *sous une forme agréable* ; la limite maximum du temps : *s'engager à faire une chose sous huit jours* ; l'indication : *sous tel numéro*. *Sous peu*, bientôt. *Sous ce rapport*, à cet égard. ANT. **SUR**.

SOUS (sou) préfixe qu'on joint à différents noms de sels chimiques pour indiquer que le métal est en excès : *sous-acétate, sous-carbonate, sous-chlorure*, etc. **SOUS-APFERMER** (sou-za-fer-mé) v. a. Donner, prendre à sous-ferme.

SOUS-AGENT n. m. Dans certaines administrations, celui dont l'emploi est inférieur à celui d'agent. **SOUS-AIDE** (sou-zé-de) n. m. Celui qui est aux ordres d'un autre n'étant lui-même qu'un aide. Pl. *des sous-aides*.

SOUS-AMENDEMENT (sou-za-man-de-man) n. m. Modification à un amendement. Pl. *des sous-amendements*.

SOUS-AMENDER (sou-za-man-dé) v. a. Modifier un amendement.

SOUS-ARBRISSEAU (sou-zar-brî-sô) n. m. Plante qui tient le milieu entre l'arbrisseau et l'herbe ; les *piovines* sont souvent des *sous-arbrisseaux*.

SOUS-ARCHIVISTE n. m. Archiviste en second.

SOUS-ARRONDISSEMENT (sou-za-ron-di-se-man) n. m. Subdivision d'un arrondissement maritime. Pl. *des sous-arrondissements*.

SOUS-BAIL (ba, l mille) n. m. Bail que le preneur fait à un autre d'une partie de ce qu'il a pris à ferme. Pl. *des sous-baux*.

SOUS-BAILLEUR, **EUSE** n. Personne qui donne à sous-bail.

SOUS-BARBE ou **SOUBARBE** n. f. Invar. Partie de la mâchoire inférieure du cheval, contre laquelle porte la gourmette. Pièce du harnais qui réunit en prenant à cette place les deux montants de la bride. (V. HARNAIS.) **Mar.** Cordage de soutien, allant du beaupré à l'aroboutane de martingale.

SOUS-BIBLIOTHÉCAIRE (ké-re) n. m. Employé adjoint au bibliothécaire. Pl. *des sous-bibliothécaires*.

SOUS-BOIS (sou-boî) n. m. Végétation qui pousse sous les arbres d'une forêt. Peinture, dessin représentant un intérieur de forêt : *peindre un sous-bois*.

SOUS-BRIGADIER (di-é) n. m. Qui commande sous le brigadier et a le rang de caporal : *sous-brigadier de la douane, des gardiens de la paix*. Autref., officier qui marchait après le brigadier des armées du roi. Pl. *des sous-brigadiers*.

SOUS-CHEF (chèf) n. m. Celui qui dirige en l'absence du chef : *sous-chef de bureau*. Pl. *des sous-chefs*.

SOUS-CLAVIER (vi-é), **ÈRE** adj. Anat. Qui est sous la clavicle : *veines sous-clavières*. (V. planche HOMME.)

SOUS-COMMISSAIRE (ko-mi-sè-re) n. m. Fonctionnaire de l'administration de la marine. Officier du commissariat de la marine, du rang de capitaine.

SOUS-COMMISSION (ko-mi-si-on) f. Commission nommée par une autre commission.

SOUS-COMPTOIR n. m. Comptoir dépendant d'un autre comptoir.

SOUS-COSTAL, **E**, **AUX** adj. Qui est situé sous les côtes : *muscles sous-costaux*.

SOUSCRIPTEUR (sou-skrîp) n. m. Celui qui souscrit un effet de commerce : le *souscripteur d'une lettre de change*. Celui qui prend part à une souscription : les *souscripteurs à un emprunt*.

SOUSCRIPTION (sou-skrîp-si-on) n. f. (lat. *subscriptio*). Signature mise au-dessous d'un acte pour l'approuver. Signature d'une lettre, accompagnée de certaines formules de civilité. Engagement pris par écrit, ou par simple signature, de s'associer à une entreprise. Engagement d'acheter un ouvrage en cours de publication. Somme qui doit être versée par le souscripteur : *verser une souscription élevée*.

SOUSCRIRE (sou-skrî-re) v. a. (du lat. *sub*, sous, et *scribere*, écrire. — Se conj. comme écrire.) Signer au bas d'un acte pour l'approuver : *souscrire une obligation*. V. n. Consentir : *souscrire à un arrangement*. Fournir ou s'engager à fournir une certaine somme pour une entreprise : *souscrire pour un monument*. Prendre l'engagement d'acheter, moyennant un prix convenu, un ou plusieurs exemplaires d'un ouvrage qui doit être publié.

SOUS-CUTANÉ, **E** adj. Qui est sous la peau. Qui se fait sous la peau : *injection sous-cutanée*.

SOUS-DELEGUÉ (ghé) n. m. Syn. de SUBDÉLÉGUÉ.

SOUS-DIACONAT (na) n. m. Le troisième des ordres sacrés dans le clergé catholique, qu'on ne reçoit pas sans s'imposer définitivement les obligations incombant aux ecclésiastiques.

SOUS-DIACRE n. m. Celui qui est promu au sous-diaconat. Pl. *des sous-diacres*.

SOUS-DIRECTEUR, **TRICE** (rèk) n. Qui dirige en second. Pl. *des sous-directeurs, sous-directrices*.

SOUS-DOMINANTE n. f. *Musiq.* Quatrième note d'un ton quelconque, immédiatement au-dessous de la dominante. Pl. des *sous-dominantes*.

SOUS-DOYEN (*doi-t-in*) n. m. Celui qui est au-dessous du doyen d'un chapitre. Le second en âge ou en ancienneté dans une charge. Pl. des *sous-doyens*.

SOUS-ÉCONOME (*sou-sé*) n. m. Employé adjoind à l'économie. Pl. des *sous-économés*.

SOUS-ENTENDRE (*sou-zan-tan-dre*) v. a. Ne pas exprimer une chose qu'on a dans la pensée. *Gram.* Se dit des mots qu'on n'exprime pas et qui peuvent être aisément suppléés.

SOUS-ENTENDU (*sou-zan*) n. m. Ce qu'on sous-entend : parler par sous-entendus.

SOUS-ENTENTE (*sou-zan-tan-te*) n. f. Ce qu'on sous-entend par artifice : il y a la quelque sous-entente. Pl. des *sous-ententes*.

SOUS-ÉPIDERMIQUE (*sou-zé-pi-dér*) adj. Qui est sous l'épiderme : tissus sous-épidermiques.

SOUS-ESTIMER ou **SOUS-ÉVALUER** v. a. Apprécier au-dessous de sa valeur réelle.

SOUS-FIERRE n. m. *Fam.* Individu qui occupe un emploi tout à fait secondaire.

SOUS-FAÏTE (*fê-te*) n. m. Pièce de charpente qui, dans un comble, est posée sous le faîte et parallèlement à sa direction. Pl. des *sous-faïtes*.

SOUS-FERME (*fer-me*) n. f. *Sous-bail.* Pl. des *sous-fermes*.

SOUS-FERRIER (*fêr-mi-ê*), **ÈRE** n. Qui prend un bien à sous-ferme. Pl. des *sous-ferriers*.

SOUS-FRÈTRE v. a. Frétrer à un autre le vaisseau qu'on a aldréte.

SOUS-FRUITESCENT (*tê-san*), **E** adj. Qui ressemble à un sous-arbrisseau : plantes sous-fruitescentes.

SOUS-GARDE n. f. Demi-cercle qui protège contre les chocs en dessous la détente d'une arme à feu : la partie de la sous-garde qui protège directement la gachette est appelée pontet. Pl. des *sous-gardes*. (V. FUSIL.)

SOUS-GENRE (*jan-re*) n. m. Division particulière qu'on établit dans un genre. Pl. des *sous-genres*.

SOUS-GORGE n. f. *Invar.* Partie de la bride qui passe sous la gorge du cheval et se rattache de chaque côté à la tête. (V. HARNAIS.)

SOUS-GOUVERNEUR n. m. Gouverneur en second. Pl. des *sous-gouverneurs*.

SOUS-INGÉNIEUR n. m. Fonctionnaire placé immédiatement au-dessous de l'ingénieur.

SOUS-INSPECTEUR n. m. Fonctionnaire placé, dans la hiérarchie, au-dessous de l'inspecteur. Pl. des *sous-inspecteurs*.

SOUS-INTENDANCE (*sou-sin*) n. f. Charge de sous-intendant. *Sous-intendant militaire*, fonctionnaire de l'intendance dont le grade correspond à celui de chef de bataillon. Résidence, bureau du sous-intendant. Pl. des *sous-intendances*.

SOUS-INTENDANT (*sou-sin-tan-dan*) n. m. Intendant en second. Pl. des *sous-intendants*.

SOUS-JACENT (*san*), **E** adj. Qui est placé dessous : tissus sous-jacents.

SOUS-JUPE n. f. Jupe qui se porte sous une robe ouverte ou d'étoffe transparente. Pl. des *sous-jupes*.

SOUS-LIEUTENANCE n. f. Autrefois, grade de sous-lieutenant : acheter une sous-lieutenance. Pl. des *sous-lieutenances*.

SOUS-LIEUTENANT (*nan*) n. m. Officier du grade immédiatement inférieur à celui de lieutenant. Pl. des *sous-lieutenants*.

SOUS-LOCATAIRE (*tê-re*) n. Celui, celle qui fait une sous-location. Pl. des *sous-locataires*.

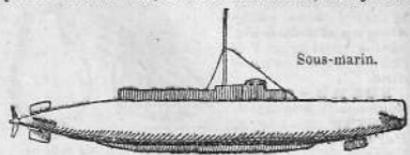
SOUS-LOCATION (*si-on*) n. f. Action de sous-loquer. Pl. des *sous-locations*.

SOUS-LOYER (*lou-ê*) v. a. Donner à loyer une partie d'une maison dont on est locataire. Prendre à loyer du principal locataire une portion de maison : sous-loyer un appartement.

SOUS-MAIN (*min*) n. m. *Invar.* Cahier, feuilles de papier ou buvard que l'on place sur son bureau, pour écrire.

SOUS-MÂÎTE (*mê-tre*), **SOUS-MÂÎTRESSE** (*mê-trê-sê*) n. Qui aide le maître, la maîtresse, dans leurs fonctions. Pl. des *sous-mâîtres*, *sous-mâîtresses*.

SOUS-MARIN, **E** adj. : Qui existe sous la mer : plante sous-marine ; volcan sous-marin ; navigation



Sous-marin.

sous-marine. N. m. Navire construit pour naviguer sous l'eau : c'est en France qu'on eût construits les premiers sous-marins vraiment pratiques.

SOUS-MAXILLAIRE (*mak-si-lê-re*) adj. Situé sous la mâchoire : glandes sous-maxillaires.

SOUS-MENTIONNER (*man-to-nê*) n. f. Briche qui sert à attacher le shako sous le menton. Pl. des *sous-mentionnières*.

SOUS-MULTIPLE adj. Se dit d'une quantité qui est contenue exactement dans une autre un certain nombre de fois. N. m. : trois est un sous-multiple de neuf. Pl. des *sous-multiples*.

SOUS-NAPPE (*na-pe*) n. f. Pièce d'étoffe qu'on met sous la nappe. Pl. des *sous-nappes*.

SOUS-NORMALE n. f. *Geom.* Partie de l'axe d'une courbe comprise entre la projection d'un point sur l'axe et la normale à la courbe. Pl. des *sous-normales*.

SOUS-OCCIPITAL, **E** (*sou-zok-sif*) adj. Qui est placé au-dessous de l'occipital (se dit spécialement des nerfs de la première paire cervicale) : nerfs sous-occipitaux.

SOUS-ŒUVRE (*sou-zeu-vre*) n. m. En *Sous-œuvre*, se dit d'un travail fait sous un autre, après un autre, pour en compléter certaines parties : reprendre en sous-œuvre la construction d'un édifice.

SOUS-OFFICIER (*sou-zo-fi-si-ê*) n. m. Militaire d'un grade inférieur à celui de sous-lieutenant et supérieur à celui de caporal. Pl. des *sous-officiers*.

SOUS-ORBITAIRE (*sou-zor-bi-tê-re*) adj. Qui est situé sous l'orbite : artères sous-orbitaires.

SOUS-ORDRE (*sou-zor*) n. *Invar.* Personne qui travaille sous les ordres d'une autre. *Hist. nat.* Sp. division d'un ordre. (Pl. en ce sens, des *sous-ordres*.)

En sous-ordre loc. adv. Subordonnement, au second rang. *Créancier en sous-ordre*, créancier d'un créancier.

SOUS-PIED (*sou-pi-ê*) ou **SOUPIED** (*pi-ê*) n. m. Bande de cuir ou d'étoffe, qui passe sous le pied et s'attache au bas des deux côtés d'une guêtré ou d'un pantalon. Pl. des *sous-pieds*.

SOUS-PRÉFECTORAL (*sou, fêk*) **E**, **AUX** adj. Qui appartient, qui a rapport à une sous-préfecture, à un sous-préfet.

SOUS-PRÉFECTURE (*fêk*) n. f. Subdivision de préfecture, administrée par un sous-préfet. Ville où réside le sous-préfet. Fonction, demeure, bureau du sous-préfet : solliciter une sous-préfecture. Pl. des *sous-préfectures*.

SOUS-PRÉFET (*fê*) n. m. Fonctionnaire chargé de l'administration d'un arrondissement. Pl. des *sous-préfets*.

SOUS-PRÉFÈTE n. f. *Fam.* Femme de sous-préfet. Pl. des *sous-préfètes*.

SOUS-PUBIEN, **ENNE** adj. Qui est sous le pubis.

SOUS-SCAPULAIRE (*ska-pu-lê-re*) adj. Qui est placé sous l'omoplate (en lat. *scapulum*) : muscles sous-scapulaires. (V. planche HOMME.)

SOUS-SÉCRÉTAIRE (*tê-re*) n. m. Celui qui aide ou remplace un secrétaire. *Sous-secrétaire d'Etat*, haut fonctionnaire adjoint dans certains cas à un ministre et qui, par délégation de ce dernier, dirige une partie de l'administration centrale. Pl. des *sous-secrétaires*.

SOUS-SÉCRÉTARIAT (*rê-a*) n. m. Emploi de sous-secrétaire. Bureau d'un sous-secrétaire. Pl. des *sous-sécrétariats*.

SOUS-SÉING (*siu*) n. m. Acte fait entre particuliers, sans l'intervention d'un officier ministériel. (On dit le plus souvent que l'acte est fait *sous-séing privé*.) (V. SEING.)

SOUSSIGNÉ, E (*sou-si*) n. et adj. Qui a mis son nom au bas d'un acte : le *soussigné déclaré*; les *témoins soussignés*.

SOUS-SOL n. m. Couche immédiatement au-dessous de la terre végétale : un *sous-sol sablonneux*. Construction située au-dessous du rez-de-chaussée : la *cuisine est dans le sous-sol*. Pl. des *sous-sols*.

SOUS-STATION n. f. Station secondaire d'un grand réseau de transport et distribution d'énergie électrique.

SOUS-TANGENTE (*jon-te*) n. f. Géom. Partie de l'axe d'une courbe comprise entre l'ordonnée et la tangente correspondante. Pl. des *sous-tangentes*.

SOUS-TENDANTE n. f. Corde qui sous-tend un arc.

SOUS-TENDRE (*tan-dre*) v. a. Géom. Former la corde de : la *corde qui sous-tend un arc*.

SOUS-TITRE n. m. Titre placé après le titre principal d'un livre. Pl. des *sous-titres*.

SOUS-TRACTIF (*sou-strak-tif*). **IYE** adj. Qui a rapport à la soustraction. Qui doit être soustrait : nombre *soustractif*.

SOUS-TRACTION (*sou-strak-ti-on*) n. f. Action de soustraire : *soustraction de papiers*. *Arith.* Opération par laquelle on retranche d'un nombre autant d'unités qu'il y en a dans un autre : le *résultat de la soustraction se nomme reste, excès ou différence*. (On fait la preuve de la soustraction en ajoutant le reste au nombre à soustraire ; on doit alors retrouver le nombre le plus grand. Le signe — [moins] indique qu'il faut soustraire.) **ANT. Addition.**

SOUSTRAIRE (*sou-stré-re*) v. a. (Se conj. comme *traire*). Oter par adresse ou par fraude : *soustraire des effets*. *Fig.* Faire échapper : *rien ne peut le soustraire à ma vengeance*. *Arith.* Retrancher un nombre d'un autre. **Se soustraire** v. pr. Se dérober : se *soustraire au châtiment*. **ANT. Additionner.**

SOUS-TRAITANT (*tré-tan*) n. m. Celui qui reçoit une entreprise en seconde main. Pl. des *sous-traitants*.

SOUS-TRAITÉ (*tré-té*) n. m. Traitement contenant transmission d'un droit ou d'une obligation résultant d'un traité antérieur. Pl. des *sous-traités*.

SOUS-TRAITER (*tré-té*) v. a. Prendre une affaire de celui qui la traite.

SOUS-TRIPLE adj. Se dit d'un nombre contenu trois fois dans un autre : 3 est *sous-triple* de 9.

SOUSTYLAIRE (*sou-sti-lé-re*) n. f. Ligne droite perpendiculaire au style d'un cadran solaire et menée dans un plan perpendiculaire au cadran.

SOUS-VENTRIÈRE (*van*) n. f. Courroie attachée aux deux limons d'une charrette et qui passe sous le ventre du cheval limonier.

SOUS-VENTRIÈRE (*van*) n. m. Invar. Cheval attelé, non monté, placé à la droite d'un autre également attelé, qui porte le cavalier. **Fam.** Adjoint d'un chef.

SOUTACHE n. f. (*hongr. szuszak*). Passementerie, tresse de galon qu'on applique sur diverses parties du costume militaire et des vêtements de femme.

SOUTACHER (*ché*) v. a. Garnir de soutache : *soutacher un manteau*.

SOUTANE n. f. (*ital. sottana*). Sorte de robe, boutonnée par devant, que portent les ecclésiastiques : les *évoques portent la soutane violette*. **Par ext.** État ecclésiastique : *renoncer à la soutane*.

SOUTANELLE (*mé-le*) n. f. Sorte de redingote à collet droit, qui remplace la soutane comme habit de ville dans certains cas.

SOUTE n. f. (*du s. états, en dessous*). Réduit pratiqué dans la cale d'un navire, pour recevoir

toutes sortes de provisions et de munitions : *soute aux poudres*; *soute au biscuit*. (Syn. de *SOUTLE*.)

SOUTENABLE adj. Qui peut être supporté, enduré : *jeug qui n'est pas soutenable*. Qui peut se soutenir par de bonnes raisons : *opinion soutenable*. **ANT. Insoutenable.**

SOUTENANCE n. f. Action de soutenir une thèse : une *brillante soutenance*. Plancher échancreé, dont on se sert pour battre et nettoyer le chaivre.

SOUTENANT (*nan*) n. m. Celui qui soutient une thèse.

SOUTÈNEMENT (*man*) n. m. Action de soutenir. Appui, état disposé de manière à résister à la poussée des terres ou d'une masse d'eau : *mur de soutènement*.

SOUTENEUR n. m. Celui qui soutient : les *souteneurs d'un système*. Protecteur d'une maison ou d'une personne mal famée.

SOUTENIR v. a. (*lat. sustinere*. — Se conj. comme *venir*.) Tenir par-dessous, supporter : *soutenir une poutre*. *Fig.* Défendre : *soutenir ses droits*. Résister à : *soutenir une attaque*. Affirmer : *je vous soutiens que...* Nourrir, sustenter : *les viandes soutiennent bien l'estomac*. Faire subsister : *soutenir une famille*. Empêcher de faiblir : *soutenir le courage*. Appuyer : *soutenir des troupes*. Ne pas démentir : *soutenir son caractère*. *Soutenir la voix*, prolonger le son avec la même force. *Soutenir son rang*, vivre d'une manière conforme à son rang. *Soutenir sa réputation*, s'en montrer digne. *Soutenir la conversation*, ne point la laisser languir. *Soutenir une gageure*, la tenir. *Soutenir une disgrâce*, une épreuve, les supporter avec courage. **Se soutenir** v. pr. Se tenir debout. S'empêcher réciproquement de tomber. Être porté sans enfoncer : *se soutenir sur l'eau, en l'air*. *Fig.* Continuer : *le mieux se soutient*. Se prêter une mutuelle assistance.

SOUTENU, E adj. Constamment noble, élevé : *style soutenu*. Qui ne languit point : *intérêt soutenu*.

SOUTERRAIN, E (*tè-rin, è-ne*) adj. (*du lat. sub, sous, et terra, terre*). Qui est sous terre : *chemin souterrain*. *Fig.* Voies souterraines, pratiques cachées pour parvenir à ses fins. N. m. Excavation, en forme de galerie, qui s'étend plus ou moins loin sous terre : les *souterrains des châteaux forts* allaient s'ouvrir au loin dans la campagne.

SOUTERRAINEMENT (*tè-rè-ne-man*) adv. De façon souterraine. *Fig.* Mystérieusement.

SOUTIEN (*ti-in*) n. m. (*de soutenir*). Ce qui soutient : *cette colonne est le soutien de la voûte*. *Fig.* Appui, défenseur : *le soutien du trône*. *Soutien de famille*, jeune homme reconnu nécessaire pour faire vivre sa famille et à qui, à ce titre, sont accordés certains avantages au point de vue du service militaire.

SOUTIEN-GORGE n. m. Invar. Pièce du costume intime féminin, servant à soutenir la poitrine.

SOUTIER (*ti-é*) n. m. Celui qui est chargé de la garde d'une soute.

SOUTIRAGE n. m. Action de soutirer : le *soutirage clarifié* le vin. Vin soutiré : une *pièce de soutirage*.

SOUTIRER (*rè*) v. a. Transvaser du vin ou une autre liqueur d'un tonneau dans un autre. *Fig.* Obtenir par adresse : *soutirer de l'argent à quelqu'un*.

SOUTRA n. m. Dans la littérature de l'Inde, traité où sont réunies, sous forme de courts aphorismes, les règles du rituel, de la morale, de la vie quotidienne.

SOUVENIR n. m. f. Souvenir lointain. (Vx.)

SOUVENIR n. m. Impression, idée que la mémoire conserve d'une impression précédente : *souvenir confus*. La faculté même de la mémoire : *échapper au souvenir*. Objet qui rappelle un fait : *sa blessure est un glorieux souvenir*. Objet donné par une personne pour qu'on se souvienne d'elle. Se dit des tablettes où l'on écrit ce que l'on veut se rappeler.

SOUVENIR (SE) v. pr. (Se conj. comme *venir*.) Avoir mémoire d'une chose : *souvenez-vous des leçons du passé*. Par menace : *je m'en souviendrai, je me vengera* ; il me le payera. V. *Impers.* : *vous souvient-il que...* **ANT. Oublier.**

SOUVENIR (VAN) adv. Fréquemment. **ANT. Rarement.**

SOUVENEFOIS (*van-te-foi*) ou **SOUVENES FOIS** (*van-te-foi*) adv. Vieille forme de *souvent*.



Soutane : 1, jusqu'au xviii^e s. ; 2, actuelle.



Soutanelle.

SOUVERAIN, E (rin, è-ne) adj. Suprême; qui atteint le plus haut degré: le *souverain bien*. Qui s'exerce sans contrôle: *puissance souveraine*. Qui exerce une puissance de ce genre: *prince souverain*. Remède souverain, remède infallible. Le *souverain pontife*, le pape. *Cour souveraine*, tribunal qui juge en dernier ressort. N. Celui, celle en qui réside l'autorité souveraine. N. m. Monnaie d'or d'Angleterre, valant 25 fr. 20 c.

SOUVERAINEMENT (rè-ne-man) adv. Au plus haut point: Dieu est *souverainement bon*. Par ext.: *livre souverainement ennuyeux*. Avec un pouvoir souverain: *commander souverainement*. Sans appel: la *Cour de cassation, juge souverainement*.

SOUVERAINETE (rè) n. f. Autorité suprême: la *souveraineté de la nation*. Autorité du prince souverain: *souveraineté héréditaire*. Territoire d'un souverain. Fig. Pouvoir suprême: la *souveraineté du droit*.

SOVIET (vi-èr) n. m. (mot russe). Dans la Russie révolutionnaire, conseil des délégués ouvriers, paysans et soldats. Pl. des *soviets*.

SOYA n. m. V. SOJA.

SOYER (soi-té ou so-é) n. m. Verre de champagne glacé, qu'on hume avec une paille.

SOYER (soi-té), **ERE**, adj. Qui a rapport à la production de la soie: *industrie soyère*. N. Commis préposé à la vente des soieries.

SOYEUX, EUSE (soi-té, eu-ze) adj. De la nature de la soie: *matière soyeuse*. Fin et doux au toucher comme de la soie: *laine soyeuse*.

SPACIEUSEMENT (se-man) adv. Au large, avec beaucoup d'espace: être *logé spacieusement*.

SPACIEUX, EUSE (si-èu, eu-ze) adj. (du lat. *spatium*, espace). Vaste, de grande étendue: *logement spacieux*. ANT. **Petit**, étroit, resserré.

SPADASSIN (da-sin) n. m. (ital. *spadaccio*; de *spada*, épée). Bretteur, ferrailleur; qui recherche les duels: un *spadassin à gages*.

SPADICE n. m. (lat. *spadix*). Bot. Sorte d'inflorescence en épi ou en panicule qu'enveloppe une bractée (spathe).

SPADILLE (ll mill.) n. m. (espagn. *espadilla*). Las-de pique, au jeu de l'homme.

SPAGHETTI n. m. pl. (mot ital.). Macaroni très mince et sans tour.

SPAHI n. m. (du turc ou persan *sipahi*, cavalier). Cavalier turc. Enj Algérie, au Sénégal, cavalier appartenant à une troupe au service de la France, composée en grande partie d'indigènes.

SPALAX (laks) n. m. Genre de mammifères rongeurs vulgairement appelés *rats-taupes*.

SPALT n. m. (ital. *spalto*). Bitume de Judée.

SPALT n. m. (mot allem.). Pierre écaillée, qui sert à mettre les métaux en fusion.

SPALTER (tèr) n. m. Brosse plate dont les peintres en bâtiment et les peintres décorateurs se servent pour faire les faux bois.

SPARADRAP (dra) n. m. Emplâtre agglutinatif, étendu sur du linge ou du papier: *couvrir une plaie d'un sparadrap*.

SPARDECK (dèk) n. m. (mot angl.). Pont léger sur montants, recouvrant les cabines et salons du pont supérieur des paquebots.

SPARGANIER (ni-è) n. m. Bot. Genre de typhacées qui vivent dans les eaux, et sont dites vulgairement *rubans d'eau*.

SPARKLET (klèr) n. m. Ampoule métallique ayant la forme d'une olive et qui renferme de l'anhydride carbonique liquide, permettant de fabriquer toute espèce de boisson gazeuse.

SPART (spart) n. m. (gr. *sparton*). Nom de diverses graminées, dont les feuilles servent à confectionner de la sparterie. (On écrit aussi SPARTE.)

SPARTÉINE n. f. Composé que l'on trouve dans le spart à balai et qui est employé en médecine comme tonique du cœur et diurétique.

SPARTERIE (rè) n. f. Lieu où l'on fabrique des tissus de spart. Art de tisser le spart: la *sparterie est originaire d'Espagne*. Nattes, tapis, brosses, tapis de pieds, etc., confectionnés en spart.

SPARTIATE (si-a-te) adj. et **Bouteilles à sparklet**. n. De Sparte: la *légalisation spartiate fut l'œuvre de Lycurgue*. Fig. Austère, plein de fermeté, comme les habitants de Sparte. A la *spartiate*, sévèrement.

SPASME (spas-me) n. m. (du gr. *spasmos*, contraction). Contraction involontaire et convulsive des muscles: se *débatre dans les spasmes de l'agonie*.

SPASMODIQUE (spas-mo-di-que) adj. Qui a rapport au spasme: *contractions spasmodiques*.

SPASMODIQUEMENT (spas-mo-di-ke-man) adv. Par spasmes.

SPATANGOÏDES (gho-i-de) n. m. pl. Ordre d'oursins. S. un *spatangoïde*.

SPATH (spat) n. m. (mot allem.). Nom de divers minéraux pierreux, à structure lamelleuse.

SPATHE n. f. (gr. *spathe*). Involucre de certaines fleurs: la *spathe entoure le spadice*.

SPATHIQUE adj. Qui est de la nature du spath.

SPATIAL, E, AUX adj. (du lat. *spatium*, espace). Qui se rapporte à l'espace.

SPATULE n. f. (lat. *spatula*). Instrument employé en chirurgie, pharmacie, peinture, etc., rond par un bout et plat par l'autre. Petite truelle de maçon pour faire les rejointolements.

SPATULE n. f. Genre d'échassiers à bec en forme de spatule, qui habitent les rivages maritimes.

SPEAKER (spé-keur) n. m. (mot angl. signif. celui qui parle). Président de la Chambre des communes, en Angleterre.

SPECIAL, E, AUX adj. (du lat. *species*, espèce). Particulier, affecté exclusivement à une chose: *étude spéciale*. Qui a une aptitude particulière: *hommes spéciaux*. *Armes spéciales*, artillerie, génie. *Mathématiques spéciales*, ou n. f. *Spéciale*, dans certains lycées, classe où l'on s'occupe de mathématiques supérieures. ANT. **Général, commun**.

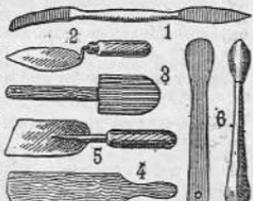
SPECIALÉMENT (man) adv. D'une manière spéciale: s'intéresser *spécialement à une science*.

SPECIALISATION (sa-si-on) n. f. Action de spécialiser, de se spécialiser.

SPECIALISER (zé) v. a. Désigner spécialement: bien *spécialiser ce qu'on veut*. Se *spécialiser* v. pr. Adopter une spécialité: *médecin qui se spécialise dans la dermatologie*. ANT. **Généraliser**.

SPECIALISTE (lis-tè) n. et adj. Qui s'adonne à une spécialité. Médecin qui s'attache à l'étude et à la cure d'un genre de maladies.

SPECIALITE n. f. Qualité de ce qui est spécial. Branche d'étude, de travail, etc., à laquelle une per-



sonne se consacre : **peindre qui fait des scènes rustiques sa spécialité.** Homme qui est doué d'un talent spécial ; qui se livre à un travail spécial : **consulter les spécialités médicales.** Pharm. Médicament portant le nom de son inventeur, qui a seul le droit de le fabriquer. ANT. **Généralité.**

SPECIES (spé-si-èss) n. m. (mot lat. signif. espèce). Nom des ouvrages d'histoire naturelle où l'on décrit les caractères des espèces.

SPECIEUSEMENT (ze-man) adv. D'une manière spéculaire : **défendre spéculairement une théorie.**

SPECIEUX, EUSE (si-èù, ew-se) adj. (du lat. *speciosus*, beau). Qui n'a qu'une apparence de vérité et de justice : **argument spécieux.** N. m. Ce qu'il y a de spécieux : **le spécieux d'un argument.**

SPECIFICATION (si-on) n. f. Action de spécifier. Dr. Action de faire avec la matière d'autrui une chose d'une espèce nouvelle (par exemple, le travail du bijoutier qui fait une bague avec de l'or qui ne lui appartient pas).

SPECIFICITÉ n. f. Qualité de ce qui est spécifique : **specificité d'un microbe.**

SPECIFIÉ (fi-è) v. a. (Se conj. comme *prier*.) Déterminer spécialement, en particulier, en détail : **la loi ne peut pas spécifier tous les cas de délit.**

SPECIFIQUE adj. (du lat. *species*, espèce). Qui appartient à l'espèce : **caractère spécifique ; nom spécifique.** Qui est caractéristique d'une espèce morbide : **microbe spécifique de la tuberculose.** Pesanteur spécifique, rapport de la masse, du poids, d'un corps à son volume. Poids spécifique absolu, nombre de grammes que pèse l'unité de volume. Chaleur spécifique, v. CHALEUR. Poids spécifique relatif ou densité, v. DENSITÉ. Droits spécifiques, droits de douanes perçus d'après la nature des produits importés, par opposition aux droits ad valorem, fixés d'après la valeur des objets. N. m. Médicament qui agit spécialement contre une affection déterminée : **le quinquina est un spécifique contre la fièvre paludéenne.**

SPECIFIQUEMENT (he-man) adv. D'une manière spécifique.

SPECIMEN (mèn) n. m. (lat. *specimen*, échantillon, modèle). **trouver un spécimen d'une nouvelle famille d'insectes.** Adjectif : **numéro spécimen d'une publication.** Pl. des *specimens*.

SPECIOSITÉ (si) n. f. Caractère spécieux : **la speciosité d'un argument.**

SPECTACLE (spèk) n. m. (lat. *spectaculum*). Tout ce qui attire le regard, l'attention : **le spectacle de la nature.** Représentation théâtrale : **aimer le spectacle.** Mise en scène luxueuse : **féerie à grand spectacle.** Être en spectacle, servir de spectacle, se donner en spectacle, être exposé, s'exposer à l'attention, aux critiques du public.

SPECTATEUR, TRICE (spèk) n. Qui est témoin oculaire d'un événement. Personne qui assiste à une cérémonie publique, à une représentation théâtrale.

SPECTRAL, E, AUX (spèk) adj. Qui a le caractère d'un spectre, d'un fantôme ; qui se rapporte aux spectres : **visions spectrales.** Qui concerne le spectre solaire : **analyse spectrale.**

SPECTRE (spèk-tre) n. m. (lat. *spectrum*). Fantôme, figure fantastique, visible, mais impalpable : **spectre hideux.** Fig. Épouvantail : **le spectre de la guerre.** Personne grande, haute et maigre : **c'est un véritable spectre.** Physiq. **Spectre solaire**, ensemble de rayons colorés, résultant de la décomposition de la lumière solaire. (V. PRISME.)

— **Théâtre** L'apparition du spectre au théâtre est un truc basé sur la propriété que possèdent les glaces sans tain de refléter, lorsqu'on les place sur un fond sombre, les objets éclairés placés devant elles. Ainsi dans la figure ci-contre, (la glace A) reflète un personnage (B), éclairé et placé dans les dessous ; ce personnage paraît être en réalité sur la scène (C) pour les spectateurs de la salle. (D).

SPECTROMÈTRE (spèk) n. m. Syn. de SPECTROSCOPE.

SPECTROMÉTRIE (spèk, tré) n. f. (de *spectro-* et *metrie*). Syn. de SPECTROSCOPIE.

SPECTROMÉTRIQUE (spèk) adj. Syn. de SPECTROSCOPIQUE.

SPECTROSCOPE (spèk-tro-sko-pe) n. m. (du gr. *spektron*, spectre, et *skopein*, regarder). Physiq. Appareil destiné à étudier les différents spectres, particulièrement dans la disposition des raies qu'ils présentent.

SPECTROSCOPIE (spèk-tro-sko-pi) n. f. (de *spectro-* et *scopie*). Étude du spectre lumineux : **la spectroscopie a permis de déterminer la composition chimique du soleil.**

SPECTROSCOPIQUE (spèk-tro-sko-pi-ke) adj. Qui se rapporte à la spectroscopie : **méthodes spectroscopiques.**

SPECTROSCOPISTE (spèk-tro-sko-pis-te) n. C. Lui ou celle qui s'occupe de spectroscopie.

SPECLAIRE (lé-re) adj. (du lat. *specularis*, transparent). Se dit des minéraux composés de feuillets brillants. **Pierre spéculaire**, mica.

SPECLAIRE (lé-re) n. f. Genre de campanulacées européennes, appelées communément miroir de Vénus.

SPECLATEUR, TRICE n. m. Qui fait des spéculations de banque, de commerce, etc.

SPECULATIF, IVE adj. (du lat. *speculari*, observer). Qui a pour objet l'étude purement théorique des choses : **esprit spéculatif ; philosophie, science, idées spéculatives.** N. m. Celui qui se livre à la spéculation pure.

SPECULATION (si-on) n. f. (lat. *speculatio*). Examen, étude théorique. Théorie, par opposition à pratique : **cela n'est bon que dans la spéculation.** Combinaisons, opérations en matière de banque, de commerce, etc. : **se ruiner en spéculations hasardeuses.**

SPECULATIVEMENT (man) adv. D'une manière spéculative.

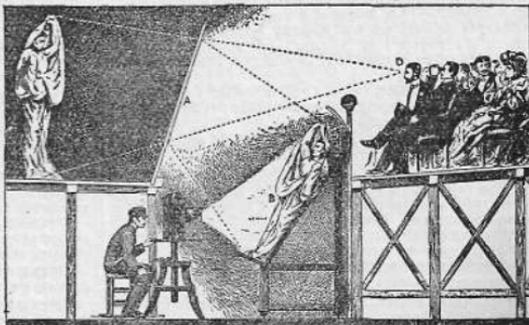
SPECULER (lé) v. n. (lat. *speculari*). Méditer, raisonner, faire de la théorie pure : **spéculer sur la métaphysique.** Faire des combinaisons, des opérations de finance, etc., basées sur les événements, la politique, etc. : **spéculer sur les grains, sur la rente.**

SPECLUM ou SPÉCLUM (spè-ku-lom) n. m. (mot lat. signif. miroir). Instrument dont se sert le chirurgien pour élargir certaines cavités du corps (nez, oreille, etc.) et en faciliter l'examen. Pl. des *speculum* ou *speculums*.

SPEECH (spitch) n. m. (mot angl.). Discours de circonstance : **prononcer un speech.** Discours répondant à un toast.

SPEISS (spèss) n. m. Minerai de nickel, qui a subi un premier grillage.

SPELÉOLOGIE (jé) n. f. (du gr. *speilaion*, caverne,



Spectre.

et logos, discours). Étude de la formation des cavités naturelles du sol (grottes, cavernes, sources, etc.).

SPELÉOLOGIQUE adj. Relatif à la spéléologie.

SPELÉOLOGIE (lo-ghe) ou SPELÉOLOGISTE (jis-te) n. m. Celui qui s'occupe de spéléologie.

SPENCER (spin-sér) n. m. (mot angl. ; du n. de lord Spencer). Espèce de corsage sans jupe. Habit sans basques.

SPERGULE (*spér*) n. f. Bot. Genre de Caryophyllacées, employées comme fourrage en vert.

SPERKISE (*spér-ki-ze*) n. f. Sulfure naturel de fer.

SPERMACEÏ (*spér-ma-sè*) n. m. (du gr. *sperma*, semence, et du lat. *ceti*, de baleine). Nom scientifique du blanc de baleine. Matière grasse et blanche, qui se trouve dans le crâne du cachalot.

SPERMATIQUE adj. (gr. *spermatikos*). Qui appartient au sperme.

SPERMATOZOÏDE ou **SPERMATOZOÏRE** (*so-è-re*) n. m. (du gr. *sperma*, semence, *zoon*, animal, et *eidos*, figure). Élément caractéristique du sperme.

SPERME n. m. (du gr. *sperma*, semence). Substance complexe, produite par les organes génitaux des animaux mâles.

SPERMOGONIE (*spér, ni*) n. f. Fructification accessoire de divers champignons.

SPERMOPHILE (*spér*) n. m. Genre de mammifères rongeurs, de l'Europe orientale.

SPHACÈLE n. m. (du gr. *sphakelos*). Gangrène sèche.

SPHACÉLÉ. E adj. Affecté de sphacèle.

SPHÉNOÏDAL, E, AUX (*no-i*) adj. Qui a rapport au sphénoïde.

SPHÉNOÏDE (*no-i-de*) adj. (du gr. *sphén*, coin, et *eidos*, aspect). Os sphénoïde, un des os de la tête, à la base du crâne. N. m. : le sphénoïde.

SPHÉNOPHYLLE (*sil-lom*) n. m. Bot. Genre de Lycopodiacées fossiles.

SPHÈRE n. f. (du gr. *sphaira*, boule). Globe, corps solide tel que toutes les lignes tirées du centre à la surface sont égales. *Sphère céleste*, sphère imaginaire ayant pour centre l'œil de l'observateur et sur la surface de laquelle les étoiles semblent attachées. *Sphère armillaire*, v. ARMILLAIRE. Espace dans lequel les anciens astronomes pensaient qu'une planète accomplit son cours : la *sphère de Saturne*. Fig. Milieu dans lequel l'autorité, le talent de quelqu'un, l'action, l'influence d'une chose, produisent leur plein effet : *être hors de sa sphère*. *Sphère d'activité*, espace dans lequel s'exerce l'action de quelqu'un ou de quelque chose. — La surface d'une sphère s'obtient en multipliant 3,1416 par 4 fois le carré du rayon ; le volume, en prenant les 4/3 de 3,1416 et en multipliant le résultat obtenu par le cube du rayon.

SPHÉRIACÉES (*sé*) n. f. Famille de champignons, dont les fructifications sont de petites masses noires. S. une *sphériacée*.

SPHÉRICITÉ n. f. Etat de ce qui est sphérique : la *sphéricité de la terre n'est pas absolue*.

SPHÉRIQUE adj. Qui a la forme d'une sphère. Qui se rapporte à la sphère : *figure sphérique*. *Polygone sphérique*, portion de surface sphérique limitée par des arcs de grand cercle. *Secteur sphérique*, solide engendré par un secteur circulaire tournant autour d'un diamètre qui ne le traverse pas.

SPHÉRIQUEMENT (*he-man*) adv. D'une manière sphérique.

SPHÉRISTÈRE (*ri-stè-re*) n. m. (gr. *sphair istèrion*). Emplacement pour le jeu de paume, chez les Grecs. Ce jeu lui-même.

SPHÉRISTIQUE (*ri-sti-ke*) n. f. (gr. *sphairistikè*, s. ent. *tekhnè*). Partie de la gymnastique où l'on se servait de la balle chez les Grecs.

SPHÉROÏDAL, E, AUX (*ro-i*) adj. Qui est ou qui concerne un sphéroïde ; *forme sphéroïdale*.

SPHÉROÏDE (*ro-i-de*) n. m. Solide dont la forme approche de celle de la sphère : *la terre est un sphéroïde*.

SPHÉROÏDIQUE (*ro-i*) adj. Qui appartient aux sphéroïdes.



Spergule.



Génération

de la sphère à l'aide d'un demi-cercle.

SPHÉROMÈTRE n. m. (du gr. *sphaira*, sphère, et *metron*, mesure). Instrument servant à mesurer la courbure des surfaces sphériques.

SPHÉROMÉTRIE (*tré*) n. f. (de *sphéromètre*). Art de mesurer les petites épaisseurs.

SPHÈRE n. f. Petite sphère.

SPEX (*sféis*) n. m. Genre d'insectes hyménoptères, dits vulgairement *puépeichneumons*. [Les *spex* sont des insectes très utiles, car la femelle après avoir pondu ses œufs dans une sorte de terrier, approvisionne celui-ci avec un insecte [grillon, criquet, etc.] engourdi par un coup d'aiguillon et que dévoront les jeunes larves dès leur éclosion.]



Spheg.

SPHINCTER (*spink-tèr*) n. m. (mot lat.). Muscle annulaire, servant à fermer ou à resserrer un orifice.

SPHINX (*spinks*) n. m. (gr. *sphix*). Monstre fabuleux. Représentation artistique de ce monstre. (V. Part. hist.) Fig. Personnage impénétrable; individu habile à poser des questions difficiles, des problèmes.

SPHINX (*spinks*) n. m. Entom. Sorte de papillon nocturne.



Sphinx.

SPHRAGISTIQUE (*jis-ti-ke*) adj. (du gr. *sphragis*, sceau). Qui a trait aux sceaux et aux cachets. N. f. Syn. peu us. de STENOLOGRAPHIE.

SPHYGMOGRAPHE n. m. (du gr. *sphugmos*, pulsation, et *graphein*, décrire). Instrument servant à mesurer et à enregistrer la vitesse et la force des battements du pouls.

SPHYGMOGRAPHIE (*ff*) n. f. Art de mesurer la vitesse et la force des battements du pouls au moyen du sphygmographe.

SPHYRENE n. f. Genre de poissons acanthoptères, dits vulgairement *brochets de mer*.

SPIC (*spik*) n. m. (du lat. *spica*, épi). Lavande dont on extrait une huile odorante, l'*huile de spic*, appelée, par corruption, *huile d'aspic*.

SPICA n. m. (mot lat. signif. épi). Bandage croisé, dont les tours de bandes sont disposés symétriquement.

SPICIFLORE adj. (du lat. *spica*, épi, et *flos*, fleur). Qui a les fleurs disposées en épi.

SPICIFORME adj. (du lat. *spica*, épi, et *de forme*). Qui a la forme d'un épi.

SPICILÈGE n. m. (lat. *spicilegium*; de *spica*, épi, et *legere*, choisir). Recueil d'actes, de pièces, de traités. Recueil de morceaux, de pensées, d'observations. (Peu us.)

SPICULE n. m. (du lat. *spicula*, petit épi). Nom des corpuscules siliceux ou calcaires, qui constituent le squelette des éponges.

SPINA-BIFIDA n. f. (en lat. *épine dorsale fendue*). Hernie sous la peau, d'une partie du contenu du canal rachidien.

SPINAL, E, AUX adj. (du lat. *spina*, épine). Qui se rapporte à l'épine du dos : *nerfs spinaux*.

SPINA-VENTOSA (*vin-to-za*) n. m. (mots lat. signif. *épine ventouse*). Affection tuberculeuse du squelette des doigts, chez les enfants.

SPINELLE (*nè-le*) n. m. (lat. *spinella*). Rubis rouge pâle. Adjectif : *rubis spinelle*. N. f. Poil gros et fort, comparable à une épine.

SPINESCENT (*nès-sen*). E adj. (du lat. *spina*, épine). Qui est couvert d'épines. (Peu us.)

SPINOZISME ou **SPINOSISME** (*zis-me*) n. m. Système du philosophe Spinoza ; le *spinozisme* est une forme du panthéisme. (V. Part. hist.)

SPINOZISTE ou **SPINOSISTE** (*zis-te*) n. m. Partisan du spinozisme.

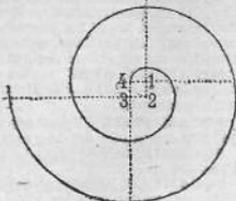
SPINULE n. f. Petite épine.

SPINULEUX, EUSE (*enl. eu-ze*) adj. (de *spinule*). Qui est en pointe raide et piquante.

SPIRAL, E, AUX adj. Qui a la figure d'une spirale : *ressort spiral*. N. m. Petit ressort de montre, qui met le balancier en mouvement.

SPIRAËLE n. f. (de *spire*). Géom. Courbe non fermée, qui s'écarte de plus en plus de son point de

départ en faisant un certain nombre de révolutions autour de ce point. Dessin. Courbe formée d'arcs de cercle raccordés. Adjectiv. : *ligne spirale*. En spirale.



Spirale à quatre centres.

loc. adv. En forme de spirale. — Le mouvement progressif d'une spirale dépend du nombre de centres qui ont servi à la former. Il y a des spirales à deux centres, qui sont situés sur une même ligne (v. *laphanchéliennes*); à trois centres, qui sont situés aux trois sommets d'un triangle équilatéral; à quatre centres, qui sont situés aux quatre sommets des angles d'un carré.

SPIRANT (*ran*), E adj. (du lat. *spirare*, respirer). Gram. Se dit des consonnes produites par un simple rétrécissement du canal vocale : f, v, s, z, ch, j. N. f. : une spirante. Syn. FRICATIVE, CONTINUE.

SPIRATION (*si-on*) n. f. (lat. *spiratio*). Théol. Manière dont le Saint-Esprit procède du Père et du Fils, dans la Trinité chrétienne.

SPIRE n. f. (du gr. *spira*, enroulement). Tour d'une spirale, d'une hélice. Ensemble des tours d'une coquille enroulée comme celle des gastéropodes.

SPIRÉE (*ré*) n. f. Genre de rosacées aromatiques et diurétiques de nos régions.

SPIRIFÈRE n. m. Genre de molluscoïdes fossiles.

SPIRILLE n. m. Nom générique des bactéries en forme de filaments allongés et contournés en spirale.

SPIRITE n. (du lat. *spiritus*, esprit). Personne qui passe pour avoir la faculté de se mettre en relation avec les esprits. Personne qui s'occupe de spiritisme. Adjectiv. Qui concerne le spiritisme : *révêue spirite*.

SPIRITISME (*fis-me*) n. m. (du lat. *spiritus*, esprit). Doctrine des spirites.

SPIRITUALISATION (*za-si-on*) n. f. Action de spiritualiser. Interprétation dans le sens spirituel.

SPIRITUALISER (*zé*) v. a. Donner un esprit, une âme à : *spiritualiser la matière*. Donner un caractère spirituel. Dégager des sens : *spiritualiser ses sentiments*. Interpréter au sens spirituel : *spiritualiser un texte*. Chim. S'est dit autrefois pour Distiller.

SPIRITUALISME (*lis-me*) n. m. Doctrine philosophique qui admet l'existence de l'esprit comme réalité substantielle : le spiritualisme de Leibniz. (S'oppose à MATERIALISME). Tendance de l'âme à vivre d'une vie spirituelle.

SPIRITUALISTE (*lis-te*) n. Partisan du spiritualisme. Adjectiv. : *philosophie spiritualiste*.

SPIRITUALITÉ n. f. Qualité de ce qui est esprit : la spiritualité de l'âme. Théol. Tout ce qui a pour objet la vie spirituelle : *livre de spiritualité*.

SPIRITUEL, ELLE (*tu-él, è-le*) adj. (lat. *spiritualis*; de *spiritus*, esprit). Qui est esprit, incorporel : les anges sont des êtres spirituels. Qui a de l'esprit : *homme spirituel*. Où il y a de l'esprit : *réponse spirituelle*. Qui annonce de l'esprit : *physionomie spirituelle*. Qui est borné au domaine de l'esprit : *parenté spirituelle*. Qui regarde l'âme : le pouvoir spirituel s'oppose au temporel. Qui a rapport à la religion : *exercices spirituels*. Sens spirituel, sens figuré dans l'interprétation des Écritures. Concert spirituel, qui se compose de morceaux de musique religieuse. N. m. Pouvoir spirituel : le spirituel et le temporel. Membre d'une section de l'ordre des franciscains, qui se sépara de l'ordre au XIII^e siècle. ANT. Matériel. Niais, sot, imbécille.

SPIRITUELLEMENT (*tu-é-le-man*) adv. (de *spi-*

rituel). Avec esprit : *répondre spirituellement*. En esprit : *communier spirituellement* avec le prêtre.

SPIRITUEUX, EUSE (*tu-èd, eu-zé*) adj. Qui contient de l'esprit-de-vin ou de l'alcool. N. m. Liqueur spiritueuse : *proscrire les spiritueux*.

SPIROCHÈTE (*ké-te*) n. m. Nom réservé aux spirilles qui présentent de nombreux tours de spires.

SPIROIDAL, E, AUX (*ro-ï*) adj. Contourné en spirale : *mouvement spiroïdal*.

SPIROMÈTRE n. m. (du lat. *spirare*, respirer, et du gr. *metron*, mesure). Instrument servant à mesurer la capacité respiratoire du poulmon.

SPIROMÉTRIE (*tré*) n. f. Art de se servir du spiro-mètre.

SPIORBE n. m. Genre d'annelides, très communs sur les côtes de France.

SPIZAËTE n. m. Genre d'oiseaux rapaces, appelés communément *aigles huppés*.

SPLANCHNIQUE (*splank*) adj. Qui appartient, qui a rapport aux viscères.

SPLANCHNOLOGIE (*splank, jé*) n. f. (du gr. *spilakhnon*, viscère, et *logos*, discours). Partie de l'anatomie, qui traite des viscères. Ouvrage qui traite des viscères.

SPLÈNE (*spln*) n. m. (mot angl. signif. rate). Ennemi de toute chose. Maladie hypocondriaque, spécialement dans la forme où on l'attribue aux Anglais.

SPLendeur (*splan*) n. f. (lat. *splendor*). Grand éclat de lumière : *la splendeur du soleil*. Fig. Grand éclat d'honneur et de gloire : *la splendeur de son nom*. Magnifique, pompe : *la splendeur du trône*.

SPLendIDE (*splan*) adj. (lat. *splendidus*). D'un grand éclat lumineux : *société splendide*. Magnifique, somptueux : *palais, repas splendide*.

SPLendIDEMENT (*splan, man*) adv. D'une manière splendide.

SPLÉNIQUE adj. Qui concerne la rate : *artère splénique*. (V. planche HOMME).

SPLÉNITE n. f. Inflammation de la rate.

SPLÉNIUS (*ni-uss*) n. et adj. m. Anat. Muscle situé à la partie postérieure du cou.

SPODE n. f. (anc. n. de l'oxyde de zinc). Ivoire calcinée à blanc.

SPOLIATEUR, TRICE n. et adj. Qui spolie : une mesure spoliatrice.

SPOLIATION (*si-on*) n. f. Action de spolier.

SPOLIER (*li-é*) v. a. (du lat. *spoliare*, dépouiller). — Se conj. comme *prier*. Dépouiller par fraude ou par violence : *spolier un orphelin de son héritage*.

SPONDIAÏQUE (*da-ï-ke*) adj. Se dit d'un vers hexamètre dont le cinquième pied est un spondée, au lieu d'être un dactyle.

SPONDÉE (*dé*) n. m. (gr. *spondeion*). Mètre. Pied composé de deux syllabes longues.

SPONDIAIS (*di-äss*) n. m. Genre d'annacardiées, dont le fruit comestible est dit *pomme de Cythère* et sert à préparer des confitures et une boisson fermentée.

SPONDYLE n. m. (du gr. *spondulos*, vertèbre). Ancien nom des vertèbres.

SPONGIAIRES (*ji-é-re*) n. m. pl. (du lat. *spongia*, éponge). Division des coelentérés, renfermant les éponges et animaux analogues. S. un *spongiaire*.

SPONGICULTURE n. f. Culture de l'éponge en parus.

SPONGIEUX, EUSE (*ji-èd, eu-zé*) adj. (du lat. *spongia*, éponge). Poreux, de la nature de l'éponge : *tissu spongieux*. Qui s'imbibe comme une éponge : *sol spongieux*.



Spirorbe.



Spirée.



Spondias.

SPONGIOSITE (zi) n. f. Qualité, état de ce qui est spongieux.

SPONGITE n. f. Pierre remplie de trous et qui ressemble à l'éponge.

SPONTANÉ, E adj. (du lat. *sponte*, de son propre mouvement). Que l'on fait de soi-même, sans y être poussé par une influence extérieure; *déclaration spontanée*. Qui s'exécute de soi-même et sans cause apparente; *les mouvements du cœur sont spontanés*. *Génération spontanée*, production d'animaux ou de végétaux qui, selon certains naturalistes, se ferait sans germe antérieur.

SPONTANÉITÉ n. f. Qualité de ce qui est spontané.

SPONTANÉMENT (man) adv. D'une manière spontanée; *faire spontanément une concession*.

SPORADICITÉ n. f. Caractère des maladies qui se présentent à l'état sporadique.

SPORADIQUE adj. (gr. *sporadikos*; de *speirein*, semer). Se dit, par opposition aux *maladies épidémiques*, de celles qui n'atteignent que quelques individus isolément; *le choléra existe continuellement à l'état sporadique dans l'Inde*. Se dit des espèces animales ou végétales dont les individus sont épars dans diverses régions.

SPORADIQUEMENT (ke-man) adv. D'une manière sporadique; *maladie qui sévit sporadiquement*.

SPORADOSIDÈRE (do-zi) n. m. Météorite contenant des grains de fer.

SPORANGE n. m. (du gr. *spora*, semence, et *aggos*, vase). Sorte de petit sac qui renferme les spores des cryptogames.

SPORE n. f. (du gr. *spora*, semence). Organe reproducteur des cryptogames.

SPORIDIE (di) n. f. Nom des spores provenant de la spore d'hiver de certains champignons.

SPOROÛNE n. m. Syn. de SPORANGE.

SPOROTHICÉ ou **SPOROTHICÈRE** n. m. (de *spore* et du gr. *trichos*, cheveu). Genre de champignons, constitués par des filaments qui forment une sorte de moisissure blanche sur certaines plantes (avoine, hêtre, etc.) et dont certaines espèces même sont pathogènes pour l'homme.

SPOROTRICHOSE (ko-ze) n. f. Mycose due à une invasion de sporotriches.

SPOROZOAIRES (so-zo-ri) n. m. pl. Subdivision des protozoaires, groupant ceux qui se reproduisent par spores.

SPORT (spor) n. m. (mot angl.). Pratique méthodique des exercices physiques non seulement en vue du perfectionnement du corps humain, mais encore de l'éducation de l'esprit (course de chevaux, chasse, pêche, canotage, escrime, tir, gymnastique, etc.).

SPORTIVE, IVE adj. Qui concerne les sports; *épreuve sportive*.

SPORTSMAN (sports-man) n. m. (m. angl.). Amateur de sports. Pl. des *sportsmen*.

SPORTSWOMAN (sports-ouo-man) n. f. (mot angl.). Femme qui s'occupe de sport. Pl. des *sportswomen*.

SPORTULE n. f. (lat. *sportula*; de *sporia*, corbeille). Don que les patriciens romains faisaient distribuer quotidiennement à leurs clients.

SPORULATION (si-on) n. f. Reproduction par spores. Emission de spores.

S. P. Q. R. Sigle pour *senatus populusque romanus* (le sénat et le peuple romain).

SPRAT ('sprat) n. m. Nom vulgaire d'un petit poisson de l'Atlantique, la melette ou esprot, voisin du hareng.

SPRINGBOK ('sprin'gn) n. m. Nom vulgaire d'une antilope africaine, commune au Cap.

SPRINTER ('sprin-teur) n. m. (mot angl.). Sport. Coureur de vitesse sur petites distances.

SPUMEAIRE (mè-re) n. f. Champignon qui pousse sur les chaumes des graminées.

SPUMÉSCENT (mès-san), **E** adj. (du lat. *spuma*, écume). Qui ressemble à de l'écume. Qui jette de l'écume.

SPUMEUX, EUSE (mè, eu-se) adj. Rempli, mêlé d'écume. Qui a l'apparence de l'écume.

SPUMOSITÉ (si) n. f. Qualité de ce qui est spumeux. (Peu us.)

SPUTATION (si-on) n. f. (du lat. *sputare*, cracher). Action de cracher.

SQUALE (skou-a-le) n. m. (lat. *squalus*). Syn. de REQUIN.

SQUAME (skou-a-me) (du lat. *squama*, écaille). Lamelle épidermique qui se détache de la peau, particulièrement dans les dermatoses (pityriasis, psoriasis, etc.); *les squames, servent leur forme et leurs dimensions, sont dites farineuses, furturacées, etc.*

SQUAMEUX, EUSE (skou-a-mè, eu-se) adj. (du lat. *squama*, écaille). Écaillé, en forme d'écaille; *peau squameuse*.

SQUAMIFÈRE (skou-a) adj. Qui est revêtu d'écailles, comme la plupart des poissons.

SQUAMIFORME (skou-a) adj. Qui a la forme d'une écaille.

SQUAMULE (skou-a) n. f. Petite écaille telle que celles qui recouvrent les ailes des papillons.

SQUARE (skou-a-re) n. m. (mot angl.). Jardin entouré d'une grille, au milieu d'une place publique.

SQUATTER (skou-o-teur) n. m. (de l'angl. *to squat*, blottir). Aux États-Unis, pionnier qui se fixe dans les États non encore occupés. En Australie, propriétaire de troupeaux de moutons paissant sur des terrains loués au gouvernement.

SQUELETTE (ske-lè-te) n. m. (gr. *skeletos*). Charpente osseuse du corps de l'homme ou de l'animal; *la mort est souvent figurée sous l'aspect d'un squelette*. Fig. Personne extrêmement maigre et décharnée; *c'est un vrai squelette*. Canevas, plan sommaire d'une œuvre; *le squelette d'une tragédie*.

SQUELETTE, **LA** carcasse, **SQUELETTE** d'un navire.

SQUELETTEUX (ske-lè-tè) adj. Qui a rapport au squelette; *pièces squelettiques*. *Maigreur squelettique*, extrême maigreur.

SQUILLE (ski, il mil.) n. f. Genre de crustacés, dits vulgairement *sauterelles de mer*.

SQUIRE (angl. *skou-aitr*) n. m. (mot angl.). En Angleterre primitivement écuyer, simple gentilhomme. Propriétaire campagnard.

SQUIRRE ou **SQUIRREUX** (ski-re) n. m. (du gr. *skirros*, corps dur). Tumeur cancéreuse, dure et non douloureuse.

SQUIRREUX, EUSE (ski-rè, eu-se) adj. De la nature du squirre; *tumeur squirreuse*.

STABAT ou **STABAT MATÈR** ('bat', 'tèr) n. m. Invar. (en lat. *La mère était debout*). Pse que l'on chante dans les églises catholiques, pour retracer les douleurs de la mère du Christ. Composition musicale sur ces paroles.

STABILISATEUR ('li-zè) n. m. Dispositif des avions et dirigeables, pour corriger automatiquement la direction.

STABILISATION ('li-zè-si-on) n. f. Action de stabiliser.

STABILISER ('li-zè) v. a. Rendre stable.

STABILITÉ n. f. Qualité de ce qui est stable; *vérifier la stabilité d'un point*, et fig. *stabilité d'un Etat*. *Mécan.* Propriété qui à un corps dérangé de son état d'équilibre de revenir à cet état. ANT. **Instabilité**.

STABLE adj. (du lat. *stabilis*). Qui est dans un état, dans une situation ferme, solide; *édifice stable*. *Mécan.* Équilibre stable, état d'un corps qui, dérangé de sa position, y revient de lui-même. Fig. Assuré, durable; *paix stable*. ANT. **Instable**.

STABILATION ('si-on) n. f. (du lat. *stabulum*, étable). Séjour des animaux dans l'étable.

STACCATO ('sta-ka) adv. (mot ital. signif. détaché). *Musiq.* Mot indiquant que, dans une suite de notes rapides, chacune d'elles doit être nettement détachée des autres. N. m. Ce mode d'exécution; *un staccato*. Pl. des *staccato* ou *staccati*.

STADE n. m. (gr. *stadion*). Chez les Grecs, mesure itinéraire de 600 pieds grecs; *carrière* de la longueur d'un stade, où avaient lieu les courses à pied, ou divers exercices; *Stade olympique*, cours dans le stade. Fig. Degré, partie distincte d'un développement; *les différents stades d'une évolution*. Chacun des trois périodes d'une fièvre intermittente.

STADIA n. m. Instrument pour mesurer, sans se déplacer, la distance entre deux points.

STAFF n. m. (mot angl.). Mélange plastique de plâtre, de ciment, de glycérine, de dextrine, etc., employé en guise de pierre pour la décoration architecturale des constructions temporaires.

STAFFEUR ('sta-feur) n. et adj. m. Ouvrier qui emploie le staff.



SPORTS : 1. Course à pied ; 2. Saut en longueur ; 3. Lancement du disque ; 4. Lancement du poids ; 5. Course de chevaux ; 6. Course cycliste ; 7. Football ; 8. Golf ; 9. Bobsleigh ; 10. Patinage ; 11. Tennis ; 12. Pelote basque ; 13. Canotage. — Voir : AÉRONAUTIQUE, AUTOMOBILE, AVIATION, BOXE, CHASSE, ESCRIME, GYMNASTIQUE, LUTTE, PÊCHE, NATATION, SAUTS, etc.

STAGE n. m. (bas lat. *stadium*). Temps pendant lequel des candidats, des débutants, sont astreints à des études, des obligations : *les jeunes avocats font un stage*. Fig. Situation transitoire, préparation.

STAGIAIRE (ji-ère) n. et adj. Qui fait son stage : *avocat stagiaire*. Qui concerne le stage : *période stagiaire*.

STAGNANT (stagh-nan), E adj. (du lat. *stagnum*, étang). Qui ne coule pas : *les eaux stagnantes sont en général malsaines*. Fig. Inactif, qui ne fait aucun progrès : *l'état stagnant des affaires*.

STAGNATION (stagh-na-si-on) n. f. Etat de ce qui est stagnant : *stagnation des eaux*. Fig. Inertie, suspension d'activité : *la stagnation des affaires*.

STAGE (sték) n. m. (mot angl. signif. en jeu). En terme de turf, mise de fonds de chaque concurrent.

STALACTITE (lak) n. f. (du gr. *stalaktos*, qui coule goutte à goutte). Concretion calcaire, qui se forme à la

voûte des grottes et souterrains. **Archit.** Motif ornemental, qui rappelle la forme des stalactites. — Ces concrétions sont formées par l'action des eaux qui arrivent à une cavité souterraine et déposent à la voûte, par suite de leur évaporation, les molécules calcaires qu'elles tiennent en dissolution. Si, par la chute de ces eaux, la concretion se forme sur le sol, elle prend le nom de *stalagmite*. (V. **stalagmite**.) Quelquefois, les unes et les autres se réunissent et forment des piliers qui grossissent graduellement et finissent par combler les cavités qui les renferment.

STALAGMITE (lagh) n. f. (du gr. *stalagmos*, écoulement). (V. **stalactite**.)

STALAGMOMÈTRE n. m. (du gr. *stalagmos*, goutte, et *metron*, mesure). Instrument pour mesurer le volume des gouttes.

STALLE (sta-le) n. f. (de l'anc. allem. *stal*, place). Chacun des sièges de bois qui sont autour du chœur d'une église. Siège isolé et numéroté, dans un théâtre. Dans une écurie, espace réservé à un cheval et limité par les cloisons des compartiments contigus.

STAMINAL, E, AUX adj. Qui se rapporte aux étamines.

STAMINÉ, E adj. (du lat. *stamen*, *inis*, étamine). Se dit des fleurs qui ne possèdent que des étamines.

STAMINIFÈRE adj. Qui porte des étamines.

STAMINODE n. m.

Étamine latérale et rudimentaire des orchidées.

STANCE n. f. (ital. *stansa*). Groupe de vers offrant un sens complet et suivi d'un repos : *les stances de Polyeucte*.

STAND (stand) n. m. (mot angl.). Tribune des spectateurs des courses. Endroit clos et disposé pour

le tir à la cible : *se rendre au stand*. Espace réservé aux concurrents, dans une exposition.

STANDARD (stan-dar) n. m. (mot angl. signif. *type*). Modèle, étalon auquel on rapporte un échantillon.

STANDARDISATION (sa-si-on) n. f. En technique industrielle, unification des éléments de construction, des outils, en un mot, de tout ce qui peut faciliter les travaux.

STANTZTA n. f. Subdivision d'un territoire cosaque.

STANNATE (stan-na-te) n. m. Sel de l'acide stannique.

STANNIFÈRE (stan-ni) adj. Se dit des gîtes, des roches, qui contiennent de l'étain : *minerais stannifères*.

STANNIQUE (stan-ni-ke) adj. n. m. Se dit d'un acide oxygéné de l'étain.

STAPHISAIGRE (sté-gre) n. f. Nom vulgaire d'une espèce de dauphinelle du midi de l'Europe, appelée aussi *herbe aux poux*.

STAPHYLÉACÉES (sé n. f. pl. Famille de dicotylédones dialypétales. S. une *staphyléacée*.

STAPHYLIÈRE (li-è) n. m. Bot. Genre de staphyléacées d'Europe.

STAPHYLIN n. m. Genre d'insectes coléoptères, qui recherchent les matières putréfies.

STAPHYLIN, INE adj. (du gr. *staphulè*, luette). **Anat.** Qui appartient à la luette.

STAPHYLOCOQUE n. m. (du gr. *staphulè*, grain de raisin, et *kokkos*, graine). Microbe qui vit dans les poussières et végète sur nos vêtements, où il peut devenir pathogène, déterminant la plupart du temps une formation abondante de pus.

STAPHYLOME n. m. (du gr. *staphulè*, grain de raisin). Tumeur sur le globe de l'œil.

STAROSTE (ros-te) n. m. Chef d'un *mitr* ou communauté de village, en Russie. Jadis, en Pologne, seigneur d'une starostie.

STAROSTIE (ros-ti) n. f. (de *staroste*). Pief faisant partie des anciens domaines de Pologne.

STARTER (teur) n. m. (mot angl.). Celui qui, dans les courses, donne le signal du départ.

STASE (sta-se) n. f. (gr. *stasis*). Arrêt d'un liquide organique qui circule, comme le sang, etc.

STATERE ou **STATER** (tér) n. m. (gr. *stater*). Chez les Grecs, poids de valeur variable. Monnaie d'argent valant de 3 à 4 drachmes. Étalon de la monnaie d'or, valant de 20 à 25 drachmes.

STATHOUER (dér) n. m. (mot holland.). Titre que portaient les princes d'Orange-Nassau, chefs des provinces unies des Pays-Bas, de la fin du xvii^e siècle à 1795.

STATHOUÉRAT (ra) n. m. Dignité de stathouder.

STATHOUÉRIEN, ENNE (ri-in, é-ne) adj. Qui appartient au stathouderat : *dignité stathouérienne*. N. m. Partisan du stathouderat.

STATICE n. m. Genre de plantes herbacées, dont l'espèce la plus connue est appelée *gazon d'Olympe*.

STATION (si-on) n. f. (du lat. *stare*, s'en tenir debout). Pause, séjour de peu de durée qu'on fait dans un lieu : *ne faire qu'une station*. Action de se tenir debout : *station verticale*. Lieu où s'arrêtent les voitures publiques, les trains de chemin de fer, etc., pour prendre ou laisser les voyageurs. **Relig.** Chacune des quatorze pauses (ou arrêts) que fit Jésus en allant au Calvaire. Office d'une solennité particulière. Sorte de sermons prêchés pendant un *avent* ou un *carême* : *être chargé de la station de l'avent à la cathédrale*.

Eglise, chapelle désignée pour certaines dévotions.

STATIONNAIRE (si-o-nè-re) adj. (de *station*). Qui demeure au même point, sans avancer ni reculer, sans faire de progrès : *thermomètre stationnaire*. **Etat stationnaire**, état pendant lequel les symptômes de la maladie et l'état du malade demeurent à peu près invariables. N. m. Bâtiment de guerre mouillé à l'entrée d'une rade ou d'un port, pour exercer une sorte de police.

STATIONNALE (si-o-nà-le) n. et adj. f. Se dit d'une église désignée pour être une station jubilaire ou autre.

STATIONNEMENT (si-o-ne-man) n. m. Action de stationner : *stationnement des voitures*.

STATIONNER (si-o-nè) v. a. Faire une station. S'arrêter momentanément dans un lieu.

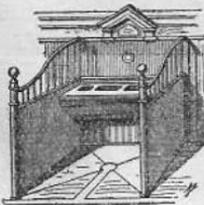
STATIQUE adj. (gr. *statikos*). Qui a rapport à l'équilibre des forces : *électricité statique*. N. f. Partie de la mécanique qui a pour objet l'équilibre des forces.



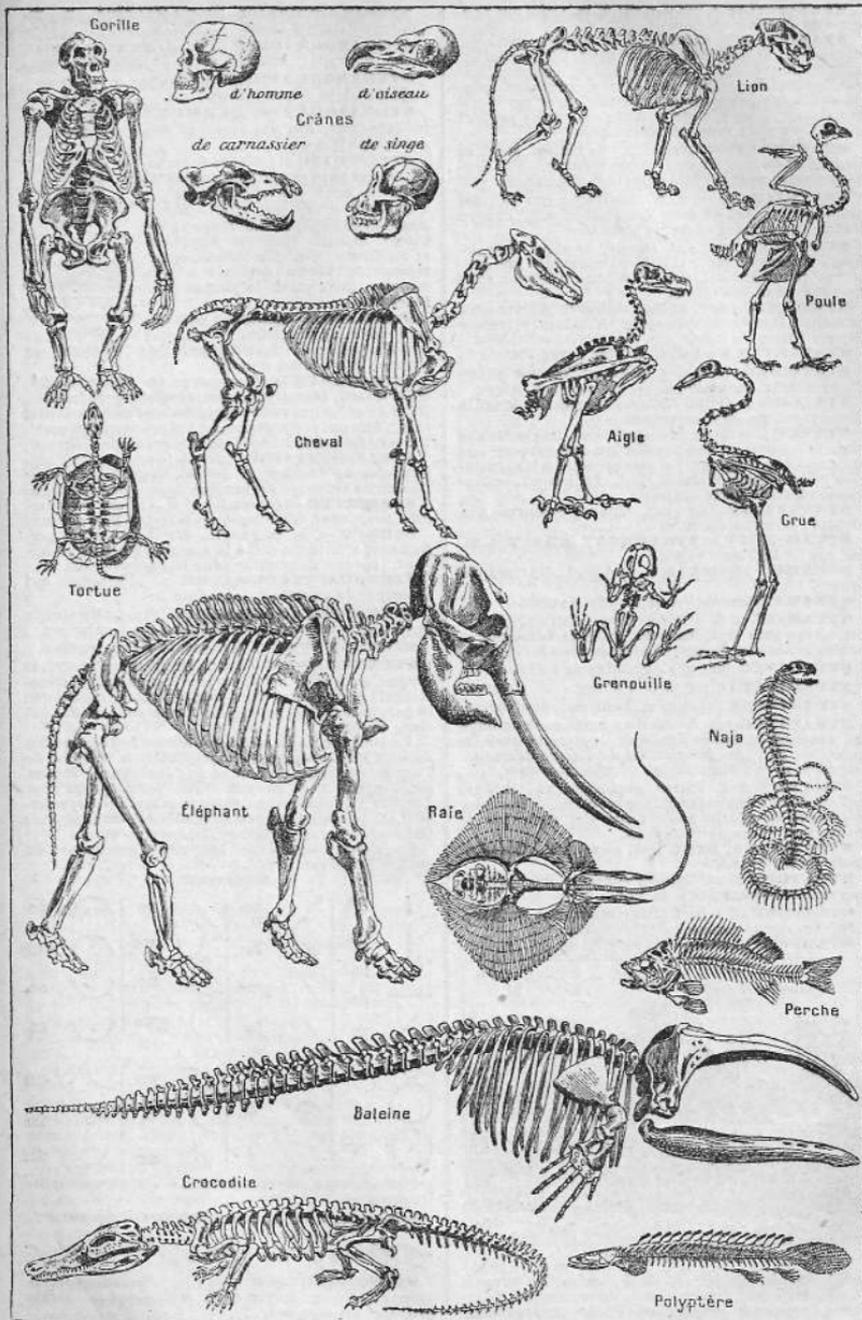
A, stalactites; B, stalagmites.



Stalle de chœur.



Stalle d'écurie.



STATISTICIEN (*tis-ti-si-in*) n. m. Celui qui s'occupe de statistique.

STATISTIQUE (*tis-ti-ke*) n. f. (du gr. *statizein*, constater). Science qui a pour objet le groupement méthodique des faits sociaux qui se prêtent à une évaluation numérique (impôts, recrutement, condamnations, productions industrielles et agricoles, population, religion, etc.). Adjectif. Qui a rapport à cette science : *rapports statistiques*.

STATTHALTER (*tér*) n. m. (de l'allemand. *statt*, au lieu de, et *halter*, tenant). Gouverneur de « l'Alsace-Lorraine », pendant la domination allemande.

STATUAIRE (*è-re*) n. m. Sculpteur qui fait des statues. N. f. Art de faire des statues. Adj. Propre à faire des statues : *marbre statuaire*.

STATUE (*tù*) n. f. (lat. *statua*; de *stare*, être debout). Figure de plein relief, représentant une personne ou un animal. Fig. Personne froide ou sans énergie : *c'est une statue*.

STATUER (*tu-è*) v. a. (lat. *statuere*). Régler avec autorité : *statuer une enquête*. Absolument : *statuer sur un litige*.

STATUÈTE (*tu-è-te*) n. f. Très petite statue.

STATUFIER (*fi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier*) Fam. Elever une statue à.

STATURE n. f. (lat. *statura*). Hauteur de la taille d'une personne ou d'un animal.

STATUT (*tù*) n. m. (lat. *statutum*). Règle établie pour la conduite d'une association quelconque : *les statuts d'une compagnie d'assurances*. La Constitution du royaume d'Italie. Loi, règlement, ordonnance : *statuts d'une confrérie*.

STATUTAIRE (*tè-re*) adj. Qui est conforme aux statuts : *gérant statuaire*.

STEAM-BOAT ou **STEAMBOAT** (*stém-bôt*) n. m. (m. angl.). Bateau à vapeur.

STEAMER (*sté-meur*) n. m. (mot angl.). Navire à vapeur.

STÉARATE n. m. Sel de l'acide stéarique.

STÉARINE n. f. (du gr. *stear*, suif). Principe des corps gras, qui ne fond pas à la température ordinaire : *la stéarine sert à la fabrication des bougies*.

STÉARINER (*né*) v. a. Enduire de stéarine.

STÉARINERIE (*ri*) n. f. Fabrication de stéarine.

STÉARINIER (*ni-é*) n. m. Fabricant de stéarine.

STÉARIQUE adj. Se dit d'un acide contenu dans les graisses, et de ses dérivés : *la stéarine avec laquelle on fait des bougies, est de l'acide stéarique*. Fabriqué avec de la stéarine : *bougie stéarique*.

STÉATITE n. f. Pierre onctueuse au toucher, qui est un silicate naturel de magnésie : *les tailleurs se servent de stéatite pour tracer des lignes sur le drap*. Syn. CRAIE de BRIANÇON.

STÉATITEUX, EUSE (*té, eu-ze*) adj. Qui contient de la stéatite.

STÉATOME n. m. Tumeur enkystée, qui contient une matière semblable à du suif.

STÉATOSE (*tè-ze*) n. f. (du gr. *stear*, atos, graille). Dégénérescence graisseuse d'un tissu.

STEEPLE-CHASE (*sti-plé-tché-sé*) n. m. (de



Steeple-chase.

l'angl. *steeple*, clocher, et *chase*, chasse). Course à cheval faite en franchissant toute espèce d'obstacles : *gagner un steeple-chase*. Pl. des *steeple-chases*.

STEEPLE-CHASER (*sti-plé-tché-zeur*) n. m. Cheval de steeple-chase.

STÉGANOGRAPHIE (*fi*) n. f. (du gr. *steganos*, caché, et *graphé*, écriture). Syn. de CRYPTOGRAPHIE.

STÉGANOGRAFIQUE adj. Qui a rapport à la stéganographie.

STÉGANOGRAPHIEMENT (*ke-man*) adv. Par des procédés stéganographiques.

STÉGOMYIE n. f. Genre de moustiques des pays chauds, qui propagent la fièvre jaune par leurs piqûres.

STÈLE n. f. (gr. *stêlê*). Monument monolithé, formé d'une pierre placée debout, chez les Egyptiens et les Grecs. Colonne brisée, cippe, plaque de pierre destinée à porter une inscription le plus souvent funéraire.



Stèle.

STELLAIRE (*stél-lè-re*) adj. (du lat. *stella*, étoile). Qui a rapport aux étoiles : *la lumière stellaire*. Rayonné en étoiles : *disposition stellaire*.

STELLIONAT (*stél-li-o-na*) n. m. (du lat. *stellio*, onis, lézard, animal pris pour symbole de la fraude). Débit de celui qui vend ou hypothèque un bien dont il sait n'être pas propriétaire, ou qui présente comme libres des biens hypothéqués : *étrécoupable de stellionat*.

STELLIONATAIRE (*stél-li, té-re*) n. et adj. Coupable de stellionat : *en cas de faillite, le stellionataire est privé du bénéfice de la réhabilitation*.

STEMMATE (*stém-ma-te*) n. m. (du gr. *stemma*, atos, couronne). Œil simple des insectes. Syn. OCELLE.

STENCIL n. m. (m. angl.). Papier paraffiné perforé soit à la main, soit à la machine à écrire, et servant ensuite de pochoir pour la reproduction.

STÉNOACTYLOGRAPHIE n. Personne qui s'occupe de sténodactylographie.

STÉNOACTYLOGRAPHIE (*fi*) n. f. Emploi de la sténographie et de la dactylographie combinées.

STÉNOGRAPHE n. Qui sait la sténographie.

STÉNOGRAPHIE (*fi*) n. f. (du gr. *stenos*, serré, et *graphé*, écriture). Art de se servir de signes conventionnels pour écrire d'une manière aussi rapide que la parole : *la sténographie était déjà connue des anciens Grecs*.

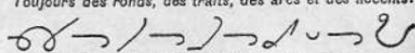
— Le principe de la sténographie est la suppression de tous les accessoires et complications inutiles de l'écriture usuelle, de tout ce que les organes vocaux n'articulent pas ou qui n'est point perçu par l'oreille ; l'orthographe et la ponctuation disparaissent. Il existe différentes méthodes de sténographie : Duployé, Prévost-Delauany, Demortier etc.

Principaux signes de l'alphabet graphique du système Duployé :

CONSONNES					
pe	ve	re	je		
be	ke	me	ché		
te	gue	ne	se		
de	le	gne	ze		
fe					
VOEULES					
a	é	eu	on		
o	à	u	in		
ou	i	an	un		

Phrase, avec sa transcription en sténographie Duployé :

Toujours des ronds, des traits, des arcs et des accents.



STÉNOGRAPHER (*fi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier*). Ecrire au moyen de la sténographie : *sténographier un discours*.

STÉNOGRAPHIQUE adj. Qui appartient à la sténographie; caractères sténographiques.

STÉNOGRAPHIQUEMENT (se-man) adv. D'après les procédés sténographiques.

STÉNOSE (né-se) n. f. (du gr. *stenos*, étroit). Rétrécissement d'un conduit naturel ou d'un organe; *sténose du cœur*.

STÉNOTYPE n. f. Machine à sténographier.

STÉNOTYPER (pé) v. a. Sténographier à la machine.

STÉNOTYPIE (pé) n. f. Sténographie mécanique.

STÉNOTYPISTE n. Sténographe à la machine.

STÉNOT (stan) n. m. (du n. d'un guerrier grec). Homme qui a une voix retentissante. *Voix de sténot*, voix forte et retentissante. (V. *Part. hist.*)

STÉNOTR (stan) n. m. Genre de mollusques hétroriches. (V. la planche *MOLLUSQUES*.)

STÉPPE (sté-pe) n. m. ou f. (russe *step*). Nom que l'on donne aux grandes plaines herbeuses du midi de la Russie, de l'Asie russe; les steppes de la république Argentine portent le nom de pampas.

STÉPPER (sté-peur) mot angl. ou **STÉPPER** (sté-peur) n. m. Cheval de trot, qui a de la vivacité.

STÉPAGE n. m. Mesurage au stère; le *stépage du bois à brûler*.

STÉRCORAIRE (stér-ko-ré-re) adj. (du lat. *stercus*, oris, excrément). Qui a rapport aux excréments.

STÉRCORAIRE (stér-ko-ré-re) n. m. Nom vulgaire de certains insectes, qui vivent dans les matières stercoraires. Genre d'oiseaux palmipèdes, dits *muettes pillardes*.

STÉRCORAL, E, AUX (stér) adj. (du lat. *stercus*, oris, excrément). Qui concerne les excréments.

STÉRCORATION (stér-si-on) n. f. (même étymol. qu'à l'art. précédé). Production des matières fécales.

STÉRCORITE (stér) n. f. Phosphate d'ammoniaque et de soude, qui existe dans certains guanos.

STÉRCULIER (stér-ku-li-é) n. m. Genre d'arbres des pays chauds, dont une espèce fournit la noix de kola; une autre espèce, à odeur repoussante, lui a fait donner le nom de *bois puant*.

STÈRE n. m. (du gr. *stereos*, solide). Unité de mesure de volume pour le bois de chauffage, égale au mètre cube. (Abrév. st.) (V. *MESURE*). — Le stère n'a qu'un multiple usuel, le *décastère* (dix stères) et un sous-multiple, le *décistère* (dixième du stère).

STÉREOBATE n. m. (du gr. *stereos*, solide, et *bainein*, aller). *Archit.* Soubassement sans moulures.

STÉREOCHROMIE (kro-mé) n. f. (du gr. *stereos*, solide, et *chrôma*, couleur). Méthode de fixation des couleurs sur les corps solides.

STÉREODONTE n. m. (du gr. *stereos*, solide, et *odontos*, dent). Appareil employé par les dentistes pour la consolidation des dents.

STÉREOGRAPHIE (fé) n. f. (du gr. *stereos*, solide, et *graphé*, écriture). Art de représenter les solides sur une surface plane par projection.

STÉREOGRAPHIQUE adj. Qui concerne la stéréographie.

STÉREOGRAPHIQUEMENT adv. D'une manière stéréographique.

STÉROMÈTRE n. m. (du gr. *stereos*, solide, et *metron*, mesure). Instrument dont on se sert pour mesurer les solides.

STÉROMÉTRIE (tré) n. f. (de *stéromètre*).

Partie de la géométrie pratique, qui traite des propriétés des solides.

STÉROMÉTRIQUE adj. Qui se rapporte à la stérométrie.

STÉROSCOPE (o-sko-pe) n. m. (du gr. *stereos*, solide, et *skopein*, examiner). Instrument d'optique, dans lequel deux images planes, superposées par la vision binoculaire, apparaissent en relief.

STÉROSCOPIQUE (o-sko) adj. Qui concerne le stéréoscope; *vue stéréoscopique*.

STÉROSTATIQUE (o-sta) n. f. Statique des solides. Adjectif; *loi stéréostatique*.

STÉREOTOMIE (mé) n. f. (du gr. *stereos*, solide, et *tomé*, section). Science qui traite de la coupe des solides employés dans l'industrie et la construction.

STÉREOTOMIQUE adj. Qui a rapport à la stéréotomie; *procédés stéréotomiques*.

STÉREOTYPAGE n. m. Action de stéréotyper.

STÉREOTYPER (pé) adj. (du gr. *stereos*, solide, et *typos*, caractère). Imprimé avec des planches dont les caractères ne sont pas mobiles et que l'on conserve pour de nouveaux tirages; *édition stéréotype*. N. m. Ouvrage stéréotypé. (On dit mieux *CLICHÉ*.)

STÉREOTYPER (pé) v. a. (de *stéréotype*). Convertir en formes solides, au moyen d'un métal en fusion, des pages préalablement composées en caractères mobiles. *Fig.* Rendre fixe, toujours le même; *avoir le sourire stéréotypé sur les lèvres*. *SYN.* CLICHÉER.

STÉREOTYPEUR n. et adj. m. Ouvrier qui stéréotype.

STÉREOTYPIE (pé) n. f. Art de stéréotyper.

STÉRER (ré) v. a. (Se conj. comme *accélérer*.)

Mesurer au stère; *stérer du bois*.

STÉRILE adj. (lat. *sterilis*). Qui ne porte point de fruits; *les fleurs doubles sont généralement stériles*. Terre stérile, où les productions sont nulles ou peu abondantes. Impropre à la génération; *femelle stérile*. *Fig.* Qui produit peu d'ouvrages; *auteur stérile*. Qui est sans résultats; *discussions stériles*. *ANT.* Fertile, fécond.

STÉRILEMENT (man) adv. D'une manière stérile.

STÉRILISATEUR n. m. Appareil que l'on emploie pour stériliser.

STÉRILISATION (za-si-on) n. f. Action de stériliser. Action de détruire les ferments de toute nature que contient une substance; *la chaleur est le meilleur agent de stérilisation*. *ANT.* Fertilisation.

STÉRILISÉ (lé-se). E adj. Qui a été soumis à la stérilisation; *lait stérilisé*.

STÉRILISER (zé) v. a. Rendre stérile; *stériliser une terre*. *Fig.* stériliser le talent. *Microbiol.* Débarasser entièrement une substance des ferments qu'elle contient et dont l'action nuirait à sa conservation; *stériliser une eau*. *ANT.* Fertiliser.

STÉRILITÉ n. f. Etat de ce qui est stérile. *Fig.* stérilité d'un sujet. *ANT.* Fertilité, fécondité.

STÉRLET (stér-lé) ou **STRELET** (lé) n. m. Espèce d'esturgeon, dont les œufs servent à fabriquer le caviar; *le sterlet est commun dans les fleuves russes*.

STERLING (stér-lin) n. m. Invar. (mot angl.). Nom donné en Angleterre, au commencement du règne de Henri II, à l'étalon monétaire (*standard*), principale monnaie d'argent. (On disait *ESTERLIN*.) Adjectif; *livre sterling* en Angleterre, unité de compte fictive, qui vaut environ 25 francs.

STERNAL, E, AUX (stér) adj. Qui a rapport au sternum.

STERNO-CLÉIDO-MASTOÏDIEN (di-in) adj. et n. m. *Anat.* Se dit d'un muscle qui s'insère au sternum, à la clavicule et à l'apophyse mastoïde. (V. planche *HOMME*.)

STERNO-MAXILLAIRE adj. et n. m. Muscle du cou du cheval. (V. la planche *CHEVAL*.)

STERNUM (stér-nom) n. m. (gr. *sternon*). Os plat, situé au milieu de la partie antérieure de la poitrine.

STERNUTATIF, IVE (stér) adj. (du lat. *sternutare*, éternuer). Qui provoque les éternuements.



Stéréoscope.



Stercoraire.



Sterculier.

STERNUTATION (stér, si-on) n. f. Action d'éternuer.

STERNUTATOIRE (stér) adj. Qui provoque l'éternement : *poudre sternutatoire*. N. m. Médicament qui fait éternuer.

STÉTHOMETRE n. m. (du gr. *stéthos*, poitrine, et *metron*, mesure). Instrument pour mesurer les dimensions de la poitrine.

STÉTHOSCOPE (to-sko-pe) n. m. (du gr. *stéthos*, poitrine, et *skopein*, examiner). Instrument inventé par Laënnec, et dont on se sert pour ausculter la poitrine.

STÉTHOSCOPIE (to-sko-pi) n. f. Étude de la cavité thoracique à l'aide du stéthoscope.

STEWARD (sti-ou-ard) n. m. (mot angl.). Maître d'hôtel ; garçon à bord des paquebots, dans les cercles.

STHÈNE n. m. (du gr. *sthenos*, force). Stéthoscope. Unité de force dans le système M. T. S. : *le sthène est la force qui, en 1 seconde, communique à une masse égale à 1 tonne un accroissement de vitesse de 1 mètre par seconde*. (Abrév. : sn.)

STIBIÈRE adj. (du lat. *stibium*, antimoine). Qui est entre de l'antimoine : *tartre stibié*.

STIBINE n. f. Sulfure naturel d'antimoine, qui constitue le minéral d'antimoine le plus important.

STICHOMYTHIE (ho-mi-ti) n. f. (du gr. *stikhos*, vers, et *muthos*, récit). Dialogue tragique, où les interlocuteurs se répondent vers pour vers.

STICK n. m. (mot angl.). Canne de jone flexible.



Stick.

STIGMATE (stigh-ma-te) n. m. (gr. *stigma*). Marque que laisse une plaie : les *stigmates de la petite vérole*. Autrefois, marque du fer rouge : *le stigmate de la justice*. Marque des cinq plaies du corps de Jésus-Christ reproduites, selon la tradition, sur le corps de saint François d'Assise. Marque, trace honteuse : *les stigmates du vice*. Bot. Partie supérieure du pistil. Hist. nat. Orifice respiratoire, chez les animaux articulés.

STIGMATIQUE (stigh-ma) adj. Qui appartient au stigmate.

STIGMATISATION n. f. Action de stigmatiser.

STIGMATISER (stigh-ma-ti-zé) v. a. Marquer de stigmates : *on stigmatisait autrefois les esclaves fugitifs*. Imprimer des cicatrices, des traces sur : *la petite vérole stigmatise le visage*. Fig. Imprimer une flétrissure, un blâme public : *les satiriques stigmatisent le vice*. Imprimer une marque honteuse : *visage que stigmatise la débauche*.

STIL-DE-GRAIN n. m. (holl. *schijfgroen*). Couleur jaune, employée en peinture.

STILLATION (stil-la-si-on) n. f. (du lat. *stillatio*, goutte). Action d'un liquide s'écoulant goutte à goutte.

STILLATOIRE (stil-la) adj. Qui tombe goutte à goutte.

STIMULANT (lan). E. adj. Propre à accroître l'activité : *potion stimulante*. N. m. : *faire usage de stimulants*. Fig. Ce qui augmente l'ardeur, le zèle de : *sa paresse a besoin d'un stimulant*. ANT. **STUPÉFIANT**.

STIMULATEUR, **TRICE** adj. Qui stimule. (Peu us.)

STIMULATION (si-on) n. f. Action de stimuler. Méd. Action produite par les stimulants.

STIMULER (lé) v. a. (lat. *stimulare* ; de *stimulus*, aiguillon). Exciter, aiguillonner : *l'intérêt stimule l'homme*. ANT. **STUPÉFER**.

STIMULUS (lusa) n. m. (mot lat.). Ce qui stimule l'économie animale.

STIPE n. m. (du lat. *stipes*, souche). Tige du tronc qui s'élève en colonne et habituellement sans ramification : *un stipe de palmier*.

STIPELLE (pé-le) n. f. Petite stipule.

STIPENDIAIRE (pan-di-é-re) n. et adj. Qui est à la solde de quelqu'un : *troupes stipendiaires*.

STIPENDIÉ, **E** (pan) n. et adj. Qui reçoit une somme d'argent pour faire une chose : *cicaires stipendiés*. (Se prend en mauv. part.)

STIPENDIER (pan-di-é) v. a. (du lat. *stipendium*, solde. — Se conj. comme *prier*.) Avoir à sa solde : *stipendier des troupes*.

STIPITÉ, **E** adj. (du lat. *stipes*, itis, souche). Se dit des organes munis d'un support.

STIPULATION (si-on) n. f. (de *stipuler*). Clause, convention énoncée dans un contrat.

STIPLÈRE n. f. (du lat. *stipula*, paille). Petit appendice membraneux ou foliacé, qui se rencontre au point d'origine des feuilles. (V. la *plancher PLANTE*.)

STIPLER (lé) v. a. (lat. *stipulari*). Énoncer dans un contrat une clause, une convention : *stipuler une garantie*.

STOCK (stok) n. m. (mot angl.). Quantité de marchandises disponibles sur un marché : *un stock de blé*. Dépôt en général. Fonds existant en numéraire : *le stock d'or de la Banque de France*.

STOCKAGE (sto-ka-je) n. m. Mise en stock. Approvisionnement.

STOCKER (sto-ke) v. a. Mettre en stock, en dépôt : *stocker des marchandises*.

STOCKFISCH (stok-fisch) n. m. (mot allem.). Morue séchée à l'air. Toute sorte de poisson salé et séché.

STOCKISTE (sto-kis-te) n. m. Commerçant ou industriel qui détient en magasin le stock disponible d'un fabricant. Agent d'une maison d'automobiles, etc., qui tient en dépôt des pièces détachées fabriquées par cette maison.

STOFF n. m. (angl. *stuff*). Sorte d'étoffe légère de laine longue peignée.

STOÏCIEN, **ENNE** (sto-i-si-in, è-ne) adj. (gr. *stoikos* ; de *stoa*, portique). Qui appartient à la doctrine de Zénon, appelée aussi doctrine du Portique, lieu de réunion de ses disciples : *marxisme stoïcien*. N. m. Philosophe de la secte de Zénon. Par ext. Homme ferme, inébranlable : *c'est un vrai stoïcien*.

STOÏCISME (sto-i-sis-me) n. m. Doctrine philosophique de Zénon. Fig. Fermeté, austérité, constance dans le malheur : *soutenir les maux avec stoïcisme*.

— Le *stoïcisme* est un système de panthéisme faisant consister la substance dans un feu subtil, qui est à la fois matière et force. Il est surtout célèbre par la morale, qui place le souverain bien dans l'effort pour n'obéir qu'à la raison en se rendant indifférent aux circonstances extérieures : fortune, santé, douleur, etc.

STOÏQUE (sto-i-ke) adj. Qui tient de la fermeté stoïcienne : *prendre une résolution stoïque*. N. Personne stoïque.

STOÏQUEMENT (sto-i-ke-man) adv. D'une manière stoïque : *affronter stoïquement la mort*.

STOLON n. m. Bot. Nom de bourgeons axillaires qui allongent beaucoup leur premier entre-nœud et s'enracinent vers la première feuille (*fraiser*).

STOLONIFÈRE adj. Se dit des plantes qui émettent des stolons.

STOMACAL, **E**, **AUX** adj. (du lat. *stomachus*, estomac). Qui appartient à l'estomac : *digestion stomacale*. Bon pour l'estomac : *vins stomachaux*. (En ce sens, syn. de **STOMACHIQUE**.)

STOMACHIQUE adj. (du lat. *stomachus*, estomac). Propre à rétablir le fonctionnement troublé de l'estomac : *médicament stomachique*. N. : un *stomachique*.

STOMATE n. m. Petit pore des organismes aériens des plantes, qui facilite la respiration ou l'émission des liquides.

STOMATIQUE adj. (du gr. *stoma*, atos, bouche). Se dit des médicaments employés dans les affections de la bouche.

STOMATITE n. f. (du gr. *stoma*, atos, bouche). Inflammation de la muqueuse buccale.

STOMATOSCOPE (to-sko-pe) n. m. Instrument qui maintient la bouche ouverte et permet de l'examiner.

STOMOXE (mok-se) n. m. Genre de mouches qui peuvent inoculer le charbon.

STOP (*stop*) interj. (mot angl. signif. *arrête*). Mot employé dans la marine pour commander de s'arrêter ; dans les télégrammes, pour séparer les mots.

STOPPAGE (sto-pa-je) n. m. Action de stopper. Syn. de **RENTRAYAGE**.

STOPPER (sto-pé) v. n. (rad. *stop*). Arrêter, en parlant d'un navire, d'un train ou d'une machine à vapeur.

STOPPER (*sto-pe*) v. a. Réparer une déchirure en refaisant la trame et la chaîne de l'étoffe. Syn. de RENTRAIRE.

STOPPEUR,

EUSE (*sto-peur*,

eu-se) n. et adj.

Personne qui fait le stoppage. Syn. de RENTRAEUR.

STORAX (*stora*),

n. m. Résine odorante, fournie par le strax et employée en pharmacie.

STORE n. m.

(ital. *stora*). Rideau

qui se lève et se baisse devant une fenêtre au moyen d'un ressort; des stores de broderie.

STOUPÂ n. m. Monument funéraire indien, renfermant des cendres ou des reliques de bouddhas.

STOUT (*sta-out*) n. m. (m. angl.). Bière anglaise assez alcoolisée.

STOVAÏNE n. f. Chlorhydrate d'amylène, employé comme anesthésique.

STIABISME (*bis-me*) n. m. (du gr. *strabos*, louché). Différence de celui qui louche.

STRADIOT (*dî-o*) n. m. Syn. de ESTRADIOT.

STRADIVARIUS (*ri-us*) n. m. Violon fabriqué par Stradivarius.

STRAMOÏNE n. f. Nom de quelques espèces de solanacées du genre *datura*, excessivement toxiques.

STRAMONÏNE n. f. Principe actif extrait de la stramoïne; la stramonine est un poison violent.

STRANGULATION (*si-on*) n. f. (du lat. *strangulare*, étrangler). Action d'étrangler. Son résultat: mort par strangulation.

STRANGURIE (*ri*) n. f. Difficulté extrême d'uriner.

STRAPONTIN n. m. (ital. *strapuntino*). Siège que l'on met sur le devant dans une voiture et qui peut se lever et s'abaisser. Siège analogue que l'on installe dans les salles de spectacle, afin d'augmenter le nombre des places assises.

STRASS ou **STRAS** (*strass*) n. m. (de *Stras* l'inventeur). Composition qui imite le diamant et les pierres précieuses. Fig. Ce qui brille d'un faux éclat.

STRASSE (*stra-se*) n. f. (de l'ital. *straccio*, chiffon). Bourre, rebut de soie.

STRATAGÈME n. m. (gr. *stratagéma*). Ruse de guerre pour tromper l'ennemi. Par ext. finesse, subtilité, tour d'adresse; *plaisant stratagème*.

STRATÈGE n. m. (du gr. *stratos*, armée, et *agôgos*, qui conduit). *Antiq. gr.* Général d'armée. Principal magistrat d'Athènes, depuis le v^e siècle av. J.-C. : les stratèges étaient au nombre de dix.

STRATÉGIE n. f. Partie de l'art militaire, qui s'applique aux moyens de conduire une armée jusqu'en présence de l'armée ennemie; *Napoléon 1^{er} était passé maître en stratégie*. Par ext. Art de diriger un ensemble de dispositions; la stratégie politique.

STRATÉGIQUE adj. Qui concerne la stratégie.

STRATÉGIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'après les règles de la stratégie.

STRATÉGISTE (*jis-te*) n. m. Qui connaît la stratégie. Qui écrit sur la stratégie; *Jomini fut un distingué stratège*.

STRATIFICATION (*si-on*) n. f. Disposition par couches superposées; la stratification des sédiments.

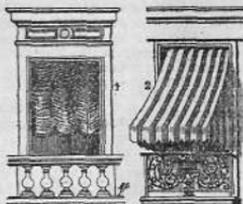
STRATIFIÉ (*fi-é*) v. a. (du lat. *stratum*, couche, et *facere*, faire. — Se conj. comme *prier*.) Disposer par couches superposées.

STRATIGRAPHIE (*fi*) n. f. (du lat. *stratum*, couche, et du gr. *graphê*, écriture). Partie de la géologie qui étudie les roches stratifiées.

STRATIGRAPHIQUE adj. Qui a rapport à la stratigraphie; *étude stratigraphique d'un terrain*.

STRATIGRAPHIQUEMENT (*ke-man*) adv. Selon les règles de la stratigraphie.

STRATIOMYS (*mis*) n. m. Genre d'insectes diptères, comprenant de grosses mouches très communes dans nos pays.



Stores : 1, à l'italienne;
2, ordinaire.

STRATIOTE n. f. Genre de plantes aquatiques, de l'Europe centrale.

STRATUS (*tuss*) n. m. (mot lat. signif. *étendu*). Nuage affectant la forme d'une longue bande.

STREPTOCOQUE (*strep*) n. m. Microbe que l'on rencontre partout et qui abonde particulièrement dans les matières putrescibles; le streptocoque, devenant pathogène, forme des amas purulents.

STRETE (*strè-te*) n. f. (de l'ital. *stretta*, action d'étréindre). Finale d'une fugue, d'une allure rapide.

STRIATION (*si-on*) n. f. Action de strier. Etat de ce qui est strié.

STRICT (*strikt*), **E** adj. (lat. *strictus*). Étroit, rigoureux; *devoir strict*. Sévère, exact; *personne stricte en affaires*.

STRICTEMENT (*strikt-te-man*) adv. D'une manière stricte.

STRIDENT (*dan*), **E** adj. (du lat. *stridere*, grincer). Qui rend un son aigu et criard; *bruit strident*.

STRIDULANT, **E** adj. Qui fait entendre un bruit aigu; *insectes stridulants*.

STRIDULATION (*si-on*) n. f. Bruit aigu, que font entendre certains insectes comme les cigales.

STRIDULEUX, **EUSE** (*léd. eu-se*) adj. (lat. *stridulus*). Un peu strident. *Méd. Bruits striduleux*, bruits respiratoires aigus et siffants.

STRIE (*stri*) n. f. (du lat. *stria*). Arch. Nom que l'on donne à de petits sillons parallèles. Canneures avec listel, qui ornent les colonnes ou les pilastres. Sillons parallèles creusés dans une roche; les stries glaciaires. (On dit aussi *strium*).

STRIBÉ, **E** adj. Dont la surface présente des stries; les roches striées trahissent l'action des glaciers.

STRIBER (*stri-é*) v. a. (Se conj. comme *prier*.) Faire des stries sur; le sable *strie* le verre.

STRIGÉ n. f. (du lat. *striga*, oiseau de nuit). Vampire nocturne. (On écrit aussi *strax* n. m.).

STRIGIDÉS (*dé*) n. m. pl. Famille d'oiseaux rapaces, ayant pour type les striz. S. un *strigidé*.

STRIGILE n. m. (du lat. *strigilla*, étrille). Etrille ou racloir dont les baigneurs, dans l'antiquité, se servaient pour débarrasser leur peau de la sueur, de la poussière, etc.

STRIGUER (*hé*) v. a. (de l'alle. *strich*, coup de main). Donner la dernière main, le fini au drap. Couvrir les fleurs sur le réseau ou tulle pour former la dentelle.

STRIQUEUR, **EUSE** (*keur, eu-se*) n. et adj. (de *striquer*). Personne qui strique.

STRIÈRE n. f. Etat de ce qui est strié. *Strie*.

STRIX (*striks*) n. m. Nom scientifique des chonettes dites vulgairement *effraies*.

STROBÏLE n. m. (du gr. *strobilos*, objet en spirale). Fruit en cône; *strobiles de houblon*.

STROBIFORME adj. Qui a la forme d'un strobile.

STROMBE (*strom-be*) n. m. Genre de mollusques des mers chaudes, dont les coquilles servent à fabriquer des cannes.

STRONGÏLE ou **STRONGYLE** n. m. Ver nématode, parasite du tube digestif de divers animaux.

STRONTIANE (*st*) n. f. Oxyde de strontium.

STRONTIUM (*si-on*) n. m. Métal jaune (Sr) de densité 2,54, fusible vers 800°, qui existe à l'état naturel dans la strontiane, la célestine, etc. — On utilise l'azotate de strontium en pyrotechnie, pour colorer les flammes en rouge.

STROPHANTE (*fan-te*) ou **STROPHANTUS** (*fan-tuss*) n. m. Genre d'apocynacées tropicales, employées en médecine.

STROPHE n. f. (gr. *strophê*). Division régulière, d'une pièce lyrique; les strophes enflammées de la Marseillaise. (Syn. *STANOR*.) Dans la tragédie grecque, air que chantaient le chœur en évoluant sur la scène.

STRUCTURE (*struk*) n. f. (lat. *structura*). Manière dont un édifice est bâti; *édifice de structure solide*. Manière dont les parties d'un tout sont arrangées entre elles; la structure du corps. Fig. Disposition, agencement; la structure d'un poème.

STRUMEUX, **EUSE** (*meù, eu-se*) adj. (lat. *strumosis*). Scrofuleux.

STRYCHNINE (*strikt*) n. f. (du gr. *strychnos*, noix vomique). Poison violent, extrait de la noix vomique.

STRYCHNOS (*strikt-noss*) n. m. Genre de loga-

niacées vénéreuses, qui contiennent de la strychnine, du curare, etc., et dont le type est le vomiquier.

STUC (*stuck*) n. m. (ital. *stucco*). Enduit imitant le marbre et composé ordinairement de chaux éteinte, de poussière de marbre et de craie.

STUCATEUR n. et adj. m. Ouvrier qui travaille en stuc.

STUD (*steud*) n. m. (mot angl.). Haras. Réunion de chevaux pour la course, la vente.

STUD-BOOK (*steud-bouk*) n. m. (en angl. : *livre de haras*). Registre où sont inscrits le nom, la généalogie, les victoires des chevaux pur sang.

STUDIEUSEMENT (*ze-man*) adv. Avec application.

STUDIEUX, EISE (*di-èd, eu-ze*) adj. (du lat. *studium, étude*). Qui aime l'étude : *écolier studieux*.

STUDIO (pr. angl. *stioudio*) n. m. Atelier d'artiste. Cabinet de travail, local où l'on tourne les scènes cinématographiques.

STUPEFACTION (*fak-si-on*) n. f. Etonnement proche de la stupeur : *être plongé dans la stupefaction*.

STUPEFAIT (*fè*), **E** adj. (lat. *stupefactus*). Interdit, immobile de surprise : *demeurer stupefait*.

STUPEFIANT (*fi-an*), **E** adj. Qui stupefie : *la belladone est stupefiante*. Fig. Qui frappe de stupeur : *nouvelle stupefiante*. N. m. Médicament stupefiant : *la morphine est un stupefiant*. ANT. **Stimulant**.

STUPEFIER (*fi-è*) v. a. (du lat. *stupor, stupeur*, et *facere, faire*. — Se conj. comme *prier*). Mettre dans un état d'inertie physique et morale : *l'opium stupefie les Orientaux*. Fig. Rendre comme paralysé d'étonnement. ANT. **Stimuler**.

STUPEUR n. f. (lat. *stupor*). Engourdissement, suspension des facultés intellectuelles : *la stupeur de l'ivresse*. Fig. Immobilité causée par une grande douleur subite ou une fâcheuse nouvelle inattendue.

STUPIDE adj. (lat. *stupidus*). Frappé de stupeur : *demeurer stupide devant un malheur imprévu*. Hébété, d'un esprit lourd et pesant : *un homme stupide*. Qui marque la stupidité : *air stupide*. ANT. **Spirituel, intelligent**.

STUPEUREMENT (*man*) adv. D'une manière stupide : *répondre stupidement*. ANT. **Intelligemment**.

STUPIDITÉ n. f. (de *stupide*). Privation totale d'esprit, de jugement : *la stupidité d'une réponse*. Parole, action stupide : *dire des stupidités*. ANT. **Intelligence, esprit**.

STUPRE n. m. (lat. *stuprum*). Acte de débauche honteuse, infamie.

STUQUER (*hé*) v. a. Enduire de stuc.

STYLE n. m. (du lat. *stylus, stylet*). Pointon de métal dont les anciens se servaient pour écrire sur des tablettes enduites de cire. Fig. Manière d'écrire, d'exprimer la pensée : *style simple, tempéré, sublime*. Manière d'écrire propre à un grand écrivain : *le style de Voltaire*. Bz.arts. Manière particulière à un artiste, à un genre, à une époque : *monument de bon style ; style gothique ; style Louis XIII*. Bot. Prolongement de l'ovaire surmonté par le ou les stigmates. (V. la planche PLANTE.) Tige dont l'ombre marque l'heure sur un cadran solaire. **Style Renaissance**, v. RENAISSANCE. **Style Louis XIII** : par réaction contre l'élégance de la Renaissance, ce style, influencé par l'art flamand, est grave, un peu lourd, mais grandiose. Androuët du Cerceau, Jacques de Brosse donnent aux édifices des formes carrées et anguleuses, et nourrissent élégances. **Style Louis XIV** : il marque un retour complet aux ordres et aux détails antiques, ce qui lui donne un aspect régulier et un peu froid. L'ornementation est d'une grande richesse. Les salles, énormes, sont garnies de lambris éclatants d'or, de grandes figures allégoriques, de peintures chaudes, de meubles chargés d'or, de cuivre ou d'écaillé. **Style Louis XV** : il a les mêmes caractères que le précédent, mais avec moins d'ampleur. Les salons sont moins vastes. Dans la décoration, la ligne droite est remplacée par la courbe : coquilles, palmes, moultures gondolées ; les panneaux sont pleins de scènes pastorales, ou de motifs gaieusement décoratifs. **Style Louis XVI** : l'imitation des fresques de Pompéï et d'Herculanum, récemment découvertes, se fait sentir dans la décoration intérieure. La marguerite en bois précieux orne tous les meubles. Les scènes champêtres et sentimentales sont à la mode.

Style Empire, v. EMPIRE. **Style moderne** (*modern style* ou *art nouveau*) : ce style, qui trahit l'influence de l'art décoratif anglais et japonais, est caractérisé par la recherche de l'originalité et la profusion d'ornements empruntés à une flore et à une faune de fantaisie.

STYLER (*lé*) v. a. (de *style*). Dresser, former : *styler un nouveau domestique*.

STYLET (*lé*) n. m. Petit poignard à lame très aiguë. *Hist. nat.* Partie saillante et déliée en certains organes, chez les animaux.

STYLIEN, ENNE (*sti-li-èn, è-ne*) adj. Se dit de muscles qui s'insèrent à l'apophyse styloïde.

STYLISME (*lis-me*) n. m. Recherche du style. Soins extrêmes que l'on donne à son style. (Peu us.)

STYLISTE (*lis-te*) n. et adj. Ecrivain qui brille surtout par le style : *Théophile Gautier est un de nos meilleurs stylistes*.

STYLISTIQUE n. f. Recueil de règles de style. **STYLITE** n. et adj. (du gr. *stylos, colonne*). Qui passe sa vie sur une colonne : *Siméon le Stylite*.

STYLOGRAPHIE n. m. (du gr. *stylos, colonne*, et *graphein, s'appuyer*). Soubassement avec base et corniche, qui porte une rangée de colonnes.

STYLOGRAPHÉ n. m. (du gr. *stylos, style*, et *graphè, écriture*). Instrument tenant lieu de plume à écrire et contenant un réservoir d'encre. (Abrév. : **STYLO**.)

STYLOGRAPHIQUE (*fi*) n. f. Procédé électrotypique, qui permet d'obtenir des planches en creux imitant le dessin à la plume et l'eau-forte.

STYLOGRAPHIQUE adj. Qui concerne la stylographie : *procédés stylographiques*.

STYLOÏDE (*lo-i-de*) adj. Qui a la forme d'un stylet.

STYPTICITÉ n. f. Qualité des styptiques.

STYPTIQUE adj. (gr. *stuptikos*). Se dit d'un astringent qui contracte fortement la muqueuse buccale (alun, sels solubles de plomb, de fer, etc.). N. m. : *un styptique*.

STYRACÉES (*sè*) n. f. pl. Famille de plantes gamopétales, dont le genre styrax est le type. S. une *styracée*.

STYRAX (*raks*) n. m. Genre de styracées tropicales, qui fournissent le benjoin et des résines dites aussi styrax : *le styrax solide est appelé aussi storax*.

SU n. m. (part. pass. de *savoir*). Connaissance d'une chose : *au vu et au su de tout le monde*.

SUAGE n. m. Petit ourlet sur le bord d'un plat ou d'une assiette d'émail. Partie carrée du pied d'un flambeau.

SUAGE n. m. (de *suer*). Eau qui sort par les deux bouts d'une bûche exposée à la chaleur du feu.

SUAIRE (*su-è-re*) n. m. (du lat. *sudarium, linge pour essuyer la sueur*). Linceul dans lequel on ensevelit un mort. Le saint suaire, linceul qui servit à ensevelir Jésus-Christ.

SUANT (*su-an*), **E** adj. Qui sue : *avoir les mains suantes*. Qui suinte : *des murailles suantes*.

SUAVE adj. (lat. *suaavis*). Doux, très agréable : *parfum, musique suave*.

SUAUREMENT (*man*) adv. D'une manière suave.

SUAVITÉ n. f. Qualité de ce qui est suave : *suavité d'un parfum*. *Mystic*. Grâce céleste pleine de douceur.

SUB (mot lat. signif. *sous*) préfixe indiquant une position inférieure, ou un degré moins élevé.

SUBAIGU (*bè-ghu*), **E** adj. Qui est légèrement aigu : *maladie subaiguë*.

SUBALPIN, **E** adj. Se dit des régions situées au pied des Alpes : *l'Italie subalpine*.

SUBALTERNE (*tèr-ne*) adj. et n. (du lat. *sub, sous*, et *alter, autre*). Subordonné, dépendant d'un autre : *juridiction subalterne ; un subalterne*. Inférieur, secondaire : *rôle subalterne*.

SUBCONSCIENCE (*kon-si-an-sè*) n. f. *Philos.* Conscience obscure, ou demi-conscience.



Styl.



Stylographe.



STYLE LOUIS XIII : 1. Pavillon de la place des Vosges, à Paris; 2. Fauteuil tourné; 3. Table à pieds tors. — STYLE LOUIS XIV : 4. Fauteuil couvert en velours de Gènes; 5. Canapé : tapissier au point; 6. Meuble de Boule en marqueterie, ébène, cuivre, écaille (Louvre); 7. Commode (Louvre); 8. Buffet vaisselier lorrain; 9. Pendule en marqueterie (Fontainebleau); 10. Horloge; 11. Console en bois sculpté; 12. Château de Versailles : détail de la façade; 13. Chambre à coucher de Louis XIV, à Versailles. — STYLE LOUIS XV : 14. Fauteuil à tapissier d'Abusson; 15. Bureau de Louis XV (Louvre); 16. Commode ou console acajou.



STYLE LOUIS XV (suite) : 1. Ecritoire Régence en bronze doré; 2. Cartel style rocaille; 3. Console rocaille à fleurs; 4. Bras de lumière (Fontainebleau); 5. Trumeau et encadrement de glace, par Boffrand; 6. Bergère ou confessionnal; 7. Petit Trianon, par Gabriel; 8. Cartonniers Régence en marqueterie; 9. Armoire Régence; 10. Ottomane. — STYLE LOUIS XVI : 11. Lit; 12. Commode à deux tiroirs; 13. Chaise à porteurs (Cluny); 14. Pendule à gaine (Louvre); 15. Fauteuil à médaillon (Louvre). — STYLE DIRECTOIRE : 16. Lit-divan à dossier enroulé; 17. Fauteuil à dossier enroulé.

SUBCONSCIENT (*kon-si-on*), **E** adj. Dont on n'a qu'une demi-conscience.

SUBCONTRAIRE adj. *Log.* Se dit de deux propositions particulières qui sont, l'une affirmative, l'autre négative.

SUBDÉLÉGATION (*si-on*) n. f. Action de subdéléguer. Commission donnée à un subdélégué.

SUBDÉLÉGUÉ (*ghé*) n. m. Celui qu'une personne revêtue par délégation de quelque autorité commet pour agir en sa place.

SUBDÉLÉGUER (*ghé*) v. a. (Se conj. comme *accélérer*). Se dit en parlant d'une personne qui a reçu une délégation. Donner à quelqu'un le pouvoir d'agir en sa place.

SUBDIVISER (*sé*) v. a. Diviser les parties d'un tout déjà divisé.

SUBDIVISIBLE (*si*) adj. Qui peut être subdivisé.

SUBDIVISION (*si-on*) n. f. Division d'une des parties d'un tout déjà divisé : les subdivisions territoriales d'un corps d'armée.

SUBDIVISIONNAIRE (*si-on-naire*) adj. Qui a rapport à une subdivision : régiment subdivisionnaire.

SUBÉREUX, EUSE (*red, eu-se*) adj. (du lat. *super, liège*). Qui a la consistance du liège.

SUBINTRANT (*tram*), **E** adj. Se dit d'un mal dont un accès nouveau commence avant la fin du précédent.

SUBIR v. a. (lat. *subire*). Supporter, être soumis à : *subir des tortures*. Se soumettre, se résigner à : *subir sa destinée*. Éprouver, expérimentar : *subir une rénovation totale*. Soutenir l'épreuve de : *subir un examen*. *Subir son jugement*, supporter la peine que ce jugement a prononcée.

SUBIT (*bi*), **E** adj. (lat. *subitus*). Soudain, qui arrive tout à coup : un changement subit.

SUBITEMENT (*man*) adv. Soudainement.

SUBITO adv. (mot lat.). Fam. Subitement : *il est parti subito*.

SUBJECT (*san*), **E** adj. Syn. de SOUS-JACENT.

SUBJECTIF, IVE (*jek*) adj. (du lat. *subjectus*, placé dessous). Qui se rapporte au sujet pensant, par opposition à *objectif*, qui se rapporte à l'objet pensé. N. m. Ce qui est subjectif.

SUBJECTION (*jek-si-on*) n. f. (lat. *subjectio*). *Rhét.* Figure par laquelle l'orateur, interrogeant l'adversaire, suppose sa réponse et la réfute à l'avance. (Peu us.)

SUBJECTIVEMENT (*jek-ti-ve-man*) adv. D'une manière subjective.

SUBJECTIVER (*jek-ti-ve*) v. a. (de *subjectif*). Ramener à n'être plus qu'un simple état du sujet : *subjectiver un phénomène*. (Peu us.)

SUBJECTIVISME n. m. *Philos.* Système qui n'admet d'autre réalité que celle de sujet pensant.

SUBJECTIVITÉ (*jek*) n. f. Caractère de ce qui est subjectif.

SUBJONCTIF, IVE (*jonk*) adj. (du lat. *subjunctum*, supin de *subjungere*, subordonner). Qui appartient au mode appelé *subjunctif* : *proposition subjunctive*. N. m. Mode du verbe, indiquant qu'une action est conçue comme subordonnée à une autre et, par conséquent, comme douteuse.

SUBJUGATION (*si-on*) n. f. Action de subjuguier.

SUBJUGUER (*ghé*) v. a. (du lat. *sub, sous*, et *jugum*, joug). Soumettre par la force des armes : *Sparte subjuguée la Messénie*. *Fig.* Dominer par un puissant ascendant : *subjuguier les esprits*. **ANT.** *Affauchir*.

SUBJUGUER, EUSE (*gheur, eu-se*) n. Personne qui subjugué. (Peu us.)

SUBLIMATION (*si-on*) n. f. *Chim.* Action de sublimer : *sublimation du mercure*.

SUBLIMATOIRE n. m. Vaisseau dans lequel on recueille les parties sublignées.

SUBLIME adj. (lat. *sublimis*). Très grand, élevé, en parlant des choses morales, intellectuelles : *anéantissement sublime*. Qui est grand, noble, élevé dans ses actes, ses paroles, ses écrits : *discours sublime*. **Le sublime** n. m. Perfection du beau ; ce qu'il y a de plus grand dans les sentiments, les actions : *le sublime de la charité*. Un des trois genres du style, caractérisé par l'élevation de la pensée et la noblesse de l'expression : le *Traité du sublime*.

SUBLIME n. m. *Chim.* Corps volatilisé et recueilli à l'état solide. *Sublimé corrosif* ou simplem.

sublimé, bichlorure de mercure (substance âcre, caustique, qui est un antiseptique puissant à toutes petites doses, mais très vénéneux) : le *blanc d'azur* et le *lait sont les antidotes du sublimé*.

SUBLIMEMENT adv. D'une manière sublime.

SUBLIMER (*mé*) v. a. *Chim.* Faire passer un corps directement de l'état solide à l'état gazeux.

SUBLIMITÉ n. f. Qualité de ce qui est sublime : *la sublimité du style*.

SUBLINEAL, E, AUX adj. (du lat. *sub*, à l'entrée de, et *limen*, seuil) Qui ne dépasse pas le seuil de la conscience.

SUBLINGUAL (*gou-al*), **E, AUX** adj. (du lat. *sub, sous*, et *lingua*, langue). Qui est sous la langue : *glandes sublinguales*.

SUBLENAIRE (*nè-re*) adj. (du lat. *sub, sous*, et *luna*, la lune). Qui est entre la terre et l'orbite de la lune : *région sublénaire*. Par plaisant. *Le monde sublénaire*, la terre.

SUBMERGEMENT (*mèr-je-man*) n. m. Syn. de SUBMERSION. (Peu us.)

SUBMERGER (*mèr-je*) v. a. (du lat. *sub, sous*, et *mergere*, plonger — Prend un e muet après le g devant a et o : *il submerge, nous submergeons*.) Inonder, couvrir d'eau : *le Nil submerge périodiquement l'Égypte*. Engloutir dans l'eau : *la tempête submergea le vaisseau*. *Fig.* Emporter, en parlant de l'action violente d'un cataclysme, d'une révolution, etc. : *État submergé par l'anarchie*.

SUBMERISIBLE (*mèr-si-ble*) adj. Qui peut être submergé : *terrains facilement submersibles*. N. m. Bateau sous-marin, qui peut naviguer à la surface de l'eau en s'immergeant seulement au moment de son action contre l'ennemi. **ANT.** *Insubmersible*.

SUBMERSION (*mèr-si-on*) n. f. Action de submerger. État de ce qui est submergé. État d'un être vivant qui est tenu complètement enfoncé sous l'eau : *mourir par submersion*.

SUBODORER (*ré*) v. a. (lat. *subodorari*). Sentir de loin : *le bassot subodore le lièvre*. *Fig.* et *fam.* Pressentir : *subodorer une affaire véreuse*.

SUBORDINATION (*si-on*) n. f. (du lat. *sub, sous*, et *ordo*, mis, ordre). Ordre établi entre les personnes et qui rend les une dépendantes des autres : *maintenir la subordination*. *Fig.* Dépendance d'une chose par rapport à une autre. *Gramm.* Dépendance d'un mot par rapport à un autre mot.

SUBORDONNE (*do-né*), **E** adj. Qui est sous la dépendance de. Qui exprime une idée conçue comme dépendant d'une autre idée exprimée par une proposition dite « principale ». *Proposition subordonnées*, celle qu'une conjonction rattache à une proposition principale pour en compléter le sens ou pour y ajouter l'idée de quelque circonstance : *les hommes regrettent la vie, quand elle leur échappe*. N. Personne qui est sous la dépendance d'une autre : *un chef doit avoir la confiance de ses subordonnés*.

SUBORDONNEMENT (*do-né-man*) adv. D'une manière dépendante. (Peu us.)

SUBORDONNER (*do-né*) v. a. Établir un ordre de dépendance de l'inférieur au supérieur : *les lois subordonnent les citoyens aux magistrats*. *Au fig.* : *subordonner ses dépenses à ses revenus*.

SUBORNATION (*si-on*) n. f. Action de suborner : *la loi punit sévèrement la subornation de témoins*.

SUBORNER (*né*) v. a. (du lat. *sub, sous*, et *ornare*, armer). Séduire, porter à agir contre le devoir : *suborner des témoins*.

SUBORNER, EUSE (*eu-se*) n. et adj. Qui suborne. Qui tend à suborner.

SUBRECHARGE (*har-ghé*) n. m. (de l'espagn. *sobre*, sur, et *carga*, charge). Préposé choisi par un armateur pour veiller sur la cargaison.

SUBRECOT (*ko*) n. m. (du proven. *sobre*, sur, et *escot*, écot). Le surplus de l'écot. Tout ce qui est ajouté par surcroît. Demande accessoire, que l'on ajoute aux choses convenues. (Peu us.)

SUBREPTICE (*rép*) adj. (du lat. *subreptum*, supin de *subripere*, dérober). Se dit de toutes choses qui se font furtivement et illicitement : *paquet subreptice*.

SUBREPTICEMMENT (*rép, man*) adv. D'une manière subreptice : *dérober subrepticement des objets*.

SUBREPTION (*rép-si-on*) n. f. Emploi de moyens subreptices : *obtenir une faveur par subreption*.

SUBROGATEUR n. m. Second rapporteur. Adj. *Acte subrogateur*, acte qui subroge un rapporteur à un autre, un tuteur à un autre.

SUBROGATIE, IVE adj. Qui exprime, qui constitue une subrogation.

SUBROGATION (si-on) n. f. Fiction par laquelle une personne est substituée à une autre pour l'exercice d'un droit; *la subrogation des personnes*.

SUBROGATOIRE adj. Dr. Qui subroge; *acte subrogatoire*.

SUBROGÉ, **E** adj. Subrogé tuteur, se dit d'une personne qui doit au besoin remplacer le tuteur et surveiller sa gestion. Pl. des subrogés tuteurs.

SUBROGER (ʒ) v. a. (du lat. *sub*, sous, et *rogare*, demander. — Prend un e. met après le g devant a et o; *il subrogea, nous subrogeons*.) Substituer, mettre en la place de quelqu'un pour succéder à ses droits et agir à sa place; *subroger quelqu'un à son créancier*.

SUBSEQUENT (ka-man) adv. Ensuite, après.

SUBSEQUENCE (kan-se) n. f. Caractère ou existence de ce qui est subséquent. (Peu us.)

SUBSEQUENT (kan), **E** adj. (lat. *subsequens*). Qui suit, qui vient après; *un testament subséquent annule le premier*. ANT. **Précédent**.

SUBSIDE n. m. (du lat. *subsidiium*, secours). Impôt que payent les peuples pour subvenir aux besoins accidentels de l'Etat. Secours d'argent offert par des sujets à leur souverain. Secours qu'un prince, un Etat s'engage, par traité, à fournir à un autre prince, à un autre Etat; *accorder des subsides à un allié*. Fam. Secours quelconque.

SUBSIDIAIRE (di-è-re) adj. (lat. *subsidiarius*). Donnée accessoirement pour venir à l'appui d'autre chose; *moyen subsidiaire*.

SUBSIDIAIREMENT (è-re-man) adv. D'une manière subsidiaire; en second lieu.

SUBSTANCE (sub-zis-tan-se) n. f. Nourriture et entretien; *pourvoir à la subsistance de quelqu'un*. Pl. Vivres, ensemble des objets au moyen desquels on subsiste.

SUBSISTER (sub-zis-té) v. n. (lat. *subsistere*). Exister encore; continuer d'être; *cet ancien édifice subsiste toujours*. Être en vigueur; *cette loi subsiste encore*. Pourvoir à ses besoins; *s'entretenir; ne subsister que d'aumônes*.

SUBSTANCE (sub-stan-se) n. f. (lat. *substantia*). Toute sorte de matière; *substance dure, molle*. Ce qui subsiste en soi, indépendamment de tout accident déterminé; *substance spirituelle, corporelle*. Ce qu'il y a de meilleur, d'excellent, d'essentiel; *la substance d'une viande; rapporter la substance d'un discours*. En substance loc. adv. En abrégé.

SUBSTANTIEL, ELLE (sub-stan-si-èl, è-le) adj. Qui a rapport à la substance; *idée substantielle*. Nourrissant; *aliment substantiel*. Fig. Discours substantiel, qui renferme beaucoup de faits, d'idées.

SUBSTANTIELLEMENT (sub-stan-si-è-le-man) adv. D'une manière substantielle.

SUBSTANTIF, IVE (subs-tan) adj. (lat. *substantivus*). Qui exprime la substance. Qui exprime l'être. Verbe substantif, le verbe être. N. m. Gram. Tout mot qui désigne un être, un objet. Syn. NOM.

SUBSTANTIVEMENT (sub-stan, man) adv. Comme substantif; *adjectif employé substantivement*.

SUBSTITUER (sub-sti-tu-é) v. a. (du lat. *sub*, sous, et *statuere*, placer). Mettre une personne ou une chose à la place d'une autre. *Substituer un héritier*. Appeler à hériter à la place d'un autre et avec mission de lui remettre plus tard l'héritage. **Se substituer** v. pr. Se mettre ou être mis à la place d'une autre personne, d'une autre chose.

SUBSTITUT, (*sub-sti-tu*) n. m. (du lat. *substitutus*, substitué). Personne chargée de remplir des fonctions lorsque celui à qui elles sont dévolues est absent ou empêché. Magistrat chargé de suppléer, de remplacer au parquet le procureur général ou le procureur de la République.

SUBSTITUTIF, IVE (sub-sti) adj. Se dit d'une médication qui provoque une inflammation aiguë pour combattre un processus chronique. (Peu us.)

SUBSTITUTION (sub-sti-tu-si-on) n. f. (lat. *substitutio*). Action de substituer; *substitution d'enfant*. Algéb. Action de substituer à une quantité son expression, sa valeur. Dr. Disposition en vertu de

laquelle un donataire ou un légataire était obligé de conserver jusqu'à son décès les biens qui lui avaient été donnés, pour les transmettre en mourant à un tiers désigné par le disposant; *les substitutions sont généralement prohibées, à peine de nullité*.

SUBSTRATUM (sub-strat-om) n. m. (mot lat.). Philos. Ce qui forme la partie essentielle de l'être; ce sur quoi reposent les qualités.

SUBSTRUCTION (sub-struk-si-on) n. f. (du lat. *substruere*, construire en dessous). Fondement d'un édifice. Construction exécutée au-dessous d'une autre.

SUBTERFUGE (tér) n. m. (du lat. *subter*, en dessous, et *fugere*, fuir). Ruse, moyen détourné pour se tirer d'embaras; *user de subterfuge*.

SUBTIL, E adj. (du lat. *subtilis*, finement tissé), Délicé, fin, menu; *poussière subtile*. Qui pénètre promptement, s'insinue avec facilité; *venin subtil*. Percant; *vue subtile*. Doué d'une grande dextérité; *voleur subtil*. Opéré avec une grande dextérité; *un tour fort subtil*. Habile, ingénieux; *esprit subtil*. Qui exige une grande finesse; *un raisonnement subtil*.

SUBTILEMENT (man) adv. D'une manière adroite, délicate; *tourner subtilement une difficulté*.

SUBTILISATION (sa-si-on) n. f. Action de subtiliser.

SUBTILISER (sè) v. a. Volatiliser; rendre subtil; *subtiliser une substance*. Raffiner, donner de la subtilité à; *subtiliser son style*. Pop. Tromper subtilement; *subtiliser un client*. Dérober subtilement; *on lui a subtilisé sa bourse*. V. Penser, agir avec raffinement; *il ne faut pas trop subtiliser*.

SUBTILITÉ n. f. Caractère de ce qui est subtil; *subtilité de l'air, d'un venin, de la vue*. Fig. Ruse subtile. Finesse, délicatesse de l'esprit; *distinction trop subtile; trop de subtilité nuit dans un ouvrage*. Chose subtile, raffinée (en bonne ou en mauv. part).

SUBULE, E adj. (du lat. *subula*, alène). Terminé en pointe comme une alène; *antenne subulée*.

SUBURBAIN, E adj. (du lat. *sub*, sous, et *urbis*, ville). Voisin de la ville; *les populations suburbaines*.

SUBURBAIRE (kè-re) adj. Se dit des provinces d'Italie qui composent le diocèse de Rome.

SUBVENIR v. n. (lat. *subvenire*. — Se conj. comme venir. [Prend toujours l'auxil. avoir].) Pourvoir, suffire; *subvenir aux besoins de quelqu'un*.

SUBVENTION (van-si-on) n. f. (lat. *subventio*). Secours d'argent, subside fourni par l'Etat.

SUBVENTIONNEL, ELLE (van-si-o-nèl, è-le) adj. Qui constitue une subvention.

SUBVENTIONNER (van-si-o-né) v. a. Donner une subvention à; *subventionner un théâtre*.

SUBVERSER (tér-sif), **IVE** adj. (du lat. *sub*, sous, et *vertere*, tourner). Propre à détruire, à bouleverser; *doctrine subversive de toute société*.

SUBVERSION (tér-si-on) n. f. Action de bouleverser, de renverser; *subversion de l'Etat*.

SUBVERSIVEMENT (tér-si-ve-man) adv. D'une manière subversive. (Peu us.)

SUBVERTIR (tér) v. a. (lat. *subvertere*). Renverser, troubler complètement; *subvertir l'ordre dans un Etat*.

SUC (suk) n. m. (lat. *succus*). Liqueur qui s'exprime des viandes, des plantes, etc., et qui est ce qu'elles ont de plus substantiel. Liqueur organique, obtenu par écoulement naturel ou par expression; *suc gastrique, pancréatique*. Fig. Ce qui existe de plus substantiel, en fait de doctrine; *le suc de la science*.

SUCCEDANE, E (suk-sé) adj. (lat. *succedaneus*). Se dit de tout médicament et, par ext., de tout produit qu'on peut substituer à un autre, parce qu'il produit des effets analogues. N. m.; *les succédanés de l'opium*.

SUCCEDER (suk-sé-dé) v. n. (lat. *succedere*. — Se conj. comme accéder.) Venir après; *les vivants succèdent aux morts*. Remplacer un autre dans un emploi, une dignité; *Louis XIII succéda à Henri IV*. **Se succéder** v. pr. Succéder l'un à l'autre, venir l'un après l'autre; *les jours et les nuits se succèdent*.

SUCCENTRIE, E (suk-san) adj. Qui remplace un autre organe du même genre. Ventricule succentrique, renflement de l'œsophage chez les oiseaux.

SUCCESS (suk-sè) n. m. (lat. *successus*). Issue quelconque d'une affaire; *bon, mauvais succès*. Absolut. Issue heureuse; *avoir du succès*.

SUCESSEUR (suk-sè-seur) n. m. Celui qui succède à un autre : *Louis XII fut le successeur de Charles VIII.*

SUCCESSIBILITÉ (suk-sè-si) n. f. Droit de succéder. Ordre de succession.

SUCCESSIBLE (suk-sè-si-ble) adj. Qui peut succéder : *parents successibles.* Qui rend habile à succéder : *parents à un degré successible.*

SUCCESSIF (suk-sè-sif), IVE adj. Qui se succède sans interruption ; continu : *l'ordre successif des jours et des nuits.* Qui a rapport aux successions : *le droit successif.*

SUCCESSION (suk-sè-si-on) n. f. (lat. *successio*). Suite non interrompue de personnes ou de choses : *succession de rois ; succession d'idées.* Transmission de biens qui s'opère, par des voies légales, entre une personne décédée et une ou plusieurs personnes survivantes ; par droit de succession. Biens qu'une personne laisse en mourant : *succession considérable.* — On distingue les successions *ab intestat*, qui s'ouvrent lorsque le défunt n'a pas laissé de testament et dont la dévolution est réglée par la loi, et les successions *testamentaires*. Les successeurs sont dits *réguliers* (descendants, ascendants, collatéraux) ou *irréguliers* (enfants naturels reconnus, conjoint survivant, Etat). Les droits et les charges du défunt passent à ses héritiers, ceux-ci sont tenus au paiement des dettes de la succession ; mais, si le passif excède l'actif, la loi permet de n'accepter la succession que sous *bénéfice d'inventaire*. En ce cas, les héritiers ne sont tenus du passif que jusqu'à concurrence de l'actif. On peut d'ailleurs renoncer à une succession.

Les descendants succèdent à leurs ascendants, à l'exclusion de tous autres héritiers. Ils partagent par tête et par égale portion s'ils viennent au premier degré (par ex. : les fils du défunt), par souche et par représentation (v. ce mot) dans tous les autres cas (par ex. : Louis a eu deux fils, dont l'un, Jacques, vit encore, tandis que l'autre, Joseph, est décédé laissant deux enfants : une moitié sera dévolue à Jacques, l'autre moitié aux deux enfants de Joseph, qui succèdent par représentation).

Si le défunt n'a ni postérité, ni frères ni sœurs, ni descendants d'eux, la succession se divise par moitié entre les ascendants de la ligne paternelle et ceux de la ligne maternelle. S'il a perdu ses père et mère, ses frères et sœurs, leurs ascendants sont appelés à succéder exclusivement. S'il a encore ses père et mère, la succession se partage par moitié entre ces derniers et les frères et sœurs ou descendants d'eux. En dernier lieu, viennent les parents ou collatéraux ordinaires, qui ne succèdent pas d'ailleurs au delà du douzième degré.

SUCCESSIVEMENT (suk-sè-si-ve-man) adv. L'un après l'autre. Par degrés successifs.

SUCCESSORAL (suk-sè-so-rai), E, AUX adj. Qui a rapport aux successions : *loi successorale.*

SUCCEIN (suk-sin) n. m. (lat. *succinum*). V. AMBRE.

SUCCINATE (suk-si) n. m. Sel de l'acide succinique.

SUCCEINTE, E (suk-sin, sink-te) adj. (lat. *succinctus*). Dit en peu de mots ; bref, concis, laconique : *résumé succinct.* Qui s'énonce en peu de mots : *être succinct dans ses réponses.* Fam. Peu abondant : *être pas succinct.* ANT. Long, prolixe.

SUCCEINTEMENT (suk-sè-si-ve-man) adv. Brièvement : *résumer succinctement un débat.*

SUCCEINIQUE (suk-si) adj. Se dit d'un acide qui se trouve dans le succin ou ambre jaune.

SUCCEINON (suk-si-on) n. f. (lat. *succio*). Action de sucer ; pratiquer la succion d'une plâtie.

SUCCEMBER (su-kon-bé) v. n. (du lat. *succumber*, être couché dessous. — Ne prend jamais l'auxil. être). Être accablé sous un fardeau : *succomber sous le faix.* Être abattu : *la santé succombe sous les excès.* Fig. Ne pas résister, céder : *succomber à la tentation.* Avoir du désavantage : *succomber dans un procès.* Mourir : *le malade a succombé.*

SUCCEBE (su-hu-be) n. m. Sorte de démon féminin (par oppos. *incube*). Adjectif : *démon succube.*

SUCCEULEMENT (su-hu-la-man) adv. D'une manière succulente. Peu us.

SUCCEULENCE (su-hu-lan-se) n. f. Qualité d'un mets succulent.

SUCULENT (su-hu-lan), E adj. (lat. *succulentus*). Qui a beaucoup de suc nourrissant et qui flatte le goût ; savoureux : *viande succulente.*

SUCOURSABLE (su-kur) n. f. (du lat. *succursus*, secours). Eglise qui supplée à l'insuffisance de l'église paroissiale ; *desservant de la succursale*. Etablissement dépendant d'un autre et créé pour suppléer à l'insuffisance du premier : *succursale d'une banque.*

SUCCESSION (suk-hu-si-on) n. f. (lat. *successio*). Mode d'exploration qui consiste à agiter le malade pour produire un bruit de fluctuation thoracique ou stomacale.

SUCÈMENT (man) n. m. Action de sucer. (Peu us.)

SUCER (sé) v. a. (lat. *pop. suctiare* ; de *sugere*, sucer. — Prend une cédille sous le c devant a et o : *il suçait, nous suçons.*) Attirer dans sa bouche en y faisant le vide : *sucer la moelle d'un os.* Fig. Nourrir son esprit de : *sucer de saines doctrines.* *Sucer avec le lait, recevoir des l'enfance.*

SUCETTE (sè-te) n. f. Petite tétine que l'on donne à sucer aux nourrissons.

SUCÉUR, EUSE (eu-se) n. et adj. Qui suce.

SUCOIR n. m. Organe qui sert à certains insectes pour sucer.

SUCON n. m. Pop. Eleveur qu'on fait à la peau en la suçant fortement. Fam. Petit bâton de sucre d'orge, de pomme, etc. que l'on suce.

SUCOTER (té) v. a. Sucrer à plusieurs reprises.

SUCRAGE n. m. Action de sucrer : *le sucrage des moûts augmente la teneur du vin en alcool.*

SUCRANE (kra-se) n. f. Diastase qui transforme les saccharoses en glucoses et qui existe dans différents végétaux. (On dit aussi INVERTINE.)

SUCRATAGE n. m. Traitement des mélasses pour en entraîner le suc cristallisable.

SUCRATE n. m. Nom commercial des divers saccharates qui se forment dans la fabrication du sucre.

SUCRATERIE (ré) n. f. Etablissement où l'on fabrique les sucrares.

SUCRE n. m. (gr. *sakharon*). Substance d'une saveur douce et agréable extraite de divers végétaux, surtout de la canne à sucre et de la betterave : *le sucre est un excellent aliment ; l'industrie du sucre de betterave date de l'époque du blocus continental.* *Sucre candi*, sucre cuit dans l'eau, et cristallisé par évaporation lente. *Sucre d'orge*, sucre préparé à l'eau d'orge. *Sucre de pomme*, sucre préparé au jus de pomme et coulé en cylindres. *Sucre raffiné*, sucre blanc et compact, obtenu en décolorant le sucre brut. *Sucre de lait*, syn. de LACTOSE. *Pain de sucre*, masse de sucre blanc coulée dans des moules coniques. *Par ext.* En pain de sucre, de forme conique. Fig. et fam. Casser du sucre, faire des médisances.

SUCRÉ, E adj. Qui a le goût du sucre : *fruit sucré.* Fig. D'une douceur affectée : *langage sucré.* N. f. Faire la sucrée, faire la difficile, jouer la modestie.

SUCRER (kré) v. a. Adoucir avec du sucre.

SUCRIÈRE (ré) n. f. Lieu où l'on fabrique et où l'on raffine le sucre. Pl. Choses sucrées, dragées, confitures, etc. : *manger des sucreries.*

SUCRIER (kri-é), ÈRE adj. Qui a rapport à la fabrication du sucre : *industrie sucrière.* N. m. Fabricant de sucre. Ouvriers : 1, en porcelaine ; 2, en métal. *Sucrier* qui travaille à la fabrication du sucre. Vase où l'on met le sucre destiné aux usages de la table et du ménage.

SUCRIN n. et adj. m. Variété de melon très sucré.

SUD (sud) n. m. Un des quatre points cardinaux, celui qui est opposé au nord ; midi. Contrées situées dans cette direction (dans ce sens, prend une majuscule) : *le Sud a rarement envahi le Nord.* Partie d'un pays, située plus près du pôle sud : *le sud de l'Afrique.* Adjectif v. : *la partie sud de la France.* ANT. Nord, septentrion.

SUDATION (si-on) n. f. (lat. *sudatio*). Production



de sueur physiologique ou artificielle : *provoquer une abondante sudation.*

SUDATOIRE adj. Accompagné de sueur.

SUD-EST (*dés*) n. m. Partie située entre le sud et l'est. Contrées situées dans cette direction (en ce sens, prend des majuscules) : *les peuples du Sud-Est.* Partie d'un pays située dans la direction du sud-est : *le sud-est de l'Italie.* Adjectif : *la région sud-est de la France.*

SUDORIFIQUE adj. (du lat. *sudor*, sueur, et *facere*, faire). *Méd.* Se dit de tout remède qui provoque la sudation. N. m. : *la tisane de tilleul est un sudorifique.*

SUDORIPARE ou **SUDORIFÈRE** adj. Qui produit la sueur : *les glandes sudoripares.*

SUD-OUEST (*dou-est*) n. m. Partie située entre le sud et l'ouest. Contrées situées dans cette direction (dans ce sens, prend des majuscules) : *les peuples du Sud-Ouest.* Partie d'un pays située dans cette direction : *le sud-ouest de la France.* Adjectif : *la région sud-ouest de l'Europe.*

SUÉDOIS, **E** (*doi, ol-se*) adj. et n. Dø Suède.

SUÉE (*su-é*) n. f. Action de suer, de se faire suer. *Pop.* Pour subite, extrême. Série d'alertes, de fatigues.

SUER (*su-é*) v. n. (lat. *sudare*). Rendre par les pores de la peau une humeur aqueuse. *Fig.* et *pop.* *Faire suer quelqu'un*, le fatiguer par ses discours, ses actions. *Suinter* : *les murs suient par les temps humides.* V. a. *Suer sang et eau*, se donner une peine extrême.

SUETTE (*su-é-te*) n. f. Nom de diverses maladies, caractérisées par une sueur abondante.

SUEUR n. f. (lat. *sudor*). Humeur aqueuse, qui sort par les pores de la peau. Action de suer : *être en sueur à la suite d'une longue course.* *Par ext.* Travail pénible : *vivre des sueurs du peuple.* A la *sueur de son front*, par un travail pénible et persévérant.

SUFFÈTE (*su-fè-te*) n. m. (lat. *suffes, etis*). Nom des magistrais suprêmes de Carthage, de Tyr, etc.

SUFFIRE (*su-fi-re*) v. n. (lat. *sufficere*). — *Je suffis, nous suffisons.* Je suffisais, nous suffissions. Je suffis, nous suffîmes. Je suffirai, nous suffirons. Je suffirais, nous suffirions. Suffis, suffisons, suffissez. Que je suffisse, que nous suffissions. Que je suffisse, que nous suffissions. Suffisant. Suffr. Pouvoir fournir, satisfaire à : *cent francs ne suffiront pas pour...* Cela suffit, ou impers. *il suffit, suffit*, en voilà assez. *Il suffit de*, il n'est besoin que de. *Il suffit que*, c'est assez que. *Se suffire* v. pr. N'avoir pas besoin du secours des autres.

SUFFISANCEMENT (*su-fi-zan-man*) adv. Assez. ANT. Insuffisamment.

SUFFISANCE (*su-fi-zan-se*) n. f. (de *suffisant*). Quantité assez grande : *avoir sa suffisance de blé.* Aptitude suffisante. (Vx.) Insolente présomption : *otte suffisance.* A *suffisance*, en *suffisance* loc. adv. Assez. ANT. *Insuffisance.*

SUFFISANT (*su-fi-zan*), **E** adj. (de *suffire*). Qui est en quantité assez grande : *capacité suffisante.* D'une vanité impudente : *ton suffisant.* N. m. : *c'est un suffisant.* ANT. *Insuffisant.*

SUFFIXE (*su-fik-se*) adj. (du lat. *sub*, sous, et *fixus*, placé). Se dit de toute partie de mot qui, ajoutée à la racine, détermine la nature ou le sens. N. m. : *beaucoup d'adverbes français ont le suffixe ment.* ANT. *Préfixe.*

SUFFOCANT (*su-fo-kan*), **E** adj. Qui gêne la respiration : *chaleur, fumée suffocante.*

SUFFOCATION (*su-fo-ka-si-on*) n. f. Sentiment d'oppression, produit par la gêne de la respiration.

SUFFOQUER (*su-fo-ke*) v. a. (lat. *sufoquare*). Étouffer, faire perdre la respiration : *les sanglots le suffoquent.* *Fig.* Causer une émotion violente. V. n. Perdre la respiration : *suffoquer de colère.* *Fig.* Être violemment ému.

SUFFRAGANT (*su-fra-gan*) n. et adj. m. Se dit d'un évêque à l'égard de son métropolitain : *l'évêque de Paris resta longtemps suffragant de Sens.*

SUFFRAGE (*su-fra-je*) n. m. (lat. *suffragium*). Vote, voix donnée en matière d'élection : *donner, refuser son suffrage.* Approbation : *cette pièce a engagé les suffrages du public.* *Suffrage universel*, régime électoral où tout citoyen est investi du droit de vote, sans aucune exclusion de rang ou de fortune.

SUFFRAGETTE (*su-fra-jè-te*) n. f. Nom donné aux femmes anglaises qui réclament pour leur sexe le droit de voter.

SUFFRUTESCENT (*su-fru-tès-tan*), **E** adj. Syn. de *SOUS-FRUTESCENT.*

SUFFUSION (*su-fu-si-on*) n. f. (lat. *suffusio*). Action d'une humeur qui se répand sous la peau.

SUGGÉRER (*sugh-jès-rè*) v. a. (du lat. *suggere*, placer dessous. — Se conj. comme *accélérer*.) Insinuer, inspirer : *suggérer une résolution.*

SUGGESTIBILITÉ n. f. Aptitude à recevoir les suggestions.

SUGGESTIF (*sugh-jès-tif*), **IVE** adj. Qui produit une suggestion ; évocateur.

SUGGESTION (*sugh-jès-ti-on*) n. f. (de *suggérer*). Action de faire naître dans la pensée. La pensée même ainsi imposée au cerveau. *Suggestion hypnotique*, volonté, désir, idée, provoqués chez une personne en état d'hypnose.

SUGGESTIONNER (*sugh-jès-ti-o-né*) v. a. Produire la suggestion chez un sujet.

SUCIDE n. m. (du lat. *sui*, de soi, et *cedere*, tuer). Meurtre de soi-même : *la morale défend le suicide.* *Fig.* Action de détruire soi-même son influence.

SUCIDÉ, **E** n. Personne homicide de soi-même.

SUCIDER [*dé*] (**SE**) v. pr. (de *sucide*). Se donner volontairement la mort : *se suicider est presque toujours une lâcheté.* *Fig.* Détruire soi-même son activité, son influence.

SUCIDES n. m. pl. Famille de mammifères, dont le porc est le type. S. un *sucidé*.

SUIE (*su-i*) n. f. Matière noire et épaisse, que produit la fumée et qui s'attache à la cheminée : *tuyau de poêle engorgé par la suie.*

SUIF (*su-if*) n. m. (du lat. *sebum*, graisse). Graisse fondue des animaux ruminants, dont on fait la chandelle. *Suif végétal*, matière grasse tirée de certains végétaux, tels que l'arbre à suif des Chinois, de la famille des euphorbiacées. *Pop.* Réprimande : *recevoir un suif.*

SUIFFER (*suif-fé*) v. a. Enduire de suif : *suffier un mal de cocagne.*

SUINTE (*su-in*) n. m. (de *suer*). Humeur onctueuse, qui suinte du corps des bêtes à laine. Scorie sur le verre en fusion. (On écrit aussi *suin* en ce sens.)

SUINTEMENT (*man*) n. m. Action de suinter.

SUINTER (*té*) v. m. (de *suin*). S'écouler presque insensiblement (en parlant des liquides, des humeurs) : *l'eau suinte à travers les vieux murs.* Laisser transuder un liquide, une humeur : *ce mur suinte.*

SUISSE (*su-i-se*) adj. Qui appartient à la Suisse : *montagne suisse.*

SUISSE, SUISSESSE (*su-i-se, su-i-sè-se*) n. De la Suisse : *les Suisses et les Suisesses sont robustes.*

SUISSE (*su-i-se*) n. m. Portier d'une grande maison, que l'on prenait autrefois parmi les Suisses. Employé, armé d'une hallebarde et d'une épée, qui est chargé de faire la police d'une église. Petit fromage blanc. N. m. pl. Soldats de nationalité suisse, qui servaient en corps dans les armées étrangères et, en particulier, en France, sous l'ancienne monarchie : *les Suisses disparurent en 1830.*

SUITE n. f. (lat. *pop. sequita*; de *sequi*, suivre). Ceux qui suivent, ceux qui accompagnent par honneur : *suite d'un prince.* Série de personnes qui se succèdent : *longue suite de rois.* Ce qui vient après : *cela s'annonce bien, mais attendons la suite.* Continuation d'une œuvre écrite : *la suite d'un roman.* Enchaînement de faits qui se suivent : *suite de succès, de malheurs.* Résultat, conséquence : *cette affaire aura des suites graves.* Ordre, liaison : *paroles, raisonnements*

de suite. Persévérance : *esprit de suite.* Loc. adv. : *De suite*, sans interruption : *faire dix lienes de suite.* *Tout de suite*, sur-le-champ : *il faut prendre ce médicament tout de suite.* (C'est une faute d'employer *de suite* pour *tout de suite*). Loc. adv. et prép. : *Par suite*, par une conséquence naturelle.

SUITE (*té*) adj. f. Se dit d'une jument suivie de son poulain.



Suisse.

SUITES graves. Ordre, liaison : *paroles, raisonnements de suite.* Persévérance : *esprit de suite.* Loc. adv. : *De suite*, sans interruption : *faire dix lienes de suite.* *Tout de suite*, sur-le-champ : *il faut prendre ce médicament tout de suite.* (C'est une faute d'employer *de suite* pour *tout de suite*). Loc. adv. et prép. : *Par suite*, par une conséquence naturelle.

SUITE (*té*) adj. f. Se dit d'une jument suivie de son poulain.

SUIVANT (van) prép. Dans la direction de : *marcher suivant l'axe d'une vallée*. A proportion de : *suivant le mérite*. Selon l'opinion de : *suivant Bossuet*. **Suivant** que loc. conj. Selon que.

SUIVANT (am), E adj. Qui est après : *au chapitre suivant*. N. m. pl. Ceux qui escortent. N. f. Femme qui est a. service d'une autre ; soubrette.

SUIVI, E adj. Ou il y a de la liaison ; *raisonnement bien suivi*. Fréquente : *théâtre suivi*.

SUIVRE v. a. [lat. *sequi*. — Je suis, nous suivons. Je suivais, nous suivions. Je suivis, nous suivîmes. Je suivrai, nous suivrons. Je suivrais, nous suivrions. Suis, suivions. Que je suive, que nous suivions. Que je suivisse, que nous suivissions. Suisant. Suisi, e.) Aller, être après : *marchez, je vous suis*. Accompagner dans un déplacement : *suivre un ami dans son exil*. Courir après : *suivre un lièvre, un voleur*. Aller aussi vite que : *suivre un cheval au galop*. Observer, épier : *il faut suivre cet homme-là*. Longer : *suivre le cours d'un fleuve, la lisière d'un bois*. Marcher dans : *suivre un chemin*. Fig. Accompagner : *cette image me suit partout*. Ecouter attentivement pour comprendre : *suivre un discours, un raisonnement*. Venir après, par rapport au temps : *le printemps suit l'hiver*. S'attacher à : *l'enfant suit la gloire*. *Suivre une affaire, s'en occuper sérieusement*. *Suivre une profession, l'exercer*. *Suivre une méthode, la pratiquer*. *Suivre une mode, s'y conformer*. *Suivre un cours, y assister assidûment*. *Suivre ses goûts, s'y abandonner*. *Suivre un parti* l'embrasser. V. n. Aller à la suite : *c'est à vous de suivre*. V. impers. Résulter : *il suit de là que...*

ANT. Précéder. Se suivre v. pr. Se succéder : *les jours se suivent*. Etre placé l'un après l'autre dans un ordre régulier : *numéros qui ne se suivent pas*. S'enchaîner : *ces raisonnements se suivent*.

SUJET, **ETTE** (jê, è-te) adj. (du lat. *subjectus*, mis dessous). Soumis, astreint par sa nature ou sa situation : *tous les hommes sont sujets à la mort*. Mis dans l'obligation de se soumettre : *sujet à l'impôt foncier*. Enclin, porté à : *sujet à s'enivrer*. Susceptible de : *sujet à se tromper*. Exposé : *sujet à la goutte*. Homme sujet à caution, auquel il ne faut pas se fier.

SUJET, **ETTE** (jê, è-te) n. Soumis à une autorité souveraine : *un sujet n'est pas un esclave*.

SUJET (jê) n. m. Cause, raison, motif : *sujet d'espérance*. Matière sur laquelle on parle, on écrit, on compose : *le sujet d'une conversation, d'un tableau*. Personne ou chose considérée par rapport à ses actes ou à ce qu'on peut faire par rapport à elle : *c'est un bon sujet*. Mauvais sujet, personne méchante et vicieuse. Personne folâtre ou maligne. *Etre plein de son sujet, en être pénétré*. *Anat. et méd.* Cadavre que l'on dissèque ; malade que l'on traite. *Gramm.* Terme de toute proposition dont on affirme ou l'on nie quelque chose (le sujet exprime l'état ou l'action que marque le verbe) : *le verbe s'accorde en nombre et en personne avec le sujet*. *Philos.* Esprit qui connaît, par rapport à l'objet qui est connu.

SUJETION (si-on) n. f. (lat. *subjectio*). Etat de celui qui est sujet : *vièvre dans la sujetion*. Assiduité gênante : *emploi d'une grande sujetion*.

SULCATURE n. f. (du lat. *sulcare*, sillonner). Trace en forme de sillon.

SULCIFORME adj. (du lat. *sulcus*, sillon, et de *forme*). Qui est en forme de sillon.

SULF ou **SULFO** (du lat. *sulfur*, soufre) préfixe indiquant la présence du soufre dans un composé.

SULFATAGE n. m. Action de sulfater : *le sulfatage de la vigne se fait au moyen de pulvérisateurs*.

SULFATE n. m. *Chim.* Sel de l'acide sulfurique.

SULFATÉ, E adj. Qui renferme du ou des sulfates.

SULFATER (tê) v. a. Asperger de sulfate de cuivre : *on sulfate les vignes pour prévenir le mildiou*.

SULFATEUR, **EUSE** (eu-se) n. Personne qui effectue le sulfatage.

SULFHYDRATE (fi) n. m. Sel de l'acide sulfhydrique.

SULFHYDRIQUE (fi) adj. du lat. *sulfur*, soufre, et du gr. *udor*, eau. Se dit d'un acide (HS) formé de soufre et d'hydrogène. — L'acide sulfhydrique se produit dans la décomposition des matières animales ; c'est un gaz incolore, à odeur d'œufs pourris, soluble dans l'eau. On l'emploie dans la fabrication de l'aniline ; en médecine, il est utilisé dans les affections du larynx. (On dit aussi HYDROGÈNE SULFURÉ.)

SULFHYDROMÉTRIE (fi, tri) n. f. Dosage de l'acide sulfhydrique contenu dans certains eaux.

SULFITAGE n. m. Emploi de l'anhydride sulfureux (comme désinfectant, microbicide, decolorant, producteur du froid, etc.).

SULFITE n. m. *Chim.* Sel de l'acide sulfureux.

SULFITOMÈTRE n. m. Appareil à doser l'anhydride sulfureux.

SULFOCARBONATE n. m. Composé obtenu en mélangant le sulfure de carbone en présence des alcalis.

SULFOCARBONIQUE adj. Anhydride sulfocarbonique. syn. de SULFURE DE CARBONE.

SULFOSEL n. m. Combinaison de deux sulfures.

SULFOVINIQUE adj. Se dit d'un acide obtenu par l'action de l'acide sulfurique sur l'alcool. Syn. ETARYLSULFURIQUE.

SULFURAGE n. m. Opération qui a pour but l'introduction dans le sol d'une certaine quantité de sulfure de carbone : *le sulfurage est destiné à combattre le phylloxéra*.

SULFURATION (si-on) n. f. Action de sulfurer.

SULFURE n. m. (du lat. *sulfur*, soufre). *Chim.* Composé formé par la combinaison du soufre avec un autre corps. — Le sulfure de carbone est utilisé pour vulcaniser le caoutchouc, extraire le parfum des plantes, dégraisser les draps, etc. ; on l'utilise aussi contre le phylloxéra et autres insectes (*sulfurage*).

SULFURÉ, E adj. *Chim.* Qui est à l'état de sulfure. *Hydrosulfure sulfuré*, syn. de ACIDE SULFHYDRIQUE.

SULFURER v. a. (du lat. *sulfur*, soufre). Combiner avec le soufre.

SULFUREUX, **EUSE** (rou, eu-se) adj. *Chim.* Qui tient de la nature du soufre : *exhalaison sulfureuse*. Anhydride sulfureux, composé oxygéné (SO₂) dérivé du soufre. (C'est un gaz incolore, suffoquant, que l'on emploie comme decolorant et comme désinfectant.)

SULFURIQUE adj. n. *Chim.* Acide sulfurique, acide oxygéné (SO₃H) dérivé du soufre, très répandu dans la nature à l'état de sulfate, appelé dans le commerce HUILE DE VITRIOL ; l'acide sulfurique est un corrosif très violent, ce qui le rend dangereux à manier. — Il sert à la fabrication de plusieurs acides, pour détruire les résidus animaux, pour épurer les huiles, fabriquer la gluose, etc.

SULKY n. m. (mot angl.). Voiture sans caisse et à deux roues, très légère pour les courses au trot.

SULTAN n. m. (mot ar. signif. pouvoir). Titre de l'empereur des Turcs. Certain prince mahométan. Corbeille garnie de soie. Petit sachet de parfums, qu'on met dans un coffre à linge.

SULTANAT (na) n. m. Dignité de sultan. Règne d'un sultan.

SULTANE n. f. Femme du sultan. Robe longue, faite d'une riche étoffe et ouverte par devant. Ancien bâtiment de guerre turc.

SULTANI ou **SULTANNI** n. m. Monnaie d'Égypte (5 à 6 fr.), de Tunis, d'Algérie (8 fr. 35 c.).



Sulky.

SUMAC (*ma-k*) n. m. Genre d'anacardiées des régions chaudes, employées en teinture et en tannage.

SUMMUM (*som'-mom'*) n. m. (mot lat.). Plus haut degré : le *summum d'une civilisation*.

SUNNA (*sun'*) **SOUNNA** (*soun'*) ou **SOUNA** n. f. Chez les musulmans, recueil des préceptes d'obligation tirés des pratiques du Prophète et des quatre califes orthodoxes. *Par ext.* Orthodoxie musulmane.

SUNNITE (*sun'-ni-te*) n. Qui suit les principes de la sunna. Musulman orthodoxe.

SUPÉ. E adj. (de *super*). Engagé et comme moulé dans la vase : *navire supé.*

SUPER (*pé*) v. a. (de l'angl. *to super*, humer). *Mar.* Aspirer, pomper. V. n. S'obstruer, se boucher.

SUPER (*per*) préfixe lat. qui signifie *sur, au-dessus*.

SUPERBE (*pér-be*) adj. (lat. *superbus*). D'un orgueil majestueux : *vainqueur superbe*. Qui marque l'orgueil : *air superbe*. D'une prestance imposante : *femme, cheval superbe*. Très beau, très riche : *temps superbe*. N. m. Orgueilleux : *Dieu punit les superbes*. N. f. Orgueil, présomption : *la superbe des monarques*.

SUPERBEMENT (*pér-bé-man*) adv. Magnifiquement : *être superbement méubé*.

SUPERCHERIE (*pér-cher-ri*) n. f. (ital. *supercheria*). Tromperie calculée : *supercherie littéraire*. (Usité en botanique, où il s'oppose à *infère*.)

SUPERFÉTATION (*pér, si-on*) n. f. (du lat. *super*, sur, et *fetus*, foetus). Chose qui s'ajoute inutilement à une autre. Redondance : *superfétation de mots*.

SUPERFÉTATOIRE adj. Qui s'ajoute inutilement à quelque chose.

SUPERFICIALITÉ (*pér*) n. f. Qualité de ce qui est superficiel. (Peu us.)

SUPERFICIE (*pér-fi-si-f*) n. f. (du lat. *super*, sur, et *facies*, face). Le dessus d'un corps : *la superficie de la terre*. Étendue, dimension : *mesurer la superficie d'un champ*. Fig. Connaissance légère, imparfaite, des choses : *s'arrêter à la superficie*.

SUPERFICIEL, ELLE (*pér-fi-si-èl, è-le*) adj. Qui a rapport à la superficie : *étendue superficielle*. Qui n'est qu'à la superficie : *plate superficielle*. Fig. Léger, qui n'approfondit pas : *esprit superficiel*.

SUPERFICIELLEMENT (*pér-fi-si-è-le-man*) adv. D'une manière superficielle.

SUPERFIN, E (*pér*) adj. Très fin : *mitel superfine*.

SUPERFLU, E (*pér-flu*) adj. (du lat. *superfluus*, couler par-dessus). Qui est de trop : *ornement superflu*. Inutile : *regrets superflus*. N. m. Ce qui est au-delà du nécessaire : *donner aux pauvres son superflu*.

SUPERFLUITÉ n. f. Caractère de ce qui est superflu : *superfluité de paroles*. Pl. Choses superflues, inutiles : *ce de superfluités dans cet ouvrage!*

SUPÉRIEUR, E adj. (lat. *superior*). Qui est situé au-dessus : *étage supérieur*. Qui atteint un degré plus élevé : *température supérieure*. Fig. Qui surpasse les autres en dignité, en force : *emploi, talent supérieur*. Être *supérieur aux événements*, les subir avec courage. N. Qui a autorité sur un autre : *obéir à ses supérieurs*. Personne qui dirige une communauté, un établissement religieux. ANT. *Inférieur*.

SUPÉRIEUREMENT (*man*) adv. D'une manière supérieure : *être supérieurement doué*. Parfaitement : *chanter supérieurement*. ANT. *Inférieurement*.

SUPÉRIORITÉ n. f. Qualité de ce qui est supérieur : *supériorité de courage, de mérite*. Dignité de supérieur ou de supérieure dans un couvent. ANT. *Infériorité*.

SUPERLATIF, IVE (*pér*) adj. (lat. *superlativus*). Qui exprime une qualité au plus haut degré : *terminaison superlative*. N. m. Gramm. Degré de signification qui exprime la qualité portée à un très haut



Sumac.

dégré ou au plus haut degré : *superlatif absolu, relatif*. Au *superlatif* loc. adv. Extrêmement.

SUPERLATIVEMENT (*pér, man*) adv. Fam. Extrêmement.

SUPEROVARIE, E adj. Se dit d'une plante dont l'ovaire est supère.

SUPERPHOSPHATE (*pér-fos-fa-te*) n. m. Phosphate acide de chaux, employé comme engrais.

SUPERPOSABLE (*pér-po-zà-bie*) adj. Qui peut être superposé : *deux surfaces superposables*.

SUPERPOSÉ (*pér-po-zé*) v. a. (du lat. *super*, au-dessus, et de *ponere*). Poser sur : *superposer des sous*.

SUPERPOSITION (*pér-po-zi-si-on*) n. f. Action de superposer. Géom. Action de poser une ligne, une surface sur une autre, pour qu'elles coïncident.

SUPERSECRETION (*pér, si-on*) n. f. Syn. de HYPERSECRETION.

SUPERSTITIEUSEMENT (*pér-sti-si-ue-ze-man*) adv. D'une manière superstitieuse. Fig. Avec une exactitude excessive.

SUPERSTITIEUX, EUSE (*pér-sti-si-èu, eu-ze*) adj. Qui a, où il y a de la superstition : *la crainte superstitieuse du vendredi*. N. Personne superstitieuse.

SUPERSTITION (*pér-sti-si-on*) n. f. (du lat. *superstes*, être, ce qui survit). Dérivation du sentiment religieux par laquelle on s'est porté à se créer des obligations fausses : *à craindre des choses qui ne doivent pas être craintes, ou à mettre sa confiance en d'autres qui sont vaines : la superstition païenne a longtemps survécu au paganisme proprement dit*. Croissance ou pratique superstitieuse. Fig. Attachement exagéré : *avoir la superstition du passé*.

SUPERSTRUCTURE (*pér-struk*) n. f. Parties d'une construction, d'un bâtiment, relativement surélevées : *les superstructures d'un cuirassé*. Ensemble des travaux exécutés par-dessus des terrassements pour l'établissement d'une voie de chemin de fer.

SUPIN n. m. (lat. *supinum*). Gramm. Forme du verbe latin, qui ressemble à un participe passé et se traduit d'ordinaire en français par un infinitif précédé de *à*.

SUPINATEUR n. et adj. m. (du lat. *supinatus*, couché sur le dos). Se dit des muscles qui amènent la paume de la main à être antérieure.

SUPINATION (*si-on*) n. f. (même étymol. qu'à l'art. précéd.). Etat d'une personne couchée sur le dos. Position de la main renversée et présentant la paume en dessus : *dans la parade d'octave en escrime, la main est en supination*.

SUPPLANTATEUR (*su-plan*) n. m. Qui supplante.

SUPPLANTATION (*su-plan-ta-si-on*) n. f. Action de supplanter. (Peu us.)

SUPPLANTER (*su-plan-té*) v. a. (du lat. *supplantare*, renverser par un croc-en-jambe). Faire perdre à quelqu'un un faveur, un emploi, etc., et prendre sa place : *supplanter un rival*. Être substitué, en parlant d'une chose.

SUPPLÉANCE (*su-plé*) n. f. Action, droit de suppléer : *remplir une suppléance*. Fonction de suppléant : *cette suppléance est vacante*.

SUPPLÉANT (*su-plé-an*), **E** adj. et n. Qui supplé, remplace : *jugé suppléant ; un suppléant*.

SUPPLÉER (*su-plé-è*) v. a. (lat. *supplere*). Fournir ce qui manque : *s'il faut plus de cent francs, je suppléerai le reste*. Remplacer, se substituer à : *le génie supplée l'expérience*. Être le suppléant de : *suppléer un juge*. V. n. Réparer le défaut de quelque chose : *la valeur supplée au nombre*.

SUPPLÉMENT (*su-plé-man*) n. m. (lat. *supplementum*). Ce qu'on ajoute pour rendre plus complet : *supplément de solide*. Ce qu'on ajoute à un livre pour le compléter. Billet que délivre un contrôleur de chemin de fer, de théâtre, etc., pour constater que l'on a payé une somme supplémentaire. Géom. *Supplément d'un angle*, ce qui lui manque pour valoir 180 degrés.

SUPPLÉMENTAIRE (*su-plé-man-tè-re*) adj. Qui sert de supplément : *demandeur un crédit supplémentaire*. Géom. *Angles supplémentaires*, angles dont la somme vaut deux angles droits. *Musiq.* Lignes *supplémentaires* ou *accidentelles*, petites lignes tracées au-dessus ou au-dessous de la portée, sur ou entre lesquelles viennent se placer les notes. (Ce sont comme des fragments de nouvelles portées.)

SUPPLÉMENTAIREMENT (*su-plé-man-té-re-man*) adv. D'une manière supplémentaire.

SUPPLÉTIF, IVE (*su-plé*) adj. (du lat. *suppletus*, suppléé). Gramm. Se dit des mots qui complètent le sens du mot principal.

SUPPLÉTOIRE (*su-plé*) adj. (même étymol. qu'à l'art. précédent). Dr. Se dit d'un serment déféré par le juge à une des parties, pour suppléer à l'insuffisance des preuves.

SUPPLIANT (*su-pli-an*), E adj. et n. Qui supplie : une *mère suppliante*. Qui annonce la supplication : *voix suppliante*.

SUPPLICATION (*su-pli-ka-si-on*) n. f. (de *supplicer*). Humble prière. Hist. Prière publique que le sénat romain ordonnait dans les occasions importantes. Remontrances que le Parlement français pouvait adresser en certains cas au roi de France.

SUPPLICE (*su-pli-se*) n. m. (lat. *supplicium*). Punition corporelle ordonnée par la justice : le *supplice de la roue*. Ce qui cause une vive douleur de quelque durée : *le mal de dents est un supplice*. Le dernier supplice, la peine de mort. Fig. Ce qui cause une peine morale, une inquiétude violente : *sa vue est pour moi un supplice*. Être au *supplice*, souffrir de quelque mal, de quelque contrariété. *Supplices éternels*, peines de l'enfer.

SUPPLICÉ, E (*su-pli-é*) n. m. Criminel, après son exécution : *faire l'autopsie d'un supplicié*.

SUPPLICIER (*si-é*) v. a. (Se conj. comme *prier*.) Faire subir la peine de mort à : *supplicier un assassin*.

SUPPLIER (*su-pli-é*) v. a. (du lat. *supplicare*, prier le genou. — Se conj. comme *prier*). Prier avec instance et soumission. Par *exagér.* Demander d'une manière pressante.

SUPPLIQUE (*su-pli-ke*) n. f. Requête pour demander une grâce : *présenter une supplique*.

SUPPORT (*su-por*) n. m. (subst. verb. de *supporter*). Ce qui soutient une chose : ce sur quoi elle pose : les *soutiens d'une voûte*. Fig. Appui, soutien. Blas. Figure d'animal placée à côté de l'écu et qui semble le supporter.

SUPPORTABLE (*su-por*) adj. Qu'on peut souffrir : *douleur supportable*. Qu'on peut tolérer, excuser : *cela n'est pas supportable*. ANT. *Insupportable*.

SUPPORTABLEMENT (*su-por, man*) adv. D'une manière supportable. ANT. *Insupportablement*.

SUPPORTER (*su-por-té*) v. a. Porter, soutenir : *pilliers qui supportent une voûte*. Avoir la charge de : *supporter les frais d'un voyage*. Permettre, tolérer : *ne pas supporter qu'un enfant désobéisse*. Souffrir, endurer : *supporter le froid*. Fig. Être à l'épreuve de : *ce livre ne supporte pas l'examen*.

SUPPOSABLE (*sa-ble*) adj. Qu'on peut supposer.

SUPPOSÉ (*su-po-sé*), E adj. Faux ; testament, nom *supposé*. Admis : *cette circonstance supposée*.

Supposé prép. v. EXCEPTÉ. **Supposé** que loc. conj. Dans la supposition que.

SUPPOSER (*su-po-sé*) v. a. (du lat. *sub*, sous, et *ponere*, poser). Admettre par hypothèse : *supposons ce fait vrai*. Inventer, imaginer contre la vérité : *supposer un complot*. Donner faussement comme authentique : *supposer un testament*. Faire présumer comme nécessaire : *les droits supposent les devoirs*.

SUPPOSITIF (*su-po-si-tif*), IVE adj. Qui est de la nature de la supposition.

SUPPOSITION (*su-po-si-ti-on*) n. f. (lat. *suppositio*). Proposition qu'on suppose vraie ou possible, pour en tirer une induction : *faire des suppositions*. Allégation d'une chose qu'on sait fautive. Fabrication, production d'une pièce fautive : *supposition d'un titre*. *Supposition d'enfant*, action de faire passer un enfant comme né d'autres personnes que ses parents véritables. Conjecture sans preuves positives : *pure supposition*. Une *supposition que*, admettons ceel comme exemple.

SUPPOSITOIRE (*su-po-si*) n. m. Médicament solide, que l'on place dans l'anus.

SUPPÔT (*su-po*) n. m. (lat. *suppositus*). Membre d'un corps, chargé de certaines fonctions pour le service de ce corps : *anciennement, les imprimureurs et les libraires étaient suppôts de l'université*. Fauteur et partisan de quelqu'un dans le mal. *Suppôt de Satan*, un méchant homme. *Suppôt de Bacchus*, un ivrogne.

SUPPRESSION (*su-pré-si-on*) n. f. Action de supprimer : *suppression d'un emploi*.

SUPPRIMER (*su-pri-mé*) v. a. (lat. *supprimere*). Empêcher de continuer à exister : *supprimer un journal*; *supprimer un impôt*. Retrancher : *supprimer une phrase*. Passer sous silence : *supprimer une circonstance*. ANT. *Malicieusement*, *ajouter*.

SUPPURANT (*su-pu-ran*), E adj. Qui suppure : *plaie suppurante*.

SUPPURATIF, IVE (*su-pu*) adj. Se dit de tout remède qui facilite la suppuration : une *cataplasme suppuratif*. N. m. : un *suppuratif*.

SUPPURATION (*su-pu-ra-si-on*) n. f. (de *supprimer*). Production ou écoulement du pus.

SUPPURER (*su-pu-ré*) v. n. (lat. *suppurare*). Rendre du pus : *abcès qui suppure*.

SUPPUTATION (*ta-si-on*) n. f. Action de supputer. **SUPPUTER** (*su-pu-té*) v. a. (lat. *supputare*; de *sub*, sous, et *putare*, penser). Evaluer indirectement une quantité par le calcul de certaines données : *supputer une dépense*.

SUPRANATURALISME (*lis-me*) n. m. Nature de ce qui est surnaturel. Doctrine qui croit au surnaturel. **SUPRANATURALISTE** (*lis-te*) n. et adj. Celui qui professe le supranaturalisme.

SUPRASENSIBLE (*san*) adj. Ce qui est au-dessus des sens.

SUPRÉMATIE (*sf*) n. f. (angl. *supremacy*). Supériorité, primauté : *prétendre à la suprématie*.

SUPRÊME adj. (du lat. *supremus*, superlatif de *superior*, qui est au-dessus). Qui est au-dessus de tout : *dignité suprême*. Le plus important : *voici l'instant suprême*. L'Être suprême, Dieu. *Pouvoir suprême*, la souveraineté. *Moment, heure suprême*, heure de la mort. *Volontés suprêmes*, dernières dispositions d'un mourant. *Honneurs suprêmes*, funérailles. *Au suprême degré*, au plus haut point.

SUPRÊME n. m. Parties délicates d'une volaille, accompagnées d'un coulis : un *suprême aux truffes*.

SUPRÉMENT (*man*) adv. D'une manière suprême. (Peu us.)

SUR (lat. *super*) prép. qui marque la situation d'une chose à l'égard de celle qui est placée plus bas : *les nuages sont sur nos têtes*. À la surface de : *flotter sur l'eau*. Contre : *frapper sur une enclume*. Tout proche : *ville sur la Seine*. En arrière, vers : *revenir sur ses pas*. En prenant comme matière ou sujet : *commentaires sur Platon*. D'après : *juger sur les apparences*. Au nom de : *jurver sur l'honneur*. Par répétition de : *faire sottise sur sottise*. Parmi : *un sur dix*. Dans une situation dominante : *avoir autorité sur quelqu'un*. Vers : *sur le tard*. En état de : *sur le qui-vive*. Sur toutes choses, principalement, sur tout. ANT. **Sous**.

SUR, E adj. (orig. germ.). D'un goût acide, aigrelet : *pomme sur*.

SUR, E adj. (lat. *securus*). Indubitable : *le fait est sûr*. Assuré, convaincu : *en suis sûr*. Qui doit arriver infailliblement : *bénéfice sûr*. Qui produit infailliblement son effet : *remède sûr*. En qui l'on peut se fier : *ami sûr*. Qui n'offre aucun danger : *route sûre*. Avoir le coup d'œil sûr, bien juger à la simple vue. Avoir la main sûre, ferme, qui ne tremble point. Avoir le pied sûr, ne pas broncher. *Le temps n'est pas sûr*, il y a apparence qu'il deviendra mauvais. Avoir le goût sûr, discerner la qualité des mets ou juger bien des ouvrages d'esprit. *Mettre quelqu'un en lieu sûr*, dans un lieu où il n'a rien à craindre, ou bien d'où il ne puisse s'échapper. **À coup sûr**, pour sûr loc. adv. Infailliblement, certainement. ANT. *Douteux, incertain*.

SURABONDANCEMENT (*da-man*) adv. Plus que suffisamment : *démontrer surabondamment une proposition*.

SURABONDANCE n. f. Très grande abondance. Qui va au delà du nécessaire. ANT. **Pénurie**.

SURABONDANT (*dan*), E adj. Extrêmement abondant : *récolte surabondante*. Superflu : *détails surabondants*.

SURABONDER (*dé*) v. n. Être très abondant.

SURAH (*ra*) n. m. (de *Surate* n. géogr.). Etoffe de soie croisée, douce et légère, originaire des Indes.

SURAGE (*ré-gu*), E adj. Très aigu : *inflammation suraiguë*.

SURAJOUTER (*ré*) v. a. Ajouter à ce à quoi l'on a déjà ajouté.

SURAL, E, AUX adj. (du lat. *sura*, mollet). Qui appartient au mollet. (Pou us.)

SURALIMENTATION (*man-ta-si-on*) n. f. Méthode thérapeutique, qui consiste à augmenter normalement la quantité de nourriture absorbée par un malade : le traitement par la *suralimentation* donne surtout des résultats dans la tuberculose.

SURALIMENTER (*man-té*) v. a. Pratiquer la suralimentation : *suralimenter un malade*.

SURANNATION (*ra-na-si-on*) n. f. (de *suranné*). Dr. Cessation de l'effet d'un acte valable seulement pour un an ou un délai déterminé.

SURANNÉ (*ra-né*), **E** adj. (de *sur*, et *an*). Qui est devenu sans valeur, par suite d'un délai expiré : *permis suranné*. Qui n'est plus d'usage : *habit suranné*. Dont l'âge a détruit les mérites : *beau suranné*.

SUR-ARBITRE n. m. Arbitre choisi en second lieu pour la décision d'une affaire, quand les premiers arbitres sont divisés. Pl. des *sur-arbitres*.

SURARD (*rar*) n. et adj. m. Se dit d'un vinaigre préparé avec des fleurs de sureau.

SURATE n. f. (ar. *sourat*). Nom des chapitres du Coran, rangés d'après leur longueur.

SURBAISSÉ (*bè-sé*), **E** adj. Se dit des arcades, des voûtes dont la montée est moindre que la moitié de son ouverture. **ANT. Surhaussé**.

SURBAISSEMENT (*bè-se-man*) n. m. Quantité dont une arcade est surbaissée. **ANT. Surhaussement**.

SURBAISSER (*bè-sé*) v. a. Donner une forme surbaissée à : *surbaissier une voûte*, **ANT. Surhausser**.

SURBAU (*bô*) n. m. (de *sur*, et *bau*). Pièce qui forme le cadre des écouilles.

SURBOUT (*bow*) n. m. Pièce de bois tournant sur pivot, qui reçoit des assemblages de charpente.

SURCHARGÉ n. f. Surcroît de charge. Charge excessive donnée à un ouvrage d'art. Poids de bagages excédant celui qui est alloué à chaque voyageur. Surplus de poids imposé à certains chevaux de course : *recevoir, supporter une surcharge*. Mot dérivé sur un autre mot : *faire une surcharge*.

SURCHARGER (*ché*) v. a. (Prend un e muet après le g devant a et o : il *surcharge*, nous *surchargeons*.) Imposer une charge nouvelle ou excessive : *surcharger un cheval*. Imposer des travaux excessifs : *surcharger ses employés*. Lever des impôts excessifs sur : *surcharger une ville*. Faire une surcharge sur l'écriture : *surcharger toute une ligne*.

SURCHAUFFE (*châ-fe*) n. f. Action de surchauffer ; résultat de cette action.

SURCHAUFFER (*châ-fé*) v. a. Chauffer avec excès. Donner à la vapeur une tension plus considérable en élevant sa température.

SURCHAUFFER (*châ-feur*) n. m. Appareil servant à surchauffer la vapeur dans les locomotives.

SURCHOIX (*chof*) n. m. Premier choix d'une marchandise quelconque : *vienne de surchoix*.

SURCOMPOSÉ (*kon-po-sé*), **E** adj. Doublement composé. (Se dit des temps verbaux que l'on conjugue en redoublant l'auxiliaire avoir, comme : j'*aurais eu fait*.)

SURCOSTAL (*kos-tal*), **E, AUX** adj. Qui est situé sur les côtes : *muscles surcostaux*.

SURCOT (*ko*) n. m. (de *sur*, et *cotte*). Vêtement de dessus, porté par les deux sexes au moyen âge.

SURCOUPE n. f. Action de surcouper.

SURCOUPER (*pé*) v. a. Couper avec un atout supérieur à celui qu'un autre joueur vient de jeter.

SURCROÏT (*kroït*) n. m. Augmentation : *surcroît de besogne*. De *surcroît*, par *surcroît*, en outre, par-dessus.

SURCROÏTE v. n. (Se conj. comme *croître*). Croître au delà des bornes ordinaires. V. a. Augmenter au delà des bornes. (Pou us.)

SURDENT (*dan*) n. f. Dent, de la première dentition, qui persiste en déviant, après la seconde dentition. Dent du cheval, plus longue que les autres.

SURDI-MUÉTÉ n. f. (du lat. *surdus*, sourd, et *mutus*, muet). État du sourd-muet.

SURDITÉ n. f. (lat. *surditas*). Partie ou grande diminution du sens de l'ouïe : *surdité congénitale*.

SURDON n. m. (de *sur*, et *don*). Droit laissé à l'acheteur de se déclarer forfai, dans certains cas d'avarie de la marchandise.

SURDORER (*ré*) v. a. Dorer à fond.

SURDOS (*dô*) n. m. Bande de cuir sur le dos du cheval, pour soutenir les traits.

SUREAU (*rô*) n. m. Genre de caprifoliacées, à bois rempli de moelle et à fleurs aromatiques : le *sureau hible* est un purgatif drastique.



S. surdos.

SURÉLEVATION (*si-on*) n. f. Action de surélever. Partie surélevée.

SURÉLEVER (*vé*) v. a. (Se conj. comme *élever*). Donner un surcroît d'élevation à : *surélever un mur*. Accroître de nouveau, à l'excès : *surélever les prix*. **ANT. Abaisser**.

SURELLE (*rè-le*) n. f. Nom vulgaire de l'oseille.

SUREMENT (*man*) adv. Avec sûreté : *argent sûrement placé*. Certainement : *il lui sera sûrement arrivé malheur*. **ANT. Doucement**.

SUREMENT (*man*), **E** adj. Eminent au suprême degré : la *dignité sûrement* du pape.

SUREMISSION (*mi-si-on*) n. f. Emission exagérée.

SURENCHÈRE (*ran*) n. f. Enchère qu'on fait au-dessus d'une autre enchère ou au-dessus du prix d'adjudication.

SURENCHÉRIR (*ran*) v. n. Faire une surenchère, **SURENCHÉRISSEMENT** (*ran-ché-ri-se-man*) n. m. Nouvel enchérissement.

SURENCHÉRISSEUR, EUSE (*ran-ché-ri-seur, -euse*) n. et adj. Qui surenchère.

SUREROGATION (*si-on*) n. f. Ce qu'on fait de bien au delà de ce qu'on est obligé de faire : *œuvres de surerogation*.

SUREROGATOIRE adj. Qui est de surerogation. **SURESTARIE** (*rè-s-ta-ri*) n. f. (espagn. *sobrestaria*). Mar. Nombre de jours en plus des estaries, donnant droit à une indemnité pour le frèreur.

SURESTIMATION (*rè-s-ti-ma-si-on*) n. f. Estimation exagérée.

SURESTIMER v. a. Estimer au delà de son prix.

SURET, ETE (*rè, -ète*) adj. (de *sur*). Un peu acide : *gomme sureté*.

SURÊTÉ n. f. (du lat. *securitas*, sécurité). Eloignement de tout péril : *voyager en sûreté*. Certitude qui empêche de se tromper : *sûreté de coup d'œil*. Caution, garantie : *prendre toutes ses sûretés*. Serure de sûreté, très difficile à forcer. En *sûreté*, dans un endroit sûr, en prison, en un lieu d'où l'on ne peut s'échapper. Avec une majuscule, la police de sûreté : la *Sûreté* est à la poursuite de ce criminel.

Mettre en lieu de sûreté, mettre à l'abri de toute poursuite. En *sûreté* de conscience, sans que la conscience en soit blessée. **ANT. Danger, péril**.

SUREXCITABILITÉ (*rèk-si*) n. f. Etat de ce qui est surexcitable.

SUREXCITABLE (*rèk-si*) adj. Qui est sujet à la surexcitation.

SUREXCITANT (*rèk-si-tan*), **E** adj. Qui surexcite. N. m. : un *surexcitant*.

SUREXCITATION (*rèk-si-ta-si-on*) n. f. Excitation exagérée. Fig. Animation passionnée.

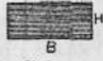
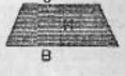
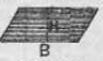
SUREXCITER (*rèk-si-té*) v. a. Exciter au delà des limites ordinaires : *il faut se garder de surexciter les gens coléreux*. **ANT. Apaiser, calmer**.

SURFACE n. f. (de *sur*, et *face*) Partie extérieure, dehors d'un corps : la *surface* de la terre. S'emploie aussi pour AIRE : *surface* d'un polygone. Fig. Apparence : *esprit qui n'a que de la surface*. Crédité : la *surface* d'un commerçant.

SURFAIRE (*fè-re*) v. a. et n. (Se conj. comme *faire*). Demander un prix trop élevé d'une marchandise : *surfaire un objet* ; ce marchand *surfait*. Vanter à l'excès : *surfaire le talent* d'un écrivain.



Sureau : A, fleur.

POLYGONES RÉGULIERS		POLYGONES IRRÉGULIERS		
$S = P \frac{A}{2}$		Triangles		
Triangle équilatéral	Carré	Tr. rectangle	Tr. isocèle	Tr. scalène
				
$S = B \frac{H}{2}$	$S = C^2$			$S = B \frac{H}{2}$
Pentagone (5 côtés)	Hexagone (6 côtés)	Quadrilatères		
		Rectangle	Losange	Trapeze
				
		Parallélogramme		
			$S = B \cdot H$ ou $\frac{D \cdot D}{2}$	$S = \frac{B+b}{2} \times H$
Octogone (8 côtés)	Décagone (10 côtés)	Heptagone 7 côtés		S. lat., surface latérale P, p, périmètre B, b, base linéaire H, h, hauteur C, c, côté D, d, diagonale A, a, apothème n, nombre de degrés r, r', rayon π , 3,1416
		Ennéagone 9 id.		
		Undécagone 11 id.		
		Dodécagone 12 id.		
		Pentadécagone 15 id.		
		Icosagone 20 id.		
Cône	Cylindre	Cercle	Couronne	Secteur
				
$S. lat. = 2\pi R \frac{A}{2}$	$S. lat. = 2\pi R A$	$S = \pi R^2$ ou Cir. $\times \frac{R}{2}$	$S = \pi (R^2 - r^2)$	$S = \frac{\pi R^2 n}{360}$
Segment	Sphère	Calotte	Fuseau	Ellipse
				
$S = Sect. - Tri.$	$S = 4\pi R^2$	$S = 2\pi R H$	$S = \frac{\pi R^2 h}{80}$	$S = \pi ab$

SURFACES.

SURFAIX (fé) n. m. (de sur. et faire). Bande de cuir ou d'étoffe avec laquelle on attache une couverture sur un cheval ou qui retient les quartiers de la selle, ou la chabraque.

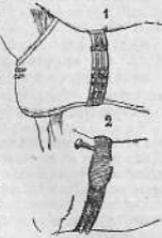
SURFILAGE n. m. Supplément de torsion donné aux matières textiles, lors du filage. Couture provisoire.

SURFILER (id) v. a. Augmenter la torsion d'un fil. Syn. de FAUFILER.

SURFIN, E adj. Comm. Dont la qualité est d'une finesse supérieure.

SURFRAPPE n. f. Nouvelle frappe d'une monnaie qui portait déjà un type.

SURFUSION (sur-fon) n. f. Surfaix : 1, de couverture; 2, de volige. un corps reste accidentellement liquide à une température inférieure à sa température de fusion.



SURGEON (jon) n. m. (du lat. surgere, se lever). Rejeton qui sort du pied d'un arbre.

SURGIR v. n. (même étymol. qu'à l'art. précéd.). Se montrer en s'élevant : une voile surgit à l'horizon. Fig. Apparaitre, se manifester : de nouvelles difficultés surgissent sans cesse.

SURGISSEMENT n. m. Action de surgir.

SURHAUSSE, (rd-sé), E adj. Se dit des arcades des voûtes dont la montée est plus grande que la moitié de son ouverture. ANT. Surbaissé.

SURHAUSSEMENT (rd-se-man) n. m. Action de surhausser ; son résultat. Elevation donnée à un arc, au delà du plein cintre. ANT. Surbaissement.

SURHAUSSER (rd-sé) v. a. Augmenter la hauteur : surhausser un mur. Elever une voûte au-dessus de son plein cintre. Fig. Mettre à un plus haut prix ce qui était déjà assez cher. ANT. Surbaïsser.

SURHOMME n. m. Dans la philosophie de Nietzsche, type d'homme supérieur par la volonté, etc.

SURHUMAIN, E (ru-min, è-ne) adj. Qui est au-dessus des forces humaines : effort surhumain.

SURICATE ou **SURIKATE** n. m. Genre de carnivores de l'Afrique du Sud.

SURIMPOSER (*rin-po-zé*) v. a. Frapper d'un surcroît d'impôt : *l'alcool est surimposé.*

SURIMPOSITION (*rin-po-si-on*) n. f. Surcroît d'imposition.

SURIN n. m. Jeune pommier non encore greffé. *Arg.* Poignard.

SURINTENDANCE (*tan*) n. f. Charge, fonction de surintendant. Hôtel, bureaux d'un surintendant.

SURINTENDANT (*tan-dan*) n. m. Officier chargé de la surveillance des intendants d'une administration militaire. *Surintendant des finances*, sous l'ancienne monarchie, nom de l'administrateur général des finances.

SURINTENDANTE (*tan*) n. f. Femme d'un surintendant. Dame qui avait la première charge dans la maison de la reine. Directrice des maisons d'éducation de la Légion d'honneur. Personne appelée par la direction d'une industrie ou d'une administration publique ou privée à organiser, à développer le bien-être matériel et moral du personnel employé.

SURIR v. n. Devenir sur, aigre : *les chaleurs font surir le vin.*

SURJALER (*lé*) et **SURJALER** (*jà-lé*) v. a. *Mar.* Se dit d'une ancre sur le jas de laquelle la chaîne s'engage pendant le mouillage. V. n. Sortir du jas.

SURJET (*jà*) n. m. (de *surjeter*). Couture faite à deux morceaux d'étoffe appliqués l'un sur l'autre bord à bord. (*V. COUTURE.*)

SURJETER (*té*) v. a. (Se conj. comme *jeter*.) Coudre un surjet.

SURLE n. m. Entaille faite aux pins pour l'extraction de la térébenthine et de la résine.

SURLENDEMAIN (*lan-de-min*) n. m. Jour qui suit le lendemain.

SURLIER (*li-é*) v. a. (Se conj. comme *prier*.) *Mar.* Entourer avec du fil à voile ou avec un petit cordage pour empêcher de se détordre : *surlier un câble.*

SURLONGE n. f. Partie de l'échine du bœuf, située entre le paleron et le talon du collier.

SURLOUER v. a. Prendre ou donner en location au dessus de la valeur réelle.

SURMENAGE n. m. (de *surmener*). Troubles qui résultent de la fatigue répétée des organes.

SURMENER (*mé*) v. a. (Se conj. comme *amener*.) Excéder de fatigue; faire travailler trop vite et trop longtemps : *surmener un cheval.*

SURMONTABLE adj. Que l'on peut surmonter : *difficulté aisément surmontable.*

SURMONTER (*té*) v. a. Passer par-dessus : *eau qui surmonte les maisons.* Etre placé au-dessus : *statue qui surmonte une colonne.* *Fig.* Dominer.

SURMOULAGE n. m. Moulage pris sur un autre moulage.

SURMOULE n. m. Moule pris sur un objet moulé.

SURMOULER (*lé*) v. a. Couler dans un moule pris sur un objet moulé.

SURMOÛT (*mou*) n. m. Jus de raisin, tiré de la cuve avant la fermentation.

SURMULET (*lé*) n. m. Poisson de mer, appelé aussi *rouget*.

SURMULOT (*lo*) n. m. Espèce de gros rat qui vit surtout dans les villes, les égouts, les habitations, etc.

SURNAGER (*jà*) v. n. (Se conj. comme *nager*.) Se soutenir sur la surface d'un fluide : *le liège surnage.* *Fig.* Survivre, subsister.

SURNATURALISME (*lis-me*) n. m. Système religieux qui admet le surnaturel.

SURNATURE n. f. *Philos.* Nature surajoutée.

SURNATUREL, **ELLE** (*rél, è-lé*) adj. Qui excède les forces de la nature : *pouvoir surnaturel.* Qui n'est connu que par la foi : *vérités surnaturelles.* *Par exag.* Extraordinaire : *adresse surnaturelle.* *Le surnaturel* n. m. Ce qui est surnaturel : *la foi au surnaturel.*



Suricate.

SURNATURELLEMENT (*rè-le-man*) adv. D'une manière surnaturelle.

SURNOM (*non*) n. m. Nom ajouté au nom propre d'une personne ou d'une famille : *Scipion, vainqueur de Carthage, reçut le surnom d'Africain.*

SURNOMBRE (*non-bre*) n. m. Excédent : *être en surnombre dans un compartiment.*

SURNOMMER (*no-mé*) v. a. Donner un surnom : *Louis XIV fut surnommé le Grand.*

SURNUMÉRAIRE (*rè-re*) adj. (du lat. *supra*, au-dessus, et *numerus*, nombre). Qui est au-dessus du nombre fixé : *avoir un doigt surnuméraire.* N. m. Employé d'administration qui travaille sans appointements, jusqu'à ce qu'on l'admette en titre.

SURNUMÉRIARIAT (*ri-a*) n. m. Emplois des surnuméraires. Temps pendant lequel on est surnuméraire.

SUROFFRE n. f. Offre plus avantageuse qu'une offre déjà faite.

SUROÛT (*roû*) n. m. (corrupt. de *sud-ouest*). *Mar.* Vent du sud-ouest, dans le langage des marins. Chapeau de toile huilée imperméable. Vareuse de laine à capuchon.

SUROS (*roû*) n. m. Tumeur dure sur la jambe du cheval.

SUROXYDATION (*rok-si-da-si-on*) n. f. Oxydation poussée au plus haut degré.

SUROXYDER (*rok-si-dé*) v. a. Pousser l'oxydation au plus haut degré.

SUROXYGÉNATION (*rok-si, si-on*) n. f. Addition d'un excès d'oxygène.

SUROXYGÈNE, **E** (*rok-si*) adj. Qui contient un excès d'oxygène.

SURPASSER (*pa-sé*) v. a. Excéder, dépasser en hauteur : *surpasser de toute la tête.* Etre au-dessus, supérieur à : *cet élève surpassa tous ses condisciples en talent, en mécanique.* Excéder les forces, l'intelligence, les ressources de : *dépense qui surpassa ses moyens.* *Fam.* Causer un grand étonnement : *cet événement me surpassa.* *Se surpasser* v. pr. Faire encore mieux qu'on ne fait d'ordinaire.

SURPAYER (*pé-lé*) n. f. Action de surpayer. Gratification accordée en sus de la paye.

SURPAYER (*pé-té*) v. a. (Se conj. comme *balayer*.) Payer, acheter trop cher.

SURPEUPLEMENT n. m. Peuplement en excès.

SURPEUPLE, **E** adj. Peuplé à l'excès.

SURPLIS (*pli*) n. m. (lat. *superpellicium*). Vêtement d'église, de toile blanche et fine.

SURPLOMB (*plon*) n. m. Défaut de ce qui penche, de ce qui n'est pas à plomb.

SURPLOMBEMENT (*plon-be-man*) n. m. Action de surplomber : *le surplomblement d'un mur.*

SURPLOMBER (*plon-bé*) v. n. Etre hors de l'aplomb : *ce mur surplombe.* V. a. Dépasser l'aplomb de : *des rochers surplombent le ravin.*

SURPLUS (*plu*) n. m. Ce qui est en plus. L'excédent. *Au surplus* loc. adv. Au reste.

SURPRENANT (*nan*). **E** adj. Qui cause de la surprise : *nouvelle surprenante.*

SURPRENDRE (*pran-dre*) v. a. (de *sur*, et *prendre*). — Se conj. comme *prendre*.) Prendre sur le fait : *surprendre un voleur.* Prendre à l'improviste : *la pluie nous a surpris.* Arriver inopinément chez : *aller surprendre un ami chez lui.* *Fig.* Étonner : *cette nouvelle m'a surpris.* Tromper, abuser : *surprendre la bonne foi.* Obtenir par artifice : *surprendre une signature.* Intercepter : *surprendre une lettre.*

SURPRIME n. f. Ce qu'on paye en plus de la prime normale, dans les assurances, afin de se garantir contre certains risques exceptionnels.

SURPRISE (*pri-se*) n. f. Action par laquelle on surprend. Étonnement. Plaisir inattendu : *faire une*



Suroît.



Surplis.



Surmulot.

surprise à un enfant. Boîte à surprise, boîte à ressort qui fait sortir lorsqu'on l'ouvre, quelque figure grotesque ou tout autre objet inattendu.

SURPRODUCTION (*duk-si-on*) n. f. Multiplication excessive d'un produit ou d'une série de produits : la surproduction amène l'avilissement des prix.

SURRECTION (*sur-rek-sion*) n. f. Action de surgir, de se soulever.

SURRÉNAL, E, AUX (*sur-ré*) adj. Qui est placé au-dessus des reins : *capsules surrénales.*

SURSATURATION (*si-on*) n. f. Action de sursaturer un liquide. Etat d'un liquide sursaturé.

SURSATUREUR (*ré*) v. a. Saturer en dépassant les limites ordinaires de la saturation.

SURSAUT (*sé*) n. m. (de *sur*, et *sauter*). Mouvement brusque, occasionné par quelque sensation subite et violente. En *sur-saut* loc. adv. Brusquement, par l'effet de quelque sensation subite : *s'éveiller en sur-saut.*

SURSAUTER (*sé-té*) v. n. Faire un sursaut : *sursauter en apprenant une fâcheuse nouvelle.*

SURSEANCE n. f. (de *surseoir*). Délai pendant lequel une affaire est suspendue en justice.

SURSEMER (*mé*) v. a. (Se conj. comme *semer*). Semer de nouveau une terre déjà ensemencée.

SURSEOIR (*soir*) v. a. et n. (Je *sursois*, nous *sursoyons*. Je *sursois*, nous *sursoyons*. Je *sursois*, nous *sursoyons*. Je *sursois*, nous *sursoyons*.)

Je surseoirai, nous surseoirons. Je surseoirais, nous surseoirions. Sursois, sursoyons, sursoyez. Que je surseois, que nous surseoissons. Sursoyant. Sursis.

Suspendre, remettre, différer : *surseoir l'exécution, à l'exécution d'un arrêt.*

SURSI (*si*) n. m. (subst. particip. de *surseoir*). Délai, remise.

SURSTAIRAIRE n. m. Qui bénéficie d'un sursis.

SURSOLIDE n. m. Carré du carré, quatrième puissance d'une grandeur.

SURTAXE (*té*) n. m. Taux excessif.

SURTAUXE (*tak-se*) n. f. Taxe supplémentaire, ajoutée à d'autres. Mesure excessive et illégale.

SURTAXER (*tak-se*) v. a. (de *surtaxe*). Frapper d'une taxe plus forte que la taxe existante ou que la taxe légale : *surtaxer un produit de luxe.*

SURTENSION n. m. Tension exceptionnelle, et momentanée qui se produit sur une ligne électrique.

SURTONDE v. a. Soumettre à la surtonde.

SURTOUT n. f. Action de couper les extrémités de la laine ou du poil, après le lavage des peaux.

SURTOUT (*tou*) n. m. Vêtement, fort large, qu'on met par-dessus tous les autres habits. Grande pièce d'orfèvrerie que l'on place comme ornement sur la table. Charrette légère pour porter les bagages. Paillason conique dont on couvre une ruche.

SURTOUT (*tou*) adv. (de *sur*, et *tout*). Principalement, par-dessus tout, plus que toute autre chose : *et surtout, soyez prudent.*

SURVEILLANCE (*vé, ll mill.*) n. f. Action de surveiller : *exercer une surveillance active.* Etat de celui qu'on surveille : *être sous la surveillance de la police.*

SURVEILLANT (*vé, ll mill., an*), E n. Personne chargée de surveiller. *Spécialment.* Personne chargée de surveiller les élèves : *surveillant des études.*

SURVEILLE (*vé, ll mill.*) n. f. Avant-veille.

SURVEILLER (*vé, ll mill., é*) v. a. Veiller particulièrement et avec autorité : *surveiller des élèves, des travaux; surveiller un prisonnier.*

SURVENANCE n. f. Dr. Le fait de venir après coup : *survenance d'enfant* (après donation faite).

Action de venir tout à coup.

SURVENANT (*nan*), E n. Qui survient.

SURVENDRE (*van-dre*) v. a. Vendre trop cher.

SURVENIR v. n. (Se conj. comme *venir*). — Prend toujours l'auxil. *être.* Arriver inopinément : *survient un fâcheux.* Venir après coup.

SURVENTE n. f. Vente à un prix excessif.

SURVENTE n. f. *Mar.* Augmentation du vent.

SURVENTER (*van-té*) v. n. *Mar.* Venter plus fort.

SURVIDER (*dé*) v. a. Oter une partie de ce qui remplit un vase, un sac, lorsqu'ils sont trop pleins.

SURVIE (*vé*) n. f. Etat de celui qui survit à un



Boîte à surprise.

autre. *Gain de survie, avantage que, dans un acte, les contractants stipulent au profit du survivant.* Prolongement d'existence au delà de la mort.

SURVIVANCE n. f. Fait de survivre à quelqu'un. Privilège de succéder à quelqu'un dans sa charge, après sa mort : *acheter la survivance d'un bénéfice.*

SURVIVANTIER (*si-é*), RE n. Celui, celle qui a une survivance.

SURVIVANT (*van*), E n. et adj. Qui survit à un autre : *le survivant des époux; l'époux survivant.*

SURVIVRE v. n. (Se conj. comme *vivre*). — Prend toujours l'auxil. *avoir.* Demeurer en vie après un autre. *Fig.* Subsister après la perte, la ruine de : *survivre à son honneur.* Se *survivre* v. pr. Conserver la vie après la perte de ses facultés, de sa situation, etc.

SURVOLER (*lé*) v. a. Voler au-dessus de : *survoler Paris.*

SURVOLTAGE n. m. Augmentation du potentiel d'un courant.

SURVOLTER v. a. Augmenter le voltage.

SUS (*sus*) prép. (lat. *sussum*). Sur : *courir sus à quelqu'un.* En *sus* loc. adv. En plus. En *sus* de loc. prép. Outre, au delà de. Interj. pour exhorter, exciter : *sus, mes amis, marchons!*

SUS (*sus*) préf. qui signifie Au-dessus.

SUS-BANDE ou **SUSBANDE** (*sus-ban-de*) n. f. Pièce de forme demi-cylindrique qui, dans un affût, maintient par en dessus le tourillon de la pièce.

SUSCEPTIBILITE (*su-sép*) n. f. (de *susceptible*). Capacité à recevoir des impressions. Disposition à se choquer trop aisément.

SUSCEPTIBLE (*su-sép*) adj. (du lat. *susceptum*, supin de *suscipere*, être sensible). Apté à recevoir, à prendre, à éprouver : *la matière est susceptible de toutes sortes de formes.* D'une sensibilité physique très vive : *l'œil est un organe susceptible.* *Fig.* Facile à offenser : *homme susceptible.*

SUSCEPTION (*sus-sép-si-on*) n. f. (même étymol. qu'à l'art. précédent). Action de recevoir en soi : *la susception des ordres sacrés.*

SUSCITATION (*sus-si-ta-si-on*) n. f. (de *susciter*). Suggestion, instigation. (Peu us.)

SUSCITER (*sus-si-té*) v. a. (du lat. *suscitare*, exciter). Faire naître : *Dieu suscita les prophètes.* Provoquer : *susciter une querelle.* Soulever contre : *susciter des ennemis à quelqu'un.*

SUSCRIPTION (*sus-scrip-si-on*) n. f. (du lat. *supper*, sur, et *scribere*, écrire). Adresse écrite sur l'extérieur d'un pli.

SUSDENOMMÉ (*sus-dé-no-mé*), E n. et adj. Qui a été nommé plus haut.

SUSDIT (*sus-di*), E n. et adj. Nommé ci-dessus : *la susedite.*

SUS-DOMINANTE n. f. Note au-dessus de la dominante, sixième du ton.

SUS-HEPATIQUE (*su-zé*) adj. Qui est situé au-dessus du foie.

SUS-MAXILLAIRE (*sus-mak-si-lè-re*) adj. Qui est situé à la mâchoire supérieure. N. m. Os maxillaire supérieur.

SUSMENTIONNÉ (*sus-man-si-on-é*), E adj. Mentionné plus haut.

SUS-NASO-LABIAL adj. m. Se dit d'un muscle de la tête du cheval, qui s'insère sous le naseau et sur la lèvre. (V. la planche CHEVAL.)

SUSNOMMÉ (*sus-no-mé*), E n. et adj. Nommé plus haut : *entre les susnommés, il a été convenue...*

SUSPECT (*sus-pé* ou *sus-pék-té*), E (*pek-te*); [au m. pl. toujours *suspe*] adj. (lat. *suspectus*; de *suspiciere*, regarder d'en bas). Qui est soupçonné ou qui mérite de l'être : *probité suspecte.* *Suspect* de, qui est soupçonné, mérite d'être soupçonné de : *suspect de partialité.* N. m. Homme suspect. *Loi des suspects*, v. *SUSPECTS*, (*Part. hist.*)

SUSPECTER (*sus-pék-té*) v. a. Tenir pour suspect : *suspecter la fidélité d'un serviteur.*

SUSPENDRE (*sus-pan-dre*) v. a. (lat. *suspendere*). Fixer en haut et laisser pendre : *suspendre un lustre.* Faire planer : *suspendre les châtiments sur la tête des coupables.* Tenir dans l'indécision : *suspendre les esprits.* Différer : *suspendre l'exécution d'une peine.* Interrompre momentanément : *suspendre sa marche.* Interdire pour un temps : *suspendre un fonctionnaire, un journal.* *Suspendre ses paiements*, cesser de payer ses créanciers.

SUSPENDU (*sus-pan-du*). E adj. Qui est en suspens, irrésolu. *Voiture suspendue*, voiture dont le corps ne porte pas directement sur des essieux, mais sur des ressorts interposés. *Pont suspendu*, pont dont le tablier est soutenu par des chaînes ou des câbles.

SUSPENS (*sus-pan*) adj. (lat. *suspensus*). Suspendu, interdit; *prêtre suspens*. En *suspens* loc. adv. Dans l'incertitude.

SUSPENSE (*sus-pan-sé*) n. f. Censure par laquelle un ecclésiastique est suspendu. Etat d'un ecclésiastique frappé de cette censure.

SUSPENSEUR (*sus-pan-seur*) adj. m. Anat. Qui tient suspendu; *ligament suspenseur*.

SUSPENSIF (*sus-pan-sif*); **IVE** adj. Dr. Qui suspend, qui arrête l'exécution d'un jugement, d'un contrat; *appel suspensif*; *condition suspensive*. *Gramm. Points suspensifs*, v. POINT.

SUSPENSION (*sus-pan*) n. f. Action de suspendre; état d'une chose suspendue; *fiat suspension du pendule*. Support suspendu au plafond et soutenant une lampe, des fleurs, etc. Interdiction pour un temps; *la suspension d'un prêtre*. Cessation momentanée; *suspension de paiements*. *Suspension d'armes*, convention qui suspend le combat pour un temps et sur un point, en vue d'intérêts urgents (enlèvement des blessés, inhumation des morts). *Gramm.* Interruption de sens, qui, dans l'écriture, s'indique par une série de points. (V. POINT.) *Chim.* Etat d'un corps très divisé, qui se mêle à la masse d'un fluide sans être dissous par lui. *Mécan.* *Suspension à la Cardan*, disposition permettant de suspendre un instrument dans une position rigoureusement verticale.

SUSPENSIOIR (*sus-pan-soir*) n. m. Sorte de bandage propre à soutenir un organe.

SUSPENTE (*sus-pan-té*) n. f. *Mar.* Chaîne (ou cordage) amarrée à un mât et sur laquelle on attache un palan ou les basses vergues hissées.

SUSPICION (*sus-pi*) n. f. (lat. *suspicio*). Soupçon; *tenir un domestique en suspicion*.

SUSPIED (*sus-pi-é*) n. m. Courroie de l'éperon, qui passe sur le cou-de-pied.

SUSSEYEMENT n. m., et **SUSSEYER** v. n. V. TRÈSÈMENT et TRÈSÈR.

SUSTENTATEUR (*sus-tan*) n. m. Qui assure la sustentation (en parlant d'un appareil d'aviation).

SUSTENTATION (*sus-tan-ta-ti-on*) n. f. Action de sustenter. Base de sustentation, polygone concave, que l'on obtient en joignant les points par lesquels un corps solide repose sur un plan. Maintien d'un appareil d'aviation en équilibre.

SUSTENTER (*sus-tan-té*) v. a. (du lat. *sustinere*, soutenir). Entretenir la vie par le moyen des aliments; *sustenter un malade*.

SUSURATION (*sus-su-ra-ti-on*) n. f. Murmure.

SUSUREMENT (*sus-su-re-man*) n. m. Murmure, bruissement; *le susurement des feuilles*.

SUSURER (*sus-su-ré*) v. a. et n. (lat. *susurrare*), Murmurer. (Peu us.)

SUTTEE (*su-té*), **SUTTIE** (*su-ti*) ou **SATI** n. f. Veuve de l'Inde, qui se brûle sur le bûcher de son mari. Ce sacrifice lui-même.

SUTURAL, E, **AUX** adj. Qui a rapport aux sutures.

SUTURE n. f. (lat. *sutura*). Opération consistant à coudre les lèvres d'une plaie; *suture aux fils d'argent*. Articulation dentelée de deux os; *les sutures du crâne*. Bot. Ligne suivant laquelle s'opèrent la jonction et la séparation des valves dans les fruits.

SUTURER (*ré*) v. a. Faire une suture à.

SUZERAIN, E (*rin, è-ne*) n. et adj. Seigneur qui possède un fief dont d'autres fiefs relèvent; *le suzerain devait aide et protection à son vassal*.

SUZERAINETÉ (*ré*) n. f. Qualité de suzerain.

SVASTIKA (*svas-ti*) n. m. Symbole religieux de l'Inde, qui consiste en une croix à branches égales,



Suspension.

dont les quatre extrémités sont recourbées en forme de gammes grecs.

SVELTE (*svèl-té*) adj. (ital. *svelto*). Délié, dégagé; *colonne, taille svelte*.

SVELTESSE (*svèl-tè-se*) n. f. Forme svelte. Qualité de ce qui est svelte; *la sveltesse des formes*.

SYBARITE adj. et n. De Sybaris. *Par ext.* Personne qui mène une vie molle et voluptueuse comme les habitants de Sybaris. (V. Part. hist.)

SYBARITIQUE adj. Propre aux Sybarites.

SYBARITISME (*tis-me*) n. m. Vie, mœurs semblables à celles des Sybarites.

SYCOMORE n. m. (du gr. *sukon*, figue, et *moron*, mûre). Variété d'ébène, dit aussi faux platane.

SYCONE n. m. Fruit charnu, dont la figue est le type.

SYCOPHANTE n. m. (dugr. *sukon*, figue, et *phainon*, faire voir). Nom donné, à Athènes, à ceux qui dénonçaient les exportateurs ou voleurs de figues. *Par ext.* Dénonciateur. *Fig.* Fourbe. (Peu us.)

SYENITE n. f. (de *Syène* v. d'Égypte). Roche neutre primitive, qui est une sorte de granit sans quartz.

SYENITIQUE adj. Qui contient de la syénite.

SYLLABAIRE (*sil-la-bè-re*) n. m. Livre élémentaire pour apprendre à lire et où les mots sont décomposés en syllabes.

SYLLABE (*sil-la-be*) n. f. (gr. *sullabè*). Une ou plusieurs lettres qui se prononcent par une seule émission de voix; *le mot Paris a deux syllabes*. Ne pas répondre une syllabe, ne rien répondre.

SYLLABER (*sil-la-bé*) v. a. Assembler les lettres par syllabes. (Peu us.)

SYLLABIQUE (*sil-la*) adj. Qui a rapport aux syllabes. *Écriture syllabique*, où chaque syllabe est représentée par un caractère. *Vers syllabique*, où la mesure est déterminée par le nombre et non la valeur des syllabes.

SYLLABIQUEMENT (*sil-la-bi-ke-man*) adv. D'une manière syllabique. (Peu us.)

SYLLABISME (*sil-la-bis-me*) n. m. Système d'écriture dans lequel chaque syllabe est représentée par son signe propre (telle l'écriture assyrienne).

SYLLABUS (*sil-la-buss*) n. m. (mot lat. signif. sommaire). Liste d'erreurs condamnées par le pape. *Abolom*. Le syllabus promulgué par Pie IX en 1864; *le Syllabus fut publié à la suite de l'encyclique Quanta cura*.

SYLLEPSE (*sil-lèp-se*) n. f. (gr. *sullèpsis*). *Gram.* Figure de rhétorique, par laquelle les mots s'accordent selon le sens et non selon les règles grammaticales, comme dans; *il est six heures* (syllepse de nombre); *les vieilles gens sont soupçonneux* (syllepse de genre).

SYLLEPTIQUE (*sil-lèp*) adj. Qui appartient à la syllepse; *forme sylleptique*.

SYLLOGISER (*sil-lo-jis-zé*) v. n. Raisonner par syllogismes. (Peu us.)

SYLLOGISME (*sil-lo-jis-me*) n. m. (gr. *sullogismos*). Argument qui contient trois propositions; la majeure, la mineure et la conclusion, et tel que la conclusion est déduite de la majeure par l'intermédiaire de la mineure. Ex.: *Tous les hommes sont mortels (majeure); or, tu es un homme (mineure); donc tu es mortel (conclusion)*.

SYLLOGISTIQUE (*sil-lo-jis-ti-ke*) adj. Qui appartient au syllogisme; *forme syllogistique*.

SYLPHIE n. m. Génie de l'air, dans la mythologie celtique et germanique du moyen âge.

SYLPHIDE n. f. Sylphe femelle. *Fig.* Femme gracieuse et légère; *une taille de sylphide*.

SYLVAINS (*ein*) n. m. pl. (du lat. *sylva*, forêt). Divinités fabuleuses des forêts et des champs, chez les Latins. S. un *sylvain*. (V. Part. hist.)

SYLVESTRE (*vèstre*) adj. (du lat. *sylva*, forêt). Qui croit dans les bois; *pin sylvestre*.

SYLVICOLE adj. (du lat. *sylva*, forêt, et *colere*, habiter). Qui a rapport à la sylviculture; *l'industrie sylvicole*. Qui vit dans les forêts.

SYLVICULTEUR n. m. Qui fait de la sylviculture.

SYLVICULTURE n. f. (du lat. *sylva*, forêt, et *cultura*, culture). Science qui a pour objet la culture et l'entretien des bois.

SYLVINE n. f. Chlorure naturel de potassium.

SYLVINITE n. f. Sel extrait des gisements de potasse d'Alsace et qu'on emploie comme engrais.

SYMBIOSE (*sin-bi-ô-ze*) n. f. (du gr. *sun*, avec, et *bios*, vie). Association de deux ou plusieurs organismes différents, qui leur permet de vivre : un *lichen* est la *symbiose* d'une algue et d'un champignon.

SYMBOLE (*sin*) n. m. (gr. *sunbolon*). Figure, marque, objet physique quelconque ayant une signification conventionnelle : le *chien* est le *symbole* de la fidélité. *Théol.* Formulaire qui contient les principaux articles de la foi (en ce sens, prend une majuscule) : le *Symbole des apôtres*. *Chim.* Nom donné aux lettres adoptées pour désigner les corps simples : le *symbole du fer* est Fe. *Niutism.* Signes, figures indiquant, sur les monnaies antiques, l'atelier monétaire.

SYMBOLIQUE (*sin*) adj. Qui a le caractère d'un *symbole* : la *glaise symbolique* de la loi. N. f. Ensemble des symboles propres à une religion, un peuple, etc. : la *symbolique égyptienne*. Science qui explique les symboles. Livre qui traite de cette science.

SYMBOLIQUEMENT adv. D'une manière symbolique.

SYMBOLISATION (*sin, za-si-on*) n. f. Action de représenter par des symboles.

SYMBOLISER (*sin, zé*) v. a. Exprimer au moyen d'un symbole : l'olivier *symbolise* la paix.

SYMBOLISME (*sin-bo-lis-me*) n. m. Système de symboles destiné à rappeler des faits ou à exprimer des croyances. Mouvement poétique de la fin du XIX^e siècle qui, par réaction contre l'art des parnassiens, a cherché à exprimer les secrètes affinités des choses avec notre âme.

SYMBOLISTE (*sin-bo-lis-te*) adj. Qui se rattache au symbolisme : poète *symboliste*.

SYMÉTRIE (*tré*) n. f. (du gr. *sun*, avec, et *metron*, mesure). Disposition de parties semblables, semblablement disposées dans un ensemble. Harmonie résultant de certaines combinaisons et proportions régulières : *symétrie architecturale*. ANT. *Asymétrie*.

SYMÉTRIQUE adj. Qui a de la symétrie : constructions *symétriques*. ANT. *Asymétrique*.

SYMÉTRIQUEMENT (*ke-man*) adv. Avec symétrie : deux pavillons *symétriquement* disposés.

SYMPATHIE (*sin-pa-ti*) n. f. (du gr. *sun*, avec, et *pathén*, ressentir). Rapport entre des organes symétriques qui fait que, quand l'un est atteint, l'autre l'est également. Correspondance que l'on suppose entre les qualités de certains corps : le *mercure s'unif à l'or par sympathie*. (Vx.) Rapport d'inclination entre deux personnes, penchant instinctif qui les attire l'une vers l'autre : avoir de la *sympathie pour quelqu'un*. ANT. *Antipathie*.

SYMPATHIQUE (*sin*) adj. Qui appartient à la cause et aux effets de la sympathie : *sentiment sympathique*. Qui inspire la sympathie : un homme *sympathique*. *Encr.* *Sympathique*, composition chimique avec laquelle on trace des caractères invisibles qui n'apparaissent que par un artifice, comme l'exposition au feu. ANT. *Antipathique*. *Nerf grand sympathique* ou *substantif*, le grand *sympathique*, partie du système nerveux, longeant la colonne vertébrale.

SYMPATHIQUEMENT (*sin, ke-man*) adv. Avec sympathie : accueillir *sympathiquement* un visiteur. ANT. *Antipathiquement*.

SYMPATHISER (*sin, zé*) v. a. Avoir de la sympathie pour deux personnes qui sympathisent mal ensemble.

SYNOPSIS (*sin-fo-ni*) n. f. (du gr. *sun*, avec, et *phônê*, son). Morceau de musique composé pour être exécuté par des instruments concertants : *orchestrer une symphonie*. Composition pour orchestre, dans la formule de la sonate, comprenant : 1^o un allégo ; 2^o un adagio, largo ou andante ; 3^o un menuet ou scherzo ; 4^o un finale en rondau ou allégo vif : les *symphonies de Haydn*. Mozart. Beethoven.

SYMPHONIQUE (*sin*) adj. Relatif à la symphonie : concert *symphonique*.

SYMPHONIQUEMENT adv. D'une manière symphonique.

SYMPHONISTE (*sin-fo-nis-te*) n. Qui compose ou exécute des symphonies.

SYMPHORINE (*sin*) n. f. Genre de caprifoliacées de nos pays, appelées vulgairement *boules de cire*.

SYMPHYSE (*sin-fi-ze*) n. f. (du gr. *sun*, avec, et *physis*, structure). Connexion de deux os ensemble. Articulation fixe : *symphyse du pubis*.

SYMPEZOMETRE (*sin*) n. m. Baromètre à réservoir d'air.

SYMPLECTIQUE (*plék-ti-ke*) adj. (du gr. *sun*, avec, et *plekto*, tresser). Qui est enlacé avec un autre corps.

SYMPTOMATIQUE (*simp-to*) adj. Qui est le symptôme de quelque autre maladie : *pâleur symptomatique de l'émie*.

SYMPTOMATOLOGIE (*simp-to, jf*) n. f. (du gr. *symptomata*, atos, symptôme, et *logos*, traité). Partie de la médecine qui étudie les symptômes des maladies.

SYMPTÔME (*simp-tô-me*) n. m. (du gr. *symptomata*, coïncidence). Phénomène qui révèle un trouble fonctionnel ou une lésion : des *symptômes d'amélie*. *Fig.* Indice, présage : des *symptômes de rébellion*.

SYNAGOGUE (*gho-ghé*) n. f. (du gr. *sunagogé*, réunion). Assemblée des fidèles, sous l'ancienne loi juive. L'église juive ; la loi religieuse des juifs. Lieu où s'assemblent les juifs pour l'exercice de leur religion : on ne se découvre pas, dans une *synagogue*.

SYNALEPHE n. f. (du gr. *sunalephein*, rendre cohérent). Réunion de deux syllabes en une seule, dans la prononciation.

SYNALLAGMATIQUE (*na-lagh-ma*) adj. (du gr. *sunallagma*, échange). Contrat *synallagmatique*, contrat par lequel deux personnes s'engagent réciproquement (comme les baux, contrats de vente, etc.).

SYNANTHÈRES (*ré*) n. f. pl. Bot. Syn. de composées. S. une *synanthère*.

SYNANTHÈRE adj. (du gr. *sun*, avec, et de *anthère*). Se dit des étamines qui ont des anthères soudées.

SYNARTHROSE (*trô-ze*) n. f. Articulation immobilisée, par continuité de deux surfaces osseuses.

SYNCELLE (*sé-le*) n. m. (bas gr. *synkellos*). Officier ecclésiastique qui était placé auprès des grands dignitaires de l'Eglise grecque.

SYNCHONDROSE (*kon-drô-ze*) n. f. (du gr. *sun*, avec, et *khondros*, cartilage). Union de deux os par un cartilage.

SYNCHRON (*kro-ne*) adj. (du gr. *sun*, avec, et *khronos*, temps). Se dit des mouvements qui se font dans le même temps : des *oscillations synchrones*.

SYNCHRONIQUE (*kro*) adj. Tableau *synchronique*, qui présente sur plusieurs colonnes les faits arrivés en même temps en différents pays.

SYNCHRONISATION (*za-si-on*) n. f. Action de synchroniser.

SYNCHRONISER (*zé*) v. a. Rendre synchrones.

SYNCHRONISME (*kro-nis-me*) n. m. Etat de ce qui est synchrones : *synchronisme de deux pendules*. Coïncidence des dates dans l'histoire des peuples.

SYNCOPAL, E, AUX adj. Qui a rapport à la syncope.

SYNCOPE n. f. (gr. *synkopé*). Perte momentanée de la sensibilité et du mouvement : *tomber en syncope*. *Gramm.* Retraitement d'une lettre ou d'une syllabe dans le corps d'un mot : *dénoûment pour dénouement*. *Musiq.* Note émise sur un temps faible et continuée sur un temps fort : la *syncope* est ordinairement figurée par un signe ondulé semblable à celui de la liaison ou du *tré*.

SYNCOPE (*ps*) v. a. Retrancher par *syncope* dans un mot : *syncope une syllabe*. *Musiq.* Unir par *syncope* : note *syncopée*. V. n. *Musiq.* Être uni par *syncope*.

SYNCRÉTISME (*tis-me*) n. m. (du gr. *synkretizein*, réunir). Système philosophique ou religieux, qui tend à fonder plusieurs doctrines différentes.

SYNDACTYLE a/j. (du gr. *sun*, avec, et *daktulos*, doigt). Qui a les doigts soudés entre eux. N. m. pl. Division des marsupiaux. S. un *syndactyle*.

SYNDIC (*dik*) n. m. (du gr. *sun*, avec, et *dikhê*, procès). Celui qui est élu pour prendre soin des intérêts d'un corps dont il est membre : *syndic des notaires*. Dans certaines villes, chef de la municipalité ; maire. *Syndic d'une faillite*, mandataire, salarié du failli et des créanciers, chargé des opérations d'une faillite.

SYNDICAL, E, AUX adj. Qui appartient au syndicat : l'action *syndicale*. *Chambre syndicale*, espèce de tribunal disciplinaire institué pour juger les infractions aux règlements d'une corporation et aux devoirs imposés à ses membres.

SYNDICALISME (*tis-me*) n. m. Théorie politi-



Syncope.

que basée sur le principe syndicaliste. Action sociale des syndicats.

SYNDICALISTE (*lis-té*) n. et adj. Partisan du système syndical.

SYNDICAT (*ka*) n. m. Fonction de syndic ; sa durée. Exercice de cette fonction. *Social*. Groupe formé pour la défense d'intérêts économiques communs : *syndicats corporatifs, agricoles*.

SYNDICATAIRE (*té-re*) adj. et n. Qui appartient, qui a rapport à un syndicat.

SYNDIQUÉ, E adj. et n. Qui fait partie d'un syndicat.

SYNDIQUER (*di-ké*) v. a. Organiser en syndicat. *Se syndiquer* v. pr. S'organiser en syndicat : *ouvriers qui se syndiquent*.

SYNDROME n. m. (du gr. *syndromé*, concours). Ensemble des symptômes qui caractérisent une maladie : *les syndromes de la fièvre typhoïde*.

SYNECDOCHE (*si-nék*) ou **SYNECDOQUE** (*si-nék-do-ke*) n. f. (du gr. *synecodoché*, compréhension). Figure de rhétorique, par laquelle on prend la partie pour le tout : *payer tant par tête*, c'est-à-dire par personne ; le tout pour la partie : *acheter un castor, pour un chapeau fait du poil de cet animal* ; le genre pour l'espèce ; l'espèce pour le genre ; etc.

SYNERÈSE (*vé-zé*) n. f. (du gr. *syn*, avec, et *airein*, prendre). Contraction de deux syllabes en une seule émission de voix dans un même mot : *taon* (tan), *avêt* (ou).

SYNERGIE (*si-nér-ji*) n. f. (du gr. *syn*, avec, et *ergon*, travail). Association de plusieurs organes pour l'accomplissement d'une fonction.

SYNGÉNÉSIE (*zé*) n. f. Soudure des étamines entre elles par les anthères.

SYNGATHÉ n. m. Genre de poissons lophobranches, répandus dans toutes les mers.

SYNODAL

E, AUX adj. Qui

appartient

à un synode.

SYNODE n. m. (du gr. *synodos*, compagnie). Ancien nom des conciles. Assemblée d'ecclésiastiques convoqués pour les affaires d'un diocèse : *réunir un synode*. Assemblée des ministres protestants. *Le saint-synode*, conseil suprême de l'Église russe.

SYNOBIQUE adj. Qui a rapport à un synode. Qui émane d'un synode. *Lettre synodique*, écrite, au nom des conciles, aux évêques absents.

SYNOBIQUE adj. (gr. *synodikos*). Astr. Révolution synodique, temps que met une planète pour revenir en conjonction avec le soleil.

SYNONYME adj. (du gr. *syn*, avec, et *onyma*, nom). Se dit des mots qui ont à peu près la même signification, comme *épée* et *glaiive*. N. m. : un synonyme. ANT. *Antonyme, contraire*.

SYNONYMIE (*mi*) n. f. Qualité des mots synonymes. ANT. *Antonymie*.

SYNONYMIQUE adj. Qui appartient à la synonymie.

SYNOPTIQUE adj. (du gr. *syn*, avec, et *optomat*, je vois). Qui permet d'embrasser, de saisir d'un même coup d'œil les diverses parties d'un ensemble : *établir le tableau synoptique d'une science*. N. m. pl. *Évangiles de saint Matthieu, saint Marc et saint Luc*, qui présentent de grandes ressemblances dans le récit.

SYNOVIAL, E, AIX adj. Qui a rapport à la synovie. *Capsule synoviale* et absolu. *synoviale* n. f. Glande, sac qui sécrète, contient de la synovie.

SYNOVIE (*of*) n. f. Humeur des articulations.

SYNOVITE n. f. Inflammation d'une membrane synoviale.

SYNTAXE (*tak-se*) n. f. (du gr. *syn*, avec, et *taxis*, ordre). *Gramm.* Partie de la grammaire qui traite de la fonction et de l'arrangement des mots : *étudier*

la syntaxe latine. Volume où est exposée cette partie de la grammaire.

SYNTAXIQUE (*tak-si-ke*) ou **SYNTACTIQUE** adj. Qui appartient à la syntaxe : *règles syntaxiques*.

SYNTHESE (*té-zé*) n. f. (gr. *synthesis*). Méthode qui procède du simple au composé, des éléments au tout, de la cause aux effets, du principe aux conséquences : *la synthèse est l'opération inverse de l'analyse*. *Par ext.* Généralisation, exposé synoptique. *Synthèse chimique*, opération par laquelle on combine les corps simples pour en former des composés, ou des corps composés pour en former d'autres d'une composition plus complexe : *la synthèse de l'eau*. ANT. *Analyse*.

SYNTHÉTIQUE adj. Qui appartient à la synthèse : *méthode synthétique*. ANT. *Analytique*.

SYNTHÉTIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière synthétique. ANT. *Analytiquement*.

SYNTHÉTISER (*zé*) v. a. Réunir par synthèse : *synthétiser les faits*.

SYNTONISATION (*za-si-on*) n. m. Méthode de réglage des postes de T. S. F.

SYPHILIGRAPHIE n. m. Qui écrit sur la syphilis.

SYPHILIS (*liss*) n. f. Maladie contagieuse dont l'agent spécifique est une bactérie : le tréponème pâle

SYPHILITIQUE adj. Relatif à la syphilis. N. et adj. Qui est atteint de la syphilis.

SYRIAQUE n. m. et adj. Se dit de la langue araméenne, parlée autrefois dans la Syrie.

SYRIEN, ENNE (*ri-in, è-ne*) adj. et n. De la Syrie.

SYRINGE ou **SYRINX** (*rink*) n. f. (gr. *surinx*). Flûte de Pan. *Hist. anc.* Nom donné par les Grecs aux sépultures souterraines des rois égyptiens, à Thèbes.

SYRPE n. m. Genre d'insectes diptères brachycères, très communs dans les jardins de Paris.

SYSTALTIQUE (*sis*) adj. Qui a rapport à la systole.

SYSTÉMATIQUE (*sis-té*) adj. Qui appartient à un système. Qui est combiné d'après un système : *la science est une connaissance systématique*. Érige un système ; *voulu dans une intention définie ; doute systématique*. Homme, esprit systématique, dont les actions sont réglées, décidées d'avance avec précision. (Se prend en mauv. part.)

SYSTÉMATIQUÉMENT (*sis-té, ke-man*) adv. D'une manière systématique.

SYSTÉMATISER (*sis-té, zé*) v. a. Réduire en système ; *systématiser ses idées*.

SYSTÈME (*sis-tè-me*) n. m. (du gr. *syn*, avec, et *istémé*, je place). Assemblage de principes vrais ou faux liés ensemble, de manière à former un corps de doctrine : *le système de Descartes*. Combinaison de parties assemblées pour concourir à un résultat ou de manière à former un ensemble : *système nerveux ; système planétaire*. Par système, de parti pris. *Esprit de système*, penchant à tout réduire en système, à agir de parti pris. *Géol.* Se dit des périodes qui divisent les ères : *système dévonien*. *Hist. nat.* Méthode de classification fondée sur l'emploi d'un seul ou d'un petit nombre de caractères : *le système de Linné*. *Polit.* Mode de gouvernement : *le système féodal*. *Système métrique*, v. MÉTRIQUE. *Physiq.* *Système C. G. S.*, voyez C. G. S.

SYSTOLE (*sis-to-le*) n. f. (du gr. *sustole*, contraction). Mouvement de contraction du cœur et des artères. ANT. *Diastole*.

SYSTOLE (*sis-té-le*) adj. (du gr. *syn*, avec, et *stulos*, colonne). Se dit d'une ordonnance où l'entre-colon nement était de deux diamètres ou quatre modules. N. m. : un systyle.

SYZYGIE (*ji*) n. f. (du gr. *syn*, avec, et *zygos*, lien). Conjonction ou opposition d'une planète avec le soleil.



Syngnathus.



Syrphe.

